TRENTE-SIXIEME ANNEE — N° 10 595 32 PAGES — JEUDI 22 FÉVRIER 1979

Le sommet franco-allemand : priorité aux problèmes sociaux

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,60 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'ayatollah et les mal-pensants

L'ayatollah Khomeiny, en prenant violemment à partie le mardi 20 février les fedayin (marxistes-léninistes), les a contraints à renoncer au défilé dans les rues de Téhéran qu'ils avaient prévu pour jeudi. Il sera remplacé, le lendemain, par une « grande manifestation » à l'Université, où les risques de heurts entre les religieux et leurs adversaires seront manifestement plus minces. Les guérilleros y répéteront leurs exigences : constitution d'une « armée du peuple » d'une nature entièrement nouvelle, élection d'un « conseil de la révolution populaire » et, à terme, mise en place d'un régime « progressiste ».

Dans la bataille qui s'engage entre les vainqueurs après la chute du régime monarchique, l'ayatollah Khomeiny dispose d'un immense atout. Il est l'un de ces hommes très rares qui, pour avoir incarné la résistance à un régime honni ou à la démission nationale, se confondent de leur vivant avec les raisons mêmes qu'a leur patrie de survivre à l'épreuve du moment. Cette autorité presque surhumaine dont ont joui, dans des circonstances évidemment très différentes, un de Gaulle ou un Gandhi, est exercée par l'ayatollah Khomeiny dans un style parfois inquiétant.

C'est ainsi que, dans sa mise en garde aux guérilleros marxistes, il stigmatise des hommes qui « ne sont pas des musulmans et sont en guerre contre les croyances philosophiques de l'islam ». Assurant qu'« aucune couche sociale ne doit collaborer avec eux », il met les marxistes au ban de la communauté nationale. Ce langage, joint aux invitations à « écraser les bandits » qui s'opposent à la révolution, notamment en manifestant des tendances séparatistes, laisse mal augurer du traitement que la République islamique, en dépit de propos rassurants tenus hier dans l'opposition, entend réserver à ses minorités.

A voir rafler dans les rues des villes des milliers d'Afghans, pitoyables boucs émissaires, tracasser les « hérétiques » baha'is, inquiéter les juifs, marquer les communistes ou plus généralement les « athées » du sceau d'infamie, on se demande si la vertu de tolérance que l'islam, contrairement à des préjugés tenaces, est loin d'ignorer aura droit de cité à Téhéran.

Dans le domaine des droits de l'homme, le nouveau régime a pris un départ également préoccupant. Même si les huit généraux qu'il a fait fusiller étaient tous de répugnants tortionnaires, rien ne peut justifier le caractère expéditif et sommaire de leur « procès ».

Irréalisme... angélisme, diront ceux pour qui une révolution triomphante n'a que faire de ces arguties. Il se trouve pourtant que la révolution iranienne, soulèvement spirituel, fut un sursaut national fondé sur une religion — le chiisme, — qui n'est qu'un long cri de protestation contre le martyre d'un juste. Le régime du chah, au-delà de ses erreurs économiques ou de sa sujétion à l'étranger, s'est fait haïr par son arrogant mépris des droits de l'homme. Sans méconnaître les immenses difficultés que doit affronter le nouveau régime iranien, on se doit de lui rappeler qu'il a suscité d'immenses espoirs en ce domaine.

(Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial D. POUCHIN.)

Le Monde *publiera dans son prochain numéro (daté 23 février) le texte des discours prononcés lors de la réception* à l'Académie française de M. MICHEL DÉON par M. FÉLICIEN MARCEAU

L'aggravation du conflit sino-vietnamien

• Les troupes chinoises se heurteraient à une contre-offensive
• Washington demande une réunion du Conseil de sécurité

La tension, loin de diminuer, s'accentue sur le front sino-soviétique, la Chine ayant décidé de poursuivre son action militaire en territoire vietnamien, à la suite, *semble-t-il, d'une contre-offensive* de Hanoï. Sur le front diplomatique, *l'U.R.S.S. continue à dénoncer Pékin*, et la télévision soviétique a évoqué, mardi soir 20 février, pour la première fois, la possibilité de « punir » la Chine pour son « agression » du Vietnam. Les Etats-Unis, qui réclament le retrait des troupes chinoises du Vietnam et des troupes vietnamiennes du Cambodge, *s'apprêtent* à demander une réunion du Conseil de sécurité, pour étudier la situation en Asie du Sud-Est.

Chaque camp a publié mardi des bilans faisant état de lourdes pertes pour l'adversaire : *pour Hanoï*, cinq mille Chinois ont été mis hors de combat, et pour Pékin *ce sont dix mille Vietnamiens qui* ont été tués ou blessés. L'attaque chinoise, selon Pékin, aurait permis également la destruction complète de trois installations de missiles vietnamiens. Après que le bruit en avait couru mardi après-midi, dans la capitale chinoise, la Chine a fait savoir qu'elle n'envisageait pas de retirer pour l'instant ses troupes du Vietnam. Cette décision serait due à la contre-offensive qu'auraient lancée les Vietnamiens grâce aux unités stationnées dans la plaine de Hanoï. Le Vietnam, qui contrôle toujours Langson, contrairement aux informations diffusées mardi, a reconnu avoir perdu *la capitale provinciale de Laocia*.

Alors que les services de renseignements américains ne font toujours état d'aucune activité inhabituelle à la frontière sino-soviétique, les experts militaires japonais ont annoncé, mardi, le passage près de l'archipel d'avions de reconnaissance *soviétiques se* dirigeant vers la théâtre des opérations.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Hongkong. — Cinq jours après le déclenchement de leur opération punitive, les troupes chinoises poursuivent leur démonstration de force au Vietnam.

Selon Hanoï, les forces adverses *occupaient, mardi,* d'importants secteurs des cinq provinces *frontalières situées en arc de cercle* depuis le Laos jusqu'au golfe du Tonkin. *Elles contrôleraient* une dizaine de districts dans ces hautes *régions montagneuses* ainsi que la ville de Lao-Caï dans la province *septentrionale* de Hoanglienson. La Chine, précise-t-on ici, est loin d'avoir engagé toutes les divisions qu'elle avait massées le long de la frontière depuis plusieurs mois et qui avaient été renforcées en janvier après l'offensive vietnamienne au Cambodge.

Les Chinois, ajoute-t-on de mêmes sources, ont fait usage de leurs forces aériennes, mais ont systématiquement évité les raids en profondeur en direction de la région de Hanoï où sont concentrées les divisions d'élite de l'armée régulière du Vietnam et un important dispositif anti-aérien. Les Vietnamiens ont également effectué des sorties aériennes, mais ont jusqu'à présent évité tout engagement direct avec les pilotes chinois.

Cette volonté — ou cette obligation momentanée — de l'armée vietnamienne de ne pas réagir avec toute la puissance de ses effectifs et de ses moyens matériels reflète, estime-t-on ici, le *dilemme* des dirigeants de Hanoï, qui doivent se battre sur deux fronts distants de plus de 1 000 kilomètres : à la frontière chi*noise et* au Cambodge, où ils ont engagé, depuis décembre dernier, *plus de douze divisions* aguerries, une logistique considérable et une large partie de leurs forces aériennes. Mmeê s'ils le voulaient, les Vietnamiens ne seraient pas en mesure d'opérer un rapide *transfert* de troupes d'un champ de bataille à l'autre. Une telle *opération ne* serait concevable que si l'Union soviétique consen*tait à mettre* en place un pont aérien entre Phnom-Penh et *Hanoï, estiment* les experts militaires occidentaux ici.

Par conséquent, s'ils ne peuvent ni ne veulent lâcher pied au Cambodge — où l'on signalait mardi un regain fort opportun pour Pékin des attaques de la résistance des Khmers rouges — s'ils rejettent toute négociation et s'ils hésitent à prendre le risque, en contre-attaquant violemment au Nord, d'étendre dramatiquement un conflit où ils sont numériquement et logistiquement désavantagés et que les Chinois veulent, de toute façon, limité, les *dirigeants* de Hanoï en sont réduits à consolider leurs défenses autour de la capitale et du port de Haïphong *et à laisser passer* l'orage.

La Chine sait qu'elle ne peut pas aller trop loin sans risques *d'entraîner une intervention* de l'Union soviétique, qui a fait preuve *jusqu'à présent de modé*ration, mais pourrait têre contrainte de jeter le poids de ses armes dans la balance des forces si elle estime que Pékin donne à Hanoï une « leçon » démesurée.

L'inquiétude des pays de l'ASEAN

Poursuivre l'avance équivaudrait à aggraver inutilement les risques si, comme l'affirment les Chinois, la contre-attaque a des objectifs limités dans le temps et dans l'espace. Conserver des enclaves d'occupation uroches de la frontière prolongerait inutilement le conflit, sans avantage notable, mais avec le risque d'un enlisement. « *Les Chinois ont fait leur démonstration, il ne leur reste plus maintenant qu'à se retirer* », estime un analyste militaire occidental.

D'autres esprits considèrent que malgré les risques qui augmenten tchaque jour, Pékin veut maintenir sa pression pour alléger celle de Hanoï sur le Cambodge, pour forcer les Vietnamiens à négocier. A défaut de ces concessions improbables, ils entendent contraindre les forces régulière de Hanoï à contre-attaquer, en espérant en détruire le maximum à partir de la position dominante que les divisions chinoises se sont assurées.

En ce qui concerne les réactions enregistrées dans la région, les ministres des affaires étrangères des cinq pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) qui avaient condamné le 13 janvier dernier « *l'intervention étrangère* » au Cambodge et demandé un retrait des troupes d'occupation, sans jamais nommer le Vietnam, ont appelé mardi à un « *retrait des troupes étrangères dans les pays de l'Indochine* ». Ils se sont aussi opposés à toute intervention de pays tiers dans les affaires de la région. Il semble que cet avertissement visait plus particulièrement l'U.R.S.S. Mais, avec la prudence qui a caractérisé leurs prises de position depuis les événements du Cambodge, les pays de l'ASEAN, qui redoutent d'être entraînés dans une extension du conflit, n'ont nommé aucun de ces « tiers ».

R.-P. PARINGAUX.

(Lire nos informations page 3.)

LA FORMATION DES JEUNES

Y a-t-il une réforme Beullac ?

Le conseil des ministres de ce mercredi *21 février* devait entendre une communication de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, sur la formation professionnelle initiale des jeunes (« le Monde » du 17 février) et la *formation continue des adultes*, et une communication de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle, sur la formation professionnelle des jeunes en *alternance*.

par CATHERINE ARDITTI

Donner à tous les jeunes Français de l'an 2000 un savoir minimum commun afin d'égaliser leurs chances, tel était l'objectif fixé par le président de la République à M. René Haby qui, dans cette perspective, a préparé, non sans rencontrer des embûches, la réforme du collège unique, actuellement appliquée en classe de sixième et de cinquième.

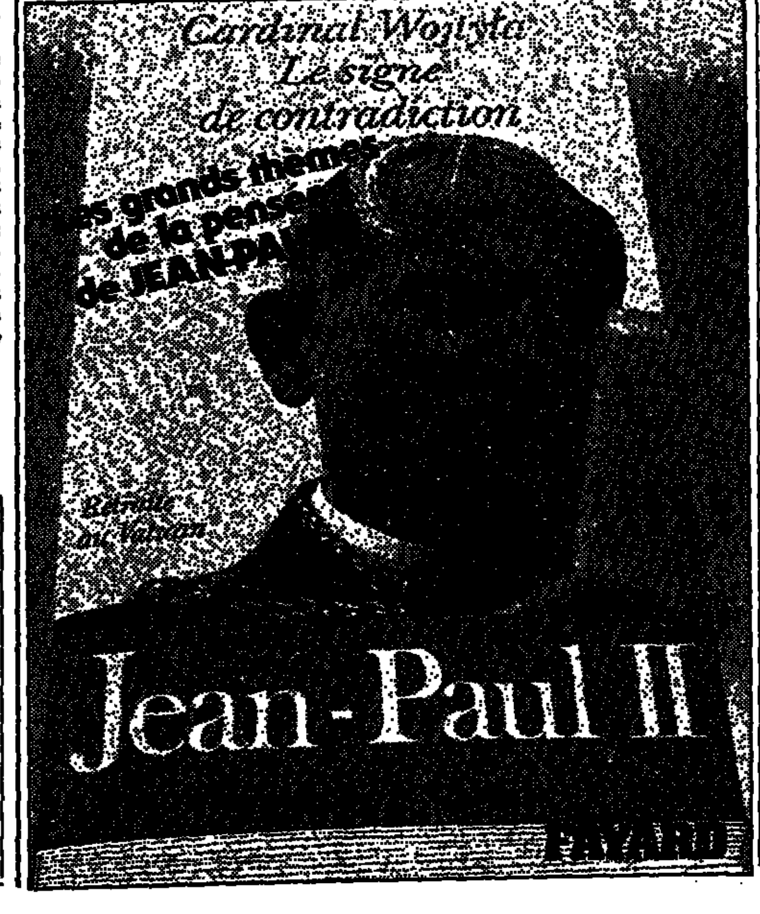
En décidant il y a près d'un an de confier le ministère de l'éducation à *l'ancien ministre du* travail — auparavant directeur général adjoint de la régie natio*nale des usines* Renault, — M. Giscard d'Estaing choisissait de rapprocher le système éducatif et le système économique, deux *mondes* qui, bien que très liés, s'ignorent parfaitement.

Arrivé au ministère de l'éducation, en affirmant son intention de « gérer la réforme » de son prédécesseur, et d'éviter la multiplication des textes réglementaires, M. Beullac ne s'en est pas moins lancé, aujourd'hui, dans une réforme audacieuse qui consiste à modifier les finalités mêmes du système éducatif. Non sans habileté puisqu'il parvient à donner satisfaction aux antagonistes de toujours que sont la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et le C.N.P.F.

Il est vrai que la prolongation de la scolarité obligatoire de qua*torze à seize ans, décidée en 1959* — et effective pour tous les élèves âgés de quatorze ans à la rentrée de 1967, — n'a pas manqué de poser des problèmes en ce qui concerne non seulement les pos*sibilités* d'accueil mais aussi, et surtout, le contenu de l'enseignement qui *s'adressait, dès lors*, à un « public » très diversifié. Or la *pédagogie* n'est *jamais* parvenue à apporter de réponses satisfai*santes à ce problème fonda*mental.

La réforme Fouchet de 1963 a créé les collèges d'enseignement secondaire et leurs fameuses filières entre lesquelles les élèves étaient répartis selon leur niveau scolaire (filières de type lycée, type collège, classes de transition).

(Lire la suite page 11.)



Les propositions de M. Fabre : 320 000 emplois pour compenser les licenciements

L'aggravation du chômage inquiète les milieux officiels. Le ministre du travail évoque désormais la possibilité de recenser 1 500 000 demandes d'emploi non satisfaites d'ici à la fin de l'année.

Ces données, ainsi que la multiplication des manifestations syndicales, expliquent, plus que les explosions de violence encore rares, que M. Robert Fabre ait présenté mardi au président de la République ses premières propositions sur l'emploi, deux mois plus tôt que prévu. L'ancien leader des radicaux de gauche préconise la création ou le maintien de 320 000 emplois, notamment grâce à un engagement ferme des pouvoirs publics dans divers domaines. Quelle suite peut-être donnée à ces propositions, sur le financement desquelles M. Fabre reste discret ?

En demandant de remettre, dès à présent, au président de la République un premier projet de mesures pour l'emploi, M. Robert Fabre, qui a été chargé de cette mission en septembre et ne doit remettre son rapport définitif que le 10 avril prochain, a voulu inciter les pouvoirs publics à réviser, dès maintenant, leur politique. Dans la lettre qui accompagne son plan de création ou maintien de trois cent vingt mille emplois, M. Fabre estime que l'action actuelle du gouvernement demeure « *bien modeste et de peu d'efficacité* ». Il affirme qu'immédiatement « *un coup d'arrêt doit être donné (...) par une action volontariste du gouvernement, suscitant un véritable sursaut national* ».

Concrètement, l'ancien leader des radicaux de gauche ne fait que reprendre partiellement le programme commun de la gauche, puisque celui-ci prévoyait la création de plus de cinq cent mille emplois par an, dont deux cent dix mille dans le secteur public. Il reprend aussi, mais en augmentant la dose, le plan de création d'emplois qu'avait, en vain, proposé M. Robert Boulin, l'année dernière, en suggérant la création de soixante-dix mille emplois publics et la taxation du « travail noir » (*le Monde* du 5 septembre 1978).

M. Fabre est cependant avare de propositions concrètes pour financer son plan.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 29.)

LA GRÈVE DES JOURNAUX DU GROUPE HERSANT

(LIRE PAGE 12.)

AU JOUR LE JOUR

DOSSIER R

« Je ne souhaite à personne d'avoir à traiter un dossier comme la sidérurgie », *a déclaré M. Raymond Barre, ajoutant qu'il s'agit là d'un de ces dossiers* « qui n'étaient pas traités et qui pourrissaient ».

Il faut donc en conclure que des personnes mal intentionnées ou négligentes ayant laissé ce dossier traîner dans un coin de bureau où il se détériorait peu à peu, il a fallu un temps fou pour que quelqu'un parvienne à mettre la main dessus et l'exhume dans l'état que nous savons.

Et si l'on a mis tant de temps à retrouver ce dossier que M. Barre ne souhaite à personne, c'est peut-être parce qu'il ne figurait plus à la lettre S comme sidérurgie, mais à la lettre R comme ras le bol.

BERNARD CHAPUIS.

A BERLIN ET A BEAUBOURG

Les visions de Bob Wilson

Le dernier spectacle de Bob Wilson, « Death Destruction and Detroit », a été créé le 12 fécrier à la Schaubühne de Berlin, le théâtre de Peter Stein. C'est l'événement de ce début d'année, d'autant plus attendu qu'il a été présenté avec un mois de retard. Le rythme du travail de Bob Wilson et ses méthodes coïncident mal avec les règles strictes d'une institution allemande. De plus, le spectacle est énorme, avec vingt décors à transformation, dont les mouvements sont aussi précis que ceux des quarante personnes — comédiens et non professionnels — sur scène, sous les lumnières changeantes : cinq heures et demie d'enchantement. Le public et la presse ont réagi avec passion à cette fresque. Les Berlinois ont frénétiquement applaudi la vision poétique, grandiose et lucide que Bob Wilson a donné de leur ville et de la civilisation à laquelle elle appartient.

Le 14 février, le Centre Georges-Pompidou a consacré une soirée à la projection des spots filmés de Bob Wilson : « Vidéo 50 ». « Death, Destruction and Detroit » viendra sans doute au prochain Festival d'Automne, en même temps qu'une autre production de la Schaubühne, « les Grands et les Petits », de Botho Strauss, dans une mise en scène de Peter Stein.

(Lire page 17 les articles de COLETTE GODARD et de MICHEL COURNOT.)

Le Monde

idées

JEUNESSE

Chômage, angoisse et asocialité

par GÉRARD DEMANGE (*)

L'ABSENCE de travail a des conséquences extrêmement négatives sur l'individu. Outre les troubles somatiques consécutifs au stress émotionnel lié à cette situation, on note l'apparition de troubles psychologiques tels que : sentiment de rejet, de dévalorisation, d'atteinte à l'intégrité personnelle, sentiment de honte et d'humiliation.

A l'angoisse s'ajoutent l'ennui, le désœuvrement et le sentiment de sa propre inutilité. La perte de travail amène une diminution des contacts sociaux et la tendance au repli. Ces retentissements psychologiques sont tels que, selon le docteur Fressart, plus de 30 % des chômeurs justifieraient d'une intervention psychologique. Le plus souvent le chômage réactive des conflits personnels anciens qui avaient trouvé dans l'activité certaines formes de résolution.

Le retentissement touche également l'entourage. Le comportement est souvent modifié : angoisse, repli sur soi, agressivité, entraînent des perturbations des relations. Le chômage entraîne une modification des rythmes et de l'organisation de la vie quotidienne. Les modes de vie de chacun des membres de la famille sont remis en question, voire bouleversés. Dans la sidérurgie lorraine, certaines femmes dont le mari effectuait un travail posté nous disaient : « *Quand il était de repos pendant quarante-huit heures, tous nos modes de vie étaient changés, achats, activités des enfants. Maintenant qu'il est toujours à la maison, c'est encore pire ; il s'occupe de tout, touche à tout, crie ; je n'ai plus la liberté, plus d'initiative, plus de temps à moi, maintenant je suis tout à son service.* » De telles situations ne peuvent qu'accroître les conflits familiaux. Ces derniers s'ajoutent à ceux issus des difficultés matérielles.

Ces transformations des relations, cet accroissement des conflits et cette déstabilisation des équilibres psychologiques ont des conséquences sur l'épanouissement des enfants par l'anxiété qu'ils entraînent. La fréquence des troubles du sommeil en est le signe.

Certains enseignants ont relevé que les enfants de chômeurs présentaient en classe un comportement plus instable, et une réussite scolaire moindre qu'antérieurement. Ces perturbations, lorsqu'elles sont durables, peuvent avoir des conséquences à long terme, compte tenu de l'organisation du système scolaire dans lequel le temps perdu ne se rattrape guère.

Les enfants se montrent plus turbulents, instables, agressifs. Ils partagent l'anxiété des adultes et sont menacés par les situations perturbantes qu'ils vivent. Un jeune en contact avec des éducateurs de quartier disait, quittant sa famille : « *Mon père est encore une fois au chômage, ça ne va plus chez moi.* »

Les identifications essentielles au développement de l'enfant et l'exercice de l'autorité parentale sont parfois atteintes. « *Mon père, il a rien à me dire ! D'abord c'est ma mère qui ramène l'argent maintenant.* » Excès d'autorité dû à un besoin d'affirmation du père en ces circonstances — ou manque d'autorité — on sait combien ces excès sont en relation avec l'inadaptation sociale et la prédélinquance.

A l'inverse, certaines familles suivies en service d'éducation en milieu ouvert, alors que le père était en chômage, ont rétabli assez rapidement des équilibres familiaux à la suite de la réinsertion professionnelle du père. Des familles de quartiers marginaux inscrites dans les circuits sociaux d'exclusion, qui ont quitté ces quartiers, se sont réinsérées quelque temps après que le père eut retrouvé une activité stable.

Les adolescents premières victimes

Le chômage, par la situation qu'il crée, menace à deux niveaux l'épanouissement des enfants : en suscitant des perturbations plus ou moins importantes et plus ou moins longues, et en aggravant ou en réactivant chez lui des conflits anciens ou cachés. Il est créateur et révélateur (en les accentuant) de troubles.

Le chômage frappe peut-être plus directement encore les adolescents. Le travail est important aux yeux de la plupart des jeunes, bien que l'on ait pu parler d'une attitude dite « allergie au travail ». Par le salaire qu'il procure, il fournit les moyens d'une autonomie économique et donc d'une prise d'indépendance à l'égard de la famille, fortement revendiquée en fin d'adolescence.

Le chômage entrave chez les jeunes une certaine affirmation de soi et les prive de moyens d'autonomisation, ce qui a pour effet de prolonger la période d'adolescence. En prolongeant l'état de dépendance à la famille, on accentue les conflits avec les parents et les révoltes liées à cet âge et à cette situation. Ces conflits et cette agressivité peuvent s'exprimer en dehors de la famille en des conduites asociales et dans des déséquilibres dans les processus d'adaptation.

Dans certains milieux, et plus particulièrement chez les plus défavorisés économiquement, on relève chez les parents une forte exigence que l'enfant travaille tôt, amenant une amélioration des conditions de vie par l'apport de son salaire. De ce fait, de nombreux parents ont, *face* à leurs enfants oisifs, une attitude revendicative et culpabilisante qui accentue les conflits. Un jeune chômeur sans diplôme se voyait traiter de bouche inutile et de fainéant par sa mère, qui lui reprochait de n'être d'aucune aide à la maison. Elle le réveillait à 6 heures et l'obligeait à quitter la maison tout le jour afin qu'il cherche du travail.

L'affirmation de soi et de sa place sociale se fait, en grande partie, par la démonstration de son pouvoir économique, qui se manifeste par l'acquisition d'objets de consommation (voiture, moto, vêtements, audio-visuel...), dont la valeur symbolique est évidente. Faute de moyens financiers procurés par le travail, certains jeunes en mal d'affirmation ont tendance soit à se procurer ces objets de consommation et de prestige par des moyens délictueux tels que le vol et le chapardage, soit à détruire ces biens désirés mais inaccessibles (destruction de véhicules, de cabines téléphoniques, de vitrines).

Il serait excessif de dire que le chômage entraîne directement la délinquance. Mais il la favorise en accroissant les déséquilibres psychiques et sociaux et il entraîne le passage à l'acte. L'absence de travail se caractérise par un manque de reconnaissance sociale et par une perte des possibilités de relations. Chez certains jeunes, ce manque de relations est compensé par une recherche de contact avec des jeunes de même situation. L'oisiveté des uns et des autres, le besoin de se retrouver favorise la constitution de « bandes ».

Les populations les plus touchées par le chômage sont les jeunes sans diplôme et sans formation professionnelle. Ils quittent généralement l'école fortement dévalorisés, avec le sentiment d'être exclus du système, et leur comportement en est déjà perturbé. L'échec professionnel, lié au chômage, renforce ce sentiment d'exclusion et appauvrit l'image de soi et de son identité sociale. Il amène des réactions de passivité, conduisant à une mentalité d'assisté ou à des réaction de violence antisociale.

Les perspectives incertaines concernant l'emploi conduisent certains jeunes à déserter prématurément l'école, dont ils ne voient plus les finalités, ce qui risque d'avoir des conséquences considérables sur l'emploi et sur les personnes. Les conséquences du chômage sont immédiates par le développement de la violence et de l'asocialité et, à long terme, par les perturbations personnelles qu'il induit.

De nombreux jeunes chômeurs percevant des allocations de chômage ont tendance à s'installer dans une situation de dépendance développant des comportements d'assistés. Déçus dans leurs multiples démarches, ils ont tendance à ne plus chercher de travail et adoptent des attitudes démissionnaires ou des conduites de travail marginal (travail épisodique prenant des formes particulières, vendanges...).

L'investissement sur le travail se réduit, au point que celui-ci est considéré comme une non-valeur. Ces jeunes peuvent certainement trouver dans ces groupes, dans diverses activités, par leur solidarité parfois remarquable, des compensations à leur situation actuelle, et un équilibre relatif. Mais, compte tenu des problèmes financiers qu'ils rencontreront tôt ou tard, et de l'exigence de l'emploi dans notre société, cette situation peut-elle durer sans risque grave ? N'y a-t-il pas danger de voir s'enfermer les jeunes dans cette attitude passive et dépendante ? Toutes ces conséquences négatives, qui sont fonction du climat familial, de l'environnement social et du développement psychologique des individus, touchent de 15 à 30 % des jeunes, selon les différentes enquêtes effectuées.

Cette situation, humainement insupportable, est inacceptable économiquement et politiquement. Au moment où l'action sociale se développe, où tout un armement législatif vise à venir en aide aux « exclus » et à réduire l'inadaptation, on voit se développer de nouvelles catégories de marginaux !

Des mesures diversifiées sont à prendre pour procurer de l'emploi. Mais pas n'importe quel travail. L'embauche ou les aides financières ne résoudront pas tout. Ces problèmes ne sont pas seulement liés au chômage, mais aussi à la fonction que l'on fait jouer au travail, dans notre société. Il faudrait alors reconsidérer le travail lui-même, sa place, son rôle et ses formes, dans la société comme dans la vie quotidienne des individus.

Les effets négatifs du non-travail, tout comme ceux de certaines conditions de travail, montrent l'importance et l'urgence de cette réflexion. Ne sommes-nous pas victimes à la fois de l'effondrement de nombreuses valeurs et de la survalorisation sociale du travail ? D'autres modes de vie quotidienne, assurant un équilibre des individus qui ne soient pas tributaires du seul travail, sont à inventer.

(*) Directeur du centre de formation d'éducateurs spécialisés (C. F. E. S.) du Ban-Saint-Martin (agglomération de Metz).

UNE FOULE MULTICOLORE

par STAN ROUGIE (*)

« LES » jeunes n'existent pas, personne ne les a rencontrés. Chaque adulte qui a une idéologie derrière la tête tire la couverture « jeunes » de son côté. Est-il conservateur ? Il dira que « les » jeunes en ont ras le bol de la contestation stérile, du verbiage freudo-marxiste, du western révolutionnaire, etc. Est-il progressiste ? Il dira que « les » jeunes sont manipulés dès le berceau pour être de gentils et dociles citoyens, qu'ils sont soumis à la loi de la compétition, programmés par une éducation obsédée de rendement et d'efficacité. Est-il optimiste ? Il dira que « la jeunesse » est le plus bel âge de la vie, âge d'ardeurs, de virginité émotionnelle, d'élans, de jaillissements spontanés, de découvertes, d'invention de soi, de générosité, de grandes amitiés... Est-il pessimiste ? Il dira que « la jeunesse » est un dangereux passage, jalonné de crises, de doutes, d'inquiétudes, de déceptions, de désespoirs. Il soulignera le manque de but, d'idéal, le manque de créativité, le vieillissement prématuré... Et tout cela est probablement vrai, tout à la fois !

Mais au-delà des idées a priori, des schémas tout faits, des tiroirs, des thèses psycho-socio-pédagogiques, que voit-on ? Une foule aussi multicolore qu'un marché africain. Quelques traits caractéristiques d'ensemble convenant à certains jeunes, mais pas à d'autres. Des attitudes dominantes convenant à certaines périodes, pas à d'autres (il y a des « années à moules » et des « années à crabes » !). Chaque période semble voir naître des « minorités agissantes » provoquant un sillage important. A tel moment, ce sont « les politiques », à tel autre, les « écologistes », à tel autre, « les mystiques ». Et il y a encore de nombreux courants. Et ces ruisseaux divers se mêlent, s'affrontent, se perdent dans les sables ou forment une rivière !

Il n'y a pas d' « image fixe » de l'adolescence, il n'y a pas de « norme idéale », pas de « jeunesse-étalon », déposée en barre rigide au pavillon de Breteuil. Lorsqu'on parle « des » jeunes, cela ressemble toujours à une vue prise de satellite. Ce n'est pas inutile, mais l'essentiel n'y est pas. Le mystère de chacun ne se laisse pas mettre en fiches.

J'ai rencontré, accueilli, écouté des milliers de jeunes, dont la plupart sont déjà devenus adultes. Ils sont aussi déroutants, inclassables et inénarrables dans leur singularité aujourd'hui qu'hier. Ils n'étaient pas « les jeunes » pour moi. « *Ils s'appelaient Jean-Pierre, Natacha ou Samuel, certains priaient Jésus, Jéhovah ou Vichnou...* » Certains d'entre eux voyaient plus loin que nous. Mais n'était-ce pas grâce à leurs parents ou d'autres adultes qui les avaient perchés sur leurs épaules ?

Dans la relation jeune-adulte, l'adulte porte toujours des lunettes colorées : la teinte de ses lunettes est due à la manière dont il a traversé sa propre jeunesse. Un écrivain dit qu'il ne faut « *aucun préjugé favorable envers cet âge imbécile de la jeunesse* »... ce qui ne l'empêche pas de dire à la page suivante : « *Je parle pour vous qui n'avez pas encore réussi à étrangler le rêve d'absolu de vos dix-huit ans.* » Ainsi, nos lunettes peuvent avoir plusieurs teintes, car nous avons eu plusieurs jeunesses comme Picasso a eu plusieurs « périodes » : rose, bleue, abstraite...

Des cris

Pendant dix-sept ans, les jeunes m'ont livré le plus tourmenté et le plus joyeux d'eux-mêmes. Ce n'était pas pour me faire plaisir. C'était par espoir d'être entendus. Et comme ils savaient que je m'adressais souvent aux adultes par voie de presse, de conférences, de radio, ils souhaitaient que je dise sur les toits ce qu'ils m'avaient crié à l'oreille. Je ne voulais pas que ces cris se perdent : ces cris de tristesse et de bonheur, de peur et d'humour, de désespoir et d'espérance, de découragement et d'enthousiasme... Ces cris réveillent en nous des aspirations étouffées, cette « âme » en nous qui ne vieillit jamais malgré tous les bleus qu'elle prend, partout où elle se cogne... Cela est devenu un livre, *l'Avenir est à la tendresse* (1). Ce titre ne veut pas dire : « *Un monde fraternel s'approche à grands pas... Le voyez-vous se profiler à l'horizon ?* » Une telle naïveté contribuerait au désastre. Ce livre, écho d'une jeunesse qui n'a pas un « bof ! » sur le cœur voudrait dire : « *Il y a un avenir pour ceux qui voient en l'amour et en ses conditions les seules réalités qui nous justifient d'exister.* »

Sur la couverture d'un livre très réaliste, *le Dernier Quart de siècle* (2), n'est-il pas écrit : « *L'humanité, si elle veut se tirer d'affaire, doit tourner le dos à la loi de la jungle...* » ? Allons-nous rogner les ailes de ceux qui ont « *reconnu l'amour et qui y ont cru* », ou nous laisser entraîner dans leur sillage ?

Je n'essaie pas de parler « au nom des jeunes ». Autant chercher à mettre la mer en bocal ou un vol d'hirondelles en cage. Leur littérature « underground » existe, tour à tour coup de poing ou love story. J'ai voulu dire comment ils peuvent réveiller notre propre jeunesse. Car nous avons été jeunes bien plus longtemps qu'adultes si chaque année de jeunesse peut avoir compté double ou triple par rapport à ces années d'aujourd'hui qui filent comme un train emballé.

(1) Editions Salvator.
(2) D'André Fontaine (Fayard.)

(*) Prêtre.

REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL ET ENSEIGNEMENT

par ANDRE ALLAMY (*)

IL est inhabituel qu'un congrès d'une centrale ouvrière, en l'occurrence la C.G.T., accorde une si grande importance aux questions de l'enseignement. Qu'est-ce qui motive notre attitude ?

La formation professionnelle et l'enseignement reçus sont déterminants pour l'avenir de chaque homme ou femme. Pour l'intérêt de son travail, pour sa qualification, pour son salaire, pour sa vie de travail et pour sa vie tout court.

Or quelle est l'attitude du capital à l'égard du travail ? Hormis des besoins incompressibles de formation et de qualification pour la maîtrise de l'évolution des sciences et des techniques, le capital considère le travail comme une marchandise pour l'acheter le moins cher possible. Cette démarche est permanente. Il tente donc de déprécier cette marchandise en prenant appui sur une parcellisation outrancière d'une plus large part de main-d'œuvre non qualifiée, condamnant du même coup de nombreux salariés à la mutilation de leurs capacités. Cette offensive de déqualification va à l'encontre d'une augmentation massive et systématique de la qualification des salariés que supposerait une politique digne de notre temps et porte atteinte gravement à *l'effort de formation professionnelle et, au-delà, à l'effort d'enseignement et d'éducation.*

C'est en 1969, je crois, que le président Pompidou annonçait la politique d'aujourd'hui, indiquant qu'il fallait réduire les dépenses d'enseignement et de santé. Nous sommes en présence de la réalisation des projets des grandes puissances industrielles et du pouvoir de l'époque, qui a comme objectif de former des hommes et des femmes afin de constituer la masse d'O.S. dont le patronat a besoin et, comme moyens, de plier à ces besoins le système éducatif et de formation.

Le redéploiement industriel est accompagné, voire précédé, du redéploiement de la main-d'œuvre (d'où l'offensive contre l'emploi) et du redéploiement de l'enseignement.

De plus, quand on déporte systématiquement à l'étranger certaines industries de pointe (informatique, nucléaire, machine-outil, aéronautique), quand on brade, dans ces domaines, l'avance technologique aux multinationales, on supprime simultanément un appel important de qualification, de formation.

Le développement massif de l'apprentissage, la proposition patronale en matière d'alternance, les « *mesures concernant la carte universitaire* » et le « *pilotage de la recherche* », sont des mesures qui consacrent aussi le redéploiement de l'enseignement et de la recherche menaçant tous les ordres d'enseignement.

C'est à partir de ces considérations que la C.G.T. considère que les luttes pour un enseignement et une formation de haute qualité font partie intégrante de l'action pour l'emploi, la qualification, les salaires.

Concrètement, cela impose, si l'on en juge par la politique de M. Beullac, par les déclarations du patronat, qui prétend dominer la formation professionnelle à des fins utilitaristes d'engager la lutte sur le terrain.

M. Beullac « *plafonne les dépenses d'enseignement* » et « *opère un redéploiement des moyens* ». Cela signifie quoi ?

Entre autres, à la fin janvier, toutes les mesures sont arrêtées pour la rentrée 1979. En voici quelques conséquences :

— pour le département des Ardennes : 43 classes supprimées ;

— pour le département du Val-de-Marne : 207 classes supprimées ; et le tout à l'avenant !

Nous allons vers des classes sans maîtres, des enseignants chômeurs et vers un accroissement considérable du nombre de jeunes sans aucune formation.

C'est intolérable !

Les organisations de la C.G.T., en particulier des départements, organisent déjà la riposte en multipliant les délégations aux rectorats, aux inspections académiques et, surtout, en alertant les travailleurs à propos d'une situation qui exige leur intervention.

C'est maintenant qu'il faut agir avant qu'il ne soit trop tard. Situant notre action de cette façon, nous donnons à la solidarité enseignants-travailleurs son plein sens en contribuant à la réalisation des convergences dans ce combat.

(*) Secrétaire de la C.G.T.

Le Monde

La Chine constate avec satisf

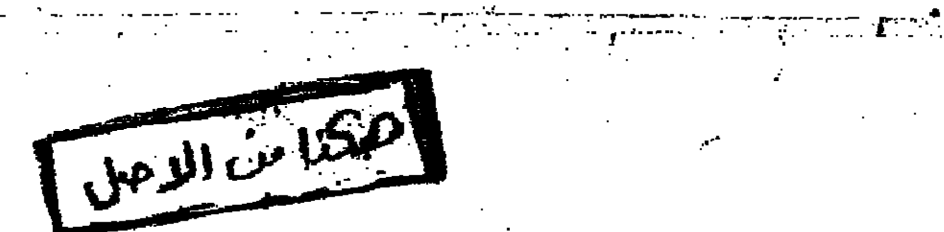
Moscou critique l'attitude de Be
t de Bucarest qui n'ont pas condai

De notre correspondant

Canada

Guatemala

Haïti



Le Monde

étranger

LE CONFLIT SINO-VIETNAMIEN

Alors que les combats se poursuivent entre troupes chinoises et vietnamiennes, sans qu'il selon Hanoï, ont mis hors de combat deux mille Chinois, mardi 20 février, — sans qu'il soit possible d'affirmer avec précision de quel côté penche la balance des armes, les Etats-Unis s'apprêteraient à demander une convocation du Conseil de sécurité, pour se saisir des conflits en Asie du Sud-Est. Dès ce mercredi 21 février, la représentation américaine à l'ONU pourrait demander qu'une séance à huis clos du Conseil se tienne dans la soirée.

D'ores et *déjà, l'U.R.S.S. a fait* savoir qu'elle était favorable à une telle réunion, à condition que le seul sujet abordé soit l'invasion du Vietnam par la Chine ; Pékin a une position *diamètralement opposée et veut limiter* les débats du Conseil de sécurité à l'invasion du Cambodge par le Vietnam. *Quant* aux Etats-Unis, ils se sont déclarés favorables à un *retrait* des troupes *chinoises* et vietnamiennes ; M. Vance, secrétaire d'Etat, l'a répété mardi à M. Zhai Zemin, le chef du bureau de liaison chinois à Washington, et le président Carter l'a affirmé au cours d'un discours prononcé à Atlanta (Georgie).

A Moscou, la presse continue à exprimer son soutien à Hanoï, en publiant des lettres de lecteurs et des comptes rendus de meetings de protestation contre l'invasion du Vietnam. Les journaux font également état d' « atrocités maoïstes » au Vietnam et accusent les troupes chinoises d'avoir utilisé des substances toxiques lors de leur offensive. Pour la première fois, d'autre part, la télévision a fait allusion, mardi soir, à la probabilité d'une « punition » de la Chine pour son intervention. Deux commentateurs ont déclaré coup sur coup : « Nous ne vivons pas à l'époque du féodalisme chinois, et une telle guerre ne restera pas impunie pour la Chine. » ; et : « Le climat et la situation du monde d'aujourd'hui ne sont pas tels que l'on puisse compter sur l'impunité d'une agression ou sur son succès final. »

***Les réactions dans le monde continuent* à se diviser entre condamnation pure et simple de l'offensive chinoise et renvoi dos à dos de Pékin et Hanoï. Les alliés de Moscou se rangent, bien sûr, dans la première catégorie : la Tchécoslovaquie, où des manifestations antichinoises avaient été organisées mardi devant l'ambassade de Pékin, la Mongolie, la Pologne. A ces pays, il faut ajouter deux « amis » africains de l'U.R.S.S., l'Angola et le Mozambique, qui ont réclamé, mardi 20 février, le retrait des troupes chinoises du Vietnam. A signaler également la réaction de l'Albanie, qui a rompu avec Pékin, après s'être séparée de l'Union soviétique : M. Dode, président de la commission albanaise de planification, a « condamné vigoureusement l'agression militaire de l'impérialisme chinois contre le pays frère du Vietnam ».**

Parmi les pays réclamant un retrait, non *seulement des Chinois* du Vietnam, mais aussi des Vietnamiens du Cambodge, figurent, outre *les cinq pays de* l'A.S.E.A.N. (*Indonésie*, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), la *Libye. Le colonel Kadhafi a adressé mardi* des télégrammes en ce sens aux autorités de Pékin *et de Hanoï. La* Grande-Bretagne a *confirmé*, mardi, qu'un retrait des forces vietnamiennes du Cambodge lui paraissait indispensable : cette demande a été formulée au cours d'un entretien que l'ambassadeur de Hanoï à Londres a eu avec lord Goronwy Roberts, adjoint du secrétaire au Foreign Office. L'attitude de Londres et tout particulièrement critiquée à Moscou, dans la mesure où les Soviétiques voudraient voir la Grande-Bretagne remettre en cause la livraison à la Chine d'avions à décollage vertical Harriers. C'est ainsi que les « Izvestia » de mardi traitent les dirigeants britanniques de « marchands de mort » qui « manifestent publiquement leur cynisme, leur mépris complet des grands principes humanistes (...). C'est un spectacle honteux et un dangereux jeu de myopes ». Les attaques soviétiques sont d'autant plus vives que M. Eric Varley, le ministre britannique de l'industrie, se trouve actuellement à Pékin. Les commentateurs soviétiques s'en prennent également, mais sur un ton moins violent, à M. Jenkins, le président des Commissions européennes, qui commence, ce mercredi, un voyage en Chine. — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

La Chine constate avec satisfaction la modération de la réaction soviétique

De notre correspondant

Pékin. — La situation à la frontière *sino-vietnamienne paraissait* assez confuse, ce mercredi matin *21 février. La veille, plusieurs* responsables chinois avaient indiqué *dans les milieux diplomatiques* que l'opération lancée samedi pouvait être considérée comme « terminée ». Ils rappelaient en même temps que cette opération était « limitée » et annonçaient que les forces chinoises, qui avaient pénétré en territoire vietnamien, s'apprêtaient à s'en retirer — *dans* un délai qui toutefois *n'était pas précisé*. Certains observateurs croyaient même pouvoir *comprendre que ce retrait avait déjà* commencé. Dans la soirée toutefois, l'agence *Chine nouvelle* publiait une dépêche laconique annonçant que *« les troupes de l'armée populaire de libération de Chine, chargées de la défense de la frontière du Guangxi et du Yunnan, poursuivaient leur contre-attaque contre les agresseurs vietnamiens »* (1).

La contradiction apparente entre ces différentes informations donne lieu à *toutes* sortes de spéculations. L'une des hypothèses le plus fréquemment avancées *étant* qu'une action nouvelle des forces vietnamiennes a pu conduire l'état-major chinois à modifier ses projets. Jusqu'à mardi en milieu de journée, la situation militaire semblait, selon des sources diplomatiques occidentales, être à peu près la suivante : cinq divisions chinoises représentant entre trente-cinq *mille et cinquante* mille hommes avaient franchi la frontière en *vingt-six points différents* et pénétré en territoire vietnamien sur des profondeurs variant de 7 à 20 kilomètres. Cinq autres divisions chinoises se tenaient à proximité immédiate de la frontière, appuyées par des réserves de soixante-dix à cent mille hommes répartis à une distance de 20 à 100 kilomètres sur leurs arrières.

Côté vietnamien, les forces engagées depuis samedi étaient composées *principalement de garnisons* locales, de gardes-frontières, de *troupes territoriales et de miliciens*. Plusieurs divisions des forces régulières étaient, *en revanche, disposées* en protection de Hanoï. Le fait nouveau intervenu depuis mardi est que certaines de ces divisions ont fait mouvement vers le nord en direction de la zone des combats.

A partir de ces informations, qui seules jusqu'ici peuvent être considérées comme solides, diverses *rumeurs circulaient mercredi* à Pékin. Des sources socialistes — mais non *soviétiques — allaient* jusqu'à faire état de bombardements vietnamiens *sur les lignes de communication* reliant les forces chinoises à leurs arrières, y compris *en territoire* chinois. De telles indications doivent être accueillies avec *réserve*, et les observateurs occidentaux les mieux informés manifestent quelque scepticisme sur la possibilité d'une contre-offensive vietnamienne de grande ampleur. On estime probable que les forces chinoises sont en mesure de faire face sans difficultés majeures à une contre-attaque vietnamienne et que Pékin aura la liberté de tirer bientôt les conclusions poli*tiques de son opération militaire*. Les sources diplomatiques habituellement *très bien informées indiquent que le* comité *permanent* de l'Assemblée nationale populaire, qui siège depuis lundi et doit terminer jeudi ses travaux, pourrait entendre sur ce point une communication essentielle. Les grandes lignes en sont d'ailleurs déjà connues, tant par la presse que par les déclarations des responsables chinois aux diplomates étrangers : la Chine, qui prétend avoir agi strictement en état de « légitime défense » n'a aucune intention d'occuper (de façon permanente) la moindre parcelle du territoire vietnamien ; elle ne souhaite *que* la paix sur ses frontières : elle est *prête, enfin, à tout instant* à un dialogue qu'elle estime *« toujours possible »* pour régler avec le Vietnam les problèmes en suspens.

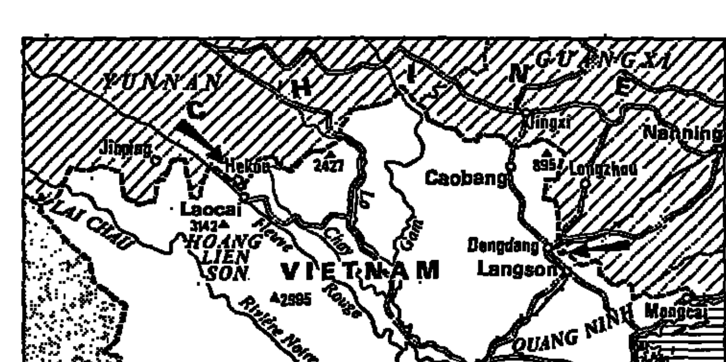
Ces bonnes intentions ne sauraient toutefois porter des fruits que si, du côté vietnamien on se montrait disposé à l'amorce d'un règlement. Certains observateurs ne l'excluent pas complètement en notant que le soutien soviétique au Vietnam a été *remarquablement* prudent. De hauts *responsables chinois* observent que l'U.R.S.S. n'a pas même jugé utile *de faire entendre le moindre « bruit de bottes »* à sa frontière avec la *République populaire. De là à conclure* que Moscou juge son allié vietnamien un peu trop remuant pour son goût et ses objectifs généraux en Asie du Sud-Est...

Le fait est en tout cas que l'U.R.S.S. n'a apporté à son principal allié dans la région qu'un appui mesuré à l'aune de ses intérêts planétaires, et ne mettant en cause ni sa propre sécurité ni ses rapports avec les Etats-Unis. Est-ce là la « leçon » que du côté chinois on voulait donner *à Hanoï ? Si tel était le cas — mais* il ne s'agit que d'une hypothèse, — *les objectifs de l'opération chinoise* seraient *moins* difficiles à comprendre, sinon à *justifier*, et l'éventualité d'un règlement politique paraîtrait moins éloignée.

Au cours d'une conférence de presse qu'il avait convoquée mercredi matin, l'ambassadeur du Kampuchéa démocratique à Pékin, M. Pich Cheang, a dénoncé, d'autre part, avec énergie le traité récemment conclu entre le Vietnam et le nouveau régime de Phnom-Penh comme un moyen supplémentaire pour *« exterminer la nation du Kampuchéa ». En réponse à diverses* questions, M. Pich Cheang a affirmé que les *principaux dirigeants du* Kampuchéa démocratique — MM. Pol *Pol, Khieu Samphan et Ieng Sary*, — se trouvaient actuellement à l'intérieur du Cambodge où ils continuaient à diriger la *« contre-offensive »* contre les forces vietnamiennes. Concernant le sort du prince Sihanouk, qui se trouve actuellement à Pékin, l'ambassadeur a déclaré que l'ancien souverain restait chargé par *« le peuple du Kampuchéa et le gouvernement dirigé par le premier ministre Pol Pot »* de *« réunir tous les soutiens possibles de tous les pays »*.

ALAIN JACOB.

(1) N.D.L.R. — Ce sont ces informations contradictoires publiées mardi *après-midi* à Pékin (heure de Paris) qui expliquent l'information donnée dans *le Monde* daté du 21 février, en deuxième édition, sur la décision de la *Chine* de retirer ses troupes du Vietnam.



Moscou critique l'attitude de Belgrade et de Bucarest qui n'ont pas condamné Pékin

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique vient de manifester publiquement son mécontentement devant la position adoptée par la Yougoslavie — et indirectement par la *Roumanie (1) — dans le conflit* sino-vietnamien. Vis-à-vis de la *Roumanie, la désapprobation* est discrète, mais réelle. Dans une dépêche datée de Bucarest, l'agense Tass relève que les groupes parlementaires de Bulgarie, de Hongrie, du Vietnam, de la R.D.A., de Cuba, de la Mongolie, de Pologne, d'U.R.S.S. et de Tchécolovaquie ont condamné l'agression chinoise.

L'absence de la Roumanie dans cette énumération de pays socialistes membres du COMECON est d'autant plus frappante que la réunion de ces groupes parlementaires s'est tenue à *Bucarest*.

Vis-à-vis de la Yougoslavie, la critique est plus *directe. La Pravda* de ce mercredi 21 février s'en prend au *journal* de Zagreb *Vjesnik*, qu'elle accuse de répandre des *« banalités antisoviétiques éculées »*. En affirmant que l'U.R.S.S. porte une part de responsabilité dans l'attaque du Vietnam par la Chine (à cause de son attitude au Conseil de sécurité dans l'affaire cambodgienne), les journalistes yougoslaves reprennent une idée que *« hormis les propagandistes de Pékin, même les extrémistes de droite et les réactionnaires fieffés n'avaient pas eue »*, écrit la *Pravda*.

Le journal du P.C. soviétique estime cette attitude d'autant plus dangereuse qu'en *« faisant chorus avec l'agresseur » Vjesnik* apporte sa caution et donne quelque crédibilité à la thèse chinoise de l'*« acte punitif »*. Si la critique se limite officiellement à *Vjesnik*, elle s'adresse en fait aux dirigeants yougoslaves : la *Pravda* relève que des gouvernements n'ayant aucune sympathie pour les socialistes ont condamné la politique chinoise, et que l'opinion publique yougoslave est *« angoissée et inquiète »*.

DANIEL VERNET.

(1) Moscou laisse le soin à Budapest et à Prague de critiquer directement l'attitude de Bucarest. Ainsi, la télévision hongroise reproche à l'agence roumaine de presse Agerpress de ne pas faire « de différence entre l'agresseur et la victime ». La télévision tchécoslovaque fait le *même reproche* à l'*organe du* P.C. roumain *Scinteia* et lui fait grief d'imputer « une responsabilité à part égale aux deux parties ».

Langson, ville morte...

Langson. (A.F.P.). — Les Chinois et les Vietnamiens regroupent leurs forces dans le secteur de Langson. Un silence angoissant régnait, mardi 20 février, dans cette ville évacuée, proche de la frontière chinoise. Le renforcement est impressionnant du côté vietnamien, où des milliers de soldats de l'armée régulière et des forces régionales montent vers le front.

Située à 120 kilomètres au nord-est de Hanoï, Langson était toujours, mardi, aux mains des Vietnamiens. Aucune activité civile n'y était visible. Selon des sources militaires, la ville a été évacuée « dans l'ordre et la discipline » dès samedi dernier.

Du côté vietnamien, des canons à tir rapide de 130 mm, de fabrication chinoise, d'une portée de 27 kilomètres, mis en position au sud de la ville, crachent leurs énormes obus vers la Chine dont le territoire est distant de 20 kilomètres. Plus en profondeur, les forces vietnamiennes ont disposé des dizaines de batteries anti-aériennes de 12,7 mm et 37 mm. Sur la route nationale 1, des camions dirigent sur le front des canons de 105 mm partis de Dongmo, à une quarantaine de kilomètres au sud de Langson.

Les colonnes de soldats montant vers les premières lignes croisent de longues files de civils qui se replient. L'ancienne « route Mandarine » est encombrée de convois militaires.

Selon le commandant vietnamien de la région militaire de Lang-Son, le colonel Le Son, les troupes chinoises ont entrepris de se regrouper et de se renforcer, principalement à Dongdang et Yenkhoai, à 5 et 6 kilomètres à l'intérieur du territoire vietnamien, au nord-nord-est de la ville. « Nous pensons, nous dit l'officier, qu'après s'être regroupés, les Chinois vont tenter de nous encercler. »

Sur le terrain, la situation paraît assez confuse. Troupes chinoises et vietnamiennes sont généralement « imbriquées » les unes dans les autres, selon l'expression d'un cadre de la province, en raison de la configuration montagneuse du terrain. Les combats se déroulent le long de la route parallèle à la frontière, l'ancienne « R.C. 4 » (route coloniale 4), succession de défilés couverts d'une jungle épaisse, où les forces françaises des colonels Charton et Lepage furent durement éprouvées, en 1950, par les troupes du général Giap (le Monde du 20 février).

Il n'a pas été possible de s'approcher, mardi, à moins de 15 kilomètres de la frontière. Du no man's land qui sépare les adversaires, on pouvait toutefois voir les collines tenues par l'armée chinoise barrées horizontalement par des monticules de terre ocre amoncelés pour former les retranchements.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LE PARTI LIBERAL DU QUEBEC, a publié, mardi 20 février, un document rédigé par Claude Ryan, chef du P.L.Q. et ancien directeur du quotidien *le Devoir*, qui expose les thèses de cette for*mation politique* à propos du référendum sur la « souveraineté-association) qui doit avoir lieu en 1979 ou 1980. Le P.L.Q., minoritaire dans la province, explique pourquoi il appellera à voter « non » lors de cette consultation et rappelle sa théorie de la « troisième *voie* », un « fédéralisme renouvelé », qui se *situe* entre l'option centralisatrice de M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre fédéral, et la volonté « souverainiste » de M. René Lévesque, premier ministre du Québec.

Guatemala

● TROIS ATTENTATS A LA BOMBE ont été enregistrés en six jours *dans la capitale* du Guatemala. Le plus récent a *détruit*, le *mardi 20 février*, l'entrée du siège d'un syndicat d'employés des transports publics. Les précédents avaient endommagé les bureaux d'un parti de gauche et de la Confédération nationale des syndicats. Aucun de ces attentats n'a fait de victime. Lundi, la police avait annoncé avoir découvert les corps de quatre victimes d'assassinat. Deux d'entre eux portaient des traces de tortures et étaient criblés de balles. M. Francesco Villagran, président de la République par intérim, avait tenu un conseil de cabinet *extraordinaire*, le week-end dernier, pour discuter de la vague de violence politique qui sévit dans le pays. — *(Reuter.)*

Haïti

● SEIZE DEPUTES SORTANTS SUR CINQUANTE-CINQ ONT ETE REELUS a annoncé le mardi 20 février le ministre haïtien de l'intérieur et de la défense nationale. Les résultats officiels de trois circonscriptions demeuraient encore inconnus.

Parmi les personnalités réélues le 11 *février dernier* figurent MM. *Rony* Gillot, ministre de la coordination et de l'information, Victor Nevers Constant, président de la chambre législative, et Mme Max Adolphe, superviseur général de la milice civile. Parmi les nouveaux députés, on remarque *les noms de MM.* Julio Bordes, ancien consul d'Haïti aux Bahamas, et Jean Sassine, ancien consul général d'Haïti à Montréal et ancien directeur du bureau du tourisme haïtien à New-York. Le ministère de l'intérieur a également annoncé officiellement l'élection de M. Alexandre *Le*rouge à Cap-Haïtien, seconde ville du pays, à 270 *kilomètres* au nord de la capitale. M. Lerouge, candidat indépendant, onze fois emprisonné sous les régimes de Paul Magloire et François Duvalier, était opposé dans sa circonscription à un membre du cabinet haïtien, M. Claude Vixamar, sous-*secrétaire d'Etat à la coordi*nation et à l'information, an*cien préfet*. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● *UNE STATION DE RADIO* ANTI-GOUVERNEMENTALE *A ETE DETRUITE* le *mardi* 20 février par une explosion, mais son personnel avait été prévenu par téléphone, pour éviter des pertes en vies humaines. Il s'agit de Radio-Futura, dont les émissions avaient été qualifiées, le 19 janvier dernier, de « *subversives* » *par le président ni*caraguayen, Anastasio Somoza. *Le* climat politique de violence qui règne actuellement au Nicaragua est reflété par le journal *la Prensa*, qui publie quotidiennement les photographies des nombreux jeunes (hommes et femmes) qui disparaissent chaque jour.

R.F.A.

● Me KLAUS CROISSANT, condamné, le 16 *février* dernier, à Stuttgart à *deux ans et demi* de réclusion et quatre ans d'interdiction professionnelle *(le Monde* daté 18-19 février), a décidé de faire appel de cette condamnation, a-t-on appris mardi 20 février. De son côté, le parquet a indiqué qu'il avait également l'intention de faire appel. — *(A.F.P.)*

Turquie

● *LE PROPRIETAIRE D'UN* JOURNAL D'ISTANBUL, ancien dirigeant du parti du Mouvement national (extrême droite), M. Erdogan Hancerlioglu, a été assassiné, le 19 février, dans sa voiture, par plusieurs hommes armés, à Istanbul. Des journaux locaux ont reçu des coups de téléphone anonymes disant que M. Hancerlioglu avait *été* condamné à mort *« pour ses activités fascistes »*. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

SELON LE NOUVEAU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR

La complexité de l'équipement de l'armée exige le retour de « centaines » d'experts américains

Selon l'A.F.P., la marche des fedayin prévue pour jeudi vers le domicile de l'ayatollah Khomeiny a été annulée et serait remplacée par une manifestation vendredi à l'université.

Le gouvernement de M. Bazargan poursuit entre-temps la remise en marche du pays.

Mᵉ Nazih, nouveau directeur de la Compagnie nationale du pétrole (NIOC) a fait savoir qu'il allait se rendre sur place dans le sud, et les ouvriers du plus riche des champs pétrolifères, celui d'Agha-Jari, ont assuré dans un télégramme l'ayatollah Khomeiny qu'ils reprendraient la production dès qu'ils en recevraient l'ordre. Pour le moment, la consommation intérieure (sept cent mille barils par jour) est seule assurée. La production de gaz se limite à deux millions de mètres cubes contre huit avant la grève, pour la consommation intérieure, et à vingt-cinq à trente millions de mètres cubes pour l'exportation vers l'U.R.S.S.

Notre envoyé spécial, Paul Balta, nous signale que le chef de l'état-major, le général Gharani, a annoncé qu'à Téhéran 50 % des cadres de l'armée ont regagné leurs cantonnements et que la participation est encore plus forte pour les sous-officiers et les soldats. Il a souligné qu'il espérait édifier « une armée nationale observant les idéaux islamiques », qui sera chargée en priorité de la protection des frontières et non du maintien de l'ordre comme c'était le cas précédemment. Il a annoncé à ce propos que « les dizaines de milliers de miliciens et de guérilleros » qui ont participé à la lutte contre la monarchie, seront organisés en une « garde nationale ». Enfin, il a souligné que la presque totalité des conseillers américains avaient quitté le pays et que, en raison du matériel très perfectionné dont dispose l'armée iranienne, qu'il a chiffré à 60 milliards de dollars, « plusieurs centaines » d'entre eux devront sans doute revenir en Iran.

Le général et le mollah d'Ahwaz

De notre envoyé spécial

Ahwaz. — Derrière le lourd bureau en bois du général commandant la place d'Ahwaz, un religieux enturbanné trône, satisfait. La paupière lourde et l'œil à demi éteint, la mine épanouie d'un moine rabelaisien, c'est la copie conforme à s'y méprendre du bon khalife d'Iznogoud. Pourtant il n'a jamais songé à devenir général. Seule la révolution l'a planté là devant un carré d'officiers encore tout ébahis mais déjà pleins de déférence.

Le général lui-même s'est fait tout petit au fond d'un fauteuil de cuir, l'air de s'excuser, d'être de trop dans son propre bureau. Il s'est mis en civil, costume gris et pull bleu, sans doute pour ne pas indisposer. Un lieutenant hésite à le saluer puis s'oblige à un garde-à-vous discret... Après s'être humblement incliné face à l'ayatollah Moussavi qui occupe le bureau. Les préséances deviennent délicates quand les hiérarchies se bousculent. Six clous tordus sont restés plantés dans le mur : le chah, la chabanou et le prince héritier n'ont laissé de leur passage que trois rectangles propres sur une tapisserie poussiéreuse. Le nouveau maître du pays les a remplacés au-dessus des étagères, fixé pour la postérité sur le gazon d'un pavillon de banlieue.

Seul homme armé à la ronde, un jeune milicien obèse avant l'âge, hirsute et débraillé, chuchote à l'oreille du chef religieux en balançant discrètement son pistolet mitrailleur. C'est un mollah, nous dit-on, l'un des nouveaux patrons de la ville, mais il a troqué cape et turban pour l'uniforme indistinct des partisans. Il paraît à son aise, ravi même, devant tant de mines inquiètes, très pâle, entre deux sourires forcés. C'est là, dans ce bureau, que se prenaient hier les grandes décisions : au nom de Mohamed Reza Chah Pahlavi, Chah in Chah Ariamer, on y décidait un jour de traquer les « *noirs* » (les religieux), un autre, de chasser les « *rouges* » ou de briser les meneurs de grèves qui prétendaient fermer les robinets de pétrole. Ahwaz a eu aussi son compte de « *martyrs* » alors que régnait en maître le général Chams Tabrizi, commandant de la 92ᵉ division, gouverneur militaire de la ville et administrateur de la loi martiale.

« Je ne fais pas de politique »

Or, curieusement, s'il n'est plus le maître, il règne encore. De Téhéran, au lendemain du « grand soir » est venu l'ordre de le maintenir à son poste « en attendant »... Les militants ont obtempéré sans enthousiasme : ils en savent trop. Premier surpris peut-être du sursis qui lui est accordé et bien conscient que l'avenir reste incertain, le général, docile, redouble de civilités pour les « *noirs* » qui ont envahi son bureau sans frapper avant d'entrer.

Veut-on l'interviewer ? « *Rien à dire* », murmure-t-il d'abord en espérant que ce fâcheux contre-temps passera inaperçu... « *Voyez le colonel.* » Le colonel n'a pas encore dit mot qu'un capitaine s'approche et sans plus penser à comparer le nombre des galons, ose s'en mêler : « *Non, mon général, vous seul devez parler.* » Impertinent et importun !... Voilà que l'ayatollah, jusqu'ici indifférent parce que perdu dans ses conciliabules avec le mollah-mitraillette, lève une paupière et dresse une oreille. Le général en appelle au code : « *Je suis un militaire, je dois prendre des ordres de mes supérieurs. Le comité révolutionnaire qui dirige la ville ne m'a pas autorisé à faire des déclarations.* » Court silence : un autre mollah entre, dossiers sous le bras. Tout le monde se lève. « *Nous, avant, nous ne demandions l'autorisation de personne pour dire ce que nous avions à dire,* lance sec et ironique, le nouvel arrivant, mis au fait de l'incident. *Parlez, mon général, dites ce que vous pensez : de l'ancien régime, de la révolution, de la foi en Dieu, tout ce que vous voudrez.* »

Le général se sent cerné et brûle ses dernières cartouches : « *Je suis un militaire, je ne fais pas de politique.* » Cette fois, le mollah-partisan trépigne : « *Allons, mon général, aujourd'hui, un militaire ne peut plus dire qu'il n'a pas d'avis.* » Et de citer trois versets du Coran qui conseillent à chacun d'écouter tout le monde pour rejeter ensuite ce qui est mauvais et garder ce qui est bon... Le Prophète laisse le général sans armes. Il va répondre, une heure durant, dans un silence de mort.

— A quoi devez-vous votre maintien en poste ?

— *J'ai été nommé par le précédent régime, c'est vrai, mais moi je pensais comme le peuple dès le début. J'ai essayé d'accomplir ma mission sans que le sang soit versé. Ici la région est difficile, les manifestations étaient délicates à calmer. J'ai fait ce que j'ai pu.* »

Tout autour, des officiers sont tendus. Ils savent ce qui va suivre : « *Un événement très pénible est intervenu,* reprend le général. *C'était un mercredi. Il y a un mois. Le chah venait de quitter le pays et, dans la ville, les jeunes avaient déboulonné les statues. Des officiers se sont sentis provoqués. Ils sont descendus et ont fait des dégâts. Aucun ordre n'avait été donné... Mais on n'a pas pu les retenir. Ils étaient révoltés. Je suis allé moi-même dans la rue pour les arrêter. Les gens m'ont vu. Ils ont vu que je m'étais sacrifié. C'est pour cela qu'ils ont voulu que je reste...* »

Le mollah note, imperturbable. Un capitaine nous fait signe de la tête que l'histoire ainsi est plutôt « arrangée ».

— Des sanctions ont-elles été prises contre les officiers indisciplinés ?

— *Tout n'a pas été éclairci,* répond le général après un silence. *On ne peut pas accuser tout le monde. Il y a eu des meneurs. Le comité s'en occupe depuis quelques jours.*

— Que pensez-vous des exécutions des généraux condamnés à mort par un tribunal révolutionnaire ?

— *Nassiri* (chef de la SAVAK) *avait trahi. Même sous l'ancien régime. Aucun problème : il était coupable à l'égard des lois islamiques. Rahimi* (gouverneur militaire de Téhéran), *a laissé massacrer. Il aurait dû comprendre plus tôt, voir des religieux et se rallier.*

— A-t-il voulu le massacre ?

— *Il est mort, il ne peut plus répondre.*

— Ne faisait-il pas qu'obtempérer aux ordres du pouvoir civil ?

— *Alors il a dû commettre d'autres crimes, car obéir n'est pas un crime. Dans notre code il est précisé qu'on peut refuser de tuer sans raison.*

— A-t-il tué sans raison ?

— *Je ne sais pas, je ne le connaissais pas, je n'ai jamais travaillé avec lui.*

— Estimez-vous que le pouvoir civil est le premier responsable de tout ce qui s'est passé ?

— *Sous l'ancien régime, les lois disaient que le chah commandait aux forces armées. Mais la constitution n'était même pas appliquée...*

— Vous avez servi trente ans et obéi si longtemps à un régime qui transgressait sa propre légalité ?

— *Les militaires n'intervenaient pas dans la politique, c'est une erreur de les avoir poussés à réprimer. Un seul article concernait l'armée dans la Constitution. Je le respectais. Si les autres n'étaient pas appliqués, ce n'était pas ma faute.*

— L'armée a donc correctement rempli son rôle jusqu'aux événements ?

— *Oui, elle a été équipée et modernisée pour être capable de défendre le pays contre toute agression.*

— L'œuvre militaire du chah est-elle positive ?

— *Oui, c'est du bon travail.*

— Et les milliers de conseillers américains ?

— *Je n'en avais qu'un avec moi. Je ne recevais d'ordres d'aucun étranger ; je n'en recevrai jamais. Plutôt mourir...*

— Le gouvernement du chah était-il illégitime ?

— *C'est un problème politique. Comme l'a expliqué l'ayatollah Khomeiny, c'est la volonté du peuple qui a montré que le chah était devenu une autorité illégale. Tant que le peuple voulait le chah, moi aussi je le voulais...*

— Regrettez-vous de lui avoir prêté serment ?

— *C'est un serment rompu.*

— Regrettez-vous ?

— *J'avais dix-huit ans, on m'offrait une belle carrière.*

— Le chah doit-il être jugé ou condamné ?

— *Selon la justice islamique, chacun doit être jugé selon ses actes.*

— Etes-vous sûr de cette révolution ?

— *Oui, à 100 %. C'est le peuple qui l'a voulue, il a lutté pour elle, il y avait tant de malheureux et d'opprimés.* »

A la sortie, le capitaine nous accroche : « *Il n'a dit que des mensonges. Il a du sang plein les mains.* »

Le mollah qui n'avait cessé d'écrire répond dans un souffle : « *C'est vrai, mais on le surveille.* » Au mess des officiers, un peu plus tard, le général Cham Tabrizi a bu son thé. Seul. A trois pas, le mollah-mitraillette attendait.

DOMINIQUE POUCHIN.

LE SORT DES MINORITÉS

Le Groupement pour les droits des minorités (1) nous adresse, à propos de la situation en Iran, le texte suivant :

La politique du chah, à cet égard, en Iran ne se caractérisait pas seulement par de systématiques violations des droits de l'homme mais aussi par une longue pratique d'oppression des minorités.

La politique du shah, à cet égard, consistait à protéger les petites minorités sans territoire, comme les Arméniens ou les juifs, et à dénier tout droit culturel ou autre aux larges minorités fixées sur leur territoire.

L'Iran impérial, dont la population est chiffrée à 37 millions, est composée, sur le plan ethnique, de moins de 40 % de Persans, groupe dominant du point de vue linguistique, politique et économique. Les minorités les plus importantes sont les Azerbaïdjanais (probablement dix millions) et les Kurdes (probablement cinq millions), les Baloutches et les Arabes. Ces minorités ne sont pas autorisées, entre autres, à apprendre leur langue à l'école ou à l'utiliser dans des publications. Une des manifestations de la volonté de justice et de démocratisation du nouveau régime résidera dans son attitude à l'égard des droits culturels des minorités.

(1) 12, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris. Le G.D.M. est notamment formé de Mme F. Giroud et MM. A. Kastler, G. Challand, G. Tillion, M. Rodinson, P. Vidal-Naquet, J. Malaurie, E. Morin, P. Thibaud.

AMÉRIQUES

Colombie

L'armée est engagée dans une violente campagne contre les mouvements de guérilla

Bogota *(A.F.P.).* — Les forces armées colombiennes sont engagées dans un vaste mouvement de lutte contre les mouvements de guérilla, endémiques dans le pays, mais particulièrement actifs ces derniers mois. Deux des principaux chefs de l'organisation clandestine connue sous le nom de Mouvement du 19 avril (M-19) ont été capturés, a-t-on appris, le mardi 20 février, de source militaire à Bogota.

Ces arrestations paraissent liées à la découverte par les services de renseignement militaires, indique-t-on de même source, d'un plan d'action des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, pro-soviétiques). Il s'agissait, notamment, de l'achat d'armes, par les FARC, pour un montant de 1 500 000 dollars, et de l'implantation en Colombie de dix nouveaux foyers de guérilla.

Les FARC étaient très actives dans les régions forestières du sud-est de la Colombie. Elles se sont fait connaître, d'abord, en s'emparant de l'épée du libérateur sud-américain Simon Bolivar, puis en séquestrant, le 19 mars 1976, le leader syndical colombien José Raquel Mercado, retrouvé assassiné.

Récemment, les services spéciaux de l'armée avaient découvert plusieurs centres d'entraînement paramilitaires installés par le M-19 dans le département de Cauca, région montagneuse située dans le sud du pays près de la frontière de l'Equateur. Le département de Cauca, au relief accidenté, est particulièrement propice aux actions de guérilla, dans la mesure où ses innombrables gorges et vallées peuvent servir de refuges naturels aux commandos. Le M-19 passait jusqu'ici essentiellement pour un mouvement de guérilla urbaine. Il est dirigé par un ancien parlementaire du parti Anapo (Alliance nationale populaire, populiste), qui soutenait à l'origine la candidature à la présidence de la République du général Rojas Pinilla.

Le M-19 avait bravé les autorités en dérobant, à la fin de l'année dernière, plusieurs milliers d'armes dans un dépôt de l'armée. Dans les centres d'entraînement, récemment découverts, les cadres du mouvement tentaient de former des groupes de guérilleros en s'appuyant sur les communautés indigènes de cette région andine, estime-t-on à l'armée. La guérilla urbaine était menée, jusqu'à maintenant, surtout par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), mouvement de guérilleros disséminés le long du fleuve Magdalena, à la hauteur des départements de Bolivar et de Santander, ainsi que dans le sud du pays et dans la région de Yacopi, près de Bogota.

Un groupe de trente-huit prêtres colombiens a « *énergiquement protesté* » contre les « *tortures physiques et psychologiques* » infligées en Colombie à des prisonniers soupçonnés de liens avec des groupes de guérilleros. Dans un message adressé au chef de l'Etat, le président Julio Cesar Turbay Ayala, ces religieux dénoncent, en particulier, les agissements des forces armées, plus précisément de l'armée de terre.

Ce message dénonce, de plus, le traitement infligé à des paysans du département de Tolima, au sud-ouest de la Colombie, où l'armée a découvert des cellules du mouvement M-19. Plusieurs organisations, dont Amnesty International, ont déjà déposé des plaintes auprès du chef de l'Etat, dénonçant la pratique de la torture en Colombie.

Le chef de l'Etat a démenti ces accusations, destinées, a-t-il assuré, à distraire l'attention du pays de la gravité des délits commis par ceux qui affirment en être victimes.

Brésil

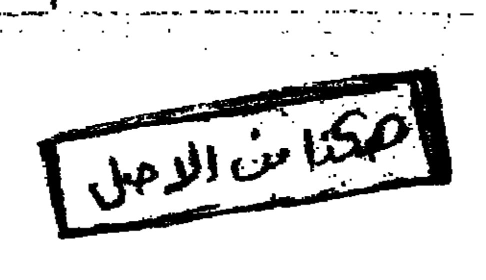
Au Congrès

LA « DÉMOCRATISATION » PASSE... PAR UNE PLUS GRANDE CORRUPTION

Brasilia (A.F.P.). — M. Herbert Levy, candidat à la présidence de la nouvelle Chambre brésilienne, vient d'user d'un argument « massue » pour convaincre les hésitants : il a promis à tous les députés, s'il est élu, de mettre à leur disposition une voiture, un chauffeur, et de leur fournir l'essence. Il s'est aussi engagé à « moraliser » la répartition des passages aériens gratuits (nationaux et internationaux), aujourd'hui privilège d'un petit groupe.

Quatre cent vingt voitures, quatre cent vingt chauffeurs, des milliers de litres d'essence, une « démocratisation » dans la distribution des voyages gratuits : telle est aussi la promesse faite par son rival, M. Flavio Portella Marcilio, qui accuse M. Levy de lui avoir volé sa « plate-forme électorale ».

Le président de la Chambre est, en vertu de la Constitution, le numéro 3 du régime. Ce qui explique l'âpreté de la lutte entre M. Levy, soixante-huit ans, et M. Marcilio, soixante-deux ans, tous deux membres du parti gouvernemental Arena. L'opposition, minoritaire, n'a pas voix au chapitre.



AMÉRIQUES

États-Unis

M. Carter estime nécessaire une "assistance militaire supplémentaire" aux pays pro-américains

De notre correspondant

Washington. — M. Carter a prononcé une importante allocution mardi 20 février devant l'institut de technologie d'Atlanta. L'orateur a dressé un tableau relativement complet de la situation internationale actuelle. Mais la seule nouveauté a été la confirmation d'une tendance dont M. Brown, secrétaire à la défense, s'était déjà fait l'écho pendant sa récente tournée au Proche-Orient : devant les menaces que font peser sur les alliés des Etats-Unis les crises d'Iran et d'Indochine, le président va *« ouvrir des consultations avec le Congrès pour décider de l'assistance militaire supplémentaire requise »*. *« Ce nouveau degré de soutien est crucial pour la stabilité dans toute la région de l'océan Indien »*, a-t-il précisé. Il s'agit bien entendu de l'Arabie Saoudite, de l'Egypte et des autres pays visités par M. Brown, mais aussi de la Thaïlande et des autres pays de l'ASEAN, comme la Maison Blanche l'avait promis à l'occasion de la visite ici du premier ministre thaïlandais.

L'allocution du président a été l'occasion d'une analyse plus détaillée qu'à l'ordinaire de trois grands sujets :

1) *La révolution en Iran* : Parlant d'abord du passé, mais avec une discrétion remarquée, M. Carter a dit : *« Notre espoir était que l'Iran pourrait se moderniser en évitant de profonds conflits internes, et nous avons cherché à encourager cet effort en soutenant son gouvernement, en poussant les changements internes dans la voie du progrès et de la démocratie et en aidant à créer un contexte de stabilité régionale »*. Le président s'est ensuite efforcé de répondre aux deux critiques qui lui sont adressées, à l'intérieur comme à l'extérieur : *« Ceux qui affirment que les Etats-Unis devaient ou pouvaient intervenir directement pour empêcher ces événements se trompent sur les réalités iraniennes. De même, ceux qui répandent une propagande selon laquelle la protection de nos propres citoyens équivaut à une intervention directe. Nous ne sommes pas intervenus en Iran et nous ne le ferons pas. Cependant, l'avenir de ce pays reste un sujet de profonde préoccupation pour nous, ainsi que pour nos amis et alliés. L'Iran est un grand pays d'une région critique du monde, un voisin immédiat de l'Union soviétique, un important producteur de pétrole qui longe la principale artère par laquelle passe la plus grande part du commerce mondial de pétrole. »*

Les conclusions que M. Carter tire de cette analyse pour l'avenir étaient déà connues, mais elles ont été réaffirmées avec plus de force. En premier lieu, le président *« espère que ce peuple troublé créera un gouvernement stable »* qui pourra *« permettre à ce grand pays non seulement de rester indépendant, mais de retrouver sa force et son équilibre intérieur »*. Les Etats-Unis *« sont prêts à soutenir cet effort de manière appropriée, à coopérer avec le gouvernement iranien et son peuple en tant que nation partageant des aspirations et des intérêts communs »*.

En second lieu, le Kremlin a été invité plus nettement que jamais à se tenir à l'écart : *« Si d'autres interfèrent, directement ou indirectement, ils sont avertis que cela aura des sérieuses conséquences et affectera nos relations d'ensemble avec eux. »* L'U.R.S.S. n'a pas été désignée directement, mais il s'agissait d'elle lorsque l'orateur a dénoncé ceux qui exploitent la situation dans *« les pays en effervescence »* pour *« étendre leur propre influence aux dépens des autres »*.

On espère ici que ces vœux et ce *« profil bas »* satisferont les nouveaux dirigeants de Téhéran, bien que M. Carter n'ait mentionné à aucun moment l'ayatollah Khomeiny, pas plus d'ailleurs que le chah. Il est vrai que le président semble vouloir éviter à l'avenir les effusions excessives, comme celles qu'il avait servies au chah il y a un peu plus d'un an.

2) *Le conflit sino-vietnamien* : comme ses collaborateurs l'avaient fait dès le samedi 17 février, le président a établi un parallèle entre l'invasion du Cambodge par les Vietnamiens et ce qu'il a appelé la *« pénétration frontalière »* des Chinois au Vietnam. *« Nous ne serons pas entraînés dans le conflit qui oppose les Etats communistes d'Asie*, a-t-il dit. *Nos intérêts nationaux ne sont pas menacés, bien que nous soyons préoccupés par les implications plus larges des événements. »* Les Etats-Unis continueront à *« encourager la modération »*, à *« empêcher une guerre plus large »*, à rechercher, notamment aux Nations unies, un arrêt des combats et *« un retrait des forces vietnamiennes et chinoises »*. Ils ne seront donc pas un observateur passif. Ils ont au contraire *« un rôle utile et important à jouer »*, car ils *« restent la seule grande puissance dans le monde qui puisse avoir des discussions franches et directes avec toutes les parties concernées »*.

Pour cette même raison, M. Carter a écarté toute révision de la politique de normalisation avec Pékin : celle-ci est un *« fait accompli »* et elle n'a de plus signifié que *« la reconnaissance d'une réalité »*. Le département d'Etat a d'ailleurs fait savoir mardi qu'aucun changement n'a été encore apporté au voyage que M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, doit faire à Pékin à partir du vendredi 23 février. Le geste ne fera sans doute guère plaisir aux dirigeants soviétiques, qui n'ont pas oublié qu'un motif à leurs yeux moins important, les procès de dissidents, avait entraîné l'annulation ou l'ajournement de plusieurs visites d'officiels américains à Moscou l'été dernier.

3) *L'accord SALT* : la défense de cette négociation face à une *coalition d'opposants qui rend la ratification d'un traité par le Sénat quasi impossible en l'état des* choses a été présentée de manière plus agressive que par le passé. Cet accord, qui a été, selon M. Carter, *« déjà atteint sur la plupart de ses principaux éléments »*, établit *« pour la première fois »* l'égalité entre les deux parties. Il obligera donc les Soviétiques à démanteler 250 de leurs lanceurs tout en laissant les Etats-Unis libres d'aller de l'avant dans un programme que le président a décrit de manière plus vaste que par le passé : les forces américaines pourront être dotées non seulement du nouveau missile sous-marin Trident et de l'engin terrestre MX, de missiles de croisière et d'avions porteurs, mais aussi d'un nouveau *« bombardier de pénétration »* : bien qu'une modification de l'avion FB-111 soit *déjà à l'étude* (1), on peut se demander si cette précision n'annonce pas un réexamen de la décision par laquelle M. Carter avait, en juin 1977, mis fin au programme de construction du bombardier B 1. Cette décision est, en effet, à nouveau très critiquée et un changement d'attitude sur ce point contribuerait à remonter le courant défavorable à la ratification d'un traité SALT au Sénat.

M. Carter a aussi donné raison à ses adversaires en admettant que les SALT *« ne peuvent être dissociés »* du contexte général des relations soviéto-américaines. *Mais c'est précisément parce que* les Etats-Unis sont en compétition avec Moscou sur de très nombreux terrains qu'un accord de limitation des armements est nécessaire : *« Le rejet d'un traité SALT*, a-t-il dit, *signifierait que l'inévitable compétition pour les armes nucléaires stratégiques deviendrait encore plus dangereuse. Toute crise, tout affrontement, tout point de friction (...) prendrait un degré supplémentaire d'importance et une nouvelle dimension de danger... C'est précisément parce que nous avons des différences fondamentales avec l'U.R.S.S. que nous sommes décidés à contrôler ce très dangereux aspect de notre rivalité militaire. »*

MICHEL TATU.

(1) Le FB-III est la version bombardier du chasseur F-III à flèche variable.

CE QUE LE PRÉSIDENT DISAIT DU CHAH...

Dans les tout derniers jours de 1977, et alors que les premiers troubles sérieux allaient commencer en Iran, M. Carter avait rendu visite au chah à Téhéran. Dans un toast de Nouvel An en présence de son hôte, le 31 décembre, le président avait dit : « En raison des grandes qualités de dirigeant du chah, l'Iran est une île de stabilité dans une des régions du monde les plus troublées. C'est là un hommage à vous-même, Majesté, à votre direction, au respect, à l'admiration et à l'amour que votre peuple vous porte. (...) Il est important que nous continuions de bénéficier de la solidité de votre jugement et de vos bons conseils. (...) La cause des droits de l'homme est profondément partagée par notre peuple et par les dirigeants de nos deux pays. (...) Aucun autre pays sur la terre n'est plus proche de nous en ce qui concerne la mise au point de notre sécurité militaire mutuelle. Il n'y en a pas d'autre avec lequel nous ayons des consultations plus étroites sur les problèmes régionaux qui nous préoccupent. Et il n'y a pas d'autre dirigeant pour lequel j'éprouve une gratitude plus profonde et une plus grande amitié personnelle. »

LE CONTENTIEUX SUR L'AMÉNAGEMENT DU PARANA S'ALOURDIT ENTRE L'ARGENTINE ET LE BRÉSIL

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — Les relations se compliquent à nouveau entre le Brésil et l'Argentine. Le problème des barrages frontaliers, pomme de discorde entre les deux pays, en est une nouvelle fois la cause. Le gouvernement brésilien a rendu publique la note qu'il a adressée le 19 février à Buenos-Aires, et qui rend compte de la *virtuelle rupture des négociations* sur cette épineuse question.

Il y a quelques mois pourtant, le ton était à l'optimisme. Commencées en septembre 1977, les négociations sur les barrages du *fleuve Parana*, auxquelles participaient les trois pays riverains — le Brésil, l'Argentine et le Paraguay, — paraissaient sur le point d'aboutir. Une réunion tripartite à Rio-de-Janeiro, en septembre dernier, avait apparemment réussi à aplanir les principales divergences techniques.

Le problème-clef est l'harmonisation des hauteurs respectives des barrages d'Itaipu, construit en commun par le Brésil et le Paraguay, et de Corpus, en aval, que l'Argentine projette d'édifier en accord avec Asuncion. L'élévation du barrage aval peut, en effet, affecter la puissance d'Itaipu. Brasilia considère aujourd'hui que Buenos-Aires a effectué « un pas en arrière, comme l'affirme la note officielle, par rapport aux positions définies à Rio-de-Janeiro, notamment en défendant l'idée d'une hauteur supplémentaire « de réserve » pour le barrage de Corpus. L'Argentine considère, elle, que c'est le Brésil qui a, le premier, modifié les règles du jeu, en prévoyant pour Itaipu deux turbines « de réserve » qui augmenteraient sensiblement le potentiel de l'ouvrage.

La prétention des deux pays à maintenir une marge de négociation future à travers la construction d'installations « de réserve » montre bien que la méfiance politique mutuelle est loin d'avoir disparu. Les négociations ne reprendront sans doute qu'après l'installation à la présidence, à Brasilia, du général Figueiredo, en mars prochain. C'est là une déception pour le ministre brésilien des affaires étrangères sortant, M. Azeredo Da Silveira, qui fut autrefois ambassadeur à Buenos-Aires, et qui avait espéré terminer son mandat ministériel en réglant ce problème, vieux maintenant de près de dix ans. — Th. M.

EUROPE

Irlande du Nord

LES ONZE « BOURREAUX DE SHANKILL » CONDAMNÉS A LA PRISON A PERPÉTUITÉ

(De notre correspondant.)

Dublin. — Le procès de onze extrémistes protestants, accusés d'avoir tué dix-neuf personnes de novembre 1975 à avril 1976 dans des conditions particulièrement atroces, s'est soldé par des condamnations à la détention perpétuelle. Pour deux des condamnés, la cour a recommandé la possibilité d'une libération sur parole après vingt ans de détention. Parmi les onze condamnés figurent huit meurtriers connus sous le nom de *« bouchers de Shankill »*, alors membres de l'organisation extrémiste Ulster Volunteer Force, à présent illégale, qui ont attaqué, torturé ou égorgé des passants solitaires du quartier de Shankill. Le procès a duré quatre mois et demi, car quelque cent douze charges avaient été retenues contre les onze hommes coupables aussi d'attentats à l'explosif.

Un jeune étudiant qu'ils avaient torturé et laissé pour mort fut à l'origine de leur arrestation. Sauvé par des passants, il reconnut ses bourreaux à sa sortie de l'hôpital.

DAVID McKITTRICK.

AFRIQUE

LE CESSEZ-LE-FEU AU TCHAD

M. Hissène Habré rend hommage « aux militaires français et à leur chef »

La situation est calme, ce mercredi 21 février, à N'Djamena, où les partisans de M. Hissène Habré et ceux du général Malloum respectent l'accord de cessez-le-feu signé lundi soir.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi à N'Djamena, dont rend compte ci-dessous notre envoyé spécial au Tchad, M. Hissène Habré a rendu hommage aux militaires français et désapprouvé les départs massifs de civils, notamment de coopérants.

A Paris, on indiquait mardi au ministère des affaires étrangères que les forces françaises au Tchad apporteraient un « appui technique » au cessez-le-feu signé lundi. Cette aide, qui sera accordée aux deux parties à la demande de la mission soudanaise de conciliation, consistera notamment en moyens logistiques et de transport.

A Libreville, le président Bongo a demandé mardi au président Nemeiry, du Soudan, président de l'Organisation de l'unité africaine, de convoquer à N'Djamena, une « réunion de réconciliation ».

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — Considéré déjà par bons nombre de militaires français comme « *l'homme fort dont le Tchad a tant besoin* », M. Hissène Habré n'a pas manqué son entrée en recevant, mardi 20 février, quelques journalistes français. Précédé par ses adjoints, qui ont une curieuse façon de pénétrer dans un salon comme s'ils étaient en patrouille, le premier ministre s'est montré agressif à l'égard du général Malloum « *et de sa clique de truands* », rejetant sur le chef de l'Etat « *la responsabilité entière de la guerre civile* ». « *En dix-huit ans et demi d'indépendance,* a-t-il déclaré, *le général Malloum et sa piteuse équipe de malfaiteurs ont réduit le Tchad à l'état d'inexistence, pillé les ressources nationales, creusant le fossé entre les composantes nationales de ce pays diversifié.* »

« Il ne faut humilier personne »

M. Hissène Habré a aussi indirectement réduit le rôle futur du chef de l'Etat en assurant que peu lui importait « *qui devait être le président de la République, Malloum ou un autre* », et en réaffirmant sa prééminence : « *Je suis et je reste le premier ministre de la République du Tchad, chef du gouvernement. Quiconque essaierait d'aller contre la légitimité et la légalité du gouvernement d'union nationale, le ferait à ses frais.* »

Se voulant rassurant pour la population du Sud, il a ajouté qu'« *il ne faut humilier personne* » et déclaré que « *toutes les ethnies, toutes les régions tchadiennes, ne formaient qu'un seul pays* » et que toutes les parties devaient tenter l'impossible pour réaliser un jour une réconciliation nationale.

L'ancien chef rebelle toubou a confirmé le récent rapprochement survenu entre les FAN et le commandement militaire français au Tchad. « *La communauté française civile et militaire*, a-t-il dit, *a fait, durant ces journées difficiles, preuve de responsabilité et de dignité. Je voudrais rendre hommage aux militaires français, et en premier lieu à leur chef, le général Louis Forest* (...). *Cet officier a largement contribué à aider le Tchad à consolider les relations d'amitié entre la France et notre pays.* »

M. Hissène Habré a contribué, en outre, au petit jeu, traditionnel à N'Djamena, des affirmations et des démentis concernant la situation dans les villes du centre et de l'ouest du Tchad : Abéché serait aux mains des FAN, Mao et Massakori, à l'ouest du pays, n'auraient pas été prises par le FROLINAT, mais par la garde nationale nomade officiellement passée sous les ordres des FAT (Forces de l'armée tchadienne), « *agissant en fait pour le compte du gouvernement d'union nationale* ». Quant à Arada, située au centre, que le FROLINAT dit avoir reprise au FAN, le premier ministre a déclaré que ses propres troupes avaient, en fait, évacué la ville avant l'arrivée du FROLINAT.

PHILIPPE BOGGIO.

● *Le Quai d'Orsay précise* qu'à partir de ce mercredi 21 février les renseignements concernant le Tchad pourront être obtenus, aux heures de bureau, au 502-14-23 (postes 51-39 et 51-52).

Somalie

L'opposition au régime du président Syaad Barre forme un « Front de salut »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Avec l'appui de l'Ethiopie, l'opposition au régime somalien vient de se réorganiser. A l'issue d'une conférence réunie à Addis-Abeba au début de février, le Front d'action démocratique somalien (FAD) s'est dissous pour faire place à un Front de salut somalien (F.S.S.), lequel dispose d'une antenne, Radio-Kulmis, qui émet depuis dix jours sur une fréquence identique à celle de la radio éthiopienne.

Le FAD s'identifiait trop ouvertement à un clan du Centre-Nord somalien en quasi-dissidence, les Mijerteins. Ces derniers avaient joué un rôle dominant au sein du régime civil renversé par l'armée somalienne en octobre 1969, et seize d'entre eux ont été fusillés publiquement à la suite du coup d'Etat militaire manqué du 9 avril 1978.

Le remplacement du FAD par le F.S.S. traduit donc un souci d'élargir, en particulier au groupe septentrional ishaak, la base d'un mouvement exilé dont les réseaux clandestins en territoire somalien sont apparemment peu efficaces. Le secrétaire général du F.S.S. est M. Mustafa Haaji Nuur, lequel appartient au clan Habre Awal de M. Mohamed Ibrahim Egal, ancien premier ministre de 1967 à 1969. Le mouvement disposerait de deux mille hommes, en majorité des Mijerteins, que les Ethiopiens hésiteraient cependant à armer : M. Mustafa Haaji Nuur est lui-même un ancien speaker de Radio-Mogadiscio remarqué par ses commentaires anti-éthiopiens lors du premier conflit armé somalo-éthiopien, en 1964.

Un traité d'amitié et de coopération

Diplomatiquement, l'Ethiopie a marqué un nouveau point à la fin de janvier en ralliant le Kenya à ses thèses à l'occasion d'un traité d'amitié et de coopération de dix ans passé lors de la visite du président Arap Moi à Addis-Abeba. Si l'on en croit le *Nairobi Times*, Mogadiscio aurait réagi en invitant le chef d'Etat kényan en Somalie, une avance à laquelle les Kényans n'auraient pas encore répondu. Mais le refus du lieutenant-colonel Menguistu d'assouplir ses positions, notamment sur l'Erythrée, semble lui coûter par ailleurs quelques amitiés africaines. On dit également les alliés cubains du régime militaire éthiopien désenchantés par cette absence d'ouverture à l'égard de mouvements jugés « progressistes », qu'il s'agisse du F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée) ou des civils éthiopiens tenus à l'écart de la gestion du pays.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Maroc

UNE RÉPLIQUE DE L'UNEM AUX ACCUSATIONS DE RABAT

A la suite de l'article que nous avons publié sur la grève de la faim des étudiants marocains en Europe (*le Monde* du 24 janvier) et des mises au point de Rabat à ce propos, l'Union des étudiants du Maroc rappelle, dans un long communiqué, que son président, M. Menebhi, ses militants, MM. Loudiyi, Belbkir, Srifi et Benchekroun, avaient été arrêtés non pas en raison d'atteintes à la sûreté de l'Etat mais « *pendant leur mandat, en tant que responsables de l'UNEM et dans le cadre de l'interdiction de notre organisation* ».

Se référant aux accusations portées par les autorités marocaines contre M. Menebhi (*le Monde* du 31 janvier), le communiqué assure que ces « *accusations fallacieuses* » sont « *chose entièrement nouvelle, et ont pour but de tromper l'opinion internationale et de servir de prétexte démagogique à bafouer les droits de l'homme* ».

L'UNEM, qui affirme avoir « *entamé une vaste campagne de mobilisation et de sensibilisation* » pour que la « *légalité* » de son organisation soit « *effective* », dénonce la qualification de détenu de droit commun attribuée à des militants « *jugés et condamnés uniquement pour leurs opinions* » et conclut que « *les droits syndicaux sont toujours bafoués, les poursuites et les arrestations continuant* ».

DIPLOMATIE

LE 33e SOMMET FRANCO-ALLEMAND

La solution du problème des montants compensatoires s'éloigne

Au 33e sommet régulier franco-allemand, jeudi 22 et vendredi 23 février, le chancelier Schmidt sera accompagné de quatre ministres, MM. Genscher (affaires étrangères), Matthofer (finances), Ehrenberg (travail) et Volker Hauff (recherche et technologie), d'un ministre adjoint, M. von Dohnanyi (affaires étrangères) et de trois secrétaires d'Etat (travail, budget et finances). M. Giscard d'Estaing sera entouré de quatre ministres, MM. Barre, François-Poncet (affaires étrangères), Monory (économie) et Giraud (industrie), et d'un secrétaire d'Etat, M. Pierre Bernard-Reymond (affaires étrangères).

Une présence et une absence sont remarquées dans ces délégations. La présence est celle des ministres du travail. Elle indique l'intention des deux gouvernements, en présence de la crise de l'emploi qui frappe l'Europe, d'examiner ensemble les problèmes sociaux et de chercher des solutions communes. Déjà, M. François-Poncet, exposant en tant que président du conseil des ministres des Neuf le programme du semestre en cours, avait déclaré le 17 janvier à Strasbourg devant l'Assemblée européenne : « *La Communauté doit accorder une attention privilégiée à la dimension sociale de son action.* »

L'absence est celle des ministres de l'agriculture, alors que chacun sait qu'au nombre des problèmes qui divisent actuellement la Communauté figure au premier rang celui des montants compensatoires. Cette pratique pèse lourdement sur les exportations agricoles françaises, bloque la mise en place du Système monétaire européen et oppose plus spécialement la France et l'Allemagne fédérale. Evidemment, l'affaire ne pourra pas être complètement ignorée, mais elle ne sera vraisemblablement évoquée que pour permettre à MM. Giscard d'Estaing et Schmidt de réaffirmer leur volonté de lui trouver une solution, sans plus.

Pour expliquer ce silence, les responsables français soulignent que le dossier étant communautaire, il ne pourra être valablement abordé qu'au Conseil européen de Paris, les 12 et 13 mars. Sans doute. Mais la France et l'Allemagne n'ont pas toujours eu de tels égards pour leurs partenaires, surtout quand elles sont intéressées au premier chef. En fait, il s'en faut de beaucoup que la solution soit mûre pour le Conseil européen. On laisse entendre désormais à Paris qu'elle ne pourra être réglée qu'ultérieurement lors du grand marchandage annuel sur les prix agricoles. Les Allemands sont beaucoup plus évasifs encore. Mardi, à Ottawa, le comte Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, a déclaré que l'accord n'interviendrait sans doute pas avant les élections européennes du 10 juin. Il n'a pas précisé quelle date lui paraissait probable après.

Autres esquives

Les autres problèmes européens seront aussi plus ou moins esquivés. Le conflit budgétaire qui oppose le conseil des ministres à l'Assemblée européenne s'oriente vers une solution (*le Monde* du 20 février). Quant au problème nucléaire, suscité par l'avis de la Cour européenne de justice selon lequel la Commission doit participer à part entière à la négociation, à Vienne, d'une convention internationale sur la « protection physique » des matières nucléaires, il a cessé d'être brûlant. La France avait accepté que la Commission participe à cette négociation à condition que les Neuf se mettent d'accord sur un mandat délimitant sa compétence. Or la négociation de Vienne a été suspendue vendredi 16 février jusqu'en juin. Au cours de la phase de la négociation qui vient de s'achever, la Commission a été admise à la table de discussion, mais faute d'un mandat elle est restée muette.

Outre les questions européennes, seront examinés par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt la conjoncture économique en France et en Allemagne fédérale, les problèmes économiques internationaux, les problèmes politiques mondiaux (relations Est-Ouest et situation en Namibie notamment) et les questions bilatérales (enseignement des langues dans l'un et l'autre pays et dédommagement des Alsaciens enrôlés de force dans l'armée allemande, éternelles revendications françaises qui ne trouvent pas de solution).

Dans les milieux officiels français, *on souligne « le climat de confiance »* qui règne entre la France et l'Allemagne, bien qu'il soit mis à rude épreuve par l'affaire des montants compensatoires. Le programme de ce sommet franco-allemand suivra le schéma classique : arrivé jeudi à 15 heures, le chancelier aura, de 16 à 18 heures, un entretien en tête à tête avec le président Giscard d'Estaing, suivi d'un dîner de travail. Jeudi après-midi également les ministres auront des entretiens séparés. Vendredi matin, M. Giscard d'Estaing et M. Schmidt auront un nouveau tête-à-tête suivi d'un entretien élargi avec la participation de M. Barre et de M. Genscher (en tant que vice-chancelier), puis d'une réunion plénière des deux délégations.

MAURICE DELARUE.

Démentant implicitement la thèse de M. Wehner

Bonn s'inquiète du développement du potentiel militaire des pays du Pacte de Varsovie

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement ouest-allemand vient de faire connaître officiellement sa position dans le débat sur la défense qui se poursuit depuis quelques semaines en R.F.A., et au cours duquel les déclarations de M. Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate, ont provoqué une vive polémique (*le Monde* du 21 février). Une importante séance du Bundestag doit être prochainement consacrée à ces questions.

M. Wehner avait notamment déclaré que les armements de l'Union soviétique étaient essentiellement défensifs. Cette thèse, qui avait provoqué de vifs remous, n'est pas explicitement évoquée dans le document publié mardi 20 février par le gouvernement de Bonn, mais elle se trouve rejetée implicitement. Ce document souligne, en effet, que les Occidentaux ont tout lieu de s'inquiéter du potentiel militaire des pays du pacte de Varsovie, largement supérieur à ce qu'exigerait leur défense.

De façon plus précise, le document officiel constate la supériorité de l'Est dans le domaine de l'armement conventionnel. Ce déséquilibre serait encore accentué par le développement de la flotte soviétique, qui ferait peser une menace sérieuse sur les liaisons maritimes des pays membres de l'OTAN.

Mais le problème le plus préoccupant est, selon les auteurs de cette analyse officielle, la « *menace stratégique* » que constitue le développement des fusées soviétiques à moyenne portée (SS 20) et des bombardiers Backfire.

A l'heure actuelle, l'OTAN ne pourrait faire face à ce danger qu'en ayant recours à l'ensemble des armes de dissuasion. Autrement dit, les Occidentaux pourraient être contraints de mettre en œuvre immédiatement leurs armes nucléaires, ce qui exclurait une réaction progressive et mesurée en cas de conflit européen.

Sans prendre position de façon catégorique, le gouvernement de Bonn envisage à la fois des négociations en vue de rétablir la parité entre l'Est et l'Ouest dans le domaine des armements de la « zone grise » (1) et une éventuelle modernisation des moyens nucléaires tactiques de l'OTAN.

Une note nouvelle apparaît dans le document gouvernemental : Bonn ne craint plus de déclarer qu'elle approuve la proposition française d'une conférence sur le désarmement, qui réunirait tous les pays européens, ainsi que les Etats-Unis et le Canada. Une telle initiative est cependant considérée avant tout comme un moyen d'accélérer les négociations pour la réduction des armements au centre de l'Europe (M.B.F.R.) de Vienne. Un autre avantage serait de faire participer la France aux discussions sur le contrôle des armements. Aussi les consultations sur ce sujet devraient-elles continuer au sein de l'alliance atlantique.

JEAN WETZ.

(1) Le terme de « *zone grise* » désigne, dans le langage des spécialistes de la stratégie, les armements nucléaires à moyenne portée installés en Europe et le territoire qu'ils sont capables d'atteindre. — (*N.D.L.R.*)

LE CONFLIT DU SAHARA

Le principe d'une rencontre entre le roi du Maroc et le président algérien est acquis

déclare M. Olivier Stirn

Une rencontre entre le roi Hassan II du Maroc et le président algérien, M. Chadli, est « *probable* », a déclaré jeudi 20 février M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, répondant aux questions des journalistes de la presse diplomatique française. « *Le principe d'une rencontre est acquis* », a encore déclaré le secrétaire d'Etat.

M. Stirn a rappelé que la France, tout en demeurant « neutre » sur le conflit du Sahara, a reconnu, comme les autres Etats de l'Europe des Neuf, « *le droit des Sahraouis à l'autodétermination* ». Elle n'est pas partie à l'accord de Madrid (divisant le Sahara occidental), a-t-il rappelé, mais elle demeure « *prête à contribuer à une solution* » et espère que les efforts de conciliation, entrepris notamment par le Mali et le Nigéria, aboutiront.

Les déclarations de M. Stirn n'ont pas fait l'objet de réactions officielles à Alger ni à Rabat. Dans plusieurs déclarations qu'il a faites pendant son séjour à Paris, le roi du Maroc s'est montré disposé à prendre contact avec le président Chadli, mais, a-t-il dit, « *je ne peux préjuger de son attitude* » (le Monde du 21 février). Hassan II, qui se trouve en France depuis une semaine, regagne Rabat ce mercredi. Parti mardi, son avion a fait demi-tour en raison d'une avarie.

● *Une délégation du Front Polisario*, dirigée par M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint, a été reçue, lundi 19 février, par MM. Lionel Jospin et Claude Estier, membres du secrétariat national du parti socialiste. Les deux délégations ont souligné que le retour à la paix dans cette région passe par le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination dans le cadre des frontières issues de la colonisation et par la pleine reconnaissance du rôle du Front Polisario.

● *M. Maurice Couve de Murville*, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a été reçu par le président de la République mardi 20 février au retour d'une mission d'information de la commission à Djibouti et à Madagascar. M. Couve de Murville a indiqué que l'entretien avait aussi porté sur la situation en Asie et en Afrique du Nord et qu'il n'avait pas été question des élections européennes. L'ancien premier ministre, député R.P.R., n'avait pas été reçu par M. Giscard d'Estaing depuis le 9 décembre 1975.

Un numéro spécial de « Documents »

Le « franco-allemand » est-il vraiment devenu en 1963 une donnée nouvelle de la vie internationale ? Non, bien sûr, si l'on considère que les relations entre les deux sœurs ennemies ont été de tout temps une des clés de la situation européenne et même mondiale. Mais M. Pierre Gril, secrétaire général de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, est certainement fondé à constater dans son introduction au numéro spécial que la revue trimestrielle *Documents* consacre aux relations franco-allemandes depuis 1963 (1), que celles-ci ont pris, avec l'« *acte solennel de réconciliation* » signé voici déjà plus de quinze ans par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, « *une dimension nouvelle* ». C'est de cette dimension, de cette aventure encore inachevée, que *Documents* — avec sa revue homologue *Dokumente* (2), qui publie ce même numéro dans sa version allemande — tente de prendre la vraie mesure et de dresser un premier bilan. Les deux cent cinquante pages de ce numéro à tous égards exceptionnel en font un ouvrage indispensable.

L'ouvrage s'ouvre sur une étude de *la Préhistoire du traité*. Titre contestable, puisqu'il s'agit en réalité des années qui ont immédiatement précédé — et même suivi — sa signature, et que ce texte était lui-même le fruit d'une longue évolution, où l'action obstinée et discrète de quelques hommes eut sa part.

Une seconde partie examine d'un regard alerte et critique les « *intentions et réalités* », et surtout l'écart qui a plus d'une fois séparé celles-ci de celles-là. Comme le montre André Fontaine, rédacteur en chef du *Monde*, de ce « *dessein sans contours* » devait naître « *une avalanche de problèmes* ». Qu'il s'agisse de la coopération militaire, des échanges culturels, ou de l'« *émulation économique* » — aimable litote — dont Jacques Plassard estime qu'elle aura finalement été « *profitable à l'Europe* »...

Une longue étude est consacrée à la place occupée par les échanges de jeunes. Ces échanges, organisés principalement sous l'égide de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (créé le 5 juillet 1963, dans la foulée du traité du 22 janvier), ont eu pour objectif, comme le note Gérard Müller, « *non de germaniser ou de franciser les groupes de jeunes, mais bien d'arriver à construire des communautés franco-allemandes* ». Et même, à partir de 1970, d'élargir la communication ainsi établie à des jeunes de pays tiers.

Henri Ménudier examine la façon dont les affaires Kappler Schleyer et Croissant ont été présentées dans la presse française, puis les réactions que cette « couverture » de l'actualité ouest-allemande de 1977 a provoquées en R.F.A. On mesure mieux, avec le léger recul dont on dispose maintenant, ce que ces polémiques ont dû à la persistance de clichés tenaces de part et d'autre du Rhin.

C'est probablement là que le bât blesse le plus, et que le bilan de ces trois derniers lustres a de quoi décevoir ceux qui, peut-être, attendaient trop de la réconciliation historique. Mais les auteurs du traité de 1963 pouvaient-ils espérer mettre fin, d'un trait de plume, à des siècles d'incompréhension, de psychodrames, et souvent de drames tout court ? Après tout, si les orages n'ont pas manqué au couple franco-allemand, et des plus violents, l'acte solennel de 1963 n'est-il pas en train de réussir à substituer, peu à peu, mais opiniâtrement, l'affection apaisée et enfin solide des vieux époux ?

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) *Documents*, revue des questions allemandes, 50, rue de Laborde, 75008 Paris.

(2) *Dokumente*, Hohenstaufenring 11, Cologne-1 (R.F.A.).





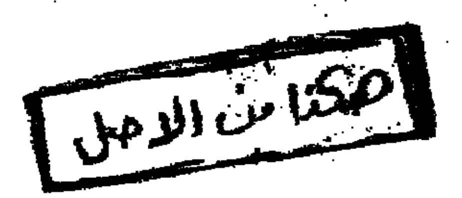

UN SILENCE INJUSTIFIÉ

A ce cahier de « Documents », en tous points si remarquable, il manque, on l'a vu, une contribution. Celle qui aurait décrit la véritable préhistoire du traité franco-allemand de 1963. Avant le général de Gaulle, il y eut en effet le Comité d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, le Bureau international de liaison et de documentation, les services culturels et ceux de la jeunesse du gouvernement militaire français en Allemagne. Et les noms de ceux qui, dès le lendemain de la guerre, entreprirent le travail de rapprochement et d'éclaircissement intellectuel, de formation réciproque, des générations à peine démobilisées dans les deux pays. Il y eut Emmanuel Mounier (le numéro d'« Esprit » sur la jeunesse allemande en 1947 fut une date majeure), Alfred Grosser, Mme Grosser, Jean du Rivau, Antoine Wiss-Verdier, Jean Moreau, René Wintzen, Joseph Rovan et, du côté allemand, l'ambassadeur Wilhelm Hausenstein, Josef Jansen, Gilbert Ziebura, Paul Botta et combien d'autres qu'il est injuste de ne pas citer.

Même le général de Gaulle ne pouvait rien créer à partir de rien. Il est vrai qu'en 1963 diplomates, politiques et députés eurent soin de faire silence sur tout ce travail, dont les pionniers ne revendiquèrent jamais d'être reconnus comme tels.

J. N.





Le Monde

politique

M. Guy de Rothschild s'explique sur ses déclarations à la revue « Lui »

M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), en voyage à l'étranger, n'a pu prendre connaissance que vendredi dernier 16 février du contenu de l'interview qu'il avait accordée avant son départ à la revue *Lui*, et des vives réactions provoquées par ses propos au sein de la communauté juive (*le Monde* des 14, 17 et 20 février). Dans une déclaration remise lundi 19 février à la presse, le président du F.S.J.U. apporte notamment les précisions suivantes :

« Rien ne permet de penser que le journaliste ait eu des intentions malveillantes. (...) Il n'en demeure pas moins que la contraction au cinquième ou au sixième des paroles prononcées, tout en citant des fragments de phrases hors contexte, dénature le fil de ma pensée et aboutit à un résultat désinvolte et déplorable. J'attendais au contraire une synthèse de mon propos et non pas une série éparse de citations.

» Une série de questions m'avaient montré un interlocuteur croyant à une structure juive extraordinairement homogène et hiérarchisée. (...) D'où mes explications sur la diversité d'opinions et de comportements des juifs en matière électorale, d'où ma tentative de combattre les mythes par une analyse détaillée des liens qui unissent les membres d'une minorité dans la nation et l'analogie du phénomène avec celui d'autres minorités conscientes de type régional. (...)

» A une question sur le rôle des dirigeants communautaires dans la définition de la politique israélienne, et spécifiquement sur mon rôle personnel, j'ai expliqué que seuls les Israéliens dont l'existence est en jeu avaient voix au chapitre et que je ne pouvais que rester étranger aux décisions du gouvernement et du Parlement israéliens. A aucun moment la mesure de mon engagement pour Israël n'a été discutée, ni la description de mes sentiments en la matière. Voilà ce que j'ai voulu exprimer sur les sujets controversés et qui a été traduit en formules lapidaires et choquantes (...).

» Quant à la mise en cause de ma présidence du F.S.J.U. [par M. Klarsfeld], *c'est une question qui ne saurait se poser qu'entre moi et le comité directeur qui m'a nommé. Ce comité est élu, il est largement représentatif et il est indépendant. Mes anciens collègues et les nouveaux savent qu'il y a longtemps que je leur conseille de me chercher un successeur, que j'insiste sur les inconvénients de l'excès de durée et que je n'ai jamais été demandeur de fonctions ou de titres (...). »*

LE DÉBAT EUROPÉEN

● *M. Maurice Schumann*, sénateur R.P.R. du Nord, a déclaré, le 20 février, à Radio-Monte-Carlo : « *L'Europe n'intéresserait personne si elle n'apportait pas un commencement de réponse à l'inquiétude des Français devant le drame économique. Ce commencement de réponse, c'est le rétablissement d'un système monétaire stable. Si l'Europe n'a pas progressé dans ce domaine, c'est parce que nos partenaires veulent encore subordonner la création d'un véritable système monétaire international à la définition d'une attitude à l'égard du dollar. C'est le contraire qu'il faut faire pour déterminer les Etats-Unis à construire un nouveau système.* »

● *Le professeur Louis Leprince-Ringuet*, président du Mouvement européen, a lancé, le 20 février, à Rennes, un appel aux Français pour qu'ils participent aux élections du Parlement européen. « *L'élection donnera une autorité plus grande qui sortira l'Europe de l'enlisement de Bruxelles* », a déclaré M. Leprince-Ringuet, pour qui « *la France sans l'Europe n'a pas d'avenir économique* ».

● *Le Centre d'information civique* est intervenu auprès des présidents des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat pour que les bulletins blancs soient décomptés comme des suffrages exprimés dans le dépouillement des scrutins. Ils sont actuellement décomptés avec les bulletins nuls.

M. EDGAR FAURE PRÉSIDE UN COLLOQUE SUR LA IVe RÉPUBLIQUE

Un colloque sur la IVe République se tient à Paris, les 22, 23 et 24 février. Organisé sous les auspices de l'université de Paris-I et du C.N.R.S., ce colloque sera présidé, jeudi matin, pour la séance inaugurale, par M. Edgar Faure, ancien président du conseil.

La première journée sera consacrée aux acteurs et facteurs de la vie politique sous la IVe République : presse, opinion, partis, grands leaders politiques, présidents de la République ; ces deux derniers sujets étant traités respectivement par MM. René Remond, professeur à l'université de Nanterre, et Pierre Nora, professeur à l'Institut d'études politiques. Vendredi : le gouvernement et l'administration, la justice, l'économie et les finances, la politique scolaire, culturelle, extérieure et militaire.

Ces deux journées se tiendront au C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, Paris 7e. Séances à 9 h. 30 et 14 h. 30. Samedi matin (9 h. 30), M. Léo Hamon, professeur à l'université de Paris-I, ancien député, ancien sénateur et ancien membre du gouvernement, tirera la conclusion des débats et présentera le rapport de clôture au centre de recherches de l'université de Paris-I, rue Malher, Paris 4e.

A Puteaux, il vaut toujours mieux être du côté du maire

Ce soir-là, le conseil municipal de Puteaux est convoqué à 18 h. 45 pour une « séance publique ». Dans le hall désert et sonore de l'hôtel de ville, quelques futurs spectateurs s'attendent mutuellement : cela permettra aux « anciens » de guider les novices dans l'inextricable dédale de couloirs et d'escaliers qui mènent sans la moindre indication à la tribune réservée au public. Arrivé là, l'impression est saisissante : cette tribune, avec son banc unique et ses remparts en gradins, est suspendue à 5 mètres au-dessus d'une immense salle imposante et austère.

Tout en bas, les trente conseillers, sagement assis à leur bureau, attendent l'arrivée de M. Charles Ceccaldi-Raynaud, conseiller général et maire sans étiquette de Puteaux. Il arrive à 19 heures, costume clair, gestes brefs, démarche énergique. Apercevant là-haut quelques visages attentifs, il lâche avant de s'asseoir un laconique : « *Hé ! Hé !* » Le public, il est vrai, s'était fait rare depuis 1977. A cette époque, les « curieux » s'étaient, en effet, laissé décourager par les suspensions de séance que le maire faisait voter à chaque ouverture de conseil, suspensions qui pouvaient durer plusieurs heures.

A 19 h. 3, la séance est ouverte. A l'ordre du jour cinquante-six questions et huit questions supplémentaires. En tendant l'oreille, on parvient tout juste à entendre le rituel : « *Il n'y a pas d'opposition ?* » Puis : « *Je mets cette question aux voix.* » Trente conseillers devaient lever la main comme un seul homme. Plusieurs questions sont retirées de l'ordre du jour, sans explication. La plupart auront été examinées en moins d'une minute. A 20 h. 35, la séance est levée.

Scénario banal ou caricature? Cette scène montre, en tout cas, avec quelle poigne et quelle efficacité le maire de Puteaux tient son conseil municipal et, au-delà, la commune tout entière. Pourtant, la machine bien huilée semble de plus en plus, ces derniers temps, devoir se gripper. Sidney Ghenassia, médecin de son état et conseiller municipal depuis 1965, n'est pas étranger à cette perturbation. « *En réalité, cela fait longtemps que je suis en bagarre avec le maire,* dit-il. *Mais, désormais, la coupe est pleine et je me battrai jusqu'au bout.* »

Le différend entre les deux hommes remonte à 1971. Après les incidents auxquels avaient donné lieu les élections municipales, le docteur Ghenassia, alors candidat sur la liste du maire actuel, s'était ouvertement désolidarisé de ses colistiers, sans pour autant démissionner.

En 1971, le docteur avait « flirté » avec le comité anti-maffia de M. Serge Mallet ; il avait conservé des relations amicales avec M. Georges Dardel ; il fut ensuite candidat aux élections cantonales de 1973 ; enfin il s'intéressait activement aux affaires municipales. « *Depuis,* affirme le docteur Ghenassia, *on cherche à me déconsidérer et à me nuire dans ma vie professionnelle et dans ma vie privée. Le maire tente, par exemple, de m'évincer de la ligue du cancer que j'anime depuis sept ans. Je ne dispose pas de tous les moyens pour remplir ma fonction d'adjoint aux finances. Je suis tenu à l'écart de toutes les réceptions et manifestations municipales ; je ne reçois qu'à la dernière minute les dossiers et les convocations aux séances du conseil municipal ; mes interventions ou recommandations ne connaissent jamais de suite. Je me suis vu refuser la délégation qui m'aurait permis de marier un jeune couple qui en avait exprimé le vœu...* »

Des petites choses qui pèsent lourd

Accumulation de petites choses mais qui finissent par peser lourd. Dernière affaire en date : celle qui concerne le cabinet médical que le docteur Ghenassia et son épouse utilisent depuis 1962 dans un pavillon du vieux Puteaux, racheté par la ville en 1965. Le bail étant venu à expiration le 1er janvier de cette année, le maire a fait voter par son conseil un refus de le renouveler, arguant qu'il s'agirait alors, au sens de l'article 175 du code pénal, d'une « prise d'intérêt illicite » et proposant la création à cet endroit... d'un dispensaire. En sorte que, sans même avoir eu le temps de se « retourner », le docteur Ghenassia recevait le 22 janvier une sommation de déguerpir dans les vingt-quatre heures.

En 1975, M. Pierre Longchamp était directeur des services techniques de la Ville. « *J'avais pris la défense,* raconte-t-il, *d'un employé municipal que je jugeais injustement mis à la porte. Mal m'en a pris. Par la suite on a tout fait pour se débarrasser de moi. On m'a peu à peu retiré tout travail, coupé le téléphone, ôté la porte de mon bureau, tenté de m'expulser de mon logement. Pendant plus de deux ans, ce fut une vie d'enfer. En mars 1977, deux collègues du maire m'ont fait savoir que j'avais un mois pour quitter la ville.* » Sorti d'une longue dépression nerveuse, M. Longchamp poursuit aujourd'hui son combat devant les tribunaux.

En 1974, M. Yves Roblot, qui avait été candidat sur la liste de M. Dardel, occupe, avec son épouse et ses trois filles, un logement de fonction. Au stade municipal à la suite d'un différend avec le responsable des sports, M. Roblot quitte son emploi. Peu de temps après sa femme, elle aussi employée municipale, est renvoyée. En conséquence de quoi la famille Roblot, malgré le soutien de très nombreux pétitionnaires, est sommée de quitter le logement qu'elle occupe. M. Roblot ne cède pas. Mais avant même que les tribunaux aient statué, il voit arriver chez lui un beau jour de 1977 une équipe « téléguidée par le maire » qui vient lui couper eau et électricité. Aujourd'hui, M. Roblot et sa famille ont émigré à Nanterre où ils coulent des jours paisibles. « *Mais cette affaire,* dit-il, *nous a tous traumatisés. Elle m'a valu des tracasseries à n'en plus finir, un séjour à Sainte-Anne et des milliers de francs d'honoraires d'avocat.* »

En 1977, une militante communiste et animatrice du comité de locataires d'un ensemble H.L.M. va payer cher sa turbulence. Après avoir subi de nombreuses pressions, elle retrouve un soir la porte de son appartement barbouillée d'une faucille et d'un marteau. Elle prend peur, et quitte la ville. L'office d'H.L.M. de Puteaux, dont le maire est le directeur, fait constater l'état des lieux de son appartement (impeccable au dire de nombreux témoins) et lui réclame des dommages de plusieurs millions d'anciens francs.

On pourrait encore évoquer le cas de M. Michel Broujean, un des professeurs le mieux estimé du conservatoire municipal, remercié sans explication, ou celui de M. Emile Laplise, militant socialiste qui, pour avoir nommé dans sa cité H.L.M. un syndic « parallèle », n'a pas connu moins de dix procès et trente sommations d'huissier.

Il reste à parler de la vie associative. « *Il est difficile,* dit-on à Puteaux, *de faire vivre une association qui ne soit pas d'obédience municipale.* » Ainsi succombe, en 1977, l'AMTIP, association d'aide aux travailleurs immigrés dont les locaux sont fermés sur ordre de la commission municipale de sécurité. découragées. Seuls, finalement, dégagées. Seuls, finalement, les partis de gauche parviennent non sans mal à faire vivre leurs sections...

Pourtant, objectera-t-on, quelles que soient les accusations portées contre lui par ses détracteurs, le maire n'a jamais jusqu'ici été désavoué par le scrutin populaire. C'est que, dans cette ville sans couleurs tiraillée entre un vieux centre qui s'effrite et la masse imposante des tours de la Défense, la réalité politique est plus complexe qu'il n'y paraît, et le maire dispose de nombreux atouts. Outre une influence personnelle certaine dans le département, M. Ceccaldi-Raynaud pratique une politique qualifiée, suivant les cas, de « démagogique » ou de « à droite » : « *Les vieux, qui constituent une part considérable de l'électorat putéolien, sont gâtés,* affirme un de ses contradicteurs : *banquets, cocktails et cadeaux à toute occasion.* » Au demeurant, la « rotation » très rapide de la population joue en faveur du maire : « *A peine les gens ont-ils pris conscience de ce qui se trame à Puteaux qu'ils partent déjà s'installer ailleurs* », constate un vieil habitant.

La politique du logement semble également jouer un rôle. Selon le docteur Ghenassia, « *la direction de l'O.P.H.L.M. constitue pour le maire de Puteaux un atout non négligeable.* » Le recours systématique à la machine judiciaire tient lieu, selon lui, de « rouleau compresseur » : « *C'est le pot de fer contre le pot de terre,* affirment tous ceux qui ont eu maille à partir avec le maire. *On nous noie sous la procédure et les huissiers, et nous ne pouvons pas faire face financièrement.* » Enfin, ceux qui à Puteaux ont voulu une fois ou l'autre se dresser contre le maire, ont peur. Peur d'être mis à la rue, peur de la machine judiciaire, mais aussi peur tout court, peur sans raison...

Quant au maire, considérant qu'il s'agit là d'« *affaires de peu d'importance* », il se refuse à faire tout commentaire.

FRANÇOIS ROLLIN.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

● *M. Roland du Luart*, sénateur de la Sarthe (non inscrit), maire du Luart, sera candidat d'« intérêts locaux » dans le canton de Tuffé, où il s'était déjà présenté aux élections cantonales de 1973. M. du Luart, benjamin du Sénat et neveu de l'ancien sénateur de la Sarthe, M. Ladislas du Luart (ind. et pays.), auquel il a succédé en septembre 1977, avait été battu au second tour, en 1973, par M. Maurice Moisy (P.S.).

● *M. Michel Baroin*, grand maître du Grand Orient de France, qui avait été élu en septembre 1973 sans que la majorité lui oppose de candidat, a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général dans le canton d'Estissac (Aube). M. Baroin estime que le scrutin est par trop politisé. — *(Corresp.)*

● *Le cent quatre-vingt-cinquième numéro des « Cabinets ministériels »* (25, rue d'Aboukir, 75002 Paris) vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Barre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique et social, du Conseil constitutionnel ainsi que du maire de Paris et des préfets de Paris, de l'Ile-de-France et de police (*7e édition*).

RAPATRIÉS

● *M. Ahmed Kaberseli*, secrétaire général du comité national de coordination des associations de Français musulmans rapatriés d'Afrique du Nord, « *prend acte* » de la décision annoncée par le cabinet de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, de créer un groupe de travail sur l'indemnisation des rapatriés de confession islamique (*le Monde* du 14 février). Il demande que le réexamen des dossiers d'indemnisation promis aux grévistes de la faim d'Angoulême « *soit étendu à tous les dossiers des musulmans français, sans exception aucune* » et souhaite « *que les modalités de fonctionnement de la commission nationale et de la mission interministérielles soient revues et que s'instaure enfin un véritable dialogue et de véritables négociations pour la solution de tous les problèmes pendants* ».

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

Le CERES refuse tout ‹ replâtrage ›

Les dirigeants du CERES (minorité du P.S.) ont exposé à la presse mardi 20 février leur analyse du débat en cours au sein du parti socialiste. *« Tout dépend, dans notre pays, de l'orientation du parti socialiste »*, a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort. M. Georges Sarre, conseiller de Paris, s'est félicité que sept motions aient été déposées en vue du congrès de Metz. *« C'est la fin d'un unanimisme de façade que le CERES a toujours dénoncé »*, a-t-il dit.

Analysant la motion de M. François Mitterrand, M. Chevènement l'a déclarée *« intéressante »*, mais il estime qu'elle *« n'est pas de nature à recréer une dynamique »*. Il a ajouté : *« Au congrès de Metz, le CERES est le seul qui puisse effectivement redonner au parti socialiste le deuxième souffle dont il a besoin après celui d'Epinay. »* Le député de Belfort a précisé que, pour son courant, *« il n'est pas question de cautionner un replâtrage »* et que, faute d'une *« synthèse dynamique »*, le CERES restera dans la minorité.

M. Sarre a critiqué la motion de M. Pierre Mauroy, texte qui, a-t-il dit, *« n'a de socialiste que le nom »* et vise à *« faire le pont entre les amis de François Mitterrand et ceux de Michel Rocard »*. M. Michel Charzat, conseiller de Paris, a déclaré que la motion de M. Michel Rocard, *« d'une cohérence certaine »*, se présente comme *« un texte alternatif aux analyses traditionnelles de notre parti, en particulier depuis Epinay »*. Il a dénoncé *« une vision économique qui se veut rigoureuse, mais qui est rigoureusement dominée par la culture économique dominante »* et *« une logique d'adaptation au néocapitalisme »* dans laquelle *« le parti ne peut être au mieux qu'un médiateur entre les mouvements sociaux et une unité populaire à géométrie variable »*. Mme Gisèle Charzat a affirmé de son côté que la motion du CERES est la seule qui prenne véritablement en compte les revendications des femmes.

M. Sarre a résumé la position du CERES en déclarant : *« Nous lançons une exclusive contre une ligne* [celle de M. Rocard] *qui tend à mettre en cause la stratégie de rupture avec le capitalisme et d'union de la gauche, qui est celle du parti socialiste. »*

● *M. Jean Saint-André*, maire socialiste de Saint-Omer (Pas-de-Calais), a décidé, lundi 19 février, de retirer leur délégation de signature à deux adjoints communistes, MM. Marcel Pinguet et Max Méreaux. Le groupe communiste du conseil municipal avait refusé de voter le budget primitif pour 1979, qui repose, selon lui, sur une augmentation excessive des impôts locaux. M. Saint-André estime que cette attitude constitue *« une rupture de l'engagement pris lors de l'accord électoral de 1977 »*. La section communiste de Saint-Omer a déclaré, pour sa part, que *« les élus communistes se sont portés résolument aux côtés de la population audonnaise, de plus en plus touchée par la crise »*.

● RECTIFICATIF. — M. Arthur Notébart, député socialiste du Nord, maire de Lomme, nous fait savoir que, contrairement aux informations que nous avions obtenues sur les signataires des principales motions qui seront soumises au prochain congrès du P.S. (*le Monde* daté 18-19 février), il figure parmi ceux qui soutiennent le texte du premier secrétaire. En outre, son adhésion à cette motion ne s'est heurtée — assure son entourage — à aucune réserve de la part des amis de M. Mitterrand.

« L'HUMANITÉ » DÉNONCE LES MÉTHODES DE « L'AURORE »

A la suite de la publication, dans *l'Aurore* du 20 février d'un article signé X.X.X., et intitulé *« Le « clan » Marchais plus fort que jamais »* (1), dans lequel on pouvait lire notamment : *« Fiterman n'aime pas du tout qu'on l'appelle Chilek. C'était le prénom que lui avaient donné ses parents, des juifs polonais émigrés à Saint-Etienne »*, *l'Humanité* du 21 février souligne, sous la plume d'André Wurmser :

*» Il suffit de lire les textes signés par Hersant sous l'occupation pour savoir que, s'il n'avait tenu qu'à lui, Fiterman n'aurait pas échappé à la « solution finale ». L'étonnant est qu'il choisisse ces semaines d'*Holocauste *pour nous le rappeler. »*

(1) Il s'agit, pour *l'Aurore* de MM. Charles Fiterman, membre du secrétariat, Maxime Gremetz et André Lajoinie, membre du bureau politique, et Marcel Zaidner, membre du comité central.

Ce qui dure encore dans le P.C. français

II. — La mystérieuse disparition de l'euro-communisme

par JEAN ELLEINSTEIN

Dans un premier article (« le Monde » du 21 février), l'historien communiste a plaidé en faveur d'un renouveau de l'union de la gauche permettant de dépasser à la fois la social-démocratie et le stalinisme. Il s'interroge à présent sur l'éclipse de l'euro-communisme dans les thèses du vingt-troisième congrès du P.C.F.

L'eurocommunisme lui-même disparaît dans la trappe du vingt-troisième congrès. Parodiant le titre du film d'Ettore Scola (1), nous pourrions nous interroger : « les communistes retrouveront-ils l'eurocommunisme mystérieusement disparu dans les textes préparatoires du vingt-troisième congrès ? »

Il me semble lire la critique que *l'Humanité* fera de ces articles et qui sera dans la droite ligne de toutes les attaques lancées par elle contre Althusser, Spire, Raymond Jean, Jean Rony ou moi-même. Je résume : « pression inadmissible... anticommunisme secondaire... utilisation par la bourgeoisie... etc. ». J'en passe — et des moins bonnes. On susurre ici et là : mais que font-ils au parti ces communistes critiques, puisqu'ils ne sont pas d'accord ? Qu'ils s'en aillent, qu'ils rejoignent leurs amis du P.S. ou d'autres. Eh bien non, et non, et non !

Le parti communiste français n'est pas la propriété de sa direction et des quelques hommes, tels Gaston Plissonnier et Georges Gosnat (2) qui le dirigent pratiquement depuis trente ans. Je ne me sens pas moins communiste qu'eux, même si je me fais une autre idée du communisme que celle venue de Moscou. Oui, par exemple, je me sens proche de Berlinguer ou de Carillo, sans toujours et pour autant être totalement d'accord avec eux.

On ne pourra pas perpétuellement esquiver les débats fondamentaux par le biais de manœuvres internes, dilatoires et archaïques. C'est de cela qu'il doit être question aujourd'hui. Ce n'est pas en injuriant les journalistes non communistes, comme l'a fait l'autre jour Georges Marchais au Club de la presse, ou bien en rangeant Edmond Maire parmi les alliés du président de la République qu'on résoudra les problèmes de l'insertion du parti dans la France contemporaine.

Je suis convaincu, quant à moi, que le parti communiste français pourrait se développer et accroître son audience, dès lors qu'il aurait opéré des changements réels dans son orientation et brisé résolument avec le passé. Mais il avance un peu, puis recule : « un pas en avant, deux pas en arrière ! ». Souvent, même, il s'agite sur place...

Tout n'est pas possible

Prenons quelques exemples qui nous permettront de mieux faire comprendre notre pensée.

Le capitalisme connaît en Occident une crise dont la gravité ne peut plus faire de doute. En France, le chômage s'étend et les prix continuent de grimper. Le niveau de vie de millions de salariés est menacé. En même temps, nous avons affaire à une crise de société, de culture et de civilisation sans précédent. Contre les conséquences de cette crise, les luttes des travailleurs se développent malgré l'absence de perspectives politiques dues à la division de la gauche.

Le rôle du P.C.F. devrait être d'éclairer ces luttes à partir des réalités économiques et de faire mûrir la nécessité de transformations structurelles importantes. Evidemment, les réalités économiques ne doivent pas être utilisées comme un alibi commode pour éviter de faire des réformes ou de ne les faire qu'en adaptant le capitalisme aux conditions nouvelles nées de la crise. Le danger social-démocrate est réel et ne doit pas être sous-estimé, mais en même temps il n'est pas possible, sous peine de démagogie, de proposer n'importe quoi — et qui est en contradiction avec la situation réelle de l'économie — le cas de Manufrance est tout à fait significatif.

Il faut avoir le courage de dire aux travailleurs la vérité et de prendre les mesures nécessaires au redressement économique. Cela peut signifier dans certains cas, dans certaines entreprises, dans certaines régions, l'adoption de mesures de sauvetage pour lesquelles des sacrifices devront être demandés à tous. Que ces sacrifices soient proposés d'une façon inversement proportionnelle aux revenus et au capital, cela va de soi pour la gauche. Que l'on agisse de façon humaine et en faisant en sorte que le droit au travail des salariés soit préservé, cela va tout autant de soi, même si l'effort doit être partagé entre les membres de la communauté nationale. Cela va de soi pour la gauche, mais il faut comprendre que tout n'est pas possible et que l'on ne peut transformer la société qu'à partir des réalités économiques.

Engels faisait observer en 1844, dans son étude de la situation de la classe laborieuse en Angleterre, que *« les ouvriers doivent expliquer qu'eux, en tant qu'hommes, n'ont pas à se plier aux circonstances, mais que, bien au contraire, les circonstances doivent se plier à eux qui sont des êtres humains, parce que leur silence équivaudrait à une acceptation de ces conditions de vie, une acceptation du droit de la bourgeoisie à les exploiter pendant les périodes économiques favorables et à les laisser mourir de faim pendant les mauvaises périodes »* (p. 273 E.S.).

Il constatait cependant, quelques lignes plus haut, que *« les associations* [ouvrières] *ne peuvent changer les lois de l'économie »*, et il ajoutait : *« En cas de crise économique, l'association est contrainte de réduire elle-même le salaire »* (p. 272).

Les deux aspects du problème posé par la crise économique sont ainsi mis en lumière très clairement. Les travailleurs ont raison de lutter pour la défense de leurs intérêts, pour travailler et vivre au pays, contre le chômage, et en même temps, le devoir du P.C.F., en tant qu'il veut être un parti d'avant-garde, c'est de montrer la gravité de la crise économique et la nécessité de mesures nouvelles mais qui tiennent compte de la gravité de cette crise précisément. Il ne s'agit pas, en 1979, d'une baisse des salaires, mais d'adopter une nouvelle politique économique qui tienne compte de la crise. Agir d'une façon responsable comme le font les partis communistes italien et espagnol me semble être une nécessité pour le P.C.F., comme pour toute la gauche, et sous cet angle la tentation démagogique ne me semble pas être irréelle. Proposer en 1978 un accroissement annuel de 6,5 % de la production industrielle, comme le fit le P.C.F., et même de 4,9 % comme le fit le P.S., ne correspondait assurément pas à la situation économique du pays.

Fonder une politique de réformes, de structures et de mesures sociales hardies sur cette base me semble dangereux, car c'est prendre le risque d'une inflation encore plus élevée et par conséquent d'une aggravation de la crise. Ce n'est pas pour autant prôner la politique du président de la République et de M. Barre, mais partir des réalités pour les modifier. En quoi partir des réalités signifierait-il les accepter ? On ne peut changer la réalité qu'en partant de la réalité. C'est un truisme vrai en général, mais, dans le domaine économique, oh combien ignoré de la gauche et du P.C.F.

La majorité a su et sait exploiter les insuffisances économiques de la gauche. Il faut avoir le courage de le reconnaître et l'honnêteté de le dire. Un sursaut de la gauche est à ce prix. L'action nécessaire des travailleurs de la sidérurgie ou de la S.F.P., la juste solidarité avec leur action contre la politique du pouvoir n'est en rien contradictoire avec cette observation. Les luttes ne peuvent être que plus cohérentes, plus unifiées, si précisément elles prennent en compte les réalités économiques et permettent de fair mûrir des solutions nouvelles et hardies sur l'emploi, la durée du temps de travail, l'âge de la retraite, les reconversions économiques, en particulier dans les régions de mono-industrie.

Ne pas se recroqueviller sur l'espace national

Nous retrouvons ces difficultés du P.C.F. à définir une orientation claire et positive sur les questions européennes. Au contraire du parti communiste italien et du parti communiste espagnol, le P.C.F. se prononce catégoriquement contre l'élargissement du Marché commun, et il dénonce le danger d'une *« Europe germano-américaine »*. Ses affiches affirment *« Produisons français »* et se prononcent contre une *« Europe allemande »*. Cela me semble contraire aux principes internationalistes les plus évidents et en contradiction avec les réalités du monde contemporain.

Que l'on critique l'Europe des multinationales où dominent des sociétés allemandes et américaines, cela est juste et nécessaire, mais on ne peut confondre le peuple allemand et les multinationales. De tels mots d'ordre — *« Produisons français — contre l'Europe germano-américaine »* — ne favorisent pas la compréhension des problèmes de notre temps par les travailleurs. C'est dans le cadre européen que se déroulent et se dérouleront les luttes de classes à notre époque. Se recroqueviller sur l'espace national ne me semble ni juste ni nécessaire. Il ne s'agit pas seulement d'accepter les institutions européennes du bout des lèvres parce qu'elles existent, mais de conduire une politique d'alliance des travailleurs et des peuples européens dans le respect de l'indépendance nationale.

Il existe la possibilité d'une majorité de gauche au Parlement européen par la convergence des forces socialistes et communistes en Europe occidentale. A l'intérieur des partis socialistes eux-mêmes, des modifications apparaissent qu'il convient de prendre au sérieux. Face à la crise, nombreux sont les socialistes qui prennent conscience de la nécessité d'une politique nouvelle. Les rejeter au nom d'un anti-européanisme sommaire et contraire à nos principes internationalistes dans les vieilles impasses me semble particulièrement nocif. La nation doit vivre, mais le nationalisme doit périr. Nous ne pouvons ignorer les intérêts des travailleurs allemands, anglais, italiens ou espagnols. Ou nous serons capables d'unir tous les travailleurs européens dans un faisceau de luttes contre les multinationales, ou celles-ci continueront de dominer l'Europe. Ce n'est pas un gallo-communisme qui résoudra le problème. Nous défendrons d'autant mieux les travailleurs français que nous donnerons à l'Europe une orientation nouvelle.

La clarté dans les relations avec l'U.R.S.S.

L'attitude vis-à-vis de la politique soviétique continue, dans une certaine mesure, d'être la pierre de touche de la politique du P.C.F. Je ne propose pas une rupture des relations entre le P.C.F. et le P.C. d'Union soviétique, bien au contraire. Il est nécessaire qu'il y ait des relations entre les partis communistes, et je ne verrais aucun inconvénient à ce que Georges Marchais rencontre Leonid Brejnev, contrairement à ce qui se passe depuis quelques années et à ce que fait le président de la République, mais ces relations doivent exister dans la clarté, et il ne suffit pas pour cela de revendiquer le droit à la critique.

En réalité, le P.C.F. ne s'est pas dégagé de ses liens privilégiés avec l'U.R.S.S. En dépit de l'ouvrage *l'U.R.S.S. et nous*, *l'Humanité* continue de donner une vision édénique de la réalité soviétique. Elle se refuse à critiquer l'antisémitisme tel qu'il se manifeste dans les publications officielles soviétiques, par exemple dans le récent livre dirigé par Mitine (3) sur le sionisme et publié sous les auspices de l'Académie des sciences. Il se refuse surtout à critiquer la politique étrangère soviétique. Je n'ai jamais défendu le régime de Pol Pot au Cambodge, bien au contraire, mais une intervention étrangère est inadmissible, même quand elle est le fait d'un pays comme le Vietnam, dont les sacrifices dans la lutte contre le colonialisme français et contre l'impérialisme américain ont été aussi lourds.

Et voilà que la guerre commence entre la Chine et le Vietnam et qu'elle menace entre la Chine et l'Union soviétique. Quelles que soient les responsabilités chinoises dans l'aggression contre le Vietnam, nous ne pouvons prendre parti dans ce conflit entre Etats socialistes. Seule la neutralité évitera au P.C.F. de commettre les lourdes fautes qui furent les siennes dans le passé.

Non seulement le goulag, Budapest et Prague pèsent tragiquement sur notre propre histoire, mais aussi les événements actuels risquent d'aggraver encore plus la situation et même de menacer la paix. La Chine n'est sans doute pas exempte d'erreurs et de fautes, mais peut-on être satisfait de la politique étrangère soviétique ?

Je ne nie pas que l'U.R.S.S. puisse jouer un rôle positif dans les relations internationales en équilibrant le rôle de l'impérialisme américain, mais cela ne justifie pas pour autant un certain nombre de traits de sa politique étrangère. Ne fait-elle pas preuve d'hégémonie et d'expansionnisme sous couvert de solidarité anti-impérialiste et de lutte des classes à l'échelle internationale ? Où est la vérité dans le conflit entre l'Ethiopie et la Somalie ? Quel rôle joue l'Union soviétique à Madagascar ? Autant de questions dont la réponse implique la plus grande prudence. Nous ne devons pas accepter l'isolement de l'Union soviétique. Nous devons dire clairement que les Soviétiques résoudront seuls leurs problèmes et que les droits de l'homme ne pourront triompher que sur la base de la volonté librement exprimée des peuples de l'U.R.S.S. La paix et la détente doivent être préservées et ce serait une erreur, par exemple, de boycotter les Jeux olympique de Moscou.

Il faut, au contraire, que des milliers de Français se rendent à Moscou et posent clairement le problème des droits de l'homme, ce qui ne peut qu'aider ceux qui là-bas continuent d'espérer et de lutter pour une démocratisation du régime soviétique. Sur tous ces points, les projets de résolution et de statuts me semblent insuffisants. Ils tendent à réhabiliter des aspects décisifs de la politique et de la réalité soviétiques.

C'est vrai, je le dis clairement, je me sens plus proche de Sakharov et de Chtcharanski que de Brejnev, plus proche de Bahro que de Honecker, plus proche de Sabata que de Bilak (4). C'est comme cela que le problème se pose, ou l'on est avec le bourreau, ou l'on est avec la victime. Pas facile, sans doute ! Mais il faut être clair et cela d'autant plus que des décennies de philosoviétisme ont fait un mal bien plus grand qu'il n'y paraît au mouvement ouvrier français en général et au P.C.F. en particulier. Ce n'est pas avec des jugements portant sur le positif et sur le négatif que l'on saura mettre en lumière les contradictions de la réalité soviétique. J'ai jadis moi-même dans la préface de l'*Histoire de l'U.R.S.S.*, parlé des ombres et des lumières, mais je reconnais que c'est une façon trop simple de poser les problèmes. L'heure n'est plus aux faux-fuyants, aux compromis habiles, mais au contraire aux choix nets.

Prochain article :

LE TEMPS DES GLACIATIONS

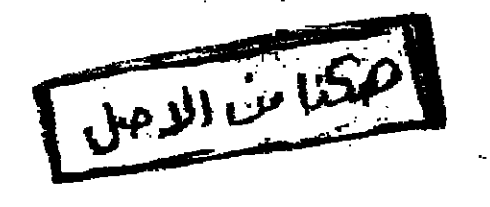
---

(1) *« Nos lecteurs retrouveront-ils nos deux héros mystérieusement disparus en Afrique ? »*, et qui parodiait lui-même les titres des chapitres des romans populaires français du dix-neuvième siècle.

(2) N.D.L.R. — M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat, assure la coordination entre le bureau politique et le secrétariat et supervise la section « aide à la promotion des militants » (sélection des cadres du parti). M. Georges Gosnat, membre du comité central, député du Val-de-Marne, est à la fois trésorier du P.C.F. et responsable du bureau de presse.

(3) N.D.L.R. Auteur d'*Idéologie et pratique du sionisme international*. (*Le Monde* du 2 février).

(4) *N.D.L.R.* Rudolf Bahro, économiste est-allemand condamné à huit années de prison pour avoir transmis en Occident un ouvrage exposant des vues réformistes (*l'Alternative*), chez Stock) ; Jaroslav Sabata, dissident tchécoslovaque, porte-parole de la Charte 77, condamné à neuf mois de prison, en février 1979, pour *« injures à la force publique »*.



société

LE PROCÈS DES AGRESSEURS DU MINISTRE AUTRICHIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Légitime violence ?

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — De renvoi en renvoi, l'affaire Ali Mezaache, devenue dès son origine l'affaire Pahr, finira-t-elle par être jugée et par qui ? La première chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Strasbourg, à qui avait été confié hâtivement ce soin au rythme accéléré de la procédure de flagrant délit après l'arrestation des deux jeunes garçons qui, dans la nuit du 1er au 2 février, avaient laissé plus mort que vif le ministre des affaires étrangères autrichien, fera savoir le mardi 27 février si elle s'estime compétente pour mener à son terme un dossier assurément empoisonné par la coloration qu'il a prise désormais.

A son audience du 20 février où le dossier s'entrouvrait, publiquement du moins, de façon officielle, les avocats de M. Willibald Pahr, Mes Roland Dumas et Patrick Belmitgère, ont soutenu que les faits reprochés relevaient de la cour d'assises, que selon une lettre de leur client à Mme Suzanne Lebrou, président du tribunal, celui-ci a été *« l'objet d'une agression d'une rare violence qui n'a pas d'autre cause que le vol »*, autrement dit, qu'on n'a que faire des parfums de Corydon dont elle se trouve teintée.

Mais comment les dissiper ? Si le jeune Mezaache interrogé et invité mardi *« à entrer dans les détails »* n'a pas le vocabulaire gidien, il ne s'en tient pas moins à sa version initiale. Il rentrait le 1er février, *« vers 11 heures, minuit »*, du centre de Strasbourg pour regagner son domicile avec son copain, le mineur dont le cas a été disjoint au profit du tribunal pour enfants. Près du tribunal justement, il a vu venir vers lui un homme et lui a demandé du feu. L'inconnu en a profité pour lui caresser la main. *« J'ai tout de suite vu à qui j'avais affaire. »* L'homme s'éloigne, revient. Finalement, on chemine ensemble *« tranquillement »* jusqu'à la place de Haguenau. *« Là, il m'a pris la taille. »* Voilà ce qui l'a déterminé à frapper. Et à bien frapper, du poing, des pieds, à la figure, au thorax. La victime demande grâce : *« Prenez-moi tout, mais ne me frappez plus. »* Ils ont tout pris : montre, portefeuille, stylo, papiers, quitte ensuite à trier et à jeter.

Le bel Eliacin brun à la mèche rebelle et aux mains maigres, qui a mis l'Autriche en émoi, discute à peine ces détails.

« Vous l'avez battu combien de temps ?

— Oh, pas longtemps. Cinq minutes, dix minutes peut-être... »

Et puis ce mot : *« Je savais que c'était un pédé, mais je ne savais pas que c'était un ministre ! »*

Que ne l'ont-ils, lui et son compagnon, éconduit dès le premier soupçon et, comme dit Mme le président, *« même avec une violence verbale, même avec une grossièreté »*, au lieu — s'ils disent vrai — de sembler accepter sa compagnie ?

Que vaut cette version ? Dans les interrogatoires de police, elle a connu quelques variantes. Elle est nourrie de précisions telles que celle-ci : *« Lorsque j'ai vu sur son passeport que c'était un ministre, cela m'a encore plus déchaîné. Je lui ai donné d'autres coups de pied et il y a encore du sang sur ma chaussure droite. »*

Bataille d'horaires

Cette violence, cet acharnement, cette férocité, tout les proclame. Et pour commencer l'état de M. Pahr, qui a dû subir encore à Vienne, la semaine dernière, *« une importante intervention chirurgicale au niveau du maxillaire supérieur »*.

Mais le mobile ? Le ministre autrichien rejette formellement toutes les floritures, tous ces préambules d'aventure nocturne douteuse. Pour mieux en faire litière, il annonce dans sa lettre au tribunal *« sa volonté de contribuer à faire toute la lumière sur cette affaire. Il ne se dérobera à aucune confrontation. Il ne se prévaudra d'aucune immunité ni privilège pour remettre, dût-il lui en coûter, les choses au point »*.

En attendant, Me Dumas parle pour lui. Ce sont *« deux individus au moins »* qui soudain l'ont abordé, encadré, pour sans discours et sans merci le rouer et le dépouiller comme il le fut. Ensuite, il situe les choses à un tout autre endroit, beaucoup plus proche de l'hôtel où logeait M. Pahr. Car, dit-il, admettre le récit des agresseurs, c'est admettre qu'il aurait dû parcourir plus de 3 kilomètres. Etait-ce possible ? Et dans l'état où on l'avait mis ? Voilà lancée la bataille des horaires. A quelle heure le ministre a-t-il quitté son hôtel pour sa promenade ? 23 h. 15 ? C'est l'estimation de ses défenseurs. A quelle heure l'a-t-on revu ? 23 h. 50 ? C'est encore leur affirmation. L'autre bord grignote un peu par-ci, un peu par-là. Les trente-cinq minutes finiraient-elles par approcher des soixante ?

Mais voilà Me Roland Dumas qui sort d'un sac que l'on n'avait point vu la chemise ministérielle, encore souillée de terre et de sang. Serait-ce une avant-première dans la perspective des assises tant réclamées ? Son confrère et adversaire, Me Joseph Renemann s'en étrangle. On tempête ainsi sous les yeux de M. Otto Mashke, représentant permanent de l'Autriche auprès de la Communauté européenne, de Mme Erika Tekusch, consul général d'Autriche à Strasbourg.

A son tour, Me Renemann se bat pour Ali Mezaache. M. Pahr n'a-t-il pas eu le comportement d'un homme vraiment mal à l'aise ? Pourquoi ne voulait-il pas qu'on alerte la police ? Et ce départ précipité dès le lendemain ? Et cette pierre encore dans le jardin de Me Dumas : *« Alors vous voilà, vous, le socialiste, dans le camp de ceux qui pour protéger des ministres à tout prix sont prêts à anéantir des gosses. »* Il parle d'une affaire *« entre deux sortes de marginaux »*. Il rappelle que, si une plainte a été déposée par M. Pahr pour vol avec violences, lui en a déposé une autre pour attentat à la pudeur sur un mineur de moins de quinze ans.

Le représentant du ministère public, Me Maitre, a arbitré tout cela avec une exemplaire brièveté. Juridiquement, a-t-il expliqué, c'est bien d'une affaire de vol commis à l'aide de violence qu'il s'agit, donc du crime réprimé par l'article 382 du code pénal. Que les vols aient eu *« une autre cause »* est secondaire. Il est vrai qu'on avait pensé pouvoir user dans cette affaire de cet artifice procédural quotidien qu'on appelle la correctionnalisation. Mais il suppose un accord de toutes les parties concernées.

L'affaire Pahr est promise à un long avenir. Que le tribunal se déclare compétent ou non la semaine prochaine, il y a déjà de l'appel dans l'air. Et dans l'hypothèse d'un aboutissement final aux assises, ne va-t-on pas, dans six mois, dans un an, vers *un inévitable huis clos dès lors qu'il faudrait aussi faire juger par* la même juridiction le mineur mêlé à cette nuit que Strasbourg aurait bien aimé pouvoir plus vite oublier ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Le meurtrier de M. Stephen Bateman*, supporter gallois poignardé samedi 17 février dans le métro parisien (*le Monde* daté 20-21 février) au cours d'une bagarre avec une bande de jeunes gens, a été déféré, mardi 20 février, au parquet du tribunal pour enfants de Paris.

● *La condamnation du peintre Serge Mendjisky.* — Le parquet du tribunal de Grasse a fait appel *a minima* contre le jugement, en date du 23 janvier, condamnant à trois ans d'emprisonnement le peintre Serge Mendjisky, auteur d'un détournement de 8,5 millions de francs au préjudice du Crédit agricole et des P.T.T. (*le Monde* du 25 janvier).

FAITS DIVERS

Dans le Pas-de-Calais

COLLISION ENTRE UN NAVIRE FRANÇAIS ET UN MINÉRALIER LIBÉRIEN : DEUX MORTS, TROIS BLESSÉS GRAVES.

Une collision s'est produite, mercredi 21 février, peu après trois heures du matin, dans le Pas-de-Calais, entre le navire transbordeur de trains « Saint-Germain », de l'armement naval S.N.C.F., et un minéralier libérien. Un épais brouillard recouvrait le Pas-de-Calais. L'abordage a fait deux morts et trois blessés graves à bord du bateau français. Le « Saint-Germain » a pu regagner Dunkerque et le minéralier a poursuivi sa route vers Gand.

Le navire français assurait le transport du train de passagers Paris-Londres. Construit en 1952, le « Saint-Germain » est en fin de carrière et, dans une quinzaine de jours, l'armement naval S.N.C.F. doit lancer, auprès des chantiers navals, un appel d'offres pour la construction d'un nouveau navire appelé à le remplacer ; celui-ci serait mis sur la ligne Calais-Douvres.

Le « Saint-Germain » avait repris son service il y a une dizaine de jours après avoir subi à Dunkerque d'importants travaux de transformation, notamment de ses salons.

Le mauvais temps
SCÈNES DE PILLAGE A BALTIMORE

Baltimore (Reuter). — La police de Baltimore a tenté, mardi 20 février, de mettre un terme aux scènes de pillage qui se poursuivaient dans la ville paralysée par la tempête qui a couvert toute la côte est des Etats-Unis d'une couche de neige de 60 centimètres. Environ sept cents personnes ont été arrêtées pour pillage ou pour ne pas avoir respecté le couvre-feu instauré mardi pour la deuxième journée consécutive entre sept heures du soir et cinq heures du matin à la demande du maire, M. William Shaefer. Les prisons municipales sont pleines et la police a été obligée de garder dans des bureaux des pillards pris en flagrant délit.

Les rues sont bloquées par des automobiles et des camions abandonnés et des centaines de gardes nationaux ont été appelés en renfort pour aider à rouvrir les routes. Washington, voisine de Baltimore, a été presque paralysée sous une couche de neige épaisse et dans le New-Jersey, Atlantic City est complètement isolée.

CATASTROPHES

A Java

PLUS DE CENT PERSONNES SONT MORTES INTOXIQUÉES PAR LES GAZ D'UN VOLCAN

Djakarta (A.F.P.). — Le volcan Dieng, dans le centre de l'île de Java, est entrée en éruption mardi 20 février, dans la soirée. De grandes quantités de gaz toxiques émis par le cratère ont causé la mort par intoxication d'au moins cent vingt personnes dans des villages voisins du volcan.

Cent huit personnes ont été hospitalisées, mais on ignore encore la gravité de leur état ; les autorités locales craignent que le nombre des victimes ne sont finalement plus élevé.

Les équipes de secours continuent leurs recherches, mais ont du mal à approcher le volcan et à évacuer les habitants de la région en raison des émanations qui recouvrent peu à peu le secteur. En revanche, les dégâts matériels sont peu importants, seuls deux villages ayant été atteints par des coulées de lave.

M. PAUL PÉTRIDÈS EN CORRECTIONNELLE

« Je n'aurais jamais acheté des tableaux volés »

Contre vents et marées, M. Paul Pétridès a continué à nier farouchement au cours de la deuxième audience du procès des receleurs de tableaux volés (*le Monde* du 21 février). Il s'est accroché à des arguments défiant la logique et le sérieux, allant même jusqu'à affirmer que lui, expert mondial réputé des impressionnistes, ne connaissait pas la collection Skira et les monographies qu'elle publie, qu'il ne faisait pas de différence entre une gouache et une aquarelle... Une dérobade sans nom, un système de défense aux frontières du ridicule.

La tête droite, le maintien digne, ce vieillard tiré à quatre épingles et semblable à un grand chat long et souple ne semble pas désemparé. Il accuse les coups sans frémir, faisant simplement de temps à autre semblant de ne pas comprendre ou d'avoir des trous de mémoire, répétant sans cesse : *« J'ai pas fait attention, je ne m'en souviens pas, je me suis trompé, c'est ma secrétaire. »* M. Paul Pétridès s'exclame, acculé : *« Je n'aurais jamais acheté des tableaux volés, jamais dans ma situation. Francelet m'a menti, m'a trompé. Il est malin. Il est très malin. Il peut tromper tout le monde. »*

Le président de la onzième chambre correctionnelle, M. Michel Guth, lui fait alors remarquer que, dans un ouvrage autobiographique, il ne s'est pas dépeint désavantageusement. *« Je suis un peu malin »*, reconnaît-il. Un malin qui, en dehors des quinze toiles provenant du vol de chez M. Lespinasse, alors P.-D.G. de la société Banania, a racheté des œuvres d'art provenant également d'autres cambriolages, comme chez M. Georges Moos, à Genève, le 11 juin 1967, ou chez Mme Weinstein, à Paris, en décembre 1968. Cette dernière déclara même avoir remis à M. Paul Pétridès une photo du tableau volé qu'il rachètera pourtant par la suite.

Même scénario pour Mme Lagrange, qui s'est adressée à M. Pétridès en sa qualité de spécialiste d'Utrillo, pour qu'il connaisse les caractéristiques de l'œuvre volée chez elle le 14 janvier 1971 pour le cas où elle lui serait présentée. Ce tableau, il l'achètera quelques mois plus tard. Pour toute défense, M. Pétridès déclare : *« Il y a quatre mille toiles d'Utrillo. Il a peint cinquante fois le même sujet. J'ai pas fait attention. »*

Le marchand de tableaux de la rue La Boétie est également accusé d'avoir falsifié des registres de sa galerie entre la date de sa plainte contre M. Francelet et le jour où ils ont été produits. Il prétend avoir versé 3 990 000 francs à M. Francelet, et ce dernier affirme n'avoir touché que 1 300 000 francs pour les tableaux volés chez M. Lespinasse. M. Pétridès déclare n'avoir jamais pensé que les tableaux proposés par M. Francelet provenaient de chez M. Lespinasse, bien qu'il ait reçu une circulaire du Comité professionnel des galeries d'art. *« Je ne les lis jamais*, dit-il. *Je regarde seulement les photos, et dans le cas présent il n'y en avait pas. »*

Plusieurs de ces toiles volées ont été exportées vers la Suisse *ou le Japon. Quatre d'entre elles* ont échappé à toute formalité d'exportation. Mais *cinq* autres ont été soumises à un contrôle. *Les services des musées de* France habilités à délivrer les licences ont ainsi, *sans consultation* préalable du fichier des œuvres volées, donné leur autorisation. Et les conservateurs *chargés de viser en douane* les toiles ont signé sur les licences *sans examiner* les tableaux. Il est vrai cependant que M. Pétridès avait pris ses précautions par d'habiles opérations de *« maquignonnage »*. Certaines toiles changeaient plusieurs fois *de nom et de dimensions*. M. Pétridès devait connaître ces *méthodes* puisqu'il a été expert auprès des douanes, puis auprès du Comité supérieur des douanes, chargé d'éviter le passage hors *des frontières des trésors* du patrimoine français.

MICHEL BOLE-RICHARD.

JUSTICE

Faits et jugements

Après la cassation de l'arrêt le condamnant à la peine de mort
JEAN PORTAIS COMPARAITRA LE 26 FÉVRIER DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA COTE-D'OR

Condamné à la peine capitale par la cour d'assises de la Gironde le 12 décembre 1977, Jean Portais, qui aura soixante-dix ans le 21 avril, comparaîtra lundi 26 février, devant la cour d'assises de la Côte-d'Or, la Cour de cassation ayant annulé le 22 juin 1978 l'arrêt de Bordeaux. Il est accusé de deux meurtres.

Dans une lettre transmise lundi 19 février au quotidien dijonnais *les Dépêches*, qui en a publié des extraits mardi 20 février, Jean Portais évoque la cellule des condamnés à mort, où l'on attend, *« le petit matin fatal. Ce petit matin où les humains — se prétendant tels — viendront couper en deux un vieillard de soixante-dix ans. Un vieillard qui n'aura pas réussi à démontrer son innocence »*.

Jean Portais décrit ainsi la situation du condamné à mort : *« Personne d'autre ne peut communiquer avec vous. Vous êtes rejeté. Vous n'appartenez plus au monde des vivants. Vous êtes comme les bœufs à l'abattoir, dans leurs boxes, attendant l'officiant sacrificiel, avec cette différence qu'ils ne savent rien. Mort vivant, enfilé dans votre tombeau, traqué sans arrêt par l'œil du cerbère, vous êtes en enfer. On peut dire que le condamné vit sa propre mort à chaque aube naissante. »*

Quatre « autonomes » jugés en appel

MOINS SEULS

Ils étaient bien seuls, le 23 janvier, à 1 h. 30 du matin, dans le box des accusés de la 23e chambre correctionnelle de Paris. Deux d'entre eux furent condamnés à quatre ans d'emprisonnement, un à trois ans, le dernier à deux. Les « autonomes » des incidents du quartier Saint-Lazare venaient d'être jugés.

Le recours à la loi dite « anticasseurs » (article 314 du code pénal), la procédure accélérée du jugement en flagrant délit et, par-dessus le marché, l'écho des incidents du quartier Saint-Lazare renvoyé (et grossi) par les mass media n'avaient, il est vrai, pas permis autre chose. Vite fait, mal fait.

Mais à l'approche du procès en appel, qui aura lieu le 23 février, le paysage « politique » a changé. Le CINEL (Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté), le premier, a publié un texte invitant « à tout faire pour que soient rapportées en appel les condamnations qui, au-delà des quatre intéressés, visent tous ceux qui, dans le Nord, à Longwy ou ailleurs, se lasseront de rester spectateurs de la liquidation programmée qui les atteint ». *Plusieurs organisations d'extrême gauche (O.C.T., L.C.R., C.C.A. et U.T.C.L.) (1) ont fini par réagir, demandant* « l'annulation en appel des peines et la libération immédiate des quatre inculpés ». *Mais surtout, de nombreuses signatures individuelles et collectives sont venues s'ajouter à la première liste, au bas de la pétition du CINEL.*

Vendredi, devant la dixième chambre de la cour d'appel de Paris, les quatre de Saint-Lazare ne seront plus tout à fait seuls. — L. G.

(1) Organisation communiste des travailleurs ; Ligue communiste révolutionnaire ; comités communistes pour l'autogestion et Union des travailleurs communistes libertaires.

● *Le bureau politique du Front national* proteste contre l'attentat commis contre les locaux des journaux *Rivarol* et *Ecrits de Paris* (*le Monde* du 20 février). *« Cet attentat*, déclare-t-il, *n'est que le nouveau d'une longue série visant les dirigeants et les locaux des formations et des publications patriotiques. »*

● *Pour « violences verbales à tendance raciste »*, M. Brykmann, artisan décorateur, résidant à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle), a déposé une plainte contre deux jeunes voisins, impressionnés, semble-t-il, par le film *Holocauste*. Ceux-ci, selon M. Brykmann, auraient insulté ses enfants en utilisant des expressions antisémites entendues à la télévision. — *(Corresp.)*

SCIENCES

LA DÉCISION DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL

Deux satellites nationaux de télécommunications seront mis en orbite en 1982 et 1983

Le conseil interministériel qui s'est réuni mardi 20 février à l'Elysée sur la politique spatiale a pris plusieurs décisions (nos dernières éditions du 21 février). *La principale engage la* « réalisation effective » *d'un système national de satellites de télécommunications. Deux satellites, Telecom-1 et Telecom-2, seront mis en orbite en 1982 et 1983.*

Le conseil a aussi décidé la poursuite du programme de lanceur Ariane dans « le sens d'une compétitivité accrue », *et celle du satellite SPOT d'observation de la Terre. Le 7 mars, un conseil des ministres confirmera ces décisions et se prononcera sur un autre dossier, celui du satellite de télévision directe T.d.F.-1.*

La commande du premier satellite Telecom-1 doit être passée rapidement, car il faut environ trois ans pour achever son étude et le construire. Selon toute probabilité, le satellite sera construit par Matra et dérive des satellites E.C.S. (European communication satellite) que cette firme construit avec d'autres industriels européens pour le compte de l'Agence spatiale européenne. De même, la charge utile (antennes et répéteurs) sera sans doute réalisée par le groupe Thomson.

Les satellites Telecom auront une masse en orbite d'environ 600 kilogrammes, et seront lancés par Ariane. Le coût d'ensemble du système Telecom (satellites, antennes d'émission et de réception au sol, frais de lancement) est évalué à 1,2 milliard de francs, sur cinq ans, mais la Direction générale des télécommunications, qui gérera le satellite, estime qu'il lui fera économiser 400 millions de francs, qui auraient dû être investis dans des liaisons terrestres.

L'adoption du programme Telecom impose la construction de nouveaux lanceurs Ariane. La poursuite de ce programme *« dans le sens d'une compétitivité accrue »* vise moins ces nouveaux exemplaires que le projet de création d'une société commerciale européenne, Transpace, chargée d'exporter ce lanceur ; elle vise aussi le renforcement du lanceur ; cela permettrait après 1983 de mettre en orbite deux satellites analogues à Telecom-1 avec un seul lanceur.

La politesse chinoise et l'espace

Une délégation de la NASA, rentrant d'un voyage en Chine, annonçant récemment la vente à ce pays d'un système de satellites de télécommunications. Plus récemment encore, c'est une délégation allemande qui signait à Pékin un « important accord » *prévoyant, dans un premier temps, la livraison de trois satellites de télévision directe destinés à l'enseignement. Par la suite, un nombre indéterminé d'autres satellites du même type seraient construits en Chine, avec un transfert progressif des responsabilités à ce pays. Les satellites seraient conçus pour être lancés par la fusée européenne Ariane ; la première mise en orbite serait prévue pour 1983.*

L'accord a été signé par la firme allemande Messerschmitt - Boelkow - Blohm (M.B.B.) qui représentait le Groupement d'intérêt économique Eurosatellite que M.B.B. a formé avec la Snias en France et la firme belge E.T.C.A.

Si cet accord aboutit effectivement à la vente d'un lot important de satellites, c'est un succès pour l'industrie allemande et européenne. Mais il ne faut pas se faire d'illusions. Rien n'a été annoncé sur les prix et les conditions de financement. Or le coût d'un tel système, avec les équipements de réception au sol correspondants, s'évalue en milliards de francs. Une affaire de cette importance ne se conclut pas si vite.

En fait, chaque délégation qui visite la Chine — elles sont nombreuses actuellement — revient avec des offres plus ou moins mirobolantes. Ainsi se manifeste la volonté d'ouverture exprimée à plusieurs reprises par M. Deng Xiaoping. Et, de plus, la politesse chinoise interdit de laisser partir un visiteur les mains vides... Mais il ne s'agit, le plus souvent, que de déclarations d'intention. La seule chose dont on puisse être sûr, c'est que beaucoup ne se concrétiseront pas.

L'accord sur les satellites montre cependant que la télévision directe a maintenant de vastes marchés potentiels. La R.F.A. l'a compris, et affirme une volonté de devenir le leader mondial dans ce domaine que les Etats-Unis, faute d'un marché intérieur, ont relativement négligé.

La France peut-elle rester en arrière ? Dans le domaine spatial, les industriels des deux pays ont collaboré depuis longtemps et sont prêts à continuer. Mais certains cercles gouvernementaux de Bonn verraient sans déplaisir la France s'effacer. Puisque celle-ci construit la plus grosse part de la fusée Ariane, ils estiment que la R.F.A. devrait avoir la plus grosse part des satellites. C'est créer artificiellement une symétrie contestable. Et il est douteux que l'intérêt français consiste à laisser l'Allemagne trop bien s'emparer des nouveaux marchés : l'expérience prouve qu'elle sait les garder.

MAURICE ARVONNY.

PENDANT DEUX HEURES

Des personnels « hors statut » ont occupé le secrétariat d'État à la recherche

Une quarantaine de représentants des personnels « hors statut » de la recherche ont occupé, mardi matin 20 février, pendant environ deux heures, les couloirs du secrétariat d'Etat à la recherche. Ils réclamaient un rendez-vous avec le secrétaire d'Etat ou le délégué général de la recherche scientifique et technique, rendez-vous qu'ils se plaignent de n'avoir pas obtenu depuis neuf mois. D'après eux, de nombreux « hors statut » sont exclus des mesures d'intégration, et d'autres, qui devraient être intégrés voient, depuis le début de l'année, leur contrat bloqué par la Direction générale de la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Ils considèrent que le gouvernement veut *« asphyxier progressivement »* les « hors statut ».

La police a pris position et un commissaire a parlementé avec les manifestants. Ceux-ci ont ensuite quitté les lieux sans incident, et sans avoir été reçus.

Au secrétariat d'Etat, on rappelle que le directeur du cabinet du ministre a reçu les syndicats de chercheurs le 25 janvier 1979 et qu'il a été question en particulier des « hors statut ». On rappelle que l'intégration des personnels « hors statut », qui étaient payés sur les crédits de « l'enveloppe recherche » avant la fin 1975, se fait progressivement et se terminera en 1980. Le secrétaire d'Etat, M. Algrain, a justifié son refus de recevoir les manifestants en disant qu'il ne pouvait qu'*« appliquer la règle absolue qui veut que, lorsque des manifestants envahissent des locaux administratifs, ils ne soient pas reçus ».*

M. A.

● *L'Association scientifique et technique pour l'exploitation des océans* (ASTEO), qui groupe des sociétés et des professionnels s'occupant de l'océan, vient d'appeler à sa présidence M. Yves La Prairie, ancien président-directeur général du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO). M. La Prairie succède à M. Philippe Peschaud (président de Peschaud et Cie international), qui ne sollicitait pas de troisième mandat.

● *Que faire de Pégase ?* — Le conseil municipal de la commune de Corbières (Alpes-de-Haute-Provence) a demandé le rejet du projet de transformation des installations de la pile atomique désaffectée Pégase en centre de stockage provisoire de combustibles nucléaires irradiés. Le réacteur Pégase du centre d'études nucléaires de Cadarache avait été construit pour l'étude des réacteurs de la filière graphite-gaz. Il est arrêté depuis 1975.

MÉDECINE

Un laboratoire pharmaceutique va consacrer un million de francs à une campagne sur les vitamines

Le Français connaît l'importance d'une alimentation équilibrée, mais il ignore tout de cet équilibre. Il estime que les informations dispensées par les campagnes d'éducation sanitaire sur la nutrition sont de trop haut niveau ou trop importantes en volume ; il en est troublé ; il souhaite une information moins fragmentaire, moins partielle.

Quant aux vitamines, il les voit *« vertes »*, *« naturelles »* et *« provenant du potager plus que du lait ou de la viande »*... mais il n'en sait pas plus. Même les médecins dans leur immense majorité avouent leur ignorance dans ces domaines.

Cette description du niveau des connaissances du public a été dressée récemment par M. Michel de Reynier, directeur des laboratoires Hoffmann-Laroche. Une enquête sur ce sujet a été rendue publique, à partir d'entretiens non directifs de cent soixante-douze personnes et de quatre-vingt-dix interviews individuelles de personnalités scientifiques et médicales.

« *Il importe,* ont affirmé les responsables des laboratoires Hoffmann-Laroche, *de donner sur ce sujet une information amusante, simple, objective et proche des préoccupations quotidiennes.* » Ces laboratoires comptent lancer prochainement une vaste campagne d'information d'un coût de 1 million de francs, qui comprendra quatre volets : des annonces et des tests sur les vitamines, notamment dans des magazines féminins ; la diffusion d'un journal dans les pharmacies ; une action auprès des élèves de troisième par la distribution de documents aux professeurs de sciences naturelles et, enfin, une information auprès des professions de santé.

Des messages contradictoires

Les Français, depuis quelques années, sont sensibilisés aux problèmes de nutrition sans pour autant avoir modifié réellement leur comportement alimentaire et sans toujours avoir une idée très nette de ce qu'est une alimentation équilibrée : personne ne conteste ce fait, même au sein du Comité français d'éducation pour la santé, qui a mené, l'été dernier, une campagne sur ce thème (*le Monde* du 18 juillet 1978). Il faut, en effet, plus de quelques semaines pour modifier des habitudes ancestrales...

Trois raisons principales

Aussi est-on tenté, dans un premier temps, de se réjouir de l'initiative des laboratoires Hoffmann-Laroche cautionnée par d'éminents spécialistes de la nutrition, comme le professeur Dupin, qui a déjà participé aux campagnes précédentes. Pourtant les spécialistes que nous avons interrogés posent le problème de l'efficacité de cette action pour au moins trois raisons.

● La première tient au caractère solitaire de la démarche des laboratoires. Actuellement, par une coordination interministérielle on tente de limiter le nombre de campagnes d'éducation sanitaire qui risqueraient, en « matraquant » l'opinion, de compromettre l'ensemble de la démarche. Or la campagne sur les vitamines a été conçue sans concertation avec les autorités responsables, alors même que le Comité français d'éducation pour la santé reste actuellement un peu en retrait, pour ne pas lasser l'opinion.

● Les laboratoires ont, d'autre part, choisi de consacrer l'essentiel de cette campagne à l'achat d'espaces publicitaires pour le grand public. Or, mieux vaut, semble-t-il au vu des résultats obtenus, concentrer son effort sur quelques groupes, notamment les médecins, excellents relais d'opinion. Cet effort est d'autant plus nécessaire que les usagers ont recours souvent aux praticiens qui, dans ce domaine, restent très insuffisamment informés, comme l'a montré l'enquête de laboratoire.

● Cette campagne, surtout, aborde le problème de la nutrition de façon très partielle, essentiellement sous l'angle des vitamines. Or, en dehors de quelques groupes comme les femmes enceintes, les alcooliques ou les enfants en pleine croissance, plus personne en Occident ne souffre de déficit vitaminé, sauf les minorités qui s'adonnent à des régimes gravement carencés, tel le macrobiotique.

On comprend les motifs des responsables d'un groupe pharmaceutique que la commission de justice européenne a condamné, le mardi 13 février, à une amende de 200 000 unités de compte (1) pour *« abus de position dominante sur le marché des vitamines »*. On peut, en revanche, s'interroger sur les motifs qui ont poussé les pouvoirs publics à autoriser la distribution des documents de ces mêmes laboratoires dans l'ensemble des classes de troisième.

En tout cas donner à une publicité en faveur des vitamines l'apparence d'une campagne de santé publique sur la nutrition présente en grave risque : celui d'accroître considérablement l'anxiété d'individus soumis à des messages trop abondants, non hiérarchisés et partiellement contradictoires.

NICOLAS BEAU.

(1) L'unité de compte vaut 6,99 F.

● *Une fillette de vingt-deux mois est morte le mardi 20 février, à Naples (Italie), victime du mal* qui, en un an, a provoqué le décès de soixante-cinq enfants de cette ville (*le Monde* des 4-5 février). Quatre bébés, âgés de moins d'un an, se trouvent encore hospitalisés dans un état grave à Naples. Les sept experts de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), venus dans cette ville la semaine dernière, ont affirmé qu'aucun vaccin n'existait pour combattre cette affection aiguë des bronches respiratoires, due notamment aux mauvaises conditions d'hygiène. — *(A.F.P.)*

● *Le professeur Jacques Sautet*, soixante-seize ans, professeur honoraire à la faculté de médecine de Marseille, a été élu, le mardi 20 février, correspondant national de l'Académie de médecine. Les professeurs Pierre Vassiliadis (Grèce) et Jan Kostrzewski (Pologne) ont été élus correspondants étrangers.

● *Ouverture prochaine d'un centre d'information pour handicapés.* — Le 1er mars 1979, ouvrira à Paris (1, rue Cabanis, Paris-14e) le premier centre d'information pour handicapés de la région Ile-de-France. Un groupe de bénévoles et d'assistantes sociales accueilleront les visiteurs, les :

— Lundis, mercredis et jeudis, de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 17 h. ;

— Mardis et vendredis, de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. 30.

★ Téléphone : 581-11-20 (demander la permanence des handicapés).

RELIGION

Sur la demande de Jean-Paul II

Mgr Marty restera archevêque de Paris jusqu'en mai 1980

Jean Paul II a refusé la démission du cardinal François Marty de sa charge d'archevêque de Paris. *« Je ne me sens pas le droit de me dérober à la volonté du pape »*, déclare Mgr Marty dans une lettre d'explication à ses diocésains publiée mardi 20 février (*le Monde* du 21 février).

Dès décembre 1978, le cardinal Marty avait écrit au pape pour lui présenter sa démission à partir du 18 mai 1979, jour de son soixante-quinzième anniversaire. Jean-Paul II lui avait répondu début janvier : « *Etant donné l'état satisfaisant de votre santé, en conscience et devant le Seigneur, je vous demande de porter la charge d'archevêque de Paris jusqu'à vos soixante-seize ans accomplis, c'est-à-dire jusqu'en mai-juin 1980* ». Le 15 février dernier, en audience privée, le pape lui réitérait la demande formulée dans sa lettre.

« La volonté du pape »

Le cardinal Marty n'avait jamais caché son intention — ni son désir — de prendre sa retraite *« le moment venu »*, c'est-à-dire à soixante-quinze ans, pour séjourner, ainsi qu'il l'a dit lors d'une conférence de presse télévisée en 1974, dans *« un presbytère aveyronnais ou quelque maison de retraite, où je retrouverai ceux de mon âge ». « Je voudrais donner,* ajoutait-il, *des dernières années de ma vie un témoignage très fort de prière et de pauvreté, et, si j'ai quelques loisirs, j'écrirai mes Mémoires sur ce que j'ai vécu, le concile, les synodes... »*

En décembre 1978, l'archevêque de Paris avait écrit au pape en ces termes : *« J'apprécie beaucoup que le concile ait demandé à tous les évêques de présenter la démission à soixante-quinze ans. Un diocèse comme celui de Paris, vu son importance, a besoin d'un archevêque plus jeune pour dynamiser l'élan apostolique. »*

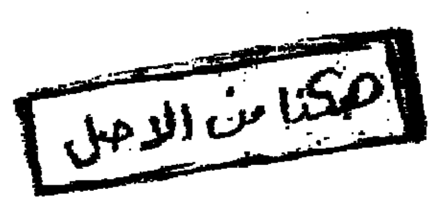
Et la réponse de Jean Paul II — *« aussi fraternelle et aussi nette »*, écrit-il — est significative. *« Voici deux mois seulement que j'assume le ministère pontifical,* fait remarquer le pape. *Comment pourrais-je avoir une connaissance personnelle, assez précise et complète, de la situation religieuse française et des activités de l'Eglise en votre pays ? »*

Jean Paul II laisse clairement entendre qu'il veut se familiariser avec *« la situation religieuse française »* avant de choisir un archevêque pour la capitale, et le fait de demander au cardinal Marty de rester jusqu'en mai-juin 1980 montre qu'il se donne exactement un an pour apporter des modifications dans la hiérarchie de l'Eglise de France (le siège épiscopal d'Orléans est toujours vacant).

De toute manière, la décision du cardinal Marty de se plier à *« la volonté du pape »* coupe court, au moins dans l'immédiat, aux rumeurs qui circulaient sur son remplacement à l'archevêché de Paris, notamment après la nomination de Mgr Poupard comme évêque auxiliaire de Paris, qui reste néanmoins recteur de l'Institut catholique (*le Monde* du 7 février). — A. W.

● *Un prêtre intégriste sanctionné en Alsace.* — La cour d'appel de Colmar a ordonné le 20 février à l'abbé Jean Siégel, prêtre intégriste, à qui ses démêlés avec l'évêque de Strasbourg ont valu la révocation (*le Monde* du 12 octobre 1977), de restituer sans délai les clefs des deux églises de son ancienne paroisse.

● *Une brassée de confessions de foi.* — Avec la publication, dans *le Monde* du 21 février, des témoignages d'incroyants de M. Michel Bloit et de Mme Marie Hérand, se termine la série de professions de foi, chrétienne, juive, musulmane et bouddhiste et de témoignages d'incroyants, publiée par *le Monde* depuis plus d'un an. L'ensemble de ces textes vient d'être publié par les Editions du Seuil, sous le titre *Une Brassée de confessions de foi*, présentée par Henri Fesquet avec une postface de Paul-André Lesort, 192 pages, 39 F.



ÉDUCATION

LE TRANSFERT DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD

Trois communes pour une demi-école ?

On attend toujours l'annonce officielle du choix de Lyon - la Part-Dieu pour la future installation de l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Un conseil interministériel devait se réunir pendant la première quinzaine de février pour arrêter une décision. Le retard de celle-ci semble davantage lié à des raisons politiques — trois communes, et même une quatrième (Saint-Foy-lès-Lyon) restent officiellement en concurrence — qu'à des considérations financières.

Lyon. — C'est décidé : l'École normale supérieure de Saint-Cloud ira à Lyon. *« L'École ouvrira ses portes au plus tard en 1982 »,* a confirmé le président de la République au cours d'une visite à Lyon, le 28 avril 1978. Le nouveau directeur de l'École, M. Francis Dubus, a remis, en juillet dernier au ministère des universités, un rapport technique établi en collaboration avec la Courly (communauté urbaine de Lyon). Il a remis récemment son rapport définitif, qui ne retient que *trois implantations possibles,* à Lyon, Villeurbanne et Saint-Priest. C'est en principe sur ce rapport que la direction des équipements du ministère des universités doit fixer son choix.

Ce choix, aujourd'hui, paraît simple. Des treize ou quatorze sites lyonnais envisagés au départ, trois ont été retenus par M. Francis Dubus, après une année d'étude sur le terrain :

1) La Part-Dieu à Lyon ;
2) Le Tonkin à Villeurbanne ;
3) La ZAC de Saint-Priest.

Chacun des trois sites possibles a ses avantage et ses inconvénients. La Part-Dieu a l'avantage d'être au centre de la métropole lyonnaise, et surtout au point d'arrivée du futur T.G.V. *(train à grande vitesse),* qui doit relier Paris à Lyon en une heure cinquante-sept minutes, dès 1981. Mais le terrain y est exigu et surtout très cher.

« Une chance historique »

Le site du Tonkin, à Villeurbanne, offre davantage d'espace, dans un site également très urbanisé et bien desservi (notamment par le métro). Mais l'image de Villeurbanne, banlieue ouvrière dépourvue de véritable centre, effraye un peu les usagers actuels de Saint-Cloud. La commune de Saint-Priest, enfin, offre une *dizaine* d'hectares encore vierges à un prix défiant toute concurrence, mais il s'agit d'un terrain nu au milieu d'une ZAC encore à naître, et situé à une dizaine de kilomètres de Lyon.

« La Part-Dieu ? C'est du délire : l'école serait dans la gare, coincée entre les voies ferrées et la tour du chauffage urbain. » Pour M. Marc Laleix, secrétaire général de la mairie de Saint-Priest, le site de la Part-Dieu, *« nouveau Yokohama »,* est exclu pour une école qui se veut nationale et supérieure.

De notre envoyé spécial

C'est également l'avis de M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, pour qui le choix de la Part-Dieu *(« l'université à la gare »)* serait une *« fausse décentralisation ».* Le député socialiste du Rhône propose le site du Tonkin parce qu'il y voit l'occasion d'*« intégrer les étudiants dans la ville »,* comme le sont déjà une partie des quelque douze mille étudiants poursuivant leurs études à Villeurbanne. Le projet préparé par les urbanistes de la municipalité prévoit pour cela deux implantations de l'E.N.S : les locaux d'enseignement et de recherche d'une part, *les résidences d'autre part,* fondues dans la zone d'habitation.

« C'est un choix politique, dit M. Hernu. *Ou bien le gouvernement souhaite une université intégrée dans une ville, ou bien il préfère la formule « campus », qui isole les étudiants du reste de la population ».* Bien entendu, c'est à la première formule que se rallie le maire de Villeurbanne, qui écarte d'emblée le *choix de Saint-Priest.* Quant à savoir si le gouvernement optera pour sa ville ou la *Part-Dieu,* le maire de Villeurbanne semble résigné. Bien que, selon lui, le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, ne soit pas *« demandeur »,* il pense que M. Barre, élu lyonnais, *« poussera pour la Part-Dieu »,* ainsi que M. Dubus, lui-mêmepoussé par les enseignants de Saint-Cloud. Mais M. Hernu reste serein. *« Je ne suis pas crispé sur l'école de Saint-Cloud. »*

Cette sérénité disparaît dès que l'on aborde la question avec son collègue — également socialiste — *maire de Saint-Priest,* M. Louis Gireau. *« C'est une chance historique pour notre commune, nous devons la saisir. »* Depuis la réunion du son conseil municipal, le 8 décembre 1977, où il fut décidé que Saint-Priest serait candidate à l'implantation de l'E.N.S de Saint-Cloud, le *maire mène* une active campagne pour faire désigner sa ville. Conférences de presse, lettres aux élus régionaux ou nationaux, publication d'une plaquette sur papier glacé intitulée *« Pourquoi l'École normale supérieure de Saint-Cloud à Saint-Priest ? »,* M. Gireau multiplie les initiatives. Il n'hésite pas non plus à attaquer : le projet de la Part-Dieu est *« insensé »* et l'offre de Villeurbanne trop *« intéressée »,* en ce sens que l'installation de l'E.N.S. ne servirait qu'à *« boucher un trou »* dans l'aménagement de la zone du Tonkin. La solidarité du parti ne tient plus lorsqu'il s'agit d'attirer sur son sol une *« ancienne et prestigieuse école »,* maire de Saint-Priest...

M. Gireau écarte d'un haussement d'épaules toutes les objections à la formule « campus » : *« La ZAC de Saint-Priest comprendra 1 600 logements : ce ne sera pas le désert. De plus, elle est à cinq minutes de l'aéroport de Satolas, et juste à côté de l'université de Lyon-II, située à Bron-Parilly. »* Pour M. Gireau, Saint-Priest est tout simplement *la formule idéale qui réconcilie* l'espace *(« la plus grande ville du Rhône en surface après Lyon »),* l'intégration en milieu urbain (la ZAC), l'environnement intellectuel (Lyon-II) et *les commodités de liaison* (quarante-cinq minutes de Grenoble ou de Saint-Étienne par l'autoroute, quarante minutes de Chambéry, quinze minutes de la Part-Dieu).

Le maire de Saint-Priest a au moins un allié : le président de l'université de Lyon II, M. Maurice Bernadet. Lui aussi écarte d'emblée le projet de la Part-Dieu : *« Ce n'est qu'une solution de facilité pour les « turbo-profs », mais ce ne serait plus une décentralisation. Je préfère le désert rural de Saint-Priest au désert bétonnier de la Part-Dieu. »* M. Bernadet fait valoir que les présidents d'université de la région Rhône-Alpes se réunissent toujours à Bron, dans la salle du conseil de l'université de Lyon II, car *« c'est le lieu géographique le plus commode pour nous réunir tous ».* Les enseignants de Grenoble, en particulier, seraient en faveur de Saint-Priest.

A la manière de Polytechnique

Mais M. Bernadet reste prudent. Il se rappelle que l'on avait promis à l'université de Lyon II, décentrée à Bron-Parilly, une *« université ouverte »* avec une *« rue intérieure »* pour le passage de la population. Or la population n'est pas venue et les neuf mille cinq cents étudiants d'aujourd'hui s'y sentent *très isolés.* L'installation de l'E.N.S de Saint-Cloud à Saint-Priest permettrait à Lyon II de sortir de son isolement, mais *« tout dépend de ce qui sera construit sur la ZAC »,* précise M. Bernadet.

Le directeur de l'E.N.S. de Saint-Cloud, premier intéressé dans l'affaire, a-t-il une préférence ? *« Notre conseil d'administration souhaite un site urbain,* dit-il, *ce qui exclut Saint-Priest. »* Mais entre le Tonkin et la Part-Dieu, le choix des enseignants de Saint-Cloud est fait : ce sera la Part-Dieu.

En fait, M. Dubus aurait préféré une décentralisation à la manière de l'École polytechnique, c'est-à-dire près d'Orsay, dans l'Essonne. *« Cela aurait coûté moins cher. »* Pour lui comme pour tous ses collègues de Saint-Cloud, il ne fait aucun doute que seule la Part-Dieu peut permettre aux quelque deux cents conférenciers de l'école de continuer à assurer leur contribution. *« L'école n'est pas une université avec professeurs à demeure et « turbo-profs ». Rien que pour les agrégations littéraires, dont les programmes changent chaque année, il faut tous les ans renouveler le corps enseignant. »*

Une solution « hybride » consisterait à ne décentraliser à *Lyon que les scientifiques,* en transférant les littéraires à l'E.N.S. de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), où se trouvent leurs condisciples filles. *« On réglerait ainsi du même coup le problème de la décentralisation et de la mixité de nos E.N.S. »,* dit M. Dubus. La décision appartient au gouvernement.

ROGER CANS.

Y a-t-il une réforme Beullac ?

(Suite de la première page.)

M. Fontanet avait voulu remplacer ces filières par des « groupes de niveau », mais sa réforme *n'a jamais vu le jour.* M. René Haby, lui, les a supprimées en instituant un enseignement commun pour tous les élèves jusqu'à la fin de la 3e — avec de nouveaux *programmes* — et un soutien pour les plus faibles.

Idées généreuses mais peu réalistes. *L'échec scolaire — qui* détermine souvent l'échec de toute une vie — existe toujours — surtout pour les enfants des milieux les plus défavorisés — et l'égalisation des chances n'a guère progressé.

Echec pour les élèves qui n'ont pas leur place au collège (ils s'ennuient, dit-on, mais surtout les inégalités de départ sont telles que l'enseignement dispensé à ce niveau ne leur est pas accessible). Echec pour les quelques cent quatre-*vingt mille* jeunes qui attendent d'avoir seize ans dans els divers types d'enseignement préprofessionnel (classes préprofessionnelles de niveau et classes *préparatoires* à l'apprentissage). Echec pour ceux qui, bien qu'ayant été admis à suivre une formation professionnelle à un C.A.P. notamment, ne parviennent pas au terme de leurs études (plus d'un sur quatre). Echec pour les *quelques deux cent cinquante* mille jeunes qui sortant chaque année du système éducatif sans aucune formation professionnelle. Echec renforcé par la crise de l'emploi.

Eviter les abandons

C'est pour toutes ces raisons que, tout en se référant à *la loi* Haby du 11 juillet 1975, M. Beullac propose, aujourd'hui, des modalités d'application différentes de celles prévues par son prédécesseur. Outre qu'il *souhaite* ouvrir tout l'enseignement sur la vie professionnelle, au moyen de l'éducation manuelle et technique, son objectif essentiel est d'éviter les « sorties prématurées », c'est-à-dire les abandons en cours de *formation,* comme *l'absence* de toute qualification professionnelle à l'issue de la scolarité...

Pour cela, le ministère de l'éducation prévoit trois possibilités *d'orientation à l'issue de la classe* de cinquième. C'est ainsi qu'il maintient le C.A.P. en trois ans (la réforme Haby fixait cette préparation à deux ans après la classe *de troisième. Mais, pour être en* conformité avec la loi, le programme d'enseignement général des deux premières années de C.A.P. devra être revu afin de le rapprocher de celui des classes de quatrième et troisième des collèges. *A l'issue de ces deux années,* les élèves de C.A.P. pourront obtenir le brevet des collèges. La troisième année, en revanche, sera consacrée à une formation *professionnelle* plus approfondie.

M. Beullac prévoit aussi d'augmenter le *nombre* de « classes préparatoires » créées cette année à titre « exploratoire » dans les lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.) et comportant des *options technologiques* « lourdes » de neuf heures hebdomadaires.

Enfin, les élèves qui seront admis *dans les classes* de quatrième « indifférenciée » devront choisir au moins une option parmi des disciplines générales et professionnelles.

Le ministère de l'éducation n'est pas seul à apporter sa contribution au rapprochement entre le *système éducatif* et la vie professionnelle. Il sera associé à la *mise au point de formations fondées* sur le principe de l' « alternance » entre l'école et l'entreprise. M. Jacques Legendre, secrétaire d'État auprès du ministre du travail chargé de la formation professionnelle, déposera à ce sujet un projet de loi dès la session parlementaire de printemps.

Les jeunes orientés vers l'alternance pourraient, indique-t-on au secrétariat d'État, avoir le *statut* d'élève ou *de* jeune travailleur. D'autre part, l'apprentissage — qui, en théorie, est déjà une forme d'alternance — devrait être « amélioré » et ren*forcé.*

Il est *certes prématuré* d'évaluer l'efficacité de projets qui ne sont encore connus que dans leurs grandes lignes. Il n'en est pas moins vrai qu'ils comportent autant de *séductions* que de *risques.*

L'école, en effet, ne peut plus *rester isolée du reste de la société* et notamment du monde économique, sous peine de devenir de plus en plus inutile. Il faut certes reconnaître à M. Beullac le mérite de s'attaquer à ce problème, d'autant plus aigu que la crise de l'emploi s'amplifie. Mais des questions se posent : dans la mesure où l'alternance doit s'appliquer aux jeunes à partir de seize ans, le gouvernement ne va-t-il pas profi*ter de ces mesures pour « dégonfler »,* ne serait-ce que provisoirement, les statistiques du chômage et faire tomber, du même coup, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites (environ quatre-vingts mille en janvier) ? *Les* jeunes bénéficiaires des nouvelles mesures — notamment de l'alternance — auront-ils suffisamment de garanties pour ne pas être exploités *dans les entreprises comme* le sont encore trop souvent les apprentis ? Ne peut-on craindre que, la loi Royer étant toujours en vigueur, l'alternance ne puisse *s'appliquer aussi à partir de quatorze ans* (au lieu de seize ans) ? Qui, d'autre part, sera le vrai responsable de cette formation, le système éducatif ou l'entreprise ?

Le travail manuel sera-t-il enfin revalorisé ou bien les jeunes issus des formations professionnelles courtes (en alternance ou à l'intérieur du système éducatif proprement dit) continueront-ils, faute d'une amélioration de leurs *salaires et de la considération* qu'ils attendent, à ressentir un sentiment d'échec ? D'autant plus que l'on s'oriente vers une déspécialisation des formations professionnelles.

L'inégalité du talent et du courage

Les chiffres sont d'une constance remarquable en ce qui concerne les élèves « exclus » de la voie royale du système éducatif (l'enseignement long). En 1967, on comptait deux cent mille élèves de *quatorze ans. — soit* 25 % de la classe d'âge — soumis pour la première fois à la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, alors qu'auparavant ils auraient *quitté* l'école *pour* aller travailler. Le VIe Plan (1971-1975) fixait à 20 % la proportion d'élèves à diriger vers les classes de transition.

Aujourd'hui, on prévoit qu'en moyenne 25 % des élèves de cinquième ne seront pas admis en quatrième « indifférenciée » mais seront orientés vers les types de formation décrits ci-dessus. Or, dans une société inégalitaire comme la nôtre, ces 25 % sont toujours issus des milieux défavorisés. D'autre part, l'*orientation* échappe de plus en plus aux jeunes et à leurs familles *(le Monde* du 4 janvier 1979).

Il ne faut pas oublier que tout en défendant l'idée de collège unique et d'égalisation des chances, M. Giscard d'Estaing écrivait dans *Démocratie française : « L'inégalité du talent et du courage est dans la nature humaine ; la justice n'est pas de la nier ».* Et quelques pages plus loin : l'éducation *« doit, par un effort d'individualisation, s'adapter le plus étroitement qu'il se peut à la personnalité et aux dons de chaque élève ou étudiant. C'est dire que l'orientation doit y être la règle générale ».*

L'ouverture de l'école sur la vie professionnelle et l'alternance sont des solutions. A condition d'être bien utilisées.

CATHERINE ARDITTI.

RECTIFICATIF. — Après l'article paru dans *le Monde* du 31 janvier « La révocation d'un maître d'internat à *Istres* », M. Yves Durand, recteur à l'académie d'Aix-Marseille nous précise : *« L'action mise en cause dans vos colonnes ne me concerne pas. »* En effet, M. Durand n'était pas *recteur* de l'académie de Rouen en 1977 à l'époque où on a refusé de titulariser Mlle Jocelyne Bodéré, maîtresse auxiliaire pour inaptitude physique *(le Monde* du 23 février 1977). *« Par ailleurs,* ajoute M. Durand, *le motif allégué est très loin des véritables raisons qui ont pu conduire l'administration à mettre fin aux fonctions de cette maîtresse-auxiliaire qui depuis lors a retrouvé un emploi, ce que l'on omet de signaler. »*

● *Formation d'animateurs de centres de vacances et de loisirs.* — La Fédération des centres de vacances familiaux prépare aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et loisirs. Ces brevets *sont* décernés par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs à l'issue d'un cycle comprenant : une session de formation, un stage pratique, une session de perfectionnement suivie, pour le brevet d'aptitude aux *fonctions* de directeur, d'un deuxième stage pratique. Conditions d'inscription : *dix-sept ans* pour le brevet d'animateur ; vingt et ans au moins, et *le* brevet d'animateur, ou vingt-cinq ans et une expérience pratique à faire reconnaître, pour le brevet de directeur.

★ Renseignements complémentaires, calendriers des sessions, inscriptions : F.C.V.F., 3, rue des Deux-Boules, 75001, Paris. Tél. 233-05-17.

M. SEBAN EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNEF (ex-Renouveau)

Le soixante-cinquième congrès de l'UNEF a achevé ses travaux mardi 20 février à Villetaneuse. M. Didier Seban, étudiant en droit et sciences économiques à l'université de Paris-I, a été élu président en remplacement de M. Jean-Luc Mano, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat et qui a été promu prédident d'honneur. Les délégués ont adopté une motion, élaborée à l'initiative de socialistes membres du CERES, préconisant une *refonte du règlement intérieur* permettant d'assurer un fonctionnement plus démocratique du syndicat. En conséquence, six membres de la minorité du P.S. ont accepté d'entrer au bureau national.

Le congrès a d'autre part *adopté* un *manifeste* dans lequel il accuse notamment le gouvernement de mettre l'université *« en péril ».* Selon l'UNEF, la politique actuelle conduit *« à la dégradation de l'Université »* et *« prépare un enseignement supérieur français de seconde zone ».* L'UNEF souligne que les *« attaques contre l'enseignement supérieur »,* et en particulier la mise en place d'une *« carte universitaire » sont* à mettre *« sur le même plan que les menaces qui pèsent sur des régions comme la Lorraine ou le Languedoc-Roussillon ».* Elle réclame notamment des universités *« réellement cogérées »* et une *« révision démocratique de la loi d'orientation permettant d'élargir les droits des étudiants ».*

● *Conflit entre enseignants et parents à Cannes. — A la suite d'une nouvelle brève publiée dans* le Monde, *daté 21-22 janvier, indiquant que des parents accusaient deux enseignants d'avoir frappé leurs enfants, nous avons reçu la mise au point suivante, émanant de plusieurs syndicats d'enseignants (SNI - P.E.G.C., S.N.E.S., S.G.E.N.-C.F.D.T.) :*

« A l'école Bocca-Nord de Cannes, une fillette a perdu connaissance et a été transportée par les pompiers jusqu'à l'hôpital de Cannes sans que son maître l'ait aucunement frappée ; au collège des Mûriers, un élève, après avoir bousculé un professeur, a insulté gravement ce dernier sans que, là non plus, l'enseignant ait giflé l'enfant. Les deux enseignants ont porté plainte pour dénonciation calomnieuse. Pour sa part, le SNI-P.E.G.C. s'est porté partie civile. »

ARMÉE

M. CHARLES BARBEAU EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres de ce mercredi 21 février a nommé M. Charles Barbeau directeur de *la gendarmerie nationale et* de la justice militaire, en remplacement de M. Jean Cochard qui occupait ses fonctions depuis 1973.

M. Cochard serait nommé procureur du tribunal de grande instance de Paris.

[Né le 23 décembre 1932, à Valence (Drôme), M. Charles Barbeau est licencié ès lettres et ancien élève de l'ENA (promotion 1958-1960). Auditeur au Conseil d'État, il a commencé sa carrière comme chargé de mission au cabinet du secrétaire général pour l'administration en Algérie. *Affecté, de 1964 à 1969,* au Bureau international du travail, il *a été successivement chef adjoint et* chef de cabinet de M. David Morse, *directeur général. Maître des requêtes* au Conseil d'État depuis 1967, *M. Barbeau entre en juin 1969* au cabinet de M. Fontanet, ministre du travail. En juin 1971, il est nommé directeur de la populatoin et des *migrations* au ministère du travail. En février 1974, il devient préfet *de la Corrèze.* Depuis avril 1977, il était directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	645 F	850 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG, PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRESSE

GRÈVE DANS QUATRE QUOTIDIENS

Le Syndicat du livre C.G.T. entre en conflit ouvert avec M. Hersant

« Le Figaro », « France-Soir », « l'Aurore » et « Paris-Turf » n'ont pas paru ce mercredi 21 février en raison d'une grève déclenchée par les ouvriers du Livre C.G.T. Le mouvement, prévu pour vingt-quatre heures, est dirigé contre M. Robert Hersant — impliqué dans la fabrication de chacun de ces quotidiens — qui menace de remettre en cause les accords signés avec le syndicat du Livre le 3 avril 1978.

L'arrêt du travail s'accompagne de la distribution massive d'un « journal-tract » dans les gares parisiennes, exposant les raisons de la grève, ainsi que d'un meeting-conférence de presse devant le siège de « France-Soir », mercredi matin.

Le communiqué du comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., publié mardi soir, dénonce *« la remise en cause, par M. Robert Hersant, des deux accords signés d'une part, pour* le Figaro-France-soir, *et, d'autre part, pour* l'Aurore *et* Paris-Turf, *et qui concernent*, selon lui, *1 304 emplois »*.

Le comité, qui s'est réuni les 19 et 20 février avec les délégués des entreprises de la presse parisienne, estime que cette remise en cause de ces accords résulte d'une lettre que M. Hersant vient d'adresser à l'organisation syndicale et qui n'a pas été rendue publique. Cette lettre, précise le comité, *« fait suite à l'entrevue du 23 janvier dernier »*.

C'est pour sauvegarder ces accords, qui représentent, poursuit le communiqué, *« une véritable solution au problème de l'emploi »* que *France-soir, l'Aurore, le Figaro* et *Paris-Turf* ne paraîtront pas mercredi. Cette grève, ajoute le texte, *« exprimera la volonté des travailleurs de ces entreprises de refuser de se plier aux exigences de M. Robert Hersant.*

» Les discussions futures, pour lesquelles le comité intersyndical et les délégués des entreprises sont toujours partie prenante, définiront les orientations qu'exigera la situation du moment ».

« Chantage à la fermeture »

A la faveur de cette grève, un « journal-tract » dénonçant M. Hersant comme *« le liquidateur de la presse »* a été réalisé par les travailleurs du Livre des quatre quotidiens concernés et distribué à des milliers d'exemplaires, mercredi matin 21 février, dans toutes les gares de Paris.

« Non à la remise en cause des accords », proclame ce tract qui en rappelle les données : *« Maintien de mille cinq emplois à* France-Soir/le Figaro *et deux cent quatre-vingt-onze à* l'Aurore/Paris-Turf *(...). Ce sont ces engagements signés qu'aujourd'hui Hersant refuse d'appliquer. Il veut, par un chantage à la fermeture des journaux, contraindre les travailleurs de la presse à de nouveaux sacrifices. »*

Le changement de technologie (photocomposition et offset) étant à l'origine des négociations actuelles, la position du Livre C.G.T. se résume dans cette phrase : *« La modernisation ne doit pas signifier la mort d'une profession. »*

Le tract précise enfin que la concentration des moyens de production du groupe *Figaro/France-Soir* dans la nouvelle imprimerie de La Plaine-Saint-Denis s'accompagnait, selon les promesses de M. Hersant, de création de *« nouveaux travaux (éditions régionales de* France-Soir, France-Soir-Dimanche, Figaro-Dimanche, Figaro-Magazine, *etc.) »*.

Le syndicat du Livre C.G.T. appelait par ailleurs *« les travailleurs de la presse »* à se rendre mercredi matin, à 10 h. 30, au siège de *France-Soir* pour participer à une réunion *« qui sera suivie d'une conférence de presse publique »*.

« Mes journaux... »

La presse parisienne ne fait jamais tant parler d'elle que lorsqu'elle se tait, en tout ou en partie. L'histoire de ces dernières années est jalonnée par les conflits et les grèves, et dominée par deux figures, l'une quasi légendaire, celle d'Emilien Amaury, et l'autre animée d'une aussi implacable volonté de puissance, celle de M. Robert Hersant.

Aujourd'hui, quatre quotidiens manquent à l'appel. Renonçant à appliquer mécaniquement le principe d'une grève qui s'étende à tous les quotidiens — on n'a pas oublié les vaines protestations du *Monde* tout au long du conflit du *Parisien libéré*, — le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) a interrompu, pour vingt-quatre heures, la publication de *France-Soir*, du *Figaro*, de *l'Aurore* et de *Paris-Turf*. La presse Hersant déserte les kiosques.

Il ne s'agit pas d'un conflit classique. Les ouvriers ne prétendent pas refuser l'indispensable modernisation ni le nécessaire allégement des effectifs qui en est le corollaire ; ils craignent que les accords signés ne soient pas respectés. *Le Monde* expose ailleurs les positions des parties en présence. Ce qui est capital, en la circonstance, c'est la jonction à nouveau faite entre *le Figaro*, d'une part, *l'Aurore*, de l'autre. Lorsque, le 23 novembre dernier, les accords furent rompus entre le groupe Hersant et les nouveaux propriétaires de *l'Aurore*, *le Monde* avait cru discerner l'amorce d'un reflux, même si cette hypothèse était assortie de nombreux points d'interrogation.

On pouvait, en effet, après les déclarations lénifiantes du président de la République, imaginer que les pouvoirs publics s'inquiètent enfin de la violation constante des lois fondamentales sur la presse. On pouvait croire qu'il ne serait plus permis à un seul groupe, à un seul homme, d'étendre sa tutelle sur la presse parisienne sans parler des rameaux provinciaux. On pouvait supposer que le dernier alinéa de l'article 9 de l'ordonnance du 26 août 1944 venait, enfin, à bout des cécités les plus tenaces : *« La même personne ne peut être directeur ou directeur délégué de plus d'un quotidien. »*

Trop naïves illusions, car l'on aurait dû savoir, instruit par l'expérience, que M. Hersant ne recule jamais que pour mieux sauter. Nommé à titre personnel « conseiller » de *l'Aurore*, où ses hommes règnent en maîtres, il organise méthodiquement la jonction avec *le Figaro*. On commence par le couplage du carnet, puis de la publicité, enfin on jumelle telle ou telle chronique. Après tout, *France-Soir* ne porte plus dans sa manchette le souvenir de *Paris-Presse* ou de *l'Intransigeant*.

Un homme, un titre. Un groupe, un titre. Il ne s'agit pas là d'une fantaisie surgie de quelque statut utopiste de la presse, mais bien d'une exigence fondamentale, celle du pluralisme. Permettre à un seul groupe l'acquisition de multiples journaux quotidiens, c'est inévitablement conduire à la concentration, à l'absorption, à la fusion. Le service public collectif de l'information assuré par les entreprises de presse peut-il s'accommoder des règles qui gouvernent la fabrication et la distribution des produits de grande consommation ? Poser la question, c'est y répondre par la négative. Admet-on sans protester l'argument de la rentabilité lorsqu'on supprime telle ligne de chemin de fer ou telle tournée postale ?

Héraut du libéralisme de pointe, M. Robert Hersant nous dit, et comment ne pas le croire : *« Je peux décider à tout moment de la fermeture de mes journaux. »* Quand un *Je* peut décider de fermer *ses* journaux, ce devrait être aussi anachronique que si un *Je* prétendait pouvoir arrêter *ses* trains, *ses* avions, *sa* télévision.

JACQUES SAUVAGEOT.

M. JEAN-LUC PIDOUX-PAYOT EST ÉLU PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

M. Jean-Luc Pidoux-Payot a été élu, mardi 20 février, à la présidence du Syndicat national de l'édition, où il succède à M. Yvon Chotard. Agé de quarante-quatre ans, M. Jean-Luc Pidoux-Payot est directeur général des éditions Payot, de Paris, depuis 1960.

Après les mesures gouvernementales instaurant, dès le 1er juillet, le régime du prix net sur les livres, M. Yvon Chotard, d'autre part, vice-président du C.N.P.F., avait remis son mandat de président à la disposition d'une assemblée générale et ne s'était pas représenté à ce poste. M. Yvon Chotard reste président du Cercle de la librairie, organisme interprofessionnel qui réunit les représentants les plus qualifiés des différents commerces et industries du livre et des arts graphiques.

Le bureau du Syndicat est ainsi composé : vice-présidents : MM. Gérard Worms (Hachette), Jean-Manuel Bourgois (Bordas), Francis Esmenard (Albin Michel) ; secrétaire général : M. Pascal Philippon (Edition de droit : *Journal des notaires et des avocats)* ; trésorier : M. Jean-Max Leclerc (Armand Colin) ; conseillers : MM. Christian Bourgois (Bourgois 10-18), Frédéric Ditis (J'ai lu), Charles-Henri Flammarion (Flammarion), Gilles de Luze (Larousse).

La nouvelle équipe du SNE souligne, dans un communiqué, qu'elle entend faire valoir *« le rôle décisif de l'éditeur dans le développement du livre et de la lecture en France* [qui] *a été souvent sous-estimé, voire décrié »*. L'application du prix net aux livres pose quatre séries de problèmes : publicité, propriété littéraire, commercialisation et exportation.

« N'ayant plus désormais de possibilités directes d'assurer la modération des prix de vente au public, conclut le communiqué, *les éditeurs entendent néanmoins veiller à ce que ceux-ci demeurent le plus bas possible, grâce notamment à une saine émulation entre les divers canaux de distribution. »*

De son côté, la Fédération des syndicats de libraires, présidée par M. Jean-Baptiste Daelman, a tenu son assemblée générale à Paris, dimanche 18 et lundi 19 février. La politique menée par M. Daelman à la tête de la Fédération a été largement approuvée. Son mandat de membre du bureau, qui était renouvelable, a été reconduit sans difficulté. Les libraires considèrent désormais que la balle est dans le camp des éditeurs. Ils apprécieront l'attitude des éditeurs selon les remises et les aides qualitatives qui leur seront accordées et que permet le nouveau régime des prix.

CARNET

Naissances

— M. Philippe-Pierre BENOIT et Mme, née Anne-Christine Duchêne, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille,

Olivia-Jane.

Paris, le 10 février 1979.

Décès

JEAN CHAMBON

Nous apprenons la mort de M. Jean CHAMBON, ancien député R.P.R. du Pas-de-Calais, qui a succombé à une crise cardiaque, le 20 février, à Paris.

[Né le 7 septembre 1913 à Pageas (Haute-Vienne), Jean Chambon, ingénieur agricole, vétérinaire à Bailleulmont (Pas-de-Calais), près d'Arras depuis 1945, était conseiller général du canton de Beaumetz-lès-Loges depuis septembre 1967. Réélu en septembre 1973, il avait annoncé son intention de se représenter en mars prochain. Le 30 juin 1968, il avait été élu député (U.D.R.) de la 2e circonscription (Bapaume) du Pas-de-Calais en battant (au second tour) M. Henri Guidet (F.G.D.S.), député sortant. Réélu en mars 1973, vice-président de la commission de la production et des échanges, il avait été battu au second tour, en mars 1978, par M. Jean-Pierre Defontaine (M.R.G.).]

— Mme François Blanc, ses enfants, petits-enfants et son arrière-petite-fille,
Les familles Degans, Jullien, Tandonnet, Souquere, Goussebaire, Coudouy, Emeric, Barbaroux, Berthon et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur François BLANC,
médecin général inspecteur des troupes de marine (C.R.),
professeur honoraire à la faculté de médecine de Marseille,
membre de l'Académie de médecine,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 17 février 1979, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 20 février.
Cet avis tient lieu de faire-part.
179, rue Paradis, 13006 Marseille.

— Mme Albert Brenier,
M. et Mme Gérard Brenier,
Patrick et Stéphanie Brenier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert BRENIER,
officier de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire de la SOCOTEC,
délégué général honoraire du bureau Securitas,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu subitement le 16 février, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le vendredi 23 février, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Fontainebleau, dans le caveau de famille.
135, boulevard Exelmans, 75016 Paris.

— M. et Mme Maurice de Comte,
M. et Mme Jean Cazanobes,
Mlle Sylvie et M. Bertrand de Comte,
MM. Rémi et Jean-David Cazanobes,
ses enfants et petits-enfants,
Ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert de COMTE,
née Henriette Rabaud,

survenu le 17 février, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu le 19 février, à Montredon-Labessonie, dans l'intimité familiale.
« La Jaladie »,
81360 Montredon-Labessonie.
12, avenue du Parc,
92290 Châtenay-Malabry.
« Mestrepey », 09130 Le Fossat.

« Je serai avec toi... »
(Josué, 1, V.)

— Lyon, Paris, Limoges, Annemasse, Ahun.
M. et Mme M. Kindel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme R. Kindel, leurs enfants et petits-enfants,
Mme O. Moreau, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme R. Pédiniaud et leurs enfants,
Mlle M. Kindel,
M. et Mme H. Kindel, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Y. Kindel et ses enfants,
M. N. Kindel, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme V. Boisset, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort subite de

Mme veuve Camille KINDEL,
née Marie Boisset,

le 14 février 1979.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le 17 février 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Bernard Rykiel,
Mme Sonia Rykiel,
M. et Mme Pierre Zarcat,
Jean-Philippe Rykiel,
Christophe Rykiel,
Mme veuve Adolphe Weinberg et ses enfants,
M. David Apelbaum et ses enfants,
M. Léonard Bronfen et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard RYKIEL,
née Macha Weinberg,

leur épouse, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente, survenu le 19 février 1979, à l'âge de quatre-vingts ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 février 1979.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
34, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris.

— Mme Lambert Saravane,
M. et Mme Tyagraj Saravane et leurs enfants,
Mme Mohendas Saravane et son fils,
M. et Mme Djia Saravane et leur fils,
M. Satya Saravane,
Mlle Nitya Saravane,
Mme Joseph André,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lambert SARAVANE,
ancien parlementaire,

survenu le 18 février 1979, à l'âge de soixante et onze ans, à Paris.
L'inhumation se fera à Rettiarpaleam (Inde).
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Lambert Saravane était né le 17 septembre 1907, à Rettiarpaleom. Professeur au lycée français de Pondichéry, ville où il avait pris sa retraite, il avait été élu député de l'Inde française à la deuxième Assemblée constituante, en juin 1946, puis à l'Assemblée nationale, où il avait siégé, jusqu'en 1951, au groupe des indépendants d'outre-mer.]

— M. et Mme Georges Richard, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Richard et ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme VALENSIN,
née Marcelle Richard,
agrégée de l'Université,
directrice honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 18 février 1979.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 février 1979, à 14 h., en l'église Notre-Dame de Boulogne, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
46, rue de Fécamp, 75012 Paris.

Remerciements

— Paris,
Le Bousquet-d'Orb (Hérault).
M. Paul Galabru et sa famille, dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Yvonne GALABRU,

prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir agréer l'expression de leurs sincères remerciements et de leur profonde gratitude.

Avis de messe

— Une messe pour le
Père Pierre André LIEGE
sera célébrée au couvent Saint-Jacques, où il a exercé son ministère pendant de nombreuses années.
Elle aura lieu le samedi 24 février, à 18 h. 30.
20, rue des Tanneries, Paris (13e), métro Glacière.

Communications diverses

— M. Maxime Rodinson parlera de « l'Islam comme religion et comme civilisation » le jeudi 22 février 1979 au Cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, Paris (9e), à 20 h. 30.

Visites et conférences

JEUDI 22 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., musée de Neuilly, 12, rue du Centre, Neuilly, Mme Legregeois : « Les automates ».

16 h. 30, métro Rambuteau, Mme Colin : « Le fonctionnement du Centre Beaubourg ».

17 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Chapuis : « Exposition Chardin », entrées limitées (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, Grand Palais : « Chardin » (Mme Angot).

CONFERENCES. — 18 h., Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, M. Karl Dietrich Erdmann : « Stresemann, Adenauer et la France ».

17 h., 147, avenue de Malakoff : « Pensée symbolique, secte et racisme » (Cercle d'amis de la Nouvelle Acropole France).

19 h., 14, cours Albert-Ier, M. Antoine Goléa : « Le langage poétique de R. Wagner » (les Amis de Richard Wagner).

20 h. 30, bibliothèque Vaugirard, 154, rue Lecourbe : « Le romancier de Belleville : Clément Lepidis », entrée gratuite.

21 h., au Cadran, 3, rue Saint-Denis, à Colombes, M. Robert Boury : « La sécurité et l'autodéfense » (Femme Avenir).

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Jean Renoir, du cinéma à l'écriture

Récapitulation d'un univers

Venu à l'écriture comme scénariste, Jean Renoir est devenu romancier, toujours avec le souci de raconter des histoires. En 1962, il avait publié une biographie de son père, « Renoir ». Quatre ans plus tard, paraît son premier roman, « les Cahiers du capitaine Georges », suivi, en 1974, de son autobiographie, « Ma vie et mes films ». Au cours des trois dernières années de sa vie, Jean Renoir a écrit trois romans au rythme de un par an ; « le Cœur à l'aise » est paru au début de l'année 1978 et « le Crime de l'Anglais », au début de ce mois de février. Le dernier, « Geneviève », est parvenu à l'éditeur au cours du mois qui a précédé sa mort. Le secrétaire de Jean Renoir, un jeune homme de vingt et un ans, Paul Barzman, l'a aidé dans l'élaboration de ces derniers ouvrages. Lise Bloch-Morhange lui a demandé, à Los Angeles, d'évoquer cette période.

UNE des raisons pour lesquelles les jeunes critiques des *Cahiers du cinéma* devenus les jeunes cinéastes de la « nouvelle vague » ont appelé Renoir « le patron » est qu'il écrivait lui-même ses histoires, annonçant en cela le moderne « cinéma d'auteur ». Même travaillant avec des scénaristes professionnels comme Jacques Prévert et Charles Spaak en France ou Dudley Nichols aux Etats-Unis, Renoir a toujours été l'auteur de ses films. C'était aussi le cas, dans les années 30, de Marcel Pagnol, de Sacha Guitry, de René Clair et, souvent, de Julien Duvivier, mais on a fait un « patron » du seul Renoir parce que sa façon d'écrire, de raconter, passait par une sorte de naturel, où la psychologie, la construction dramatique et les influences théâtrales n'avaient pas cours. Le plus bel exemple en est peut-être *la Règle du jeu*.

Les scénarios de Renoir sont des histoires qui arrivent à des gens dans ce qu'il a appelé « la réalité extérieure », avec des anecdotes, des digressions, sans souci d'un fil d'intrigue solide, d'une structure classique avec exposition, progression, dénouement. On retrouve cette façon de raconter dans ses articles épars, les textes de ses conférences ou de ses entretiens. On le retrouve aussi dans *Renoir*, son livre hommage à son père, et, surtout, dans *Ma Vie et mes films*, publié en 1974.

L'autobiographie de Jean Renoir est une déception pour ceux qui y cherchent un apport à l'histoire du cinéma, le tableau complet d'une vie et d'une œuvre. Jean Renoir ne s'est pas soucié des historiens, des cinéphiles exégètes. Il a raconté des histoires à propos de sa vie et de ses films comme s'il était à table avec des amis. On se demande parfois si l'imagination n'a pas brodé sur la réalité comme dans cette note tragi-comique du taxi conduisant le cinéaste à la gare de Berlin en 1933 et roulant de front avec la voiture de Hitler, pour s'être engagé délibérément dans une cérémonie officielle. Cette séquence à la Charlot est, avec quelques allusions à l'antisémitisme, le seul témoignage de Renoir sur sa réaction au nazisme. Dans ce livre, l'histoire se dérobe souvent — Renoir et le Front populaire, Renoir et les années 40, par exemple, — au profit de scènes impressionnistes, de portraits de gens venus s'inscrire dans l'environnement de l'homme.

L'écrivain renvoie des images plus ou moins fixées dans sa mémoire, accordant plus d'importance à des anecdotes sur le docteur Barnes (fondateur d'un musée de peinture à Philadelphie) qu'à la genèse du *Crime de M. Lange* et de *La vie est à nous* et à son « déracinement » d'après 1940. Il ne s'explique pas, il coupe court à ce qu'on a écrit sur lui. Création spontanée pour l'expression d'un « art de vivre », selon ses admirateurs inconditionnels, ou adroit escamotage du genre : « Je ne veux pas me souvenir d'autre chose » ? Il y a eu bien des ambiguïtés, des contradictions, des zones d'ombre dans la vie de Renoir, ainsi que dans ses films.

Plus passionnante et plus éclairante est son œuvre romanesque, qui relève moins d'une vocation tardive à la « littérature » que d'une nouvelle manière de raconter des histoires. Renoir avait touché un peu au théâtre en écrivant *Orvet* (1955), qu'il mit en scène à Paris, et *Carola ou les Cabotins* (1957), pièce qui ne fut pas représentée. Il avait aussi, en 1957, adapté *le Grand Couteau*, de Clifford Odets. Il se mit au roman au milieu des années 60, à une époque où il ne lui restait guère de chances, pour diverses raisons, de tourner encore des films, en France ou ailleurs. On peut voir dans *les Cahiers du capitaine Georges* (publiés en 1966) un recours à l'écriture romanesque comme relais, sinon compensation, de l'écriture cinématographique désormais hypothétique.

Or, à travers la narration à la première personne de la vie d'un personnage fictif qu'il a fait mourir à la fin de la deuxième guerre mondiale, Renoir s'est livré bien davantage que dans son autobiographie. Il est revenu aux années de sa jeunesse, 1900-1920, pour une éducation sentimentale et sexuelle à la Belle Epoque. De la liaison d'un fils de famille riche et d'une paysanne, fille de maison close, il a fait la tendre et déchirante histoire d'un amour impossible, non pour des raisons morales, mais parce que l'élan naturel des êtres se heurte nécessairement aux cloisonnements des classes, aux différences d'éducation et de principes. On sent pourtant là l'attachement profond de Renoir à des mœurs passées, aux types de femmes que peignit son père, à une mythologie bourgeoise où la « vie de plaisir » oscillait entre la fréquentation des cocottes de luxe et des prostituées installées en « maison ».

On sait bien que Renoir n'a jamais jugé ses personnages de films, mais cette insistance sur le « héros bourgeois » donne à réfléchir sur la présence du cinéaste dans *la Règle du jeu* où il jouait le rôle d'Octave, le parasite mondain témoin des intrigues amoureuses des maîtres et des domestiques, attiré autant par les marquises que par les femmes de chambre de cette société dont Renoir, auteur et metteur en scène, peignait alors la décadence dans une « fantaisie dramatique ».

Un certain modèle bourgeois

Sans aller jusqu'à prétendre que l'écriture romanesque permit à Jean Renoir dans sa vieillesse de manifester son goût refoulé pour un certain modèle bourgeois d'avant la Grande Guerre, on peut trouver significatives la même sympathie et la même nostalgie manifestées dans son deuxième roman, *le Cœur à l'aise* (1978), à propos d'un autre fils de famille, Clément Bourdeau, dont la vie, dans la première moitié de ce siècle, s'orne d'anecdotes empruntées à la jeunesse de l'auteur et ressemble étonnamment à celle, inventée, du capitaine Georges. Sans doute, Renoir s'est répété et *le Cœur à l'aise* est un carnet d'impressions plutôt qu'un roman abouti (*le Crime de l'Anglais* (1), qui vient de paraître, n'est plus après cela, à partir d'un fait divers des années 1880, qu'une sorte de synopsis aux intentions imprécises), mais dans cette activité sans doute compensatoire, l'écrivain a prolongé les histoires du cinéaste, laissé transparaître toute une aventure intérieure, et des secrets.

Après *le Caporal épinglé* (1962), Renoir ne revint qu'une fois au cinéma, en 1969, pour un film à sketches, *le Petit Théâtre de Jean Renoir*, destiné à la télévision. Une suite de « morceaux choisis » rappelant le passé aux feux pâles de la vieillesse. A la situation particulière des *Cahiers du capitaine Georges* entre ces deux dates s'ajoute l'importance d'un scénario écrit en 1968 pour Jeanne Moreau (après l'esquisse d'un projet, *En avant Rosalie !* où il voulait faire, de l'actrice qu'il admirait, une clocharde, réplique féminine de Boudu) et que Claude Gauteur, qui avait déjà rassemblé les textes du volume *Ecrits 1926-1971*, a fait publier aux Editions Veyrier, quelques semaines avant la mort du cinéaste. *Julienne et son amour* est l'histoire, vers 1912, d'une prostituée parisienne sortie de « maison » pour un mois par un homme du grand monde. Désireux d'échapper, un temps à son milieu, Henri loue les services de Julienne pour vivre avec elle, rue Lepic, comme un ménage de petits-bourgeois. Mais Julienne, tombée amoureuse d'Henri, ne supporte pas, les « vacances » de l'homme du monde terminées, de reprendre son ancienne existence. C'est un scénario admirable ; un film entièrement élaboré sur le papier, emporté par la même inspiration que *les Cahiers du capitaine Georges* dont on retrouve le thème central. Mais si Julienne est une autre version de l'Agnès du roman, elle représente aussi, dans cette histoire directement écrite pour le cinéma, un personnage proche de celui de l'aviateur André Jurieu de *la Règle du jeu* ; celui-ci mourait d'être entré dans un milieu qui n'était pas le sien et dont il ne savait pas les règles.

Il y a donc, dans *Julienne et son amour* une récapitulation de l'univers Renoir — un univers dont le roman avait révélé la face cachée — à la fin de sa vie : fidélité à la « Belle Epoque », rapports de classes, changement de milieu provoquant des catastrophes, passion vraie opposée au jeu social des sentiments et de la sexualité. Le véritable testament artistique de Jean Renoir n'est donc pas son médiocre *Petit Théâtre* réalisé, sans doute, faute de mieux (Jeanne Moreau y apparaissait pour chanter *Quand l'amour meurt*, chanson 1900 qu'aurait pu chanter Julienne), mais cette œuvre double d'une écriture sans images *les Cahiers du capitaine Georges*, *Julienne et son amour*, un roman, un scénario, deux états successifs d'une ultime création.

JACQUES SICLIER.

(1) Voir *le Monde* du 16 février.

★ *Ecrits 1926-1971*. Editions Belfond, 320 p., 39,50 F.

Ma vie et mes films. Editions Flammarion, 270 p., 32 F.

Les Cahiers du capitaine Georges. Editions Gallimard, 326 p., 19,50 F.

Le Cœur à l'aise. Editions Flammarion, 196 p., 38 F.

Le Crime de l'Anglais. Editions Flammarion, 150 p., 30 F.

Julienne et son amour. Editions Veyrier, 180 p., 39 F.

ENTRETIEN AVEC SON DERNIER COLLABORATEUR

Le travail l'après-midi

EN dépit de ses problèmes de santé, dit Paul Barzman, *Jean Renoir s'imposait une discipline de travail rigoureuse. Pendant ces trois années où je suis venu chaque après-midi, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 17 heures, j'étais certain de le trouver installé au salon, à sa place favorite, sur un sofa en skaï noir, impatient et heureux de commencer. Quand je l'ai connu, il ne marchait plus depuis plusieurs années déjà, et je ne peux m'empêcher de penser qu'il avait dessiné sa maison il y a trente ans — en 1949 exactement — de façon prémonitoire : il l'avait, en effet, bâtie sans étage et sans marche, le jardin donnant de plain-pied sur le salon. C'est ce qui lui a permis de continuer à circuler dans son fauteuil roulant à travers toute la maison et dans le jardin, où nous poursuivions souvent nos séances de travail, parmi les oliviers et les roses. « J'ai l'impression d'être une caméra de travelling qui roule doucement, disait-il. Comme c'est étrange de ne plus vivre au rythme de ses pieds... » Je savais que cette constante immobilité, entre autres, le faisait beaucoup souffrir physiquement, je m'en rendais compte à certaines crispations de son visage, mais je ne l'ai jamais entendu se plaindre gratuitement. Simplement, parfois, quand il souffrait trop, il s'interrompait un moment et me décrivait ses douleurs, mais ne s'apitoyait jamais sur son état.*

» Dans les premiers temps, nos relations étaient assez formelles. J'étais naturellement très impressionné et très tendu. Je l'appelais « monsieur Renoir ». Je crois que nous avons réellement fait connaissance en discutant de choses aussi simples que les bons vins et les bons fromages français. Il ne faut pas oublier qu'il vivait à Los Angeles depuis trente-cinq ans. Je me souviens qu'il aimait aussi me raconter des petites blagues grivoises, toujours avec une grande pudeur, d'ailleurs. Tout cela a contribué à établir progressivement entre nous une certaine complicité. Au bout de trois ou quatre mois, je ne l'appelais plus « monsieur Renoir » : il me saluait chaque après-midi par un « Bonjour Paulo ! », auquel je répondais par un « Bonjour Jean »; en revanche, nous n'avons jamais abandonné le vouvoiement.

» J'étais très touché qu'il fasse preuve à mon égard d'une grande courtoisie, m'écoutant avec attention en dépit des soixante-trois années qui nous séparaient, même quand mes propos n'étaient pas pertinents. Grâce à cette délicatesse, j'ai pris assez vite l'habitude, lorsqu'il rencontrait une difficulté, de lui faire des suggestions. J'essayais dans ce cas de lui proposer des ouvertures, des développements possibles, afin de l'aider à retrouver le fil conducteur de son récit ou à préciser sa pensée. C'est ainsi que je crois qu'on peut parler entre nous de collaboration en ce qui concerne le Crime de l'Anglais *puis* Geneviève. *Je ne veux pas dire par-là que je me substituais en aucune façon à Jean Renoir, car il est l'auteur à part entière de ses livres.*

» Notre séance de travail débutait par la lecture à haute voix de ce qu'il m'avait dicté la veille ou plus généralement l'avant-veille. Je devais lire et relire cent fois les manuscrits — car Jean ne lisait pratiquement plus lui-même, — si bien qu'il y a de nombreux passages que je pourrais presque réciter par cœur. Il m'interrompait quand une phrase ou un paragraphe ne lui paraissaient pas satisfaisants et, sans jamais se départir de son calme, il progressait sur un rythme lent et sûr. Extrêmement rigoureux, il s'obstinait jusqu'à ce qu'il soit totalement satisfait... sur le moment du moins. Car s'il n'était pas question de revenir plus tard sur un point épineux — il fallait le résoudre sur-le-champ, — cela ne l'empêchait pas de remodeler par la suite des fragments entiers.

» Je crois d'ailleurs que l'on peut établir une certaine analogie entre l'élaboration de plusieurs de ses films et celle de ses livres. Il est bien connu, en effet, qu'il lui arrivait de modifier le scénario en cours de tournage. Il m'a rappelé, notamment, qu'il avait écrit le script du Crime de monsieur Lange *au jour le jour, sur le plateau, en collaboration avec Jacques Prévert. Ainsi, ses deux derniers romans ont subi des changements de structures à plusieurs reprises, si bien que je ne savais jamais quand il déciderait de fixer leur forme définitive.*

L'exemple d'Auguste Renoir

Une fois l'ensemble du texte écrit, il procédait à une sorte de montage : je lui lisais les têtes de chapitre en résumant leur contenu en quelques mots, et il interchangeait alors ces chapitres à plusieurs reprises, essayant différentes combinaisons comme lors du montage d'un film. Il ne m'a jamais parlé d'une manière précise et globale du rapport qu'il pouvait établir entre la littérature et le cinéma — car il n'aimait pas théoriser — mais je me souviens que, lorsqu'il était en proie à une scène difficile, par exemple, il me disait : « Si c'était un film, voilà comment je ferais. » *Et parfois, il déclarait :* « Je crois que ce film est intéressant », *alors qu'il parlait d'un de ses livres. Il avait aussi besoin de visualiser ses personnages avant de les faire vivre dans ses romans. Par exemple, au cours des trois mois que nous avons passés à écrire la scène du meurtre dans* le Crime de l'Anglais, *il m'a demandé plusieurs fois de me lever, de m'arrêter à un endroit précis du salon et de simuler le crime.*

Après avoir achevé ce livre il me dit d'ailleurs : « Il est évident que ce livre aurait dû être un film », *et je sais qu'il avait envisagé dans les années 30 de tourner un film en s'inspirant du fait divers qui a donné naissance au livre. Je lui ai du reste demandé s'il aimerait adapter le livre pour l'écran, ce à quoi il m'a répondu sans hésiter :* « Non, non, surtout pas. Je ne travaille pas de cette manière. Je ne peux pas écrire un scénario si je ne tourne pas le film. Ou plutôt, je pourrais, mais ça ne m'intéresse pas. Un film se fait à partir du moment où vous placez vos acteurs et où les techniciens se mettent en place. C'est à ce moment-là que je commence à sentir le film. Je ne dis pas que tous les films doivent se tourner de cette manière. *C'est ma façon de travailler.* C'est tout. C'est comme ça que les idées naissent, des idées auxquelles on n'aurait jamais pensé, et c'est l'intérêt d'un film : capter des images que l'on ne peut pas mettre sur le papier. »

Souvent, lorsque nous finissions notre après-midi de travail ou que nous butions sur une difficulté, Jean me proposait : « Si on se changeait un peu les idées ? », *ou bien :* « Si on se faisait une petite *Règle du jeu* ? » *Je prenais alors la copie choisie dans le placard où il conservait tous ses films et je mettais en marche le projecteur 16 millimètres. Ses films des années 30 étaient visiblement ses favoris puisque ce sont ceux qu'il projetait le plus souvent, en particulier* Boudu sauvé des eaux *(1932),* le Crime de monsieur Lange *(1935),* la Grande Illusion *(1937),* la Chienne *(1931),* la Bête humaine *(1938),* Une partie de campagne *(1936) et* Toni *(1934). Il éprouvait de toute évidence un immense plaisir à voir revivre sur l'écran Jean Gabin, Michel Simon ou Carette et, de temps à autre, il me racontait une anecdote à leur sujet. Mais, à part cela, il ne portait pas de jugement sur ses films et ne faisait pratiquement jamais de commentaire durant leur projection. Je me souviens de très rares et brèves réflexions, comme ce jour où nous finissions de voir* la Nuit du carrefour, *où il dit simplement :* « Comme j'étais jeune à l'époque ! » *Une autre fois, alors que nous nous trouvions en petit comité et que nous étions encore sous l'émotion de la projection de* Toni, *il a déclaré :* « Chaque fois que je vois un film, c'est toujours la même chose : j'ai beaucoup de mal à revenir à la réalité. »

Je me souviens également qu'au cours d'une projection de French-Cancan *il m'avait donné un coup de coude au moment de la scène du bal de la Reine-Blanche, en disant :* « C'est une de mes scènes préférées. »

Mais, alors qu'il était peu bavard quant à ses propres films, lorsque nous regardions les films d'autres metteurs en scène — dont la copie nous était apportée par des amis —, il aimait exprimer son opinion, et notamment sa grande admiration pour les Marx Brothers, Ernst Lubitsch, Von Stroheim, Charlot, Visconti ou François Truffaut.

Jean avait un grand respect pour Truffaut et attachait beaucoup de prix à ses visites. La dernière remonte au mois de décembre dernier, juste avant Noël. A cette époque, Jean allait déjà très mal et son visage était crispé par la souffrance. Mais, au moment où il a su que l'avion qui amenait son ami venait de toucher le sol, je l'ai vu se transformer sous mes yeux, son visage s'est véritablement illuminé. François Truffaut était d'ailleurs l'un des plus fidèles visiteurs de Jean Renoir, qui recevait naturellement beaucoup de gens venant du monde entier.

Mais, quelle qu'ait pu être sa joie de revoir ses amis ou ses films, je ne pense pas trahir Jean Renoir en disant que son plus grand plaisir, au cours de ses dernières années, était de travailler à ses romans. Je suis persuadé qu'il souhaitait, à cet égard, suivre l'exemple de son père, qui a peint jusqu'à la veille de sa mort. Ainsi, deux semaines avant de disparaître, Jean m'a confié qu'il songeait à un nouveau projet. « Il est encore trop vague, *a-t-il ajouté,* mais ce sera pour bientôt. »

Propos recueillis par
LISE BLOCH-MORHANGE.





«Le Candidat Coco la Fleur», un film antillais

La vie exacte de l'île

PREMIER film de long métrage antillais, le premier en version originale créole sous-titrée, *le Candidat Coco la Fleur* a été réalisé à la Guadeloupe par Christian Lara.

L'action est située pendant la campagne des dernières élections législatives.

A Paris, Matignon et le ministère de l'intérieur ont décidé de présenter comme candidat de la majorité, dans l'une des deux circonscriptions de la Guadeloupe, un Noir qui est né dans l'île, mais qui, depuis de longues années, vit en France, Gaston Monbin.

Gaston Monbin va être épaulé par son frère Tidolfe, qui est maire d'une petite ville, et par deux énarques parisiens, expédiés en renfort, Delbois, jeune loup tendance Giscard, et Denis Pauvert, plus âgé, nostalgique du gaullisme.

Les premiers sondages font apparaître que le seul candidat de l'opposition, communiste, est susceptible d'enlever le siège.

Delbois et Pauvert, avec l'accord du cabinet du préfet, décident alors, pour gêner le candidat communiste, de « fabriquer » un troisième candidat, qui va se présenter sous une couleur apolitique, et qui s'engagera à se désister au second tour en faveur de Gaston Monbin, le candidat de la majorité.

Il s'agit pour cela de trouver un homme aimé du peuple, qui n'ait pas de conviction politique, un je-m'en-fichiste qui soit dans le besoin. Ils choisissent un grand gaillard, David Boyeur, dit Coco la Fleur, qui a son B.E.P.C., qui travaille de temps en temps à la plonge dans un hôtel de luxe, et qui raconte très bien les histoires et les contes créoles aux enfants, aux femmes qui lavent leur linge dans la rivière.

La maman de Coco la Fleur, à présent très âgée, est depuis toujours la « da » de la famille Monbin. La « da », aux Antilles, est une sorte de super-nurse qui dirige un peu le ménage, et la vie des enfants, lesquels lui sont très attachés. En fait, par la maigreur de son salaire, par sa privation de liberté et de vraie vie, la « da » est une domestique. Mais elle supplée beaucoup aux insuffisances de la patronne, et elle tient un « rôle ».

C'est donc chez les Monbin, chez les employeurs de sa mère, que Coco la Fleur se voit proposer, avec souplesse, par Delbois, Pauvert, et Gaston Monbin, sa « candidature » suivie d'un désistement. Il écoute tout cela avec un visage fermé. Il accepte.

Commence la campagne proprement dite. Nous suivons Coco la Fleur lors de ses visites dans les champs, dans les cases. Telle famille, de toute évidence sous-alimentée, n'est bénéficiaire ni de l'indemnité de chômage ni de la Sécurité sociale. Tel pêcheur lui décrit la misère du village, et un autre pêcheur dit :

« *Ce n'est pas tant la misère que la souffrance.* » De jour en jour, Coco la Fleur s'accroche à sa campagne.

Le plus âgé des deux énarques, Pauvert, qui ne connaissait pas la situation de la Guadeloupe avant d'y venir pour ces élections, découvre que ce « département » est d'un caractère spécial. Il le dit à Delbois : entre les deux « départements » de la Martinique et de la Guadeloupe, il existe une barrière douanière ; 85 % des terres cultivables appartiennent aux Blancs ; à dossiers égaux, les emplois sont presque toujours donnés aux Blancs, qui de plus sont mieux payés car ils ont droit à diverses primes ; le manque de travail force la jeunesse à s'expatrier ; les Noirs sont obligés de couper les cannes à sucre à la main, travail exténuant, quand des machines pourraient le faire, etc.

Beauté du créole

Denis Pauvert en vient à donner des conseils tactiques à Coco la Fleur. Lequel n'en avait peut-être pas besoin.

Au premier tour, le candidat de Matignon, Gaston Monbin, obtient 41 % des voix. Coco la Fleur arrive en deuxième position avec 29 %, devant le candidat du parti communiste.

Gaston Monbin, l'énarque giscardien Delbois et le chef de cabinet du préfet sont rassurés : comme prévu, Coco la Fleur va se désister en leur faveur, ils vont passer au second tour.

Non, Coco la Fleur annonce qu'il se maintient. Il dit pourquoi : tout cela doit changer. Ce qui est grave, dit-il, ce n'est pas seulement que les Noirs ont le complexe de leur couleur, c'est, avant tout, qu'ils ont le complexe de leur état. C'est aussi qu'ils sont déculturés : il rappelle que, la première fois qu'il est allé à confesse, le curé lui a imposé d'« avouer » comme premier péché grave le fait de parler le créole.

Le candidat communiste demande à ses électeurs de voter au second tour pour Coco la Fleur. Denis Pauvert prend l'avion pour Paris, souhaitant à Coco la Fleur une bonne « députation ». Non, il ne sera pas député : il est assassiné avant le second tour.

Le film est beau. Il est bien plus détendu que ne le laisse supposer ce résumé de l'action. L'exotisme est absent. Par des touches délicates, des images rapides, des phrases brèves, la vie exacte de l'île est indiquée. De manière simple et profonde. Par exemple, après le premier tour, il y a une conversation entre Coco la Fleur et sa maman, qui ne comprend pas, qui ne voit pas ce que son fils fabrique avec la politique, et Coco la Fleur lui explique qu'elle ne peut pas comprendre ; en effet, parce que toute sa vie elle l'a vécue pour les Blancs, pour les Monbin, au point que chaque fois qu'un gosse Monbin avait quarante de fièvre c'est elle, la « da », qui s'en inquiétait, bien plus que la mère, et c'est elle qui le soignait, et tout à l'avenant ; alors, après tant d'années, elle ne peut plus entrevoir qu'elle aurait pu vivre pour elle-même aussi.

Un atout du film est la langue créole, que nous entendons du début à la fin, et les sous-titres souvent nous permettent de saisir non seulement le sens du créole, mais sa beauté : une langue originale, plus concise que la nôtre, plus concrète, plus franche, plus animée.

Il y a dans ce film une grande liberté de démarche. Il ne sent pas la fabrication. L'acteur Robert Liensol, qui joue Coco la Fleur, est très juste, proche et lointain, renfermé et généreux. Greg Germain, qui a pris le rôle ingrat de Gaston Monbin, est excellent. Et nous voyons et entendons quantité d'habitants de l'île, qui ne sont pas des comédiens, qui jouent au naturel. Félix Marten (Denis Pauvert) est très bien.

Les habitants de la Guadeloupe et de la Martinique ont deux qualités intrinsèques, que l'on ne trouve pas accentuées à ce point chez d'autres peuples : la réserve et l'humour. Ces deux qualités éclatent dans le film, et elles en font le prix. Elles donnent aussi au film une nuance de mélancolie, car il n'est pas douteux que les Antillais vivent dans la souffrance ; or leur réserve les a conduits, d'une certaine manière, à dissimuler cette souffrance, et leur humour les a aidés à la supporter.

Emouvante est à cet égard la réaction du public, à 98 % antillais, qui remplit le cinéma où est projeté *le Candidat Coco la Fleur* : pas de désordre, des silences qui en disent long, des rires qui se brisent. Le jour où les Coco la Fleur imposeront des changements radicaux, c'est que la « métropole » les y aura vraiment forcés. — M. C.

★ Cinéma Maxéville.

PANORAMA

La mise à jour

EN Hongrie, petit pays chargé d'histoire, au carrefour des invasions, avec une langue incompréhensible de tous ses voisins, le cinéma, qui l'an dernier célébrait le trentième anniversaire de sa seconde nationalisation — la première, éphémère, datant de la non moins éphémère République des conseils de 1919, — ce cinéma a lui-même trop éprouvé le poids des contraintes historiques : la stalinisation de 1948-1953, le bref « dégel » de 1955-1956, le retour à l'orthodoxie qui suivit 1956, le réveil de 1964, et ainsi de suite à ce jour, pour savoir très bien où se situent les limites de sa liberté. L'« auteur », au sens où nous l'entendons chez nous, ne travaille pas dans le génie supposé et le caprice, le narcissisme complaisant.

Face pile d'un très strict contrôle politique et idéologique, une fois habilité par les autorités, le cinéaste, un vrai professionnel qui a appris les rudiments de son métier dans une des meilleures écoles de cinéma du monde, d'accès très difficile, a carte blanche pour tourner le scénario ainsi agréé. Un deuxième contrôle très sévère, en fin de montage, avant le tirage de la copie 0, c'est-à-dire à partir du visionnement du montage final en double bande, donne ou non le feu vert à l'ouvrage ainsi achevé. Des contraintes secondaires, mais non négligeables, interviennent encore : vous aurez droit à un petit budget, 7 ou 8 millions de forints (on divisera par 4 pour obtenir la conversion approximative en francs) pour les uns, même si leur métier ne laisse rien à désirer, une trentaine de millions pour d'autres, définitivement agréés. La sortie des films sera plus ou moins soignée, ou bâclée, selon la bonne humeur de la distribution, l'exportation par contre étant relativement plus libre. Les cinéastes, avec une unanimité presque totale, se plaignent de l'insensibilité de leurs critiques, redoutent toujours la réaction du journal du parti Nepsabadzag.

Liberté et règle du jeu

Le miracle du cinéma hongrois aujourd'hui, l'art des cinéastes hongrois les plus exigeants, c'est d'avoir su faire de nécessité vertu, d'accepter la contrainte pour ce qu'elle est, inévitable — à une époque, Miklos Jancso, devenu aujourd'hui, en quelque sorte, le numéro un, le représentant officiel de son pays, ne voyait pas de différences majeures entre la censure économique de l'Ouest et la censure politique de l'Est. Equivalence peut-être dépassée à en juger par le fait qu'après une longue absence Jancso vient de présenter les deux premiers volets d'une trilogie, *Vitam et Sanguinem*, déjà retenus pour le prochain Festival de Cannes, production qui s'annonce comme la plus dispendieuse de l'histoire de la cinématographie hongroise.

De la contrainte, comme aimait à le rappeler Jean Renoir, peut surgir la liberté, pour autant que le pouvoir trace exactement les règles du jeu. Un retour en arrière n'est pas exclu. Dans l'immédiat, le cinéma hongrois impressionne par sa lucidité, sa franchise, le regard acéré qu'il jette, dans les meilleurs cas, sur une société déchirée de contradictions, où la violence, une violence non sadique, non gratuite, mais bien réelle, semble régir impitoyablement les rapports humains. Etrange image que nous retirons globalement de cette production : partout — et hier, avant-hier, comme aujourd'hui — l'irrationnel, les forces obscures, mènent l'homme. Violence nue, à poings fermés, à l'arme nue, dans tel film historique, violence sociale au profit des privilégiés, violence politique au service de l'idéologie, violence sexuelle exercée par l'homme sur la femme, ce dernier thème revenant presque inlassablement. Point de dénonciation, de militantisme à la petite semaine, mais pour ceux



DU CINÉMA HONGROIS A BUDAPEST

de l'histoire par la violence

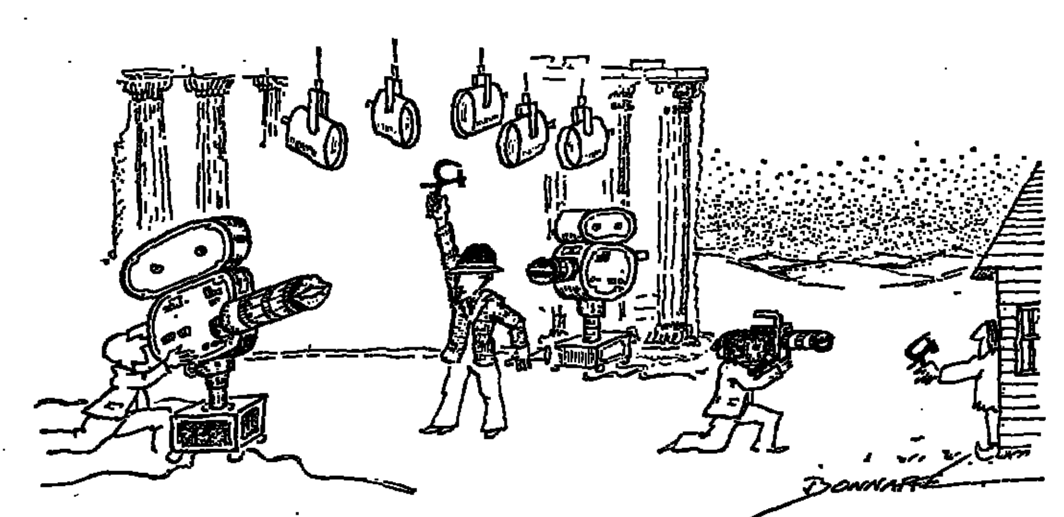
qui veulent bien se donner la peine de regarder, aucune équivoque n'est possible.

Trois films nous paraissent résumer cette démarche, et nous ne parlerons ni des deux films de Miklos Jancso annoncés pour Cannes, *Rhapsodie hongroise* et *Allegro Barbaro*, ni du film de Andras Kovacs, *le Haras*, annoncé au prochain Festival de Berlin, et jugé dans les milieux communistes comme exemplaire d'une véritable démarche critique. Nous nous attacherons à trois œuvres qui nous semblent *résumer la richesse du cinéma* de fiction hongrois en 1978. Nous les décrirons dans l'ordre de préférence croissante.

Le Trompette de Janos Rosza traite en apparence l'histoire hongroise un peu comme Sergio Leone le western, avec impertinence, sauf que cette impertinence *ne devient pas une fin en* soi, mais le révélateur d'une société — nous sommes en 1697, la Hongrie, à peine libérée du joug turc, est déchirée par des bandes rivales — où seule règne la loi du plus fort. Un jeune trompette, *survivant d'un massacre*, est recueilli par les assassins, se découvre de nouvelles fidélités, cherche désespérément la vérité et la justice, survivant à cette boucherie au bonheur la chance, mais apprenant à juger par lui-même. Fable sauvage, grandiose, documentée, où revit un ordre social barbare, sans prétention à la morale, où la civilisation ne tient qu'au bon vouloir du prince ou... des truands. Aucun parallèle n'est interdit dans l'esprit du spectateur.

L'Education de Vera, de Pal Gabor, a été, pour une bonne partie de la critique internationale présente à Budapest, la révélation de cette année de production, tout en suscitant des réserves dans certains milieux communistes. *Une jeune fille de* dix-huit ans, Vera Angi (c'est le titre original du film, on nous propose un destin individuel ni plus ni moins, sans connotation particulière), découvre la révolte au moment où les communistes *prennent le pouvoir* absolu, nous sommes en 1948. Issue d'un milieu pauvre, elle appartient d'emblée à cette nouvelle élite en qui la *Hongrie de Rakosi voit l'avenir* du pays. Elle est envoyée à l'école *du parti pour se perfectionner*, suivra le processsus traditionnel de durcissement du caractère, d'approfondissement de l'idéologie.

Vera s'éprend de son instructeur, homme marié, pudique, mais lors d'une réunion autocritique bat sa coulpe, en rajoute sur ce qui ressemble *étonnamment aux confessions collectives de certaines sectes protestantes.*



La fin des cours arrive, Vera, petite ouvrière sans éducation, apprend, au terme de ce séminaire, qu'elle ira travailler comme journaliste. Pal Gabor a traité son récit dans le meilleur style hollywoodien, le Hollywood des *années 30 éperdu de romanesque : l'Education de Vera* est d'abord un film passionnant, linéaire et fouillé à la fois, un peu comme un récit de Sinclair *Lewis — l'héroïne, par certains* côtés, rappellerait l'Ann Vickers de l'auteur de *Babbitt :* une jeune femme cherche son chemin, accomplit son destin dans la société où elle doit vivre. L'habileté suprême de l'auteur *est d'avoir* deux fois retourné la mythologie hollywoodienne : d'un portrait individuel d'avoir fait la coupe sociale d'un moment *historique ; et, parallèlement*, si l'on se rappelle que le cinéma *hongrois de l'époque* Rakosi copiait le style hollywoodien pour décrire un communisme sans contradictions, d'avoir restitué dans un esprit critique cette vision rose pervertie de la réalité politique. Pal Gabor définit Vera, jouée par une jeune comédienne d'une sensibilité à *fleur de peau, Veronika Papp*, comme « malléable » : « *La société ne peut être manipulée*, déclare-t-il, *que s'il y a des individus malléables. Et Vera Angi est de ceux-là...* » La morale dépasse ici largement la société communiste.

Ce cher voisin était le dernier film, très attendu, de Zsolt Kezdi-Kovacs dont on applaudit actuellement à Paris *Quand Joseph revient*. Selon la réglementation en vigueur, quand une vieille demeure est détruite, ses habitants sont relogés en fonction de l'espace occupé et de la *situation de famille*. Derrière une façade très stricte se cache une vieille maison fatiguée donnant sur une courette, en fait un ancien bordel aux pièces bien détachées. Un jour, un certain Dibusz vient *s'installer* en prenant la place de son père, qu'il *expédie* à l'asile. La maisonnée le hait *presque unanimement, puis apprend* à faire sa connaissance, se *laisse séduire, puis tout simplement* conquérir. Plus concrètement, Dibusz conquiert les âmes en peine, les cœurs féminins en détresse, promène un égoïsme efficace qui l'amène à bien se servir, mais aussi à lutter contre la bureaucratie, à forcer la main à un vieux professeur vicieux qui *refuse de donner son accord* pour le relogement de la *maisonnée.*

Zsolt Kezdi-Kovacs — et la comparaison ne vient pas à l'esprit pour des raisons d'opportunisme — appartient à la race des moralistes, des Jean Renoir, amusé, attendri, et cruel en même temps, sans pitié. La suprême *réussite* du metteur *en* scène consiste à mélanger, avec encore plus de rigueur que Pal Gabor dans *l'Education de Vera*, vie privée et vie publique, la sauvagerie des rapports entre les êtres et le besoin d'affection *de ces mêmes êtres*. D'une interprétation remarquable, il faut pourtant détacher Laszlo Szabo, l'ancien interprète de Godard, lui-même cinéaste en France (*les Gants blancs du diable*), qui fait de Dibusz un personnage à la *fois totalement odieux et bouleversant* de sensibilité et de tendresse. *Parfait pendant, ce Dibusz*, à la Vera Angi de Pal Gabor, être sans défense, sans garde-fou, lui aussi héros moderne d'une société qui, dans sa dureté et sa richesse romanesque, rappelle étonnamment, il faut y revenir sans honte, certains mondes autrefois decrits par Hollywood.

La Semaine du cinéma hongrois à *Paris* (1) *nous avait révélé* l'importance d'un courant docu-*mentaire déjà* connu par les œuvres de Marianne Szemes et Judit Elek : où finit le documentaire, où commence la fiction, telle est la question inlassablement soulevée à Budapest par les tenants de ce qu'on appelle « *cinéma sociographique* », en référence à une certaine *forme de littérature*, née dans les années 30, d'inspiration popu-*liste mais d'une certaine qualité* littéraire, et qui a joué un rôle important sous Horthy pour faire connaître la réalité hongroise.

Pour les défenseurs inconditionnels de ce courant, et les films de Judit Elek sur un village hongrois et le film de Ferenc Kosa présenté à Paris, *Portrait d'un champion*, sont des *films de fiction, la griffe de l'auteur*, la construction romanesque, s'imposant avec force. Ce qui ne saurait surprendre avec Ferenc Kosa, l'auteur de *Dix Mille Soleils* (1967, prix de la mise en scène au Festival de Cannes), comme avec Judit Elek, qui commence le montage de son second film de fiction.

Présence attentive au réel

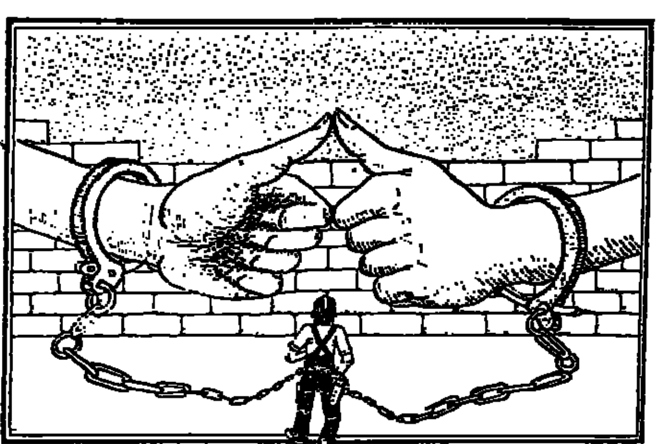
Parler de la tendance documentaire en Hongrie, c'est évoquer malgré tout Judit Elek et Ferenc Kosa à côté de la « ciné-*sociographie* », c'est embrasser l'expérience probablement la plus riche *aujourd'hui en ce domaine* dans le cinéma mondial avec celle du Québec comme avec la postérité de Richard Leacock aux Etats-Unis et de Jean Rouch en France. Le noyau d'où sont sorties toutes ces recherches, c'est le *studio* Bela-Balasz, libéré des contraintes de la censure comme du *commerce, quitte à voir* les œuvres achevées parfois mises dans les tiroirs. Parallèlement au Festival du film hongrois, les studios Bela-Balasz présentaient deux œuvres, disons, « sociographiques » : *Inauguration*, une *curieuse histoire de sculpture* supposée orner l'entrée d'une usine de province, et *Il y a des changements*. Deux cinéastes qui avaient filmé en 1968, et en 8 millimètres, fait rarissime en Hongrie où le pouvoir contrôle tout, la misère d'un village à la frontière roumaine, reviennent une dizaine d'années plus tard, avec l'équipement 16 millimètres du studio Bela-Balasz, sur les lieux de leur premier exploit. Ils découvrent des choses surprenantes, confrontent images d'hier et d'aujourd'hui, *avec du son*, car en 1968 ils avaient aussi amené un magnétophone.

Bottes de gui, de Judit Ember, *également du studio* Bela-Balasz, étonne encore plus : une jeune femme enceinte se marie en blanc. Elle accouche de son troisième enfant au péril de sa vie. Elle survit et célèbre le nouveau-né dans une scène magnifique, improvisée, où chacun des douze et quelque membres de la famille prend l'enfant dans ses bras en formulant des vœux. Judit Ember, sociographe ou non, parle à la première personne, investit, elle l'admet volontiers, tout un capital affectif dans un sujet et des personnages qui lui tiennent à cœur. Elle résume plus que les autres cinéastes hongrois, peut-*être, cette présence attentive au* réel, fiction ou pas fiction, à la vie réelle des hommes et des femmes hongrois qui transcende l'histoire et nous propose une communauté soudée par des liens qu'on dirait indestructibles. Le cinéma hongrois parle pour dire quelque chose.

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Le Monde* du 1er novembre.

une sélection



« Les Chaines du sang », vu par Bonnaffé.

cinéma

LES CHAINES DU SANG
de Robert Mulligan

La vie quotidienne d'une famille d'ouvriers américains d'origine italienne à New-York. Un clan dont se détache, malgré l'amour qu'il éprouve pour les siens, un jeune homme qui a besoin de prendre en main son destin social. Réalisme du comportement et des mœurs, analyse des rapports psychologiques, conflit de générations où entrent en jeu l'attachement profond aux traditions, les liens du sang et des sentiments. Un excellent scénario, une belle narration classique et des interprètes chaleureux.

MARIE POUR MEMOIRE et LE BLEU DES ORIGINES
de Philippe Garrel

La démarche fascinante d'un cinéaste prolixe qui remet chaque fois en question le principe même du film, sans qu'il semble y avoir accumulation de progrès d'une œuvre à l'autre. Cependant, Marie pour mémoire *(1967), avec sa réalité très humaine et quotidienne faite de rupture et d'incommunicabilité, paraît encore bien anecdotique à côté du dernier film,* le Bleu des origines, *qui fait correspondre des portraits de femmes hors du temps et de toute action.*

PERCEVAL LE GALLOIS
d'Eric Rohmer

Eric Rohmer propose de « rajeunir » le texte de Chrétien de Troyes en le rendant à son époque. Comme pour « la Marquise d'O... », *il restitue le ton de la narration littéraire et cherche à ressusciter un état d'esprit. Cette fidélité — jusque dans l'esthétique — au Moyen Age donne à ce siècle son étrangeté et provoque, chez le spectateur, une étrange absence de relation.*

ET AUSSI : *Quand Joseph revient*, de Zsolt Kezdi-Kovacs (l'absence d'un marin hongrois, et la solitude partagée de sa mère et de sa femme) ; *Word is out (Parlons-en)*, du Collectif Mariposa (un étonnant montage documentaire sur l'*american dream* homosexuel) ; *l'Amour en fuite*, de François Truffaut (l'album de souvenirs d'Antoine Doinel) ; *la Fille de Prague avec un sac trop lourd*, de Danielle Jaeggi (le premier film, un peu nonchalant, un peu insolent, d'une cinéaste à suivre) ; *Nosferatu, fantôme de la nuit*, de Werner Herzog (de belles images rêvées pour un hommage à Murnau et Lotte Eisner).

théâtre

HAMLET-MACHINE et MAUSER
à Saint-Denis

Planqué dans une caverne en Allemagne de l'Est, l'outsider Hamlet rumine encore sa vengeance, utilise magnétophone, chaîne vidéo, pour malaxer ses névroses, puis se met à rêver à un soulèvement populaire qui abattrait le régime. Ophélie lui refuse son aide : elle défend la femme avant tout. Interprétation magistrale de Gérard Desarthe, très belle mise en scène de Jean Jourdheuil. Féerique, intelligent, drôle. L'auteur, Heiner Müller, vit à Berlin-Est.

TÊTES-MORTES

Deux textes admirables de Samuel Beckett sur « la mort qui dure longtemps » (elle commence le jour où l'on naît). Deux couples, un jeune et un âgé, figurent les excursions montagnardes des personnages de Beckett. Une « lecture magique » de Jean-Claude Fall.

LA CANTATE A TROIS VOIX

Un dialogue peu orthodoxe de Claudel qui n'avait jamais été joué (il date de 1911). La fiancée ne veut pas d'un mari, s'il doit être circonspect. La veuve rappelle que sur son lit de mort l'odeur de son époux dominait celle des fleurs. La femme mariée remercie au moins son mari de lui avoir appris que « tout est vain ». Mise en scène alpestre de Jean-Pierre Dusseaux.

L'ÉTOILE DU NORD
au Montparnasse

En hommage à Hitchcock, huis clos dans un train, intrigue policière à la manière du groupe TSE, qui tisse les fils précieux de la magie théâtrale, les vérités chatoyantes de l'illusion.

ET AUSSI : *Phèdre*, au Marie-Stuart (Racine quand même) ; *la Sœur de Shakespeare*, à l'Aquarium (dernière le 4 mars) ; *Zadig*, à Orsay (les facéties philosophiques du destin).

musique

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

Tolia Nikiprowetzki, auquel sera consacré la troisième journée Perspectives du vingtième siècle, *fait partie de ces compositeurs discrets dont le nom figure trop rarement au programme des concerts. Né en Crimée en 1916, c'est en France qu'il fait toutes ses études, notamment auprès de René Leibowitz. Formé à la discipline sérielle, il s'en dégage peu à peu, guidé en particulier, dans ses recherches dans les domaines, du rythme et des sonorités, par les musiques extra-européennes. La diversité des influences qui l'ont marqué, l'intérêt qu'il porte à la musique de toutes les époques, apparaissent d'ailleurs dans le programme qu'il a choisi où Bartok, Léonin et Jolivet voisinent avec des chants touaregs et de la musique bamiléke qu'il est allé recueillir lui-même. Outre la création de son* Concerto pour piano et des Fleuves impassibles, *cette journée permettra de découvrir* Fancy *d'André Bon. (Radio-France, samedi 24 février à 14 h. 30, 16 h. 30 et 20 h. 30.)*

ALFONSO ET ESTRELLA

Alfonso et Estrella, *dont ce sera la première exécution en France, est le plus important des quinze opéras de Schubert. Il n'a pourtant jamais été représenté de son vivant : la première a eu lieu à Weimar, sous la direction de Liszt, en 1854, soit vingt-six ans après la mort du compositeur.*
Le sujet, qui lui avait été fourni par son ami Schober, s'inspire visiblement de Comme il vous plaira *de Shakespeare, à cela près que la fantaisie shakespearienne a cédé le pas à un combat assez naïf entre l'utopie d'une existence à l'abri du monde et la traîtrise des hommes qui détiennent le pouvoir dans une sorte de pays imaginaire et néo-médiéval. (Mardi 27 février, à 20 heures, au grand auditorium de la Maison de Radio-France.)*

ET AUSSI : Musique au féminin, de 20 h. 30 à minuit, tous les soirs au River Bop (sauf le dimanche), 65, rue Saint-André-des-Arts. Musique-Passage II, de Ramuz et Marietan jusqu'au 25 février (11 bis, rue Scribe, rens. 265-00-29). Jeunes compositeurs canadiens au centre culturel canadien (vendredi 23, à 20 h. 45). Le Quatuor Lasalle joue Beethoven, Bartok et Mozart pour les A.M.C. (samedi 24, salle Gaveau, à 17 h. 45). *Lulu* à l'Opéra (à partir du samedi 24). Michel Béroff et le violoncelliste Lynn Harrel rivaliseront dans Beethoven, Brahms et Webern (lundi 26, à 21 h., à l'Athénée). Les trois dernières symphonies de Mozart par l'orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de Karl Böhm (mardi 27, au Théâtre des Champs-Elysées). Première publique de *Tom Jones*, salle Favart (mardi 27, à 19 h. 30). Les petits chanteurs de Vienne à Saint-Eustache (mardi 27, à 20 h. 30). *Les cris de Paris*, de Jannequin (19 h. au studio 105 de la Maison de Radio France, entrée libre). Le quatuor Parrenin fera découvrir des pages peu connues de Lalo, Dalayrac, à côté des quatuors de Dutilleux et Betsy Jolas (mercredi 28, à 20 h. 30, au studio 104, Maison de Radio France). Récital du pianiste Ab-del-Rahman El-Bacha, 1er Grand Prix Reine Elisabeth, à la salle Gaveau (mercredi 28, à 21 h.). *Fidelio* à Lyon les 21, 23, 25, 27, 28 février, et les 2, 3, et 6 mars, avec J. Thomas. *Le Viol de Lucrèce* de Britten, à Angers, les 23, 25 et 27 février.

danse

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DE BALLETS POUR ENFANTS

Cette manifestation, organisée par le Carré Sylvia Monfort au jardin d'acclimatation, propose une suite de ballets spécialement conçus pour les enfants avec la participation du Théâtre d'Images, de la compagnie québécoise Entre six, du ballet-théâtre africain Kodia, les ballets d'Ethery Pagava et la compagnie de danse populaire française Jean Blaise.

ET AUSSI : Danse indienne et poésie : Malavika au Petit-Orsay — Meneka de Mahodaya et sa compagnie au Théâtre Oblique (le lundi 26) ; Free dance Song à la cité universitaire ; démonstration publique par les danseurs du Centre Alvin Nikolaïs au Grenier Saint-Jean à Angers (27, 28 février).

expositions

CHARDIN
au Grand Palais

Après les Le Nain, Chardin le peintre de la Raie *et du* Bénédicité, *la perfection du métier et le ton grave d'un maître du dix-huitième siècle, qui n'a pas cédé au libertinage de cour. Deux cents ans après sa mort, c'est la première présentation dans son développement complet de l'œuvre qu'on avait oublié d'interroger à fond.*

L'ARCHITECTURE DE BRUNELLESCHI
à la Sorbonne

Une exposition de photographies et de maquettes, réalisées avec précision, pour commémorer l'anniversaire de la naissance, il y a six cents ans, de Brunelleschi, l'architecte dont les églises à coupoles ont durablement marqué Florence depuis le quatorzième et le quinzième siècle.

GRAVURES DE ZAO-WOU-KI
à la Bibliothèque nationale

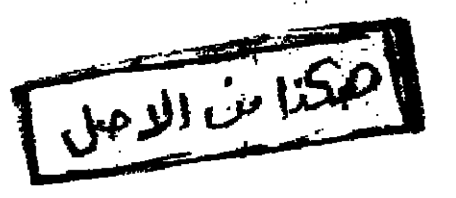
L'œuvre gravé de Zao-Wou-Ki : deux cents estampes et dix livres illustrés, depuis 1949, peu après que ce peintre, né en Chine, arrive à Paris, où il est devenu un des tout premiers maîtres de l'abstraction lyrique. Figurative d'abord, abstraite ensuite, la gravure de Zao-Wou-Ki est marquée par la maîtrise toute en subtilités d'un calligraphe et par le souffle d'un peintre d'aujourd'hui, à la vision large et tumultueuse.

PEINTURES D'OROZCO
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Le témoignage d'un peintre sur le Mexique révolutionnaire des années 20. Le Mexique du peuple et celui des guerres civiles en sombreros et cartouchières croisées sur la poitrine, au temps de Zapata et de Villa. Celui de la peinture murale aussi, livre d'images qui parle aux foules dans la rue et dans les édifices publics.

ET AUSSI : *Le Temps des gares* (passé, présent et avenir de nos « cathédrales » des temps modernes) ; *Dessins du dix-neuvième siècle*, au Louvre (ils viennent du musée de Bayonne) ; *Préhistoire de l'art en U.R.S.S.*, au Grand Palais (avant les Scythes) ; le nouveau musée de SEITA (le tabac en vitrine, comme aux A.T.P., et des affiches) ; *Un certain art anglais*, à l'ARC (un air anglais certain) ; *Riopelle*, Galerie Maeght (le souffle, sur un thème froid, celui de l'iceberg) ; *Cremonini*, Galerie Claude-Bernard (œuvres récentes) ; *Magritte* au Centre Georges-Pompidou (une rétrospective de deux cents tableaux)... et *Kandinsky* (vingt et un tableaux inédits).





Berlin-Beaubourg pour Bob Wilson

L'inquiétant carnaval de la ville

LES carrelages *du mur sont* bleu pâle. Des hommes en longues capotes bleu horizon balancent lentement, sourciers aveugles, des cannes blanches. L'un d'eux, immobile, désigne au sol un point fixe. La nuit les efface un à un. Prologue au spectacle de Bob Wilson créé à Berlin : *Death, Destruction and Detroit.*

Sur le bleu intense du rideau de fond se dessinent d'épaisses grilles noires. Sur un canapé *Louis XV, un garçon* et une fille, jeunes, en jeans, sont assis *et s'enlacent.* Mannequins aux corps souples, aux yeux vides, ils scandent des phrases brèves. *Le* garçon bondit, comme rejeté par un ressort, s'en va. Un officier fringant prend sa place. Les mots, les gestes se répètent, se développent au même rythme, bulles de sentiments creux qui *craquent*, avalées par des vagues de musique hollywoodienne. *Le premier* jeune *homme* est revenu. Le bavardage tranquille avec *la jeune fille* recommence.

La ville : noire. Une femme grande, debout, de dos. Ses cheveux courts forment une flèche de jais au-dessus du cou blanc découpé par le triangle *de son décolleté*. A *son* épaule se dresse l'antenne fine d'un talkie-walkie. Longue, déhanchée, pareille à la silhouette détachée d'une affiche, elle est, malgré son absence de visage, son hiératisme, elle est, malgré son caractère factice, vibrante de vie. Elle est le réceptacle, elle *est* la *transmission des bruits et* des voix, le noyau décentré d'un ballet larvaire. Autour d'elle, c'est le parcours enfermé d'une population qui bourdonne, se croise et tourne inlassablement. Dans cette ville, les arbres sont des souches mortes, les oiseaux sont des journaux capturés par des messieurs en chapeau. Des vieux et des pauvres passent, courbés sous de lourds paquets.

Un groupe d'hommes en robes noires — des juges ? — introduisent un carnaval inquiétant. Ils tiennent des cannes blanches, les lèvent vers un même point que tous regardent. La femme tourne la tête, profil d'opale aux lèvres rouges. *Lentement* descend un parachutiste écartelé. Les cannes, en le suivant, tracent des courbes fluorescentes. Dans la fumée blanche tourbillonnent les juges noirs.

Et c'est le « Cratère rouge d'un désert intérieur », fosse rectangulaire incan*descente dans une végétation de « space-*soap opera ». Par les airs arrive un aviateur d'avant-guerre dans une machine sans ailes qui ressemble à un œufs bien lisse, allongé. Arrive un couple extravagant, juché sur de hautes cothurnes transparentes. Lui, en tennisman fitzgeraldien. Elle, la tête serrée par un turban de paillettes rouges, porte une robe en forme d'abat-jour pour lampe tulipe, dont chaque *godet cache une ampoule. Un* sac de toile brunâtre se lève et se gonfle, mi-pomme de terre géante, *mi-animal* étrange, rampant, faisant clignoter les lampions entrecroisés sur son dos, caressant, se frottant aux jambes de la femme-lampe effrayée.

Une solitude bavarde

La dérision acide fait saigner l'an*goisse d'un sang noir qui s'échappe*, par saccades, par procession de tableaux hallucinés. Fresque en à-plats d'un univers sans chair ; façades dressées contre des ciels opaques ; arbres stériles ; mers immobiles ; mouvements désaxés d'épaves humaines flottant au gré des mémoires falsifiées par la mythologie appauvrie d'un Disneyland en ruine, *plaqué sur* les ruines et les cendres du *monde industriel qui se survit. Terre* aride que les êtres vivants traversent sans trouver leur place. Ils se cherchent en cherchant la symétrie de leurs gestes et restent à battre des mains dans leur solitude bavarde.

La scène est une bouche qui dégorge, *comme sous l'effet d'une agonie*, les milliers de paroles inutiles amoncelées durant le temps de la vie. Vrombissement continu, enchevêtrement de playback, de voix déformées par le micro, de sons directs, sans rapport avec les lieux ou les situations. Discours schizophrène, de plus en plus lézardé, que les musiques recomposent et rassemblent dans une logique particulière *et* finalement paisible.

La scène est le boîtier d'une pendule cassée. La musique maintient le cours du temps déréglé. *Le* premier acte *s'achève sur un chef d'orchestre qui* bat la mesure en débitant des chiffres, des bilans aberrants, interrompus par un carillon Westminster. L'entr'acte se passe devant les carrelages du mur bleu pâle, lavé par une pluie qui fait ondoyer des ombres grises. Le deuxième acte *reprend sur* le carillon, sur le chant chaloupé d'un piano-bar sophistiqué, dans un « *intérieur moderne* ».

Tout est noir. Un vieillard maigre danse, seul. Une porte s'entrouvre sur un *enfant* blond en uniforme rouge de petit soldat. Fusil sur l'épaule, il joue à marcher au pas. Les murs sont des séries de portes. Elles s'entrouvrent l'une après l'autre, laissent passer une foule cérémonieuse qui s'accouple pour danser joue contre joue parmi des colonnes de lumière blafarde. Le vieillard maigre poursuit son rêve solitaire sans s'interrompre. Même quand s'abaisse le rideau sur lequel se projettent des fenêtres, des architectures sculptées, par transparence apparaît sa silhouette nostalgique. *Le rideau se lève, il danse.* Une femme debout parle dans un téléphone sans fil. Un canard blanc traverse le plateau, suivi par une couvée de canetons translucides.

Toutes les portes s'ouvrent à la fois. Entrent des maîtres d'hôtel en queue-de-pie. Portant leurs plateaux munis de verres, ils jouent un ballet de Broadway-melody funèbre au milieu des colonnes lumineuses multipliées, et s'en vont. Reste la femme qui ne bouge pas, et le vieillard qui danse et danse toujours tandis que le rideau s'abaisse à nouveau et que les projections reprennent, formes pâles, et que le rideau *encore se lève. Un éventail de plumes noires et lisses encadre* le visage de la femme. Le vieillard maigre danse sans discontinuer, soutenu par la tendresse complice du piano, et l'enfant revient, et les couples cérémonieux, et tout s'efface et tout revient et ainsi il danse, le vieillard, indifférent, une heure durant.



Dans le creux du temps

Nous sommes avec lui et en face de lui, essoufflés, les nerfs brûlés, insidieusement happés comme par la splendeur tranchante d'un diamant nocturne. Nous sommes pris entre deux vagues pétrifiées, dans le creux du temps, dans *le mécanisme cassé d'une pendule* dont le balancier continue son va-et-vient, dévoilant — comme sur un manège de diapositives tournant irrégulièrement par à-coups — les images d'une réalité fantasmagorique qui se désagrège, tandis que se désagrège le rituel bredouillant d'existences désemparées en lutte contre l'oubli.

Bob Wilson se livre à travers sa vision à la fois lucide et subjective, sa vision sensible et cruellement hautaine du *monde que nous voyons* (apocalypse d'une société en charpie), du monde que *nous vivons jusque dans* les plus profondes palpitations du sang. L'alchimie de son art découvre les lieux enfouis où se fondent la glace et le feu, domaines exclusifs de la poésie. L'enchantement dure cinq heures et demie, mais est-ce que la durée a encore un *sens ? Death, Destruction and Detroit* est une synthèse des expériences précédentes — *le Regard du sourd, la Lettre à la reine Victoria, Einstein on the beach, I was sitting...* — un aboutissement. Bob Wilson maîtrise en se jouant la manipulation de la machine théâtrale et celle de l'instant indéfiniment prolongé.

Les êtres trébuchent en se cherchant, trouvent d'éphémères contacts, se rétractent, se replient sur des mythes piégés. Ils fabriquent des machines à apprivoiser le temps et le temps qui se cherche se paralyse sur un point fixe au sol, au bout d'une canne blanche, la mort.

COLETTE GODARD.

Le bonheur d'avoir des visions

BOB WILSON a présenté le soir du mercredi 14 février 1979 au Centre Pompidou sa dernière œuvre : Vidéo 50.

C'est un ensemble de films en couleurs ; chaque film n'excède pas une durée de quelques dizaines de secondes.

Plus qu'à ces films en eux-mêmes, c'est à l'emploi que compte en faire Wilson dans la ville, dans la vie, que tient l'intérêt de l'entreprise. Décrivons d'abord quelques-uns de ces films.

1) L'objectif cadre une baie vitrée, vue un peu de biais, peut-être à 2 mètres de distance. La partie basse de la baie, montée sur glissière, est ouverte. Devant la baie : des voiles blancs, qui volent. Le son reproduit une forte tempête.

Au bout d'une vingtaine de secondes, une femme apparemment âgée entre, de dos, dans le champ, et s'arrête devant la baie. Puis elle ferme la baie en abaissant des deux mains la partie inférieure. La baie une fois fermée, les rideaux blancs continuent de voler comme sous la poussée du vent, et il n'y a pas de diminution du bruit du vent du dehors.

2) Le cadre est entièrement occupé par l'image d'une chute style Niagara, avec tourbillons d'écume, ou bien est-ce l'image d'une avalanche de neige, on ne sait pas trop, peut-être plutôt une avalanche. L'image est une photo fixe, mais le son très fort de la chute, les grondements, déterminent une petite illusion imaginaire optique : on a presque la sensation de voir bouger l'image.

Entre alors dans le champ, sur le bord gauche de l'image, comme s'il avançait sur une petite plate-forme en porte à faux que l'on ne distingue pas, Bob Wilson, mince et élancé comme l'on sait, en complet-veston noir strict de fonctionnaire new-yorkais, chemise blanche. Son bras droit fait entrer dans l'image un attaché-case noir. Bob Wilson feint de perdre l'équilibre, penche en avant, se contorsionne, retrouve la position verticale.

3) Sur un fond de ciel bleu et rose, une chaise est suspendue en l'air, sans fil visible pour la tenir. Elle est un peu penchée en arrière, et elle tourne sur elle-même, tantôt dans le sens des aiguilles d'une montre, tantôt en sens inverse. Cela plusieurs fois. L'image est accompagnée d'une musique douce de piano.

4) L'objectif cadre une chambre à coucher. En bas de l'image, en amorce, une partie du lit, couvert d'une étoffe bleue. Sur le lit, une valise ouverte. A côté de la valise, deux chemises posées l'une sur l'autre.

Calme et élégance

Faisant face au lit, et donc nous faisant face, le directeur du Festival d'automne et ancien secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, en costume gris. Il prend soigneusement une première chemise, la place dans la valise, puis une deuxième, dont il fait le même usage. Cette action est suivie des yeux par une femme en blouse d'intérieur, debout un peu en retrait de Michel Guy, et qui pourrait figurer soit une employée de maison, soit peut-être la mère du protagoniste qui aurait passé une blouse pour accomplir on ne sait quels travaux d'intérieur.

La deuxième chemise posée, Michel Guy se dirige lentement vers une commode basse, située contre un mur à droite de l'image. Un panoramique l'accompagne. L'ancien ministre se penche légèrement en avant, pose les mains sur les poignées rondes d'un tiroir et essaie d'ouvrir, de tirer. En vain. La femme appuie alors son index pointé bien droit sur l'omoplate de Michel Guy, qui se redresse et fait un pas en arrière. La femme prend place devant la commode et ouvre sans effort le tiroir. Michel Guy la considère sans étonnement excessif.

5) L'objectif cadre deux chaussures et deux mains qui commencent à saisir les lacets de l'une des chaussures. Les mains indiquent qu'il s'agit d'un enfant d'environ une dizaine d'années, qui est hors-champ puisque seules les chaussures sont cadrées.

Les mains, malgré plusieurs tentatives, ne parviennent pas à accomplir l'acte de nouer les lacets. Pendant les quelques secondes que dure ce film, on entend la voix off de l'enfant qui répète paisiblement : « O.K. L... O.K. L... O.K. L... »

6) L'image est occupée par une table ancienne sur laquelle sont posés des fruits, une bougie allumée, une carafe de vin rouge au socle d'argenterie. Au premier plan, une banane à demi consommée. Le style de la table et de l'image s'apparente à certaines natures mortes flamandes.

Recouvrant l'image en lettres majuscules rouge-sang, s'inscrit dans l'air, peu à peu, le mot : « Danger. »

∴

L'action, les décors, la couleur, le bruit ou la musique, sont si différents d'un petit film à l'autre, qu'il n'y a pas, dans Vidéo 50, un style d'ensemble défini. Tout au plus peut-on dire que le climat est impavide et que la nuance légère de terreur, de cauchemar, de tels films, la nuance comique de tels autres, sont contredits par un calme et par une élégance distanciée de la conception.

L'idée de Bob Wilson serait de faire apparaître ces images, ces films, dans la vie des gens, en un moment et en un lieu où ils ne s'y attendent pas. Sans pour autant provoquer un réel effet de surprise.

Ce qui a sans doute donné cette idée à Wilson, c'est l'installation progressive, dans beaucoup de lieux publics, ces derniers temps, de petits écrans télé ou vidéo, dans des endroits comme les métros (sur les quais en courbe de certaines stations), comme les banques, les magasins, les aéroports (indication des horaires d'arrivée ou de départ), etc.

Il y a des moments où ces « emplacements à images » ne servent pas ; par exemple, sur les quais de métro, ils ne sont utilisés que par le conducteur, au moment de la fermeture des portes, et les voyageurs qui attendent la rame regardent « en vision perdue » ces écrans qui montrent l'image plate du quai.

Bob Wilson imagine un voyageur du métro : il attend, il est dans le vague, il regarde sans la regarder cette image vide, et voici que, sans crier gare, cet écran montre un perroquet vert, de face, sur fond de montagnes rouges (c'est l'un des films). L'image ne dure pas longtemps, elle disparaît.

Le cœur bête

Cette image est inutile, c'est-à-dire qu'elle n'est pas intéressée, elle ne vante pas un produit. Elle est un peu comme une erreur, une projection accidentelle. Une lubie. Une imagination. Bob Wilson fait en sorte qu'elle touche, sans accrocher vraiment, sans faire attendre autre chose. Elle serait tout juste « une image qui nous arrive ». Elle serait susceptible parfois de stopper, chez telle passante, une idée noire, de sortir tel enfant d'une prostration momentanée.

Bob Wilson a pensé aussi que ces petits films pourraient apparaître sur l'écran de la télévision lorsqu'il y a un trou, une panne de quelques secondes (cela remplacerait les « interludes », plus quelconques, que l'on projette d'habitude), mais sans doute l'idée est-elle moins attachante, car le poste de télévision est un distributeur permanent d'images variées, alors que ce qui ferait la « poésie » de ces images, ce n'est pas seulement qu'elles apparaîtraient pour rien, sans rien vouloir vendre ou prouver, mais c'est qu'elles apparaîtraient n'importe où, là où on ne les attend pas, sur des surfaces de hasard.

Le 14 février au Centre Pompidou, la présentation de ces images de Bob Wilson n'a pas été bien faite. Les unes étaient projetées sur des écrans de télévision, où elles coupaient les programmes normaux des chaînes, comme en Amérique les spots publicitaires, c'était sans intérêt. D'autres étaient projetées sur des circuits vidéo placés à l'aventure dans les salles du Musée d'art moderne, tout contre des toiles de Bonnard ou de Picasso, et ça ne « prenait pas ». Les seuls lieux où nous avons eu un avant-goût du vrai projet de Wilson, ce fut en quittant le musée : Wilson avait fait placer des écrans vidéo au-dessus des rampes des escaliers mécaniques. La pleine nuit noire, à travers les verrières, régnait déjà. Les couloirs restaient peu éclairés. Les visiteurs regagnant la sortie, transportés en travelling réel, de haut en bas, par les escalators, vers ces belles et brèves images, les regardaient sans trop y croire, elles étaient incongrues mais évidentes, elles provoquaient un doute. Comme elles sont très claires, ces images, et même volontairement un peu bébêtes, elles effleuraient le cœur : comme dit Emile Ajar dans son dernier livre, « quand on n'a pas le cœur bête, c'est qu'on n'a pas de cœur du tout ».

Vidéo 50 de Bob Wilson serait susceptible de donner, à l'existence grise et programmée des citadins, certains accents qui lui manquent, des petits chocs salubres de déstabilisation, des ondes brèves d'émotion pure, des coups de vent d'âme, rien de moins, rien de plus. Mais les utilisateurs de cette machine à rêves ponctuels sauraient-ils rester honnêtes ?

MICHEL COURNOT.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

KANDINSKY. Trente peintures des musées soviétiques (4e étage). Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 mars.

RENE MAGRITTE. Rétrospective. — Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.

JOHANNES ITTEN ET SON ENSEIGNEMENT. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 2 avril.

ŒUVRES CONTEMPORAINES DES COLLECTIONS NATIONALES. Accrochage II. — Jusqu'au 2 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. — Jusqu'au 9 avril.

WILFREDO LAM. La Jungle. — Jusqu'au 2 avril.

SARKIS. — Jusqu'au 2 avril.

ATELIER AUJOURD'HUI 13 : A. GOVERNATORI ET J. ECHEVARRIA. — Jusqu'au 26 mars.

Centre de création industrielle

20.000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). — Jusqu'au 9 avril.

QUATRE DIMENSIONS POUR L'ARCHITECTURE. — Jusqu'au 5 mars.

MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 6 avril. Jusqu'au 30 avril.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

SALON DES INDEPENDANTS. L'or des années folles. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 5 mars.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F ; dimanche : 4 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 30 avril.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F ; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. — L'ATTRIBUTION : Problèmes et méthodes **AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE.** — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

HISAO DOMOTO. 1957-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 mars.

UN CERTAIN ART ANGLAIS. — Sélection d'artistes britanniques 1970-1979. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mai.

MAURICE SAVIN (1894-1973). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 mars.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusque fin mars.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-49). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

ZAO WOU-KI. Œuvre gravé. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 22 mars.

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 avril.

PIERRE CORDIER Chimigrammes. — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

EPSTEIN. Sept années d'art graphique à Francfort/Main (1926-1933). — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 mars.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F. Jusqu'au 5 mars.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim. de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 mars.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

SPLENDEUR ET COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 mars.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

TANGATA. LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

CENTRES CULTURELS

BRUNELLESCHI. Œuvres et hypothèses. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Jusqu'au 28 mars.

FLORENCE AU TEMPS DE BRUNELLESCHI. — Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais. Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

SIXTEEN HAAGE. Gravures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-72-20). De 12 h. à 18 h ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Du 24 février au 31 mars.

TENDANCES ACTUELLES : Ancel, Cadiou, Geizer, Gorse, Poumeyrol, etc. — Hôtel de Ville de Paris (salle Saint-Jean), entrée rue Lobeau. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 25 mars.

TAPISSERIES CONTEMPORAINES. — Mairie annexe du dix-neuvième arrondissement, 2, rue André-Dubois. De 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 15 mars.

PICASSO (1970-1972). Cent cinquante-six gravures et leurs soixante-seize états préparatoires. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-63-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 18 mars.

SCIENCE-FICTION AUX ETATS-UNIS. Quatre artistes contemporains. Hommage à H.-P. Lovecraft. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 17 mars.

L'ART DE LA PATE DE VERRE. — Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

JEUNES ARTISTES COREENS. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel de Ville. Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

GALERIES

LA FONDATION VERANNEMAN : Delvaux, Ensor, Magritte, Permeke, etc. — Galerie de France, 3, rue du faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 28 février.

BELLMER, DOMINGUEZ, MAN RAY. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'à la mi-mars.

ATTERSEE, GIRONCOLI, PICHLER, PIERRE WEISS. Dessins. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mars.

L'ŒIL, LA VITESSE, LA VILLE. Etude d'O. Descamps, recherche photographique d'A. Dumage. — Atelier d'art public, 36, rue Serpente (325-37-51). Jusqu'au 10 mars.

PORTES ET FENETRES EN TROIS DIMENSIONS. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 10 mars.

L'IMAGERIE POPULAIRE CHINOISE. — Photogalerie, 2, rue Christine. Sauf dim., de 12 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 3 mars.

MARGUERITE PASCO et STEPHANE HAZERA. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 17 mars.

LES VILLES : Solitudes, lumières. Œuvres d'Erny, Lesieur, Nobl, Sergent, Pigeon. — Galerie l'Arc-en-Ciel, 17, rue de Picardie (271-93-08). Jusqu'au 10 mars.

BILAN, CHEVALIER, DELATOUR, GRATIOULET : aquarelles et gravures. — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 14 mars.

AVATI. Manières noires en couleur (1969-1979). — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-13-38). Jusqu'au 31 mars.

BASAGOITI. Sculptures. — Centre culturel espagnol, 11, avenue Marceau (720-70-79).

HANS BELLMER. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol. Jusqu'au 4 mars.

BERNARD BUFFET. Les fleurs. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 22 avril.

WILLIAM S. BURROUGHS. Editions, manuscrits, photos. — Galerie Pierre Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (325-27-60). Jusqu'au 6 mars.

MICHAEL BUTHE. Les voyages de Marco Polo. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 3 mars.

ANDRE CHABOT. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

MARC CHAGALL. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 1er mars.

CHAPO. Meubles en bois. — Galerie, 14, boulevard de l'Hôpital (331-23-18). Jusqu'au 7 avril. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (222-63-50). Du 9 mars au 7 avril.

COTTAVOZ. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusque fin février.

COUTURIER. Sculptures et dessins. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 15 mars.

CREMONINI. Peintures récentes. — Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 25 mars.

OLIVIER DEBRE. Œuvres récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 15 mars.

CECILE DEUX. L'Atelier du graveur. — Galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'en mai.

FASSIANOS. Peintures 1978. — Galerie Beaubourg, 23, r. du Renard (271-20-50). Jusqu'au 3 mars. — Gouaches et dessins. — Le Chapitre, 36, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-09). — Pointes sèches, 23, rue Guénégaud (033-27-70). Jusqu'au 3 mars.

DANIEL FAUVILLE. Peintures, gouaches. — Galerie Tripels-Corroy, 83, avenue La Bourdonnais (705-54-22). Jusqu'au 10 mars.

GARGALLO. — Galerie C. Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11). Jusqu'au 30 mars.

KEY SATO. Œuvres sur papier. — Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). — Œuvre peinte. — Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie. Jusqu'au 10 mars.

PAUL KLEE. Trente marionnettes. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 31 mars.

NEIMAN. — Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 18 mars.

FRANCISCO PEINADO : Jeux cruels, vingt peintures récentes. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 18 mars.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Fenêtre. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 15 mars.

PIERRE RESTANY. Un critique, une collection. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 5 avril.

RIOPELLE. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 mars.

ANTONIO SEGUI. « Personnes ». Peintures, pastels, dessins. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 21 mars.

STEICHEN (1879-1973). Rétrospective. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 3 mars.

TELEMAQUE. Haut lieu selle (collages 1977-1978). — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). A partir du 23 février.

GOTTFRIED WIEGAND. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 17 mars.

LAURENT WOLF. Peintures et dessins. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 7 avril.

ZUKA. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue J.-Callot (033-78-41). Jusqu'au 10 mars.

RÉGION PARISIENNE

ARCUEIL. Erik Satie. — Galerie de l'Hôtel-de-Ville (657-11-24, poste 296). Jusqu'à 18 h. 30 ; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Entrée libre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'enfant et son costume. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-81-80). De 10 h. à 23 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 12 mars.

CRETEIL. Festival international de dessin d'actualité. — Club (M.J.C.), rue Charpy. Sauf dimanche, de 9 h. à 22 h., le lundi, de 13 h. 30 à 22 h. Jusqu'au 27 février.

ORLY. — Andrelis, Rye, Berthelon, Lecesne, Melois, Matesano, Savin, Yamada. — Galerie d'art d'Orly-Sud, de 9 h. à 22 h. Jusqu'au 12 mars.

MARLY-LE-ROI. Charles Lecolnte, photographe de l'Artois (1894-1975). — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 28 février.

PONTOISE. Eloge du petit format (collection P. Bourut). — Jusqu'au 15 avril. — Robert Mazas. Peintures. — Jusqu'au 17 mars. Musée, place de l'Hôtel-de-Ville (031-93-00).

VILLEPARISIS. Gaïtis. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 22 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Novembre à Vitry 1969-1979. — Galerie municipale (680-85-20). Jusqu'au 25 mars.

EN PROVINCE

CAEN. Vera Molnar. — Atelier de recherche esthétique, 16, rue Vauquelin (85-73-15). Jusqu'au 28 février.

CHALON-SUR-SAONE. Babou. Catalogue des grandes tuileries de Bourgogne à Montchanin. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 4 mars.

CHAMBERY. L'autre et l'ailleurs. Itinéraire dans les collections exotiques des musées de Savoie. — Jusqu'au 5 mars. — Musée Savoisien (33-44-48).

FLAINE. Jiri Kolar. — Centre d'art (90-80-01). Jusqu'au 27 avril.

LE CREUSOT. Jardins du quotidien. — Maison des arts et loisirs (55-13-11). Jusqu'au 9 mars.

LE MANS. 3 000 ans d'art mexicain - Juan Soriano. — Musée, 2, avenue de Paderborn (84-97-97).

LYON. Ferréol. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Lyon - Perrache. Jusqu'au 28 mars.

MARQ-EN-BARŒUL. Arts au pays d'Islam. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-22). Jusqu'au 27 mai.

METZ. La vie quotidienne en Egypte chez les artisans de pharaon. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 28 février.

NANTES. Magdeleine Vessereau. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 26 mars.

NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1596 à 1860. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galeries des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'en avril. — Le droit de regard. — Villa Arson, 20, avenue S.-Liégard (51-30-00). Jusqu'au 18 mars.

NIMES. Maîtres européens de la gravure (collection A. Wittert). — Musée des beaux-arts, rue Cité-Fonc. Jusqu'au 28 février.

ROUEN. Jardins en France 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expériences. — Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 15 mars.

LES SABLES-D'OLONNE. Jacques Damase, trente ans d'édition. Jean-Jacques Passera et ses amis. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au 25 mars.

SAINT-ETIENNE. Perspectives italiennes. — Musée d'art et d'industrie.

STRASBOURG. Peintures sous verre d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 22, 23, 26 et 28, à 19 h. 30 : Giselle ; les 24 et 27, à 20 h. : Lulu.
SALLE FAVART (742-59-69), le 27, à 19 h. 30 : Tom Jones.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 21 à 14 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin ; les 21, 22 et 25, à 20 h. 30 ; les 25 et 28, à 14 h. 30 : Ruy Blas ; les 24 et 28, à 20 h. 30 : la Puce à l'oreille ; les 26 et 27, à 20 h. 30 : le Misanthrope.
CHAILLOT (725-81-15), Grand-Théâtre, *les 23, 24, 26 et 27, à 20 h. 30, le 25, à 15 h.* : Bernard Haller (Salmigondivers) ; *Gémier*, les 27 et 28, à 20 h. 30 : Boesman et Lena.
ODEON (325-70-32) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h., le 21 à 20 h. 15 : Trois Sœurs.
PETIT ODEON (325-70-32), les 27 et 28, à 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; (L.) 21 h. 30 : les Incertains.
T.E.P. (797-96-06), les 27 et 28, à 20 h. 30 : *Maître Puntila et son valet Matti.*
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 21, 23 et 24, à 20 h. 30, le 25, à 15 h. : M'appelle Isabelle Langrenier ; le 22, à 20 h. 30 : Michel Portal.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU *(277-11-12)* (Mardi) : revue parlée ; le 22, à 19 h. : Gilbert Lely : le 23, *à 20 h. 30 : Max Pol Fouchet* ; le 26, à 19 h. : Entretien avec Vercors ; *le 28, à 20 h. 30 : Daniel* Charles. — Théâtre, les 24 et 26, à 20 h. 30, *les 21 et 28, à 19 h. 30*, le 25, à 16 h. : Disparitions.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) (D., L.), 18 h. 30 : Alan Stivell ; les 21, 22, 27 et 28, à 20 h. 30 : les Chemins de fer ; les 23 et 24, à 20 h. 30, le 25, à 14 h. 30 : les Trois Sœurs.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), *Jardin d'acclimatation, les* 21, 24, 25 et 28, à 15 h. : Cirque *Gruss* à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 21, 22, 23, 24 et 25, à 14 h. 30, les 24 *et* 25, à 16 h. : Compagnie de danse Entre-Six ; les 27 et 28, à 14 h. 30 : Ballet-théâtre Kodia.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (323-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : spectacle Ionesco ; 22 h. (+ sam., 18 h. 30) : Madame Le Rubin.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
ATELIER *(606-49-24)* (L.), 21 h, mat. dim. 15 h. : la Culotte.
ATHÉNÉE *(742-67-81) (D. soir, L.)*. — I : 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Les papas naissent dans les armoires. — II : 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Thermes vénitiens.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Citrouille.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Sœur de Shakespeare. — *Théâtre de la Tempête (328-36-36)* D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. *16 h.* : Têtes *mortes*. — Atelier du Chaudron (328-97-04), ve., sam., 20 h. 30 ; dimanche 16 h. : Sens.
CITÉ INTERNATIONALE (589-67-57), Resserre, 20 h. 30 ; le 22, 14 h. 30 et 20 h. 30 : Iakov Bogomolov (der. le 24). — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés (*dern., le 24*).
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
ESSAION *(278-46-42)* (D.). — I : 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 22 h. : la *Maison* dans les murs dern., le 24). — II : 18 h. 30 : *Contre la peine de mort* ; D.(L.), 20 h. 30 : le Chant général (dern., *le 24*) ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 15 h. : le Gros Oiseau.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), *20 h. 30 : la Vénitienne* ; 22 h. : Louise la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Folles du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. II, 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. *15 : A la recherche* du temps perdu (dern. le 24) ; à *partir du 27* : l'Homme de cuir.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-32-26), le 21 à 21 h. : Magic Afternoon.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Cauchemar de *Bella Manningham*.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. *dim.*, 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MODERNE *(874-63-55)* (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Comme tu me veux.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h., dim., 15 h. : l'Etoile du Nord.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 et 18 h. 30 : *la Petite Hutte*.
OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 20 h. *30, mat. dim., 16 h.* : l'Arbre à palabres ; 22 h. 30, mat. dim., 18 h. 30 : Elektra.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53), I (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et *18 h. 30* : Diderot à corps perdu ; II, les 24, 27, à 20 h. 30 ; le 21, à *15 h. et 20 h. 30* ; le 25, à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig ; les 22, 23, à 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21), (Mar.), 20 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Le tout pour le tout.
PLAINE *(842-32-25)*. *20 h. 30* : Sur la grand'route (dern. dim. 17 h.).
PLAISANCE *(320-00-06)* (D.). 20 h. 30 : Laurence ; V., S., D., 18 h. 30 : Clowns et comédiens de rue.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., *17 h.* : Zut.
RANELAGH (288-64-44) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cantate à trois voix.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Grand peur et misère du IIIe Reich.
STUDIO-THEATRE 14 (539-83-11), le 27, à *20 h. 45 : les Plaideurs*.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), *20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais*.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : De l'éducation des insectes.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : Phèdre.
THEATRE 13 (627-36-20), Mer., J., V., Sam., *20 h. 30* ; *dim., 15 h.* : les Gens du Marais.
THEATRE 18 *(293-60-42) (D. soir*, mar., 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Labiche.
THEATROSPHERE ODEON (329-70-53) (D.), 20 h. 45 : La mouette échouée dans le D'Ampezzo.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. *soir, L.*), *20 h. 30*, mat. *dim., 15 h.* et 18 h. 30 : Changement à vue.
TROGLODYTE (336-02-87), *Mer.*, 14 h. 30 ; Dim., 15 h. 30 : Gugozone ; (D., L.), 20 h. : marionnettes de la Compagnie C. Bonnadonna.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.
LE 28, RUE DUNOIS *(584-72-00)*, *J.*, V., S., 21 h. ; dim., 15 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN *(296-29-35)* (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : *Spectacle Prévert* ; 23 h. : 20, rue Jacob.
LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.), I., 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : I. Mayereau. — II. : 22 h. 30 : A. Valardy.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I., 20 h. *30* : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses.
CAFE DE LA GARE *(278-52-51) (D.*, L.), 20 h. 30 : Roger, Roger et *Roger* ; *22 h. : la Dame au slip* rouge.
AU COUPE-CHOU *(272-01-73)*, Mar., mer., 19 h. 30 : M. Ranson-Hervé ; (D.), 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : Dominique Lavanant ; (D., L.), 21 h. : Lionel Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
DIX HEURES (606-07-48) (D., *L.*), 20 h. 30 : J.-P. Farre ; 22 h. : *P. Péchin* ; 23 h. : Bruant superstar.
LE FANAL *(233-91-17)* (D.), 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : Bernard Dimey.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
LE NOUVEAU CHIC PARISIEN (627-28-09) (D.), 21 h. : L'objet de mes hommages.
OUVERTUR, les 24, 25, 26, 21 h. : Cocori... couac.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mardi), *21 h. 30 : V. Gillet* ; *23 h.* : J.-P. Reginal.
LE PLATEAU *(271-71-00)* (D.), 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : le Klaxon.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 21 h. 30 : le magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
LA SORBETIERE (272-68-49), Mer., V., S. : 21 h. 30 : Quel cirque !
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Vania.
LE SPLENDID (887-33-32) D., L.), 20 h. 45 : Bunny's bar.
LA TANIERE *(337-74-38)* (J., V., S., L.), 21 h. : Porte Maillot.
THEATRE DES ***400*** **COUPS**, (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. *30* : Bye, bye Baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 23, à 21 h. : Michel Buhler ; le 24, à 21 h. : le Mariage de Figaro.
ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 23, à 20 h. 45 : Moebius Dance ; le Four *solaire*.
ATHIS-MONS, église Saint-Denis, le 25, à 17 h. : Quatuor de flûtes arcadie (Susato, de Boismortier, Reicha, Loucheur).
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (Jeudi, D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 16 h. : Platonov.
BEZONS, Théâtre, le 24, à 21 h. : Willem Breukem Kollektief.
BOURG-LA-REINE, *C.A.E.L.*, le 24, à 21 h. : l'Echo du Bayou.
BURES-SUR-YVETTE, *M.J.C., le 22*, à 21 h. : Tempête pluriel.
CHAMPIGNY, Le Soleil dans la Tête, le 23, à 21 h. : Musique soufi ; le 24, à 21 h. : Hootnanny's. — Centre G.-Philipe, le 23, à 22 h. : A. Garriel.
CHATOU, Centre Jouvet, le 26, à *21 h.* : Ballets de l'Opéra de Paris.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard, *le 24, à 21 h.* : *Bernadette Rollin* ; le 25, à 16 h. : Sol.
CLAMART, C.C. J.-Arp, le 27, à 20 h. 30 : Claire Heggen, Yves Marc.
COLOMBES, M.J.C., les 21, 22, à 20 h. 30 : Regard sur l'énigme du réel.
COURBEVOIE, *Maison pour tous*, le 22, à 20 h. 30 : Dune Quartet ; le 24, *à 15 h. et 20 h. 30* : l'Été.
CRETEIL, Maison A.-Malraux, les 23, 24, à 20 h. 30 : le Neveu de Rameau ; le 25, à 15 h. 30 : Y. Piveteau, G. Lukowsk (divertimento pour cordes pincées).
ELANCOURT, APASC, le 23, à 21 h. : *la Grande Ecurie et la Chambre du* Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Vivaldi) ; *le 24, à 21 h.* : *Juliette Greco*.
EVRY, Agora, le 23, à 21 h. ; le 25, à 16 h. : Spectacle Prévert.
FONTENAY-LE-FLEURY, Centre P.-Neruda, le 24, à 21 h. : France Léa.
GENNEVILLIERS, théâtre municipal, les 22, 23, à 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch.
GIF-SUR-YVETTE, Théâtre du Moulon, le 22, à 21 h. : J.-P. Heisser, *piano*, *E. Pasquier, violon* (Beethoven).
GOUSSAINVILLE, C.C.M., le 24, à 21 h. : Bel comme un ange.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal, le 24, à 21 h. : Monsieur Mazure.
JOINVILLE-LE-PONT, Royal, le 23, à 21 h. : Evan Chandlee, Sugar Blue.
LEVALOIS, C.C., le 23, à 21 h. : *Louise Michel* ou les œillets rouges.
MANTES-LA-JOLIE, C.C., le 24, à *21 h.* : *Marc Hollander*.
MASSY, Centre *P.* Bailliart, le 23, à 21 h. : Gilles Naudin.
MEUDON, C.C., le 24, à 21 h. : Ensemble instrumental du conservatoire de Caen, dir. J.-W. Audoli, sol. *L. Laskine*.
NEUILLY, Th. du Petit-Chezy (D.), 20 h. 45 ; mat. sam. 15 h. : Bataille de dames.
NOGENT, Pavillon Baltard, *le 25*, à *17 h.* : *J. Douay*, C. Gouinguene (Cesare, Chostakovitch, Vivaldi, *Gouinguene*).
PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 21, *à 20 h. 45* : *Michel Gall (Bach*, Schumann, Bartok, Chopin).
POISSY, Théâtre Molière, *le 24*, à 20 h. : la Périchole.
RIS-ORANGIS, M.J.C., le 24, à 21 h. : Siskin, bal folk. — Salle R. Desnos, les 23, 24, à 20 h. 30 : Anachronisme d'un théâtre chronique.
ROYAUMONT, Abbaye, le 23, à 20 h. : Lulu (Opéra filmé).
SAINT-CLOUD, Eglise du centre, le 25, à 16 h. : Chorale et ensemble instrumental de Saint-Cloud, dir. *F. Polgak (Haendel, Mozart)*.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, *salle Serreau (D. soir, L.), 20 h. 30* : mat. dim., 17 h. : Pauvre B... — Grande salle (Mer., *D. soir*, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Hamlet Machine et Mauser ; les 23, 24, à 23 h. : Armande Altaï.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M. Denis, le 27, à 17 h. 45 : Guitarra da Camera (Bousch, Molino, Villa-Lobos, Weber).
SAINT-GRATIEN, O.C., le 23, à 21 h. : Sillages (jazz).
SAINT-OUEN-L'AUMONE, M.J.C., le 23, à 21 h. : Un seul cri : vive le sport.
SAINT-REMY, *salle municipale, le* 24, à 20 h. 45 : G. Joy, M.-L. Theuveny *(Bach, Schumann, Chausson)*.
SARTROUVILLE, théâtre, les 23, 24, à 21 h. : Cirque Alfred.
SCEAUX, Les Gémeaux, le 24, à 21 h. : Susana Rinaldi.
SUCY-EN-BRIE, C.C., le 22, à 20 h. 30 : Ballets Tiare de Tahiti.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 23, à 21 h. : Trio Fontanarosa.
VERSAILLES, Théâtre Montansier, les 23, 24, à 21 h. : Nina.
LE VESINET, *C.A.L.*, le 23, *à 21 h.* : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. *J. Fournet*, sol. *P. Amoyal, F. Lodeon* (Berlioz, Brahms, Schumann).
VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland, le 25, 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France (voir le Vésinet).
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C.M., le 24, à 21 h. : Anne Sylvestre.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 25, à 17 h. : Cirque Alfred.
VILLIERS-LE-BEL, M.J.C., le 23, à 21 h. : Font et Val.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (Sam., D., L.), 20 h. 30 : le Timbre et la baguette.
VITRY, Théâtre J.-Vilar, le 25, à 17 h. : Julien Clerc.
YERRES, C.E.C., le 23, à 21 h. : M. Vogel, baryton, M. Roy, piano (Schubert).

Variétés

Le music-hall

BOBINO *(322-74-84)*, *20 h. 45*, dim., 15 h. 30 : Zouc (dern.) ; à partir *du 27* : P. Perret.
FORUM DES HALLES (236-26-56), 20 h. 30 : Chant profond juif (dern. le 25) ; à partir du 27 : D. Viglietti ; 18 h. 30 : Higinoi Mena (dern. le 24) ; à partir du 27 : Daniel Salinas.
GAITE-MONTPARNASSE *(322-16-18)*, le 27, à 22 h. : Jules Beaucarne.
GYMNASE (770-16-15) (*Mer., D.* soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 (dern.) : Eddy Mitchell ; à partir du 27 : Claude Nougaro.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D.), 20 h. 30 : Albert Marcoeur.
PALAIS DES ***CONGRES*** (758-22-56) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 17 h. : Serge Lama.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) *(D. soir, L.)*, *21 h., mat. sam.* et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30, mer., 15 h. : Holiday on Ice.
THEATRE EN ROND (387-88-14) *(D. soir, L.)*, 21 h., mat. dim., 15 h. : Sylvie Joly.
TROGLODYTE (336-02-87) *(D., L.)*, 22 h. : Ghislaine Clément.

Les comédies musicales

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Gospel Caravan.
RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, Me.), 20 h. 45, mat. sam., 15 h. *30*, dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Perle *des* Antilles.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Attention fragile.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), à partir du 27, 20 h. 30 : la Fugue (musique d'Alexis Weissenberg).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat., dim., 15 h. 30 : Et voilà l'travail.
DEUX ANES *(606-10-26)* (*Mer.*), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : *A-M. Carrière, M. Horgues.*

La danse

THEATRE D'ORSAY (548-38-53) (D., L.), 18 h. 30 : Danse poème de l'Inde.
LA FORGE (371-71-89), les 24, 25, 18 h. 30 : Ma.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51), le 26, 20 h. 30 : Menaka de Mahodaya.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), 20 h. 30 : *Free Dance Song (dern. le 24)*.

Jazz, pop', rock, folk

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42) 21 h. : Elton John (der. le 25).
HIPPODROME DE PANTIN, les 23, 24, 20 h. : F. Zappa ; le 22, de 13 h. à 24 h. : Fête pour l'Afrique.
PAVILLON DE PARIS, le 27, 20 h. : Queen.
STADIUM, BAR TOTEM, 21 h., le 21 : Daunik Lazro Quartet ; les 22, 23 : Mal Waldron Solo ; le 24 : Guem et ses percussions.
PALACE, le 26, 20 h. : Average White *Band*.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-*65-11*) (D.), 20 h. 30 : Tiempo Argentino ; 22 h. 30 : Michel Portal et ses invités.
COLLECTIF, 28, rue Dunois-13e, le 27, 21 h. : Colorado Moonchine ; le 28, 21 h. : Alpha du Centaure.
FIAP, le 23, 21 h. : Les autres, rock.
GOLF DROUOT, le 24, 21 h. 30 : *Go-Go Pigalles*.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : G. Colliers London Allstars.
OLYMPIA, le 24, 24 h. : Okay Temiz et Oriental Wind.
RIVERBOP, le 21, 23 h., le 26, 24 h. : New Consort.
PETIT THEATRE DE LA ***CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE***, le 26, 21 h. : Battle Field Band.
PETIT FORUM DES HALLES, le 28, 21 h. : Willem Breuker Kollektief.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), 20 h. : Yoschko Seffer, dern. le 25. A partir du 26 : Alcev Valetita.
LE PATIO, 22 h. : Dorothy Donegan.
M.J.C.-20e, le 22, 20 h. 30 : Ahmed Ben Dlab

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24).

MERCREDI 21 FEVRIER

16 h. : Festival Laurel et Hardy ; 18 h. : la Galerie des monstres, de J. Catelain ; 20 h. : le Journal d'une femme en blanc, de C. Autant-Lara ; 22 h. : Une femme en blanc se révolte, de C. Autant-Lara.

JEUDI 22 FEVRIER

15 h. : la Dernière Valse, de A. Maria Rabenalt ; 18 h. : Neuf jours d'une année, de M. Romm ; 20 h. : En marge, de R. Kramer ; 22 h. : l'Allemagne, année zéro, de R. Rossellini.

VENDREDI 23 FEVRIER

16 h. : la Chose surgie des ténèbres, de N. Juran ; 18 h. : le Ruisseau, de M. Lehman et C. Autant-Lara ; 20 h. : Touche pas à mon copain, de B. Bouthier ; 22 h. : le Petit Soldat, de J.-L. Godard.

SAMEDI 24 FEVRIER

16 h. : le Comte de Monte-Cristo, de C. Autant-Lara ; 18 h. : le Comte de Monte-Cristo (2e partie) ; 20 h. : Pourquoi pas ?, de C. Serreau ; 22 h. : Gloria Mundi, de N. Papatakis.

DIMANCHE 25 FEVRIER

16 h. : le Rouge et le Noir, de C. Autant-Lara ; 18 h. : le Rouge et le Noir (suite) ; 20 h. : Pickpocket, de R. Bresson ; 22 h. : Gloria, de C. Autant-Lara.

LUNDI 26 FEVRIER

Relâche.

MARDI 27 FEVRIER

16 h. : le Soleil brille pour tout le monde, de J. Ford ; 18 h. : Dancing Pirate, de Lloyd Corrigan ; 20 h. : Tu ne tueras point, de C. Autant-Lara ; 22 h. : la Signora di Tutti, de M. Ophüls.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 21 FEVRIER

15 h. : le Petit Cheval bossu, de I. Ivanov ; 17 h. : Symphonie magique, film de A. Stone ; 19 h. : la Mouche noire, de K. Neumann ; 21 h. : Dernier printemps, de H. Brandt.

JEUDI 22 FEVRIER

15 h. : Aelita, de J. A. Protozanov ; 17 h. : Little Miss Broadway, de I. Cummings ; 19 h. : Quand la terre s'entrouvrira, de A. Marton ; 21 h. : Sabzevar, At Golan, de K. Mokhtary.

VENDREDI 23 FEVRIER

15 h. : la Submersion du Japon, de S. Moritani ; 17 h. : les Trois mousquetaires, de A. Dwan ; 19 h., Apocalypse 2024, de L. Q. Jones ; 21 h. : Anno Uno, de R. Rossellini.

SAMEDI 24 FEVRIER

15 h. : Dracula et ses femmes vampires, de D. Curtis ; 17 h. : Duck Soup, de L. McCarey ; 19 h. : Sun Valley Serenade, de H. Bruce Humberstone ; 21 h. : le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha.

DIMANCHE 25 FEVRIER

15 h. : Dessin animé japonais ; 17 h. : Don't look Back, de D. A. Pennybaker ; 19 h. : Un million d'année avant J.-C., de Don Chaffey ; 21 h. : la Vie, l'Amour et la Mort, de C. Lelouch.

LUNDI 26 FEVRIER

15 h. : Panique année 0, de R. Milland ; 17 h. : le Roman d'Al Jolson, de A. E. Green ; 19 h. : Je chante pour vous, de H. Levin ; 21 h. : Funérailles en rose, de Matsumoto.

MARDI 27 FEVRIER

Relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Fauvette, 13e (331-56-86).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (344-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

AU NOM DU FURHER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90) (débats tous les soirs).

BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).

BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES BRONZÉS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mar.).

CES FLICS ÉTRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Normandie 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89 52); Mistral, 14e (539-52-43); Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-82), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-am.) v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Athéna, 12e (343-07-48).

COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).

COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-92), Français, 9e (770-33-88).

COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CYCLE (Ira., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e ; Cambronne, 15 (734-42-96); Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LE BLEU DES ORIGINES, film français de Philippe Garrel : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'ARGENT DE LA BANQUE, film américain de Daryl Duke (*). — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86)) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA TERRE AU VENTRE, film algérien de Tony Gatlif (en français) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

LES CHAINES DE SANG, film américain de Robert Mulligan. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FUREUR DU DANGER, film américain de Hal Needham. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NEW GENERATION, film américain de J.-P. Lowf-Legoff. — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).

FURIE (A., v.o.) (*) : Parnassien, (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GALACTICA (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : (633-79-38).

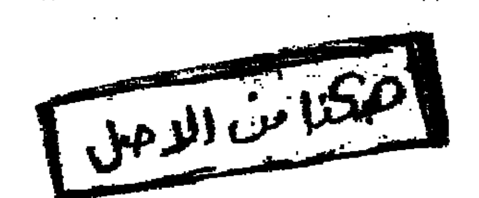
INTERIEURS (A., v.o) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Studio Raspail, 14e (320-38-98).



Cinéma

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Pagode, 7e (705-12-15). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). — V.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.o.-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Ternes, 17e (380-10-41).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES DAMNES (It.-All., v.f.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), mer. à sam.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
JESUS DE NAZARETH (It.) (deux époques, v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS SUPERSTAR (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE HAPPY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f., 70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU (All.) v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PORTIER DE NUIT (It.) v.o. : Champo, 5e (033-51-60).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.) v.o.-v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25).
ROLLERBALL (A.) (*) v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
SEBASTIANE (Ang.) (**) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A.) v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).
SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE (Suéd.) v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) Epée de Bois, 5e, D. à Mar. (337-57-47).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A.) v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE TEMPS DU GHETTO (Fr.), Styx, 5e (633-08-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT, TOUT DE SUITE (Jam.) v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang.) v.o. : Actua Champo, 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A.) v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.) v.f. : Cosmos, 6e, Mer., S., D. a.-m. (548-62-25).
ZARDOZ (Ang.) v.o. : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).

Les séances spéciales

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'AN 01 (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 20.
L'AUTRE (A., v.f.) : Paramount-City, 8e (225-45-76), ven. 24 h.
LES DIABLES (A.) (**) v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. 15 (sf Mar.).
DUELLISTES (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.) ; Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
FLESH (A.) (**) Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suè., v.o.) : Le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e, Mar. 21 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e 12 h. 20 (sf D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE LOCATAIRE (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA MAISON DE LA LOCURA (Mex., v.o.) : Paramount-City, 8e, Sam. 24 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
MARTIN (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), V. 24 h.
LA MONTAGNE SACREE (**) (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e, 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SHANGAI GESTURE (Jap., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
TOOL BOX MURDERS (A., v.o.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) V., 24 h.
UNE FEMME LIBRE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (**) (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).
ZOLTAN (A., v.o.) : Paramount-Montparnasse, 14e, Sam., 24 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Confidences pour confidences.
CONFLANS STE-HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Galactica ; le Faiseur d'épouvantes ; les Bidasses en vadrouille.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Intérieurs ; le Temps des vacances ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; Coup de tête ; l'Argent de la banque.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : les Chaînes du sang ; Drôle d'embrouille.
ELANCOURT, Centre des 7-Mares (062-81-84) : les Yeux de Laura Mars ; L'ouragan vient de Navarone. L., Mar. : l'Enfance nue.
LES MUREAUX, Club AB (474-38-90) : les Bidasses en vadrouille ; Sam., 24 h. : Carrie ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; Mar., 20 h. : Hoah Binh ; Club YZ : Coup de tête ; Nosferatu.
LE VESINET, Cinécal (976-38-17) : Grease ; CAL (976-32-75), Jeu., 21 h. : les Petites Marguerites.
MANTES, Domino (082-04-05) : le Gendarme et les Extra-terrestres ; Superman ; Le chat qui vient de l'espace ; Normandie (477-02-35) : la Fureur du danger.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Mort sur le Nil
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : la Fureur du danger ; le Cavaleur ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; Coup de tête.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : les Dents de la mer (2e partie).
ST-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : Superman ; Le chat qui vient de l'espace.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Coup de tête ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; le Temps des vacances ; Ces flics étranges venus d'ailleurs.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Gendarme et les Extra-terrestres ; Drôle d'embrouille ; Le chat qui vient de l'espace ; la Fureur du danger ; l'Invasion des profanateurs ; Superman ; C2L (950-55-55) : la Fille ; Club (950-17-96) : D'Artagnan l'intrépide ; Barberousse ; Une sale histoire ; les Trois Femmes ; Roméo et Juliette.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : les Rendez-vous d'Anna.
BRETIGNY, C.C.C. (084-38-68), Dim., 15 h. : le Pigeon.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Superman ; la Fureur du danger ; Le chat qui vient de l'espace ; Galactica.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Superman ; l'Invasion des profanateurs ; la Fureur du danger.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Coup de tête ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; Galactica ; les Bidasses en vadrouille ; le Temps des vacances.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Molière.
GRIGNY, France (906-49-96) : Confidences pour confidences ; l'Adolescente. — Paris (905-79-60) : la Cage aux folles ; Piranhas.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Modesty Blaise ; Robert et Robert ; l'Opium et le bâton ; Debout les damnés de la terre ; les Chasseurs.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Ces flics étranges venus d'ailleurs ; Furie ; Sergent Pepper's ; New Generation.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Superman ; Nosferatu fantôme de la nuit ; le Temps des vacances.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Gendarme et les Extra-terrestres ; Martin et Léa ; Coup de tête.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Confidences pour confidences.
CHAVILLE (926-51-96) : Nos héros réussiront-ils... ?
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : Harlan County U.S.A. ; les Nouveaux Monstres.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : L'ouragan vient de Navarone.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : la Clé sur la porte ; la Malvie ; La vie, t'en as qu'une ; la Voix de son maître ; Alertez les bébés.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : Nosferatu. Fantôme de la nuit ; Une histoire simple.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : la Clé sur la porte ; Une journée particulière ; la Grande Java.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Coup de tête ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; Studio (749-19-47) : le Dernier Monde cannibale ; Les monstres sont toujours vivants ; le Temps des vacances.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : la Flûte à six Schtroumpfs ; Mort sur le Nil ; la Clé sur la porte ; Gémeaux (660-05-64), Mer., 19 h. et 21 h. : Alertez les bébés ; Ven., 21 h. : Orange mécanique.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : le Temps des vacances ; les Yeux de Laura Mars ; Annie Hall.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Le Cycle ; Easy Rider ; Harold et Maude.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Superman ; Le chat qui vient de l'espace ; Coup de tête ; le Temps des vacances ; Prado : Pair et impair ; l'Incompris.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Perceval le Gallois ; la Femme gauchère.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : la Frisée aux lardons ; Les monstres sont toujours vivants ; le Temps des vacances.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : les Bidasses en vadrouille ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; la Fille.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : le Gendarme et les Extra-terrestres ; Superman ; Ces flics étranges venus d'ailleurs.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Nosferatu, fantôme de la nuit.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Superman ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; l'Argent de la banque ; Le chat qui vient de l'espace ; Drôle d'embrouille ; la Fureur du danger.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Le chat qui vient de l'espace ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; Galactica ; Furie ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; les Yeux de Laura Mars.
VINCENNES, Palace : l'Adolescente.

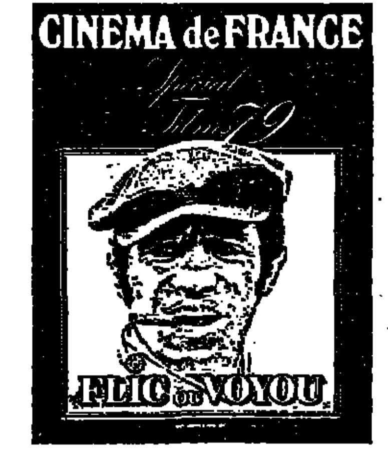
VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre Jean-Vilar (657-11-24) : Mon beau légionnaire.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : le Temps des vacances ; les Bidasses en vadrouille ; Coup de tête ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; Salle Gérard-Philipe (880-11-01) : Sonate d'automne.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Alice dans les villes.
CRETEIL, Artel (899-92-64) : Le chat qui vient de l'espace ; l'Argent de la banque ; la Fureur du danger ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; Furie ; Pair et impair. La Lucarne (207-37-67) : La vie, t'en as qu'une.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Drôle d'embrouille ; Superman ; L'ouragan vient de Navarone ; Le chat qui vient de l'espace.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : le Temps des vacances ; les Bronzés ; Nosferatu, fantôme de la nuit ; Martin et Léa.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-32) : la Fureur du danger ; l'Argent de la banque ; Le chat qui vient de l'espace ; le Gendarme et les Extra-terrestres. Port : Intérieurs.
FONTENAY-SOUS-BOIS, Kosmos (876-41-70) : Perceval, le Gallois ; les Rendez-Vous d'Anna ; Anne et Andy
ORLY, Paramount (726-21-69) : les Chaînes du sang ; Drôle d'embrouille.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Galactica ; les Bidasses en vadrouille ; Coup de tête ; la Fille ; Je vous ferai aimer la vie ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; New Generation.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Superman ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; l'Invasion des profanateurs.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Gendarme et les Extra-terrestres ; l'Argent de la banque (*) ; les Bidasses en vadrouille ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; la Fureur du danger : Chaînes de sang (*) ; Mar., 21 h. : Soleil vert ; Gamma (981-00-03) : Le chat qui vient de l'espace ; Superman ; l'Invasion des profanateurs (*) ; New Generation.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Superman ; Coup de tête ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; la Fureur du danger.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Coup de tête ; Le chat qui vient de l'espace ; l'Adolescente ; Superman ; le Temps des vacances ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; Marly : Intérieurs.
GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-36-31) : Vivre et laisser mourir.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Il était une fois dans l'Ouest.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : le Tour du monde en 80 jours ; l'Arnaque ; l'Arbre aux sabots.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Ces flics étranges venus d'ailleurs ; la Fureur du danger ; Superman ; New Generation ; le Gendarme et les Extra-terrestres.





LE MONDE DES SPECTACLES

Cinéma

Les festivals

QUATRE GRANDS RENOIR, Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : la Grande Illusion ; jeudi, lundi : la Marseillaise ; vend., mardi : la Règle du jeu ; sam. : le Testament du docteur Cordelier.

D'APRES SCOTT FITZGERALD (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), jeudi, dim. : le Dernier Nabab ; mer., vend. : Gatsby le Magnifique ; sam., mardi : Tendre est la nuit ; lundi : Un matin comme les autres.

LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mercr. : Mata Hari ; jeudi : Doux Oiseau de jeunesse ; vend. : le Démon des femmes ; sam. : Lolita ; dim. : Ambre ; lundi : la Toile d'araignée ; mardi : l'Homme de Kiev.

A. HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mercr. : Complot de famille ; jeudi : les Amants du Capricorne ; vend. : Frenzy ; sam. : la Mort aux trousses ; dim. : psychose ; lundi : l'étau.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.), mer. : If ; jeudi : Insiang ; vend. : les Contes de la lune vague après la pluie ; sam. : L'ouragan vient de Navarone ; dim., mardi : Remember my name.

GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 (plus vend., sam., 24 h.) : Rocky Horror Picture Show.

MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., lund. : Chercheurs d'or ; jeud., dim. : Plumes de cheval ; vend. : Monkey Business ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; mard. : la Soupe au canard.

BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) I. : 12 h. 50 : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : le Lauréat ; 18 h. 20 : A l'est d'Eden ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; vend., sam., 23 h. 45 : The song remains the same. — II : 13 h. : Freaks ; 14 h. 15 : le Milieu du monde ; 16 h. 10 : la Fureur de vivre ; 17 h. 55 : Nos plus belles années ; 19 h. 50 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. : Panique à Needle Park ; vend., sam. 24 h. : Orange mécanique.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-52-33) ; mer. : les Rois du sport ; Un ami viendra ce soir ; jeud. : la Bataille du rail ; Un ami viendra ce soir ; vend. : la Bataille du rail ; l'Epervier ; sam. : le Mystère de la chambre jaune ; le Parfum de la dame noire ; dim. lund. : les Enfants du paradis ; mard. : Entente cordiale.

VAN DER KEUKEN (v.o.), Action République, 11e : mer. : la Jungle plate ; jeud., sam. : le Nouvel Age glaciaire ; vend. : Trente ans.

ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; mer. : Vera Cruz ; jeud. : la Colère de Dieu ; vend. : la Vallée de la peur ; sam. : J'ai tué Jesse James ; dim. : la Captive aux yeux clairs ; lund. : les Proies ; mard. : la Dernière Chasse.

VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS, GODARD, Olympic, 14e ; mer., jeud. : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; vend. : Week-end ; sam. : la Chinoise ; dim. : Masculin-Féminin ; lund., mard. : Tout va bien.

Concerts

MERCREDI 21

SALLE PLEYEL, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Ajmone-Marsan, sol. B. Soustrot, G. Oppitz (Haydn, Beethoven, Schumann).

SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : K. Nagatomi, piano (Debussy) ; 20 h. 30 : Lieder Quartet, avec A.-M. Miranda (Schumann, Brahms).

ART-DEPOT, 21 h. : J.-L. Haguenauer, piano (Beethoven, Debussy, Schubert).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Trio La Fontegara (Frescobaldi, Hotteterre).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : Ensemble vocal de Versailles.

EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LASALLE, 20 h. 30 : Chorale Cantarel de Paris, groupe Karumanta (Misa Criolla).

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel, Corelli, Telemann).

EGLISE SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE, 21 h. : Les violons d'Ingres (Bach, Saint-Saens, Schumann).

JEUDI 22

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 21.

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 21.

MUSEE DES MONUMENTS FRANÇAIS (Palais de Chaillot), 20 h. 30 : Vinay Bhide, musique indienne.

EGLISE D'AUTEUIL, 20 h. 30 : voir le 21, église Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle.

EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 20 h. 45 : Malchiko Fujisaki, piano (Bach, Chopin, Beethoven, Debussy).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : A. Bartelloni, B. Berstel, B. Cavanna, B. Ballet (Monteverdi, Schumann, Debussy, Ohana).

SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Drewnowski, piano (Mozart, Prokofiev, Chopin, Beethoven).

PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : Concert G.E.R.M. (Ramuz - Mariétan).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Y. Boukoff, piano (Bach, Schumann, Moussorgsky).

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : C. Robert, orgue (Purcell, Marchand, Bach).

EGLISE SAINT-IGNACE, 20 h. 45 : P. Charru, orgue (Liszt, Alain, Langlais).

SALLE CORTOT, 21 h. : M. Thiery-Parrot, violon, C. Pagès, piano (Beethoven, Vitali, Schubert, Brahms, Wieniawsky).

CITE DES ARTS, 20 h. 30 : J. Stroobants, baryton, P. de Hooghe, piano (Schubertiade).

EGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE, 21 h. : G. Parmentier, piano (Berg, Bartok, Brahms).

EGLISE SAINT-LEU SAINT-GILLES, 20 h. 45 : M. Wladkowski, C. Comoy, N. Alexandre (Fauré, Poulenc, Chopin).

SALLE GAVEAU, 21 h. : H. Francesh, piano (Schubert).

EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Ensemble G. Binchois (musique vocale et instrumentale des XVe et XVIe siècles).

SORBONNE, 12 h. 30 : Quatuor Parrenin (Stravinsky, Cannon, Dutilleux).

RADIO-FRANCE (studio 105), 20 h. 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 45 : O. de Monès, D. Abramovitz (Faubert), C. de Beaumont (Tousignant), F. Tousignant, M. Poncet, O. de Monès (Tousignant), J. Laks, piano (Arseneault).

CENTRE CULTUREL DU XVIIe, 20 h. 45 : B. de Vienne, flûte (Bach, Berio, Debussy, Varese).

LUCERNAIRE, 19 h. 30. Voir le 21.

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30. Voir le 21.

SAMEDI 24

SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : Lasalle Quartet (Beethoven, Mozart, Bartok).

CHAPELLE DU BON-CONSEIL, 20 h. 45 : Ensemble instrumental Ile-de-France ; chorale Sine Nomine (regard musical et poétique sur l'œil).

EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : Orchestre et Chœur franco-allemand, dir. C. Kohlewein (Bach : « Magnificat »).

SORBONNE, Grand Amphi, 17 h. : Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Orchestre symphonique P. et M.-Curie (Mozart, Beethoven, Weber).

RADIO-FRANCE, Journée Nikiprowetzky, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. M. Constant (Berlioz, Nikiprowetzky, Bartok).

SALLE CORTOT, 21 h. : M.-H. Finaly, piano (improvisations).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 21.

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 21.

DIMANCHE 25

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 21.

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Haendel).

SALLE CORTOT, 17 h. : A.-M. Ajvazian, piano (Scarlatti, Brahms, Meunier, Rachmaninov). Ensemble instrumental du Conservatoire de Région d'Aubervilliers-La Courneuve (Vivaldi, Giuliani, Roussel).

THEATRE MARIE-STUART, 17 h. : Ensemble vocal M. Piquemal (Haydn, Mozart).

EGLISE N.-D.-DES-BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : voir le 24.

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12, avec P. Bride et Urbain (Berthaume, Vivaldi, Devienne, Mozart).

EGLISE AMERICAINE, 20 h. 30 : J. McKissic, piano (Beethoven, Nin-Culmell, Liszt, Debussy, McKissic).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. R. Boutry, sol. A. d'Arco (Liszt).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre de Concerts Pasdeloup, dir. I. Karabtchevsky, sol. A. Lagoya (Mozart, Haydn, Villa-Lobos, Stravinsky).

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : Trio Fontanarosa, B. Pasquier, J. Prat (Schumann).

EGLISE REFORMEE DU LUXEMBOURG, 17 h. 30 : J.-D. Pasquet, orgue (Couperin, Roberday, Marchand, Frank, Ropartz, Dupré).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Ollivier, N. Rouille, A. Bedois (Gratiani, Frescobaldi).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : M. Clerc, orgue (Duruflé, Vierne).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : G. Litaize, (Marchand, de Grigny, Bach, Messiaen, Litaize).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 17 h. 30 : les Petits Chanteurs de Vienne (Galuppi, Mendelssohn, Schubert, Brahms, Debussy, Kodaly) ; studio 105, 18 h. : L. Laskine, harpe, orchestre des étudiants du Conservatoire de Caen.

LUNDI 26 FEVRIER

EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h., voir le 24.

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : Voir le 21.

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : L. Petrovna Boimay, soprano, J.-C. Gardes, piano (chants russes, romances tziganes).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : P. Zukerman, violon, M. Neikrug, piano (Mozart, Beethoven, Brahms).

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).

SALLE GAVEAU, 21 h. : F. Thinat, piano (Franck, de Séverac, Debussy, Schumann).

THEATRE ESSAION, 21 h. : K. Chastain, Y. Le Gaillard (Blavet, Haendel, Bach).

LE POINT VIRGULE, 21 h. : Ensemble et Cantoria Canzona Antiqua (Bartok, Kodaly, de Lassus...).

ATHENEE, 21 h. : M. Béroff, L. Harrel (Mendelssohn, Webern, Brahms, Beethoven, Chopin).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30, voir Radio-France, le 25, à 17 h. 30 (Galuppi, Schubert, Kodaly, Strauss, Debussy).

RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : Catalin Ilea, Th. Paraskivesco (Beethoven, Brahms, Debussy).

MARDI 27

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 26.

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Maîtrise de la Résurrection (Fauré : Requiem).

TEMPLE DE PENTEMONT, 20 h. 30 : M. Bonnet, J. et S. Sachs (Mozart, Beethoven, Brahms).

RADIO-FRANCE, studio 105, 19 h. : Chœurs de Radio-France, dir. G. Reibel (Jannequin : Cris de Paris).

EGLISE DE LA MADELEINE, 16 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine (Haydn, Purcell, Charpentier, Vivaldi, Lully).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm (Mozart).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : R. Rigutto, S. Risler, Trio Pasto Fido (Bach, Brahms, Stravinsky).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Z. Ruzickova, clavecin (Purcell, Haendel, Bach, Scarlatti).

RADIO-FRANCE, 20 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Andrea, Chœurs de Radio-France, dir. A. Boulfroy (Schubert).

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : G. Poulet, violon, N'Kaoua, piano (Schubert, Beethoven).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 21.

EGLISE SAINT-EUSTACHE, 20 h. 30 : les petits chanteurs de Vienne, dir. P. Burian (polyphonies sacrées et profanes, Kodaly, Brahms, Debussy, Schubert, Viadana, Mendelssohn).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, à 20 h. 30 : M. Persson et K. Scholtz, piano (C. Kagel, Denissov, Satie...).

RADIO

LA GRÈVE A LA SOCIÉTÉ FRANÇ...

Inquiétude e...

...UILLAUD : des résultats ... pour TF 1.

Mme BAUDRIER : nous ... sur la voie d'un a... ... pouvoir.

MERCREDI 21 F...

La grève de solidarité avec les personnels ... entraîne l'application du « programme minimum » à la télévision et à ... France.

CHAINE I : TF 1

... animé ; 19 h. 45, C'est arrivé ... jour ; ... Journal.

... Dramatique : Les moyens du bord, ... de M. Mohrt, mise en scène ... Michel. Avec D. Grey, C. Maccail. ... (deuxième partie).

22 h. ... chronique de René Goscinny.

CHAINE II : A 2

19 h. ... Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h. Journal.

20 h. ... Larges extraits du match de rugby

JEUDI 22 FÉ...

La prolongation de la grève pourrait entraîner une modification des programmes.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; ... Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h. Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud : le Chemin du trône (1584-1589), de C. Brulé, réal. M. Camus, avec J. Barney, C. Vernet, B. Agenin, B. Curel.

21 h. ..., Magazine économique et social de F. de Closets.

22 h. ..., Ciné-première, d'A. Halimi.

23 h. ..., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine ... ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 14 h. ... Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; ... Aujourd'hui madame ; 15 h. ... de San Francisco ; 16 h. ... l'invité du jeudi ; ... Récré A 2 ; 18 h. 35, ... Des chiffres et des lettres ; ... Journal.

20 h. 40, Le grand échiquier, de J. Chancel.

23 h. 15, Journal.

RADIO-TÉLÉVISION

LA GRÈVE A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION

Inquiétude et soutien

Les chaînes de télévision, comme tous les soirs depuis deux semaines, ne diffuseront ce mercredi qu'un programme minimum. A Radio-France, la grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P. a repris le mardi 20 février, entraînant les conséquences habituelles (diffusion d'émissions préenregistrées, audibles seulement sur France-Culture et France-Inter).

Alors que diverses réunions sont annoncées pour ce mercredi (*le Monde* du 21 février) et notamment une assemblée générale des comédiens, des réalisateurs, des écrivains et des musiciens au théâtre de la Renaissance, les réactions au mouvement de grève observé à la S.F.P. se multiplient, réactions d'inquiétude et, pour la plupart de soutien.

Environ cinq cents personnes ont participé à la manifestation (la première depuis le début du conflit), qui a eu lieu le mardi 20 février. Partis de l'Hôtel de Ville, où leur intersyndicale a été reçue par les conseillers de Paris communistes et socialistes, les manifestants se sont séparés sans incident, vers 17 heures, place de l'Opéra, après avoir distribué des tracts et collé des affiches sur les autobus.

Les journalistes d'Antenne 2, réunis en assemblée générale le même jour, ont décidé de participer par la grève à la journée nationale d'action du jeudi 22. Le syndicat de l'audio-visuel C.F.T.C. a également lancé pour cette date un mot d'ordre de grève générale et dénonce *« le caractère technocratique, arbitraire et rétrograde du plan de restructuration »*.

De son côté, la F.T.I.A.A.C. (Fédération des travailleurs de l'information, de l'audio-visuel et de l'action culturelle C.F.D.T.) appelle à participer *« massivement »* à la manifestation prévue jeudi sur le parvis du Centre Georges-Pompidou.

Reçus par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, les délégués de la fédération Force ouvrière des syndicats du spectacle et de l'audio-visuel ont demandé que *« tout soit mis en œuvre afin de trouver des solutions aux licenciements par tous les moyens appropriés »*.

La prochaine rencontre du comité d'entreprise de la S.F.P. — déjà réuni à deux reprises depuis le lundi 19 février — aura lieu jeudi 22 février à 19 heures.

M. GUILLAUD : des résultats déplorables pour TF 1.

M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, a déclaré mardi 20 février devant le comité d'entreprise de la chaîne : « *Depuis le mercredi 7 février TF 1 vit sous le régime minimum. Le motif est tout à fait estimable : la solidarité. Les formes légales sont désormais à peu près respectées, mais les résultats sont déplorables.*

» *En treize jours TF 1 a perdu 3 % de ses recettes annuelles, soit près de 3,5 milliards d'anciens francs, dont la moitié était destinée à d'autres organismes : T.D.F., l'INA et, surtout, la S.F.P. qu'il s'agit de sauver. La confiance des téléspectateurs qui paient la redevance pour avoir des programmes normaux est ébranlée. Sur cette confiance pourtant repose notre institution, le monopole pour le service public.*

» *A l'intérieur même de la société les grévistes déclarés — dont le nombre n'a jamais dépassé la centaine — sont actuellement très peu nombreux au milieu d'un personnel qui s'interroge et commence à s'inquiéter.(...)*

» *La solidarité n'est pas réservée à l'extérieur. Elle doit jouer aussi entre nous. Il existe une façon positive, et une seule, de contribuer à la solution de la crise de la S.F.P. y compris dans ses aspects sociaux et humains : c'est de rendre à TF 1 sa force économique et la confiance de son public.* »

La section C.F.D.T. de TF 1 a répondu à M. Jean-Louis Guillaud : « *Il est facile de faire une télévision économique et rentable, il suffit, par exemple, d'acheter des séries américaines et de faire des jeux bon marché... Mais, avec une telle qualité, dans vingt ans la culture française sera une culture morte.* »

Mme BAUDRIER : nous sommes sur la voie d'un abus de pouvoir.

Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, exprime sa préoccupation, dans un message aux collaborateurs de la société, devant les conséquences de la situation actuelle. « *De tous les établissements et sociétés créés par la loi du 7 août 1974, écrit-elle, Radio-France est la seule entreprise qui doit affronter une vraie concurrence. C'est là un fait qu'elle ne peut ignorer ou négliger, car il est dans sa mission de s'adresser à la collectivité nationale tout entière. Une telle compétition — incessante — exige que notre radio soit ambitieuse, créative, mais aussi présente, dans l'esprit de continuité du service public. Le programme minimun qui est diffusé actuellement sur nos antennes ne répond à aucune de ces exigences. Il n'est donc pas difficile — et l'expérience passée ne peut laisser subsister aucun doute — de prévoir de sévères pertes d'audience pour France-Inter, une désaffection à l'égard des autres programmes ainsi qu'une menace pour Radio-France internationale (...). Certes, la crise de la S.F.P., les aspects humains qu'elle comporte, permettent de comprendre l'émotion ressentie par certains agents de l'audio-visuel, et à Radio-France même, bien que notre société n'ait aucune responsabilité dans cette affaire. Il n'en demeure pas moins que les personnels de Radio-France se trouvent entraînés dans des mouvements dont les motivations et dont l'issue est tout à fait incertaine. La confusion tend à s'installer. Ainsi, l'arrêt de travail qui, mardi, a affecté gravement l'antenne n'était le fait que de 1 % d'entre vous. Nous sommes là sur la voie d'un abus de pouvoir.* »

● *M. Alain Madelin*, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, demande à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, dans une question écrite, de « *bien vouloir étudier les mesures qui peuvent être prises pour qu'un service minimum de qualité puisse être assuré les après-midi du mercredi, du samedi, du dimanche, des jours fériés et des jours de vacances scolaires, et pour que les conventions passées entre les sociétés et les fédérations sportives soient respectées* ».

M. Madelin a également déposé une proposition de loi en ce sens.

MERCREDI 21 FÉVRIER

La grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P. entraîne l'application du « programme minimum » à la télévision et à Radio-France.

CHAINE I : TF 1

19 h. 40, Dessin animé ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les moyens du bord, d'après le livre de M. Mohrt, mise en scène B. Toublanc-Michel. Avec D. Grey, C. Maccall, G. Cattand (deuxième partie).

Suite des amours heureuses, malheureuses, d'un jeune homme dans une station balnéaire en 1937.

22 h., Mini-chronique de René Goscinny.

CHAINE II : A 2

19 h. 40, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Larges extraits du match de rugby France-Galles ; 21 h. 50, Magazine : Bande à part (Pension Tocqueville).

Une pension de famille, comme au temps de Balzac...

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : Condamné à être pendu, de W. Claxton (1963), avec D. Robertson, Y. de Carlo, W. Bendix, B. Cabot, B. MacLane. (Rediffusion.)

Un homme va être jugé pour meurtre. Son père, homme riche et influent, a tout organisé pour faire échec à la justice.

Un western qui se voit sans ennui, mais qui ne s'élève jamais au-dessus du niveau moyen des séries américaines de télévision.

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE - CULTURE, FRANCE - INTER,

Emissions et musique enregistrées. Journal à 19 h.

JEUDI 22 FÉVRIER

La prolongation de la grève pourrait entraîner une modification des programmes.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; *13 h., Journal* ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud : 3) le Chemin du trône (1584-1589), de C. Brulé, réal. M. Camus, avec J. Barney, C. Vernet, B. Agenin, R. Carel.

En 1584, Henri de Navarre devient l'héritier du roi de France. En 1589, à l'assassinat d'Henri III, il monte sur le trône. Entre-temps, les passions religieuses se sont déchaînées.

21 h. 30, Magazine économique et social, de F. de Closets.

Au sommaire : la Lorraine ; la S.N.C.F. et ses contradictions ; l'industrie du ski français ; l'homme du mois, M. Beverdon ; les placements du mois ; les dessins du mois.

22 h. 35, Ciné-première, d'A. Halimi.

On y parlera du film Salsa *et de* Tout, tout de suite.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 12 h. 45, Journal ; *13 h. 20, Magazine : Page spéciale* ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Guy Bedos ; 17 h. 25, *Fenêtre sur... demain le soleil* ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : voyage au pays des exclus ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux grands partis politiques : l'opposition ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Le grand échiquier, de J. Chancel.

J. Chancel a réuni Jean-Pierre Wallez et les trente-deux musiciens de l'Ensemble orchestral de Paris (Jean-Pierre Wallez jouera également avec Claude Bolling et Joss Baselli) ; puis Jacques Fabbri, Jean Piat, Marcel Landowski, André Tahon (marionnettiste), Arto Novas (violoncelliste) et d'autres.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la C.F.T.C. ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. *30, FILM (un film, un auteur)* : LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES, de B. Wilder (1970), avec R. Stephens, C. Blakely, *I. Handl, G. Page, C. Lee.* (Rediffusion.)

Malgré sa misogynie, Sherlock Holmes se laisse attendrir par une femme en détresse. Il est entraîné dans une étrange aventure où sa perspicacité est mise en échec.

L'humour caustique de Billy Wilder s'exerce aux dépens du personnage créé par Conan Doyle. Une comédie policière merveilleusement mise en scène et qui glisse vers le drame et le fantastique.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le temps et nous ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Transparence des choses », de V. Nabokov ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Départementales ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Semaines internationales musicales d'Orléans ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (Les damnés de la terre) ; *19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine* : le scanner ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Bon Papa Highirte », de O. Vianna Filho, adapt. J. Thiériot, avec M. Bozzuffi, M. Gonzales, C. Hubeau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Comment ça va la Chine ? », par C. Hudelot, et « le Fils du Mongol », par J.-P. Milovanoff.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge » ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 35, « Symphonie n° 2, oratorio de la Pentecôte » (Krenek) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 30, Hommage à E. Krenek... Récital M. Ingham, baryton, et C. Horn, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Autour du Festival de Marlboro ; 1 h., Douces musiques.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux

Christofle

Orfèvre à Paris depuis 1830
Pour son usine de Sao Paolo

BRÉSIL

DIRECTEUR TECHNIQUE

ingénieur A.M. ou équivalent, 30 ans environ, expérience de fabrication métaux en feuille et petite mécanique.

Après un stage d'au moins six mois dans nos usines en France, devra assurer la coordination de tous les problèmes de production et assurer à court terme le lancement d'une nouvelle unité de production.

C.V. et photo à Orfèvrerie Christofle 112, r. A.-Croizat — 93206 Saint-Denis.

LE COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE
ALGER

Recrute :

— **Ingénieurs Informaticiens**
— **Analystes Programmeurs**

ayant une grande expérience sur des chaines et des projets complexes.

Adresser curriculum vitae détaillé à :

Direction des Etudes - C.N.I.
Route Nationale n° 5
Cinq-Maisons - El Harrach
ALGÉRIE

EDIMBOURG (Ecosse)
On demande
— UN CHEF CUISINIER
— UNE HOTESSE
Conviendrait à couple (ou frère et sœur)
Pour excell. restaur. Edimbourg (références requises)
S'adresser pour entretien à : M. PRENTICE - Hôtel Astor 11, r. d'Astorg, Paris - 266-56-56 (du sam. 24 au mardi 27 février)

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 87), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e

offres d'emploi

Ingénieur marketing produit

Très important groupe électronique recherche un ingénieur marketing produit chargé de :

- études marchés concernant produits nouveaux liés à l'INFORMATIQUE ET LA BUREAUTIQUE.
- établissement des spécifications fonctionnelles et suivi de ces produits après lancement.

Conviendrait à Ingénieur Grande Ecole, INFORMATICIEN LOGICIEL ayant expérience en organisation et méthodes informatiques (systèmes d'archivage de grands centres de calcul).

Anglais indispensable.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel) sous réf. 8545 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

FILIALE DE PREMIER PLAN
GROUPE INDUSTRIEL
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

pour direction de ses activités Travaux Neufs, comprenant :

- La réalisation directe de constructions de toutes importances (bâtiments, chantiers, ouvrages d'art, usines)
- Une activité de conseil auprès de l'ensemble du Groupe en matière de chantiers nouveaux, des plans d'architecture à la direction et au suivi financier des travaux

INGENIEUR PONTS, CENTRALE PARIS

Agé de 35 ans minimum

Il devra posséder une expérience internationale d'une dizaine d'années du gros génie civil et avoir acquis une pratique confirmée de la négociation et de la gestion de contrats ainsi que de la liaison avec des sous-traitants en tant que chef de file individuel ou associé.

Il parlera couramment l'anglais et acceptera des déplacements fréquents à l'étranger.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à No 99225, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

SOCIETE DE VENTE D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES
30 % de croissance
âge moyen 32 ans, rech.

INGÉNIEUR DE VENTE
100.000 F +

à qui elle confiera ses lignes d'équipements et systèmes pour la fabrication de plaquettes de circuits intégrés en France.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
L'expérience de la vente de biens d'équipements et de la fabrication de semi-conducteurs sera appréciée.
Adr. CV et prét. à D. STEPHAN I.T.S., 32, pl de la Loire Silic 441 - 94593 RUNGIS Cedex (réf. 304)

Jeune Sté ayant des activités :
— d'études et recherches appliquées en télécommunication,
— d'assistance technique en maintenance de systèmes électroniques,
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

de HAUT NIVEAU
ayant une bonne expérience en télécommunication.
Il devra s'intégrer à l'équipe existante, sa mission à terme étant de développer des activités permettant de diversifier les compétences et la clientèle de l'entreprise.
Ecr. no T 11346 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
Banlieue Sud-Est
recherche

INGENIEUR-GRANDE ECOLE

(Centrale - Mines — Sup. Aéro - AM+ESE)
pour diriger son Service de Développement

Il aura pour mission de mener à bien, avec la collaboration de nos différents services d'études (Electronique, Physique nucléaire, Optique et Mécanique) l'industrialisation de nos produits en s'attachant à obtenir l'optimum de leur prix de revient.

Le candidat recherché doit avoir encadré des bureaux d'études et de méthodes, à un niveau élevé de responsabilité. Il doit connaître les technologies de réalisation les plus récentes et avoir l'expérience de l'organisation et de la gestion des sous-traitances. La connaissance des techniques de l'analyse de la valeur serait appréciée.

Ce poste de haut niveau ouvre à un candidat de valeur une carrière intéressante au sein d'une entreprise en expansion.

Adr. C.V. et photo à n° 98.798 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOPAD - NESTLÉ
recherche pour son
DEPARTEMENT ORGANISATION
à Courbevoie

un INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Ce poste conviendrait à un

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

(Mines, E.S.E., I.N.A., H.E.C., ...)
ayant une expérience de 2 à 3 ans en production

Il apportera aux usines et centres de distribution son assistance sur leurs problèmes de gestion et de logistique. Cela le conduira à analyser leurs besoins, à concevoir les projets, à négocier les propositions et à participer à leur mise en place.

Dans le cadre du service, le candidat assurera son action de conseils avec une large autonomie.

Adresser curriculum vitae à Direction du Personnel 17/19, quai Paul-Doumer. — 92401 COURBEVOIE

CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche

un assistant de direction des services financiers

Formation supérieure grandes écoles de commerce.
Compétence affirmée, comptabilité, trésorerie, financement, utilisation de l'informatique de gestion, expérience active de préférence au service d'un groupe d'entreprise.
Age minimum 35 ans.

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières

emplois régionaux

Organisme gestionnaire d'importants établissements (13) :
de FORMATION et d'ÉDUCATION BRETAGNE

Vous avez 35 ans minimum, une formation supérieure, une expérience solide en matière de Formation ou d'Education ou de relations sociales. Vous avez aussi le sens de la GESTION, de la DIRECTION des hommes, des Démarches Administratives, et des Négociations.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vous aurez à gérer les Etablissements, à assurer leur coordination, à définir les besoins de la région en Formation et Education, à assurer les contacts et les démarches nécessaires à notre futur Développement.

Adressez votre C.V., une photo, une lettre manuscrite à Jean BOUNOURE, 16, Villa de Moravie, 35000 RENNES (réf. 255), qui traitera confidentiellement votre candidature.

SOCIETE FRANÇAISE EXERÇANT SON ACTIVITE DANS LE SECTEUR DE LA PARA-CHIMIE
(120 personnes)
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Pour seconder le P.D.G. dans l'ensemble de ses fonctions, tant pour certains aspects des relations commerciales, que pour les liaisons administratives avec les filiales étrangères. Cet adjoint direct assurera plus particulièrement :

— l'ensemble de la gestion sur le plan comptable et financier ;
— le suivi des questions juridiques ;
— l'administration du personnel.

Une expérience similaire de plusieurs années ainsi que la parfaite maîtrise de l'anglais sont indispensables pour ce poste.

Lieu de travail : banlieue Ouest, dans un cadre moderne.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 99 298.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Filiale Française d'une Société Multinationale
recherche

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES

(Homme ou femme)

âgé au minimum de 28 ans, de formation comptable confirmée. Le candidat justifiera d'une expérience en comptabilité générale et analytique acquise dans une société industrielle. La connaissance de l'anglais et la pratique de l'informatique seront des atouts favorables.
Poste d'avenir pour personne compétente. Situation Sud Vallée du Rhône.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prétentions + photo à : I.A.S.H. - 30150 SAUVETERRE (Discrétion assurée.)

Ville de Villefranche (Rhône) recrute par voie de concours sur épreuves

un directeur d'école municipale de Musique agréée (2e degré) · âge limite 40 ans - certificat d'aptitude aux fonctions de professeur exigé - rémunération nette de déb. de carrière 3.750 F
Envoyer candidature avec curriculum vitae et copie des diplômes à M. le Maire de Villefranche (service du personnel) avant le 31 mars 1979.

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE

A 2 minutes métro Pleyel
recherche pour son service EXPORTATION

UN ADJOINT ADMINISTRATIF

Chargé des relations avec la douane, les transitaires, les assureurs et les banques, etc. pour assurer un service de qualité.

Agé de trente-cinq ans minimum, le candidat devra posséder une solide expérience dans un poste similaire, parler anglais, être disponible pour voyager, être capable d'assimiler un minimum de connaissances techniques relatives au matériel et être capable de faire face à des situations difficiles.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à J. BORDAT B.P. 111 — 93203 — ST-DENIS Cedex ss réf. 9.30.54.

LIBRAIRE CONFIRMÉ
DOMAINES
écologie, technolog. alternative.
Recherché par libraire-éditeur (différent)
POSTE DE RESPONSABLE au sein d'une équipe.
Tél. : 233-08-40 M. DROULERS ou envoyer C.V. détaillé 47, av. St-Honoré, 75001 Paris.

MUTUALITE AGRICOLE
utilisant IBM 370 135/512 K-DOS-VS
en informatique de gestion
recherche

ANALYSTES

de niveau ingénieur, maîtrise ou équivalent avec 2 à 3 ans expérience en analyse programmation

PROGRAMMEURS

3 ans expér. Cobol Assembleur et/ou ATOS souhaitées.
Ecr. avec C.V. et prétentions à Direction Informatique
F.M.A. 29, rue de la Tombe-Issoire, PARIS (14e).

TELSYS INFORMATIQUE
GROUPE SG2
recherche pour PARIS

Ingénieurs Commerciaux

MISSION :

- prospecter les Sociétés utilisatrices d'informatique
- vendre télétraitement, prise en compte d'exploitation, dépannage, conseil, audit, études formation.
- suivre un portefeuille de clients.

PROFIL :

- esprit de service
- disponibilité
- bonne formation générale - capacité de négociation à haut niveau
- expérience réussie de vente de services ou matériels informatiques pendant 3 à 5 ans.

Si vous êtes intéressé, demandez une documentation à TELSYS INFORMATIQUE (réf. 018) 20 Bd de la Muette - 95140 GARGES LES GONESSE

PUBLICITÉS RÉUNIES

P.M.I. SUD FRANCE recherche COMMERCIAL - EXPORT
— Très grande disponibilité.
— Première expér. souhaitée.
— Anglais courant.
Adresser C.V., prétentions et photo à BERNAT-SAULIERE, 74, rue du Rey, à Castres 81100

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche
pour GRENOBLE et sa région
UN (E) DELEGUE (E) MEDICAL (E)
même débutant ; 24 ans minim.
BACHELIER
Domiciliation obligatoire GRENOBLE ou banlieue
VOITURE FOURNIE
STAGE FORMATION REMUNERE
Adr. C.V., photo et enveloppe retour à Mme MINOTTE 22, rue des Félibres 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE qui transmettra.
Discrétion garantie.

Ctre DE GESTION AGRICOLE
CHARTRES
recherche
COMPTABLE - BTS ou IUT
Permis de conduire
Env. C.V. man. et prét. à Cerel La Madeleine — 28024 Chartres.

Importante Sté METZ (57) rech. pour son service technique

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

débutant ou avec quelques ann. de pratique industrielle en construction électrique. (Connaiss. fortran appréciée).
Ec. à no 4708 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 PARIS qui transmettra.

EDITEUR, recherche pour son département
LIVRES MEDECINE

TECHNICIENS (NES) DE FABRICATION

Expér. solide d'au moins 2 ans dans l'édition spécialisée livres ou périodiques.
Formation Estienne ou équivalent souhaitée.

Le poste est à pourvoir en province (Val de Loire).

Adresser CV et photo ss réf. 233
M. ARZUR - S.G.L.S.
41350 - VINEUIL.

M.J.C. LYON
recherche

ANIMATEUR

coordination et suivi des activités,
organisation-accueil-administr organisat., accueil, administrat., expér. socio-cultur. indispens B.A.F.D. indisp., Capase souh.
Env. lettre manusc., photo, C.V et prétent. à M.J.C., 25, av. des Frères-Lumière, 69008 LYON.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour son

DEPARTEMENT FORMATION

(Libre de suite)

responsable pour animer et gérer importante section langues

Expérience dans fonction similaire indispensable

— Maîtrise parfaite de l'anglais.
— Connaissances allemand souhaitées.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. et photo nº 71 070, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Filiale française d'un groupe multinational
PALAISEAU 91
recherche pour son REPORTING, COMPTABILITE ANGLO-SAXONNE

UN ANALYSTE FINANCIER

Chargé de :
L'établissement des travaux mensuels, à partir des livres français.
La préparation du cycle prévisionnel, budgets, plans, objectifs.
La mise en place d'un système de comparatifs budgétaires.

Formation Grandes Ecoles option finance
DECS, DUT, BP comptable ou équivalent.
Bonne connaissance de l'anglais (lu, parlé, écrit).

Un candidat débutant pourrait convenir si conditions « anglais » remplies.

Ecrire avec C.V. à : COPALY B.P. 48 91121 PALAISEAU.

Société expertise comptable recherche
COLLABORATEUR
D.E.C.S. - Env. C.V. et prétent. SODIP, 60, r. Rendez-Vous (12e).

Association rech. DIRECTEUR DIPLOME de CENTRE DE LOISIRS (juillet, août 1979)
Expér. d'au moins cinq sessions nécess. Indemnités confortables.
Ecr. no T 11.348 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SYSCOM
recherche

2 JEUNES CADRES

- Fortement motivés par la formation et l'animation ;
- Acceptant déplacements ;
- Ayant solides compétences :
  — l'un en psycho-sociologie ;
  — l'autre en technique de gestion des entreprises.

Rémunération suivant compétence.

Envoyer curriculum vitae à SYSCOM, 18, place de France, 95200 SARCELLES.

offres d'emploi

La Direction du Personnel d'un groupe industriel de tout premier plan (6 000 personnes) recherche un

Spécialiste des Salaires
Etudes et Classifications non Cadres

Rattaché au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, le candidat retenu sera de formation supérieure et homme d'études autant que de terrain. Il aura pour mission en liaison avec les Chefs d'Etablissement et les Chefs de Personnel :

- de coordonner les différentes gestions des mensuels d'établissement, notamment en contrôlant à priori les rémunérations, les classifications et les augmentations individuelles lors des promotions,
- de promouvoir des méthodes de connaissances des emplois et des hommes dans le domaine de l'appréciation, des conditions de travail d'ergonomie etc...
- d'établir des filières de formation et de promotion.

Ce poste intéressant et évolutif est basé en région parisienne, mais nécessite des déplacements occasionnels dans les établissements.

Votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) adressé sous réf. M. 70 sera traité confidentiellement par



Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren
75007 Paris

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE
FILIALE
GROUPE IMPORTANT
recrute

RESPONSABLES D'ADMINISTRATION COMMERCIALE

pour gestion administrative des contrats commerciaux. Age minimum 28 ans. Quatre ans expérience dans poste similaire. Connaissances comptables appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions à ARCHAT (référence DO 87), 34, bd Haussmann, 75009 Paris.

Wolff Walsrode
Quai National, PUTEAUX

Nous sommes un des grands producteurs et transformateurs de film d'emballage sur le marché européen et nous recherchons pour notre agence en France

UN JEUNE COLLABORATEUR DES VENTES

possédant une bonne formation commerciale. Il devra être dynamique, avoir le goût des contacts, une très bonne faculté d'adaptation, le sens de l'initiative et une bonne présentation. Il aura à se déplacer fréquemment en province.

Un stage dans nos usines en R.F.A. lui permettra d'acquérir les connaissances indispensables qui feront de lui un conseiller apprécié par notre clientèle répartie dans les secteurs les plus divers de l'industrie.

L'allemand courant est exigé
Résidence région parisienne

Env. curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à WOLFF WALSRODE, 49-51, quai National, 92806 Puteaux cedex.

Société Française d'électronique
(MATERIEL HAUTE FREQUENCE)
leader mondial sur son marché
recherche

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX EXPORTATION

PROFIL REQUIS :

- Ingénieur, 28 ans minimum ;
- Formation électronique : E.S.E., E.N.S.E.A. ou équivalent ;
- Connaissance matériel H.F. Si possible T.V. ;
- Expérience commerciale et aptitude à la négociation ;
- Espagnol et/ou anglais parlé indispensable ;
- Nation. française ou Marché commun.

Déplacements : 40 % du temps.

Priorité sera donnée aux candidats dotés de sens commercial et d'esprit d'équipe.

Rémunération liée à l'expérience.

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo + prét., sous la référence E 444, à EURO MEDIA FRANCE, 48, rue de Provence. — 75009 PARIS. Discrétion assurée.

BANQUE ÉTRANGÈRE
recherche pour sa succursale de PARIS

RESPONSABLE-COMPTABLE

chargé : d'établir les situations mensuelles — des états et des relations avec la C.C.B., — du contrôle de la comptabilisation journalière. En outre, il possédera de bonnes connaissances en matière de fiscalité et de paie. Le candidat, de niveau D.E.C.S., pourra justifier d'une expérience de plusieurs années dans un poste analogue.
Anglais souhaitable

Adr. C.V., photo et prétent. sous la référ. 9.478 à :
OP organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

offres d'emploi

ASSISTANTE DU RESPONSABLE D'UN SALON INTERNATIONAL

- Elle est bilingue (français, anglais) ;
- Expérimentée (cinq ans minimum) ;
- Elle a le sens des responsabilités et de la planification, elle possède des qualités rédactionnelles et des notions de fabrication publicitaire et/ou d'audiovisuel.

Pour ce poste à pourvoir rapidement à PARIS, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 1.023, à

E.P.I., 7, rue Pasquier, 75008 PARIS, chargée du recrutement.

Société d'Expertise - Comptable recherche Collaborateurs Experts-Comptables ou Commissaires inscrits avec résidence à : BOURGES, EPINAL, LILLE, LE MANS, MARSEILLE, NANCY, NANTES, PARIS et RENNES, et stagiaires avec D.E.C.S. pour NANCY et PARIS. Ecr. n° 7161, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Journal financier recherche Un INGENIEUR LOGICIEL confirmé ayant de bonnes connaissances photocomposition 3e génération. Env. C.V. av. photo et présentat. au n° 7164, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

Association Tourisme Social recherche COMPTABLE pour son service trésorerie. 30 ans minimum. Brevet professionnel comptable exigé ou niveau D.E.C.S. Expérience : 3 ans banque ou cabinet d'expertises comptables. Adresser C.V. et prétentions à O.P.F. (n° 4165), 2, r. de Sèze, PARIS (9e), qui transmettra.

Sté leader dans la décoration de la fenêtre recherche : 1 ADJOINT DIRECTEUR MARKETING Sera responsable du budget publicitaire et promotionnel. Devra développer de nouvelles lignes de produits. Expérience du marché bricolage souhaitée. - Env. C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous le n° 2623, à HAVAS, 77007 MELUN Cedex.

EMPLOYEE bureau qualifiée, contacts clients, téléph., parfaite orthographe, notions dactyl. Min. 26 ans. Logée studio. Env. lettre manuscrite avec C.V. à : Publi-As, 121, r. Réaumur (2e).

Centre de Documentation rech. pour poste mi-temps TITULAIRE MAITRISE INFORMATIQUE ou diplôme équivalent av. bonne connaissance des systèmes pour analyse et indexation de documents scientifiques. Anglais lu exigé, autres langues appréciées. Adr. C.V. à CNRS, Bureau 107, 26, rue Boyer - 75971, PARIS Cedex 20

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

Clinique proche gare CERNAY, ligne Paris-Nord-Pontoise rech. INFIRMIERE D.E. Chirurgie jour. Tél. pour rendez-vous : 959-48-12.

SOCIETE BANCAIRE recherche

RÉDACTEUR DE CRÉDIT
Bilingue anglais
Diplômé Sciences Eco, H.E.C. ou licence en droit
Références bancaires
Téléphoner au 522-82-50 pour rdez-vs ou adresser C.V. : A.S.I. 34, rue du Rocher, 75008 PARIS.

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
DEBUTANT, pour s'intégrer à son équipe Marketing
MISSION :
Promotion et assistance technique de nouveaux produits, réseau vente France et export, avec déplacements.
Anglais indispensable
Allemand souhaité
Ecr. av. C.V. et prét. n° 71.025 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

secrétaires

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE ? G.K. Conseils - 225-12-94

Le Directeur d'une jeune Société commerciale d'équipement industriel située à RUNGIS zone Silic, recherche sa

SECRÉTAIRE

parfaite bilingue allemand, méthodique, dynamique, bonne sténodactylo, elle devra posséder le sens des initiatives et le goût des responsabilités.

Adress. C.V., photo et prétent. n° 99.755 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Impte Société Banlieue Nord-Ouest de Paris recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Formation BTS ou équivalent. Envoyer CV, photo et prétent à No 59658 B BLEU 17, rue Lebel - 94 Vincennes.

Ste Internationale ZI SARCELLES (95) recherche

SECRÉTAIRE
BIL. ALLEMAND-FRANÇAIS
Candidate allemande acceptée. Tél. 878-47-07 poste 300.

capitaux ou proposit. com.

Recherche particulier pour investissement M. ANDRE, 149, r. Saint-Honoré, Paris-1er.

Urgent. Hme 30 ans, disposant petit capital. Format. cciale et pub., autodidacte, large ouverture d'esprit, rech. participation ou création d'entrepr. ts dom. bât. serv. distribution, etc., accept. opérat. ponctuelle. Ecr. Lebel Franç. 68, bd de Bercy 12e

Cherche associés ou investiss. en vue achat gd domaine agricole, avenir économ., écologique Amérique Sud. T. (83) 54-64-48.

travaux à façon

Frappe THESES MANUSCRITS sur I.B.M. à boules. Travail rapide, soigné. T. 535-28-85.

travail à domicile

Offre

Centre de documentation rech. TITULAIRE MAITRISE ou LICENCE en BIOLOGIE ANIMALE, connaissant le russe pour travx d'analyse à domicile. Adresser C.V. à C.N.R.S., bureau 107, 26, rue Boyer, 75971 PARIS Cedex 20.

formation professionnelle

MINI-MICRO-INFORMATIQUE

Choisir et utiliser efficacement votre ordinateur professionnel.

sur votre bureau : gestion de stocks, comptes clients, fichiers...

Stage : 28, 29 mars, 3, 4, 5 avril.

Places limitées. - Prix 3.500 F
Information et préinscription :

PROMINFOR : 709-10-54 le matin, samedi inclus

CEFIA
Formation privée en INFORMATIQUE
Stages de PROGRAMMEUR en 14 semaines
Dégagé des O.M. Bac requis ou +
Pour entretiens et tests d'admission.
Tél. : 357-90-69
62, rue Amelot, 75011 PARIS.

représent. offre

VIVEZ EN PROVINCE
Dans une ville
JOYAU DE LA BRETAGNE
Gain moyen mensuel 1978
7.000 F
Voit. fournie Citroën, Dinan
rech. VENDEUR AUTO
expérimenté - Ecr. avec C.V., B.P. 256 - 22100 DINAN

automobiles

R 30 TS 1977
Automatique 1re main
Véhicule de Direction
entretenu par chauffeur
36 000 km
gris métallisé, vitres teintées, t.o. électrique
Radio cassette stéréo
Etat impeccable
Prix ARGUS : 30.400 F
Tél. : 256-80-00, poste 552.

vente

5 à 7 C.V.

Collab. journal vd Simca 1100 TI bleue métal., 1974, impec. Prix à débat. Téléphone : 299-28-78.

12 à 16 C.V.

604 77 - Voit. direction impeccable - Radio Boîte automatique. Toit ouvrant Argus. - Tél. (H.B.) : 246-75-75.

+ de 16 C.V.

JAGUAR 4,2 L - 76 58 000 km, options, bleue marine. Téléph. H.B. 277-39-41 - 278-65-93.

demandes d'emploi

PROMOTION MARKETING MOYEN-ORIENT
DIRECTEUR COMMERCIAL
actuellement établi en Arabie Saoudite (RIAD)
RECHERCHE COLLABORATION
DANS ENTREPRISE SERIEUSE OU SOCIETE COMMERCIALE
désirant s'introduire sur le marché Moyen-Oriental
— Formation Master of Administration ;
— Economie administrative des affaires ;
— 7 ans expér. du Moyen-Orient dont 3 ans en Arabie ;
— Parfaite connaiss. anglais, français, arabe ;
— 28 ans, nationalité libanaise.

Rendez-vous peut être fixé entre le 27-2-1979 et le 10-3-1979. Tél. rapid. à Mme Monique DEBBAS, 567-10-98, tous les jours avant 11 h. ou écrire 29, rue Miollis, 75015 PARIS.

JE SUIS UN BUSINESSMAN J'ACCEPTE DE M'EXPATRIER

Vous voulez conquérir les marchés étrangers
Je peux vous y aider
36 ans, M.B.A., 12 ans expér. des affaires acquises dans le marketing et la gestion commerciale de produits grand public

Ouverture d'esprit, faculté d'adaptation, mobilité et sens des affaires me permettront de réussir pour vous ce que j'ai déjà réussi en France et en Angleterre.

Ecrire n° T 11.287 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002.

J. Fme 28 ans anglais courant licence allem., 6 ans expérience recherche POSTE A RESPONSABILITE ou FORMATION CONTINUE ou ENSEIGNEMENT PARIS ou banlieue EST. Ecr. n° T 11.285 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION Célibataire, Maîtrise Droit, Anglais, très bonnes notions italien, Arabe (M.O.) parlé, 8 ans exp., cherche poste comportant resp., contacts, libre de voyager. Téléph. : 704-85-44 (9 h-13 h) Ecr. n° 6.996 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

demandes d'emploi

INGÉNIEUR ORGANISATION
(Boulangerie-pâtisserie industrielles)
Homme d'une grande puissance de travail
Expérimenté DIRECTION D'USINES et redressement et développement de sociétés
Etudierait toute proposition.
Parle anglais, espagnol, portugais.

Ecrire n° 713 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 Paris cedex 09

Juriste 35 a., titul. maîtr. Droit privé, ayant pratiqué pendant plus. années le droit des Stés et acceptant, si nécessaire, de se former à une autre discipline du droit, rech. situation. Ecrire : n° T 011.271 M. REG.-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Licenciée anglais C2 maîtrise. Bonne dactylo ch. m.-tps après-midi, bureau ou autre, 257-88-59.

J.F., 1 an 1/2 expérience, rech. empl. stand.-bureau, lib. de ste. Ecr. n° T 11.288 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cherche POSTE ANIMATRICE de travaux manuels artisanaux. Ecr. n° 7.162 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille anglaise de bonne famille, étudiante de droit et de français aimant beaucoup activités sportives cherche poste au pair cet été : juillet-octobre. Ecr. n° 6.998 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 25 ans cherche POSTE

ASSISTANT RELATIONS PUBLIQUES
2 ans expér. Libre immédiatem. Téléph. : 577-35-17

Cherche place stable comme AIDE-COMPTABLE Salaire 3 200 F par mois. S'adr. M. GOMOT, Résidence du Mail, 15, avenue Thérèse, 94420 LE PLESSIS-TREVISE.

CONSEIL EN ORGANISATION MARKETING - GESTION
15 ans exp. direction PME, PMI, étudierait offre Direction Gle commerciale de Conseil toutes branches. - J. PLE, 3, rue de l'Orneteau, 91420 Morangis Tél. : 909-34-92, apr. 20 h. 30.

DIRECTEUR GESTION GÉNÉRALE
33 ans
Membre de la Chbre nationale des conseillers financiers
Très expérimenté, pour redressement et expansion rapide de votre potentiel actuel.
Connaissant l'anglais.
Recherche similaire, D.A.F. ou D.G.A.
Ecr. n° T 011321 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H., 29 ans, exp. prof. F. et U.S.A. Ing. G.C. (H.E.I.) - MBA Northwestern Univ. (USA). Angl. cour., rech. empl. finance/adm. ds Sté multination. Paris et R.P. Ecr. n° 7.138 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 28 ans BAC, école de notariat 1 an 1/2 clerc de notaire, depuis 3 ans principal dans cabinet d'administration de biens. Désirant faire évoluer sa situation personnelle. Etudierait ttes prop. Paris, Var ou Alp.-Marit. Ecr. LALOUE, 45, rue Vineuse, 75016 PARIS qui transmettra.

l'agenda du Monde

Ameublement

« LES MEUBLES DU MANOIR » Bibliothèques chêne et merisier Copies d'ancien 62, allée de Montfermeil, 93340 LE RAINCY. Tél. 927.00.16

Antiquités

BROCANT'OR n° 11 54, Fg Saint-Honoré, 75008 Paris - ACHATS et VENTES - Téléph. : 742-51-12 ou 430-25-53.

Artisans

MAINTENANCE-SERVICE Tous dépannages rapides PLOMBERIE - ELECTRICITE MENUISERIE Téléphone 588-83-89

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis grat. - 368-47-84 - 893-30-02.

Tous travaux maçonnerie, carrelage, plomberie, chauffage, isolation, électricité, peinture, moquette. Crédit possible. Téléphone : 608-24-36.

ARTISAN TAPISSIER Spécialistes tentures murales réfection sièges anciens, doubles rideaux. - Téléphone : 202-97-94.

Astrologie

Thème ASTRAL analytique par professeur de faculté, 500 F. - Téléph. : 588-20-63.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

Cours toutes matières, par diplômés grandes écoles. Prix étudiés - IEPC. T. 224-17-95.

VIVRE L'ANGLAIS
à deux pas de Notre-Dame
avec des enseignants-animateurs de langue maternelle
Cours par petits groupes
Espace langues
Hypérion école de langues
27, quai de la Tournelle, PARIS (5e). Tél. : 033-93-15 et 326-33-80.

COURS D'ANGLAIS (tous niveaux) donnés par jeune femme licence et maîtrise d'anglais Laisser message : Tél. 539-44-60.

Décoration

ACHAT CHEMINÉES MARBRES, PIERRE, BOIS, ainsi que tous OBJETS DE DÉCORATION : BOISERIE, PARQUETS, MOBILIER, STATUTS. 264-35-11

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE EXCLUSIV. DE FOURRURE GRAND CHOIX VETEMENTS, PARFAIT ETAT 91, rue du Théâtre, PARIS-15e. Tél. : 575-10-77

Jardin

PARTICULIER vend ABRI jardin : constr. trad. TEL. : 971-65-82. PRIX : 2.000 F

Edition

Important Editeur Parisien
recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adresser manuscrits et C.V. à la pensée Universelle 3 bis Quai aux Fleurs 75004 Paris Tél. 325.85.44.

Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49. de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire

Livres

Cherche dictionnaire des apocryphes de Migne Paris 1856. R. BARTHES, impasse V.-Hugo, 77250 VENEUX-LES-SABLONS.

Particulier achèterait « MEMOIRES DE CASANOVA » Editions Brockhauss et Plon Téléphoner bureau (97) 57-62-10.

Achète COMPTANT manuscrits musicaux et littéraires en toute langue. Téléphone : 271-56-53.

Moquette

MOQUETTE 100 % LAINE T4 98 F le m2. Velours et bouclée, 334, r. de Vaugirard, Paris-15e. TEL. : 842-42-62.

DISCOUNT 30 à 60 % sur 30.000 m2 moquette synthétique et laine. TEL. : 757-19-19.

Pension

NOURRICE AUTORISEE garde enfants (pavillon, jardin), 800 F Téléphone : 015-66-80.

Philatélie

ACHAT TIMBRES POSTE Collection. Ec. PAGNANINI 35, Champs-Elysées. T. 359-76-98.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Psychologie

Psychanalyse, psychothérapie GROUPE I.C.S. T. : 236-26-79, 584-07-21, 770-22-34.

Stations thermales

ABANO RHUMATISMES-ARTHROSE Renseignements, réservations : 4, av. Opéra, 1er. T. : 296-84-47. Forfait à partir de 1.940 F. Possible de combiner croisière.

Rencontres

faire se rencontrer aider à se connaître - laisser se choisir

Entre gens du monde, on se côtoie, on se parle... et l'on s'ignore.

A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie

a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.

Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

Télé Hi-Fi



TÉLÉ - CHAINE HI-FI dès 1.499 F
REMISES 5 à 20 %
Crédit-garantie de 2 à 5 ans.
RÉPARATIONS RAPIDES
T.I.S. - 766-57-56
82-84, rue de Saussure, 75017 PARIS

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Rech. 1 couple pour croisière voile, 17 jours SEYCHELLES. 8.300 F p. pers. Printemps 79. M. MANEUF Tournemire 1, Bt3 91440 LES ULIS.

Ent. golfe du Morbihan et océan Gde pte, 18 chbres, S. de jeux, 7.000 m2, terrain, pisc., etc., tout équipé, peut accueillir 30-35 pers. Convient à club, association ou 4-5 familles amies. A louer mai-juin-sept. : 6.000 F/mois. Juillet-août : 12.000 F/mois. Tél. 642-99-59. Anne-Marie le soir

Vacances ANTIBES A louer à la quinzaine ou au mois. Appartement meublé 3-4 p. 6e étage. Vue mer. Centre ville et bord de mer. Tél. : (81) 39-16-12.

PRÈS DES ARCS Appartement à louer. 567-84-10.

La Grande-Motte-PALAVAS Bord de MER couple avec 2 enfants rech. pour la période 9 avril au 17 avril app. 3 p. tt cft, meub., av. chff. Ecr. n° 6.998 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SUISSE 1.200 m Vacances PAQUES appt dans chalet. T. 686-42-02.

GITES RURAUX Réservation immédiate Maison Poitou — Charentes — Vendée, 4, avenue Opéra, 75001 Paris. T. : 296-04-08 et 01-88.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

VRAIE MAISON avec terrasse Ste-Eustache, 150 m2 Luxe, 5 p.
BARBIER - 260-70-80

2e arrdt.

OPERA
Part. à part. Vd studio, entrée, cuisine, wc. Poss. bains. Très calme. Prix : 120.000 F. Sur place au 13, rue Monsigny, 5e étage droite, 75002 PARIS, de 16 heures à 18 heures.

3e arrdt.

3e - CŒUR MARAIS
DUPLEX 90 M2 environ
Somptueuse décoration
EXCEPTIONNEL - 306-41-72

MARAIS 3 pièces, confort, 2e étage, caractère - 293-37-22.

4e arrdt.

ILE ST-LOUIS - Luxe, studio original, clair, 3 fenêtres. Bains, cuisine équipée. 450.000 F - 727-86-95

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN. S/pl. ts les jours 14 à 18 h. 274-57-69.

MARAIS Bel immeuble parfait, bon standing, asc., concierge, séjour avec poutres + chbre, cuis., wc, bains modernes, chauff. central, 50 m2 environ. Voir propriétaire jeudi-vendredi, 14 h 30 à 18 h 30 : 6, rue MALHER, PARIS 6e

5e arrdt.

ARENES Ravissant 42 m2 Tout confort
Sur jardin. 230.000 F. 320-73-37.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES
Renseignements : 755-98-57

FACE ÉGLISE SAINT-SÉVERIN
VUE IMPRENABLE
bel appt en duplex 4e étage. PLEIN SOLEIL, grand séjour + 3 chambres, 2 bains, 130 m2, possib. chbre service et parkg. A vendre d'urgence 850.000 F. Visite sur Rend.-vous : 329-60-60 OU SUR PL. jeudi 13/17 h. 30, 4, rue Saint-Séverin, PARIS-5e.

GOBELINS - Imm. P. de T., 3 pièces, cuis., bains, téléphone. Px : 285 000 F - Tél. : 322-61-35.

MAUBERT Beau studio
de rapport ds immeuble confort
Serge KAYSER - 329-60-60

69, RUE MOUFFETARD
PETIT APPARTEMENT
45 M2 environ. LIVING + PETITE PIECE,
salle de bains, cuisine équipée, chauffage central imm., asc.
755-98-57 ou 227-91-45

6e arrdt.

SEINE TERRASSE 78 m2 - Style contemporain - Soleil - 222-69-50.

19, RUE DE SEINE
le 21-2 14/17 h., duplex imm. XVIIe rénové 70 m2 caractère.
LE VIEUX PARIS T. 296-28-34.

PL. DE L'ODÉON
THEATRE de L'ODEON
grand luxe, rénovation
2 PIECES, 4 PIECES.
LIVRAISON MAI 79
Renseignements sur rendez-vous
SAGE — 359-63-63.

54, RUE MAZARINE
TRÈS BEAU 3/4 PIÈCES
Poutres, cheminée. Prix total 700.000 F. Téléph. : 329-85-30.

VIe - Sur jardin, dernier étage
TRES RAFFINE DUPLEX
Atelier + Chambre - 544-51-95.

39, RUE DE SEINE - Bel imm. rénové. STUDIO TOUT CONF. Px 150 000 F s/pl. 15 h. - 18 h.

25, RUE DAUPHINE - 2 P. très grand luxe - Cheminée - Vue. Sur place jeudi de 13 h. à 16 h.

RASPAIL PRES
APPT 450 M2
MAGNIFIQUE
JARDIN PRIVE 800 M2
FRANK ARTHUR - 766-01-69

THEATRE DE L'ODÉON
GD 3 P. A RENOVER cuis., bains, wc,
possib. poutres, cheminée. Imm. classé. Prix exceptionnel 420.000 F. - 532-61-00.

7e arrdt.

GRENELLE INVALIDES, calme
7 PIÈCES - 180 m2
Et. élevé. ODE 42-70 SOLEIL

13, RUE DE SOLFÉRINO
beau 4 p. 110 m2 état parfait. Sur place jeudi de 13 h. à 17 h.
SEGONDI 874-09-45.

TOUR EIFFEL UNIVERSITE
Double living + chambre 80 m2. Immeuble récent - T. : 293-37-22.

7e MINISTERES - 4-5 pièces. Immeuble DIRECTOIRE. 170 m2 à moderniser. Tél. : 705-31-13.

ESPLANADE INVALIDES
BEAU 2 P. EN DUPLEX
Kitchen. équipée, Bains, w.c. Px : 300 000 F - Tél. : 627-42-72.

DUROC 2 pièces, 40 m2, bel immeuble. 230.000 F. Soleil. - 222-69-50.

8e arrdt.

SAINT-AUGUSTIN
magnifique 5 p., gd cft, vue splendide sur square, soleil. Exceptionnel. 705-61-91

9e arrdt.

68, rue Caumartin, 5 p. tt cft. 120 m2, possib. prof. libér. Bel immeuble en pierre de taille. Px 585.000, merc.-jeudi, 10-15 h.

Métro LE PELETIER, 3 p. tt cft, calme, soleil, urgent départ. TÉL. : 280-39-97.

CADET - MAUBEUGE
2/3 P. 53 m2 + gd balcon, cuis., bains, refait neuf. Tél., soleil. Calme. Vue dégagée. 280.000 F - 265-87-16 poste 12 ou 285-87-07 le soir.

10e arrdt.

BD DE STRASBOURG 2e étage STDG, APPT 190 m2. Possibilité profes. libérale. T. : 754-42-49.

12e arrdt.

NATION, Stand. 5 p., 2 bains, cuisine équipée. Balc. Verdure.
ETAT IMPECCABLE.
Tél. Box - 533-22-09.

NATION
Part. vd gd studio 42 m2, w.-c., s. bns, cuis. éq., loggia, cave, T., ref. nf, sécurité, parkg dble. 240.000 F. Tél. : 370-03-36 19 h.

DAUMESNIL étage élevé, ascenseur, balcon, soleil, beau 2 p., entrée, cuis., w.-c., s. de bns, chauff., 295.000. T. : 345-82-72.

Métro NATION calme immeuble récent, vaste 3 p., entrée, cuis., w.-c., s. de bains, loggia, parkg, dressing. 440.000. T. : 346-63-85.

BOIS VINCENNES près R.E.R. beau séj., salon, 3 chbres, cuis., s. d'eau + s. de bains, box. Px : 530.000 F. Tél. : 344-71-97.

Près DAUMESNIL bel imm., 2e ét. sur rue et cour 3 p., chff centr., bns, w.-c., bon état, 270.000, NICOT. T. : 344-43-87.

ALIGRE - GARE DE LYON
EXCEPTIONNEL
Pptaire vd dans bon imm. 1968, superbe appt, séjour + 2 chambres + belle entrée + cuis. + bains + w.-c. + balcon.
Visite jeudi après-midi
24, RUE BECCARIA (12e)

13e arrdt.

PLACE D'ITALIE
Sté pptaire vend directement dans bel immeuble rénové (toiture - ravalement)
3 PIECES EN DUPLEX Prix 320.000 F
3 P. TOUT CONFT. - 350.000 F.
Appts livrés cuisine équipée, sanitaire couleur, carrelage choisi, peinture, tissus, moquette fournie
Me voir jeudi, vendr. et samedi 14 à 18 heures
20-22, R. BOBILLOT, PARIS-13e.

Maison Blanche, récent, calme, petit 3 p., 2e ét., asc., ch. cent. Impeccable. 220.000 F. 535-56-92.

MONTSOURIS. Imm. récent dans résidence. 2 pces tt cft. Refait neuf. 265.000 F. Park. URGENT 325-75-42.

TOUR MEXICO
Séjour + 2 chambres, 20e étg., cuis. équipée, tt cft. VUE 277.000 + C.F. - AMP. 37-37

ST-JACQUES Immeuble récent
Living, 2 chbres, tt cft, 75 m2, parking. 410.000 F. - 227-07-06.

ST-MARCEL IMMEUBLE NEUF
Tres beau 2 pièces, cuisine équipée, dressing, balcon, tél. 338.000 F - 734-36-17.

PEUPLIERS 3 pièces, cuis., 4e étage, bains, asc., 55 m2, cave, sud. 298.000 F. - 336-17-36.

14e arrdt.

DENFERT-ROCHEREAU
Atelier peintre avec mezzanine 55 m2, cft, caractère, charme. 567-22-88.

DENFERT-ROCHEREAU
Dble liv., cuis, bains, ch. centr. 240.000 — 563-84-65.

MAINE MONTPARNASSE
Imm. ravalé, studio, gde cuis., tt cft. 138.000 — 344-43-87.

SUPERBE TERRASSE
récept. + 4 ch. DUPLEX 200 m2
ST-JACQUES BARBIER 260-70-80

ATELIER ARTISTE
CŒUR MONTPARNASSE
55 m2 LUXUEUSEMENT AMENAGE. Tél.
KIJOXON - 522-13-09

RUE SARRETTE. Récent, beau 115 m2, parfait état, box.
GEFIC CTI 723-78-90 poste 325

15e arrdt.

CHAMP DE MARS
AVENUE DE SUFFREN
STUDIO 28 m2 à rénover Possib. tt conft
Situation exceptionnelle
Imm. pierre de t. Prix RARE. 145.000 F - 532-61-00

15e RECENT - PRES Mo Joli 2 p., gde cuisine
Gd balcon. 250.000 F. 577-74-38.

CHARLES-MICHELS Imm. 1970
Séj. 20 m2+2 gd. ch., tt cft, bel. cuis. éq., rangemts, balc., park. COTIMBO Mme Toppo 783-62-74.

15e ARRONDISSEMENT
52, rue MADEMOISELLE
Studios et 2 P. DUPLEX avec jardins privatifs.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche
CIME - 538-53-52

FELIX-FAURE Imm. 1972 BALCON
Gd STUDIO tt cft. cuis. equipée. COTIMO Mme Topo 783-62-74

Pte VERSAILLES. Beau 3 p., cuis., bains, ch. cent., Tél. 365.000 F — 563-84-65.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf 5 P. S/pl. tous les jrs sauf lundi et mercredi de 14 h. à 19 h. 359-63-63

16e arrdt.

PLACE VICTOR-HUGO
Sociétés propriétaires vendent dans imm. pierre de t. apparts
2 à 4 PCES Pour rendez-vous 329-12-02, poste 51.

H-MARTIN SUPERBE 5 PIECES
1.400.000 F - 727-84-76

AVENUE VICTOR-HUGO
Duplex mod. 3 p. 80 m2, 5e ét. Terrasse 45 m2. 2 parkings.
MICHEL et REYL - 265-90-05

MIRABEAU
CHARMANT APPT 105 m2 env. PLEIN SOLEIL BALCON. Imm. standing. 885.000 F - 704-88-18

MUETTE - 3/4 PIÈCES
Gd standing. Bon plan. Soleil. Tél. : 603-01-54 - 293-59-80

5, RUE DOCTEUR-BLANCHE
TRES ORIGINAL, 150 M2,
CHARME RIVE GAUCHE
Liv. + 2 chambres + lingerie. Sur place jeudi, de 14 h. à 17 h.

STUDIO, terrasse 57 m2
Neuf, plein soleil, 7e ét., ascens. Jeudi, 13 h. - 16 h. - T. 266-27-55.
53, RUE GEN.-DELESTRAINT.

BOUL. DELESSERT - 7 P. 220 M2, PLAN PARFAIT bel imm. ancien, grand conf., 3e ét. Px 1 700 000 F - 532-66-10.

17e arrdt.

AVENUE GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PCES 160 m2 environ Entièrement équipés
3-4 P. 105 m2 environ Entièrement équipés
Renseignements. Tél. 755-98-57.

TOCQUEVILLE (Près)
Gentil 3 P. Conft - MARTIN
Dr Droit. — Tél. 742-99-09.

ROME STUDIO tout confort Cuisine - Douche
Refait neuf. 125.000 F. 265-21-74.

17e Prox. avenue de CLICHY Magnifique 2 P. 40 m2. Conft. Refait neuf. Px 130.000. Propriétaire 324-32-16, le matin.

ANGLE RUE BACON/RUE BAYEN
SUR JARDINS
DANS IMMEUBLE NEUF
GRAND STANDING
DUPLEX 150 m2
Ensoleillé. 6e étage, partie réception : séjour, salle à manger, cuisine avec entrée de service.
Terrasse : 150 M2.
7e étage avec entrée indépendante. 3 chambres avec balcons, 2 salles de bains, 1 cabinet de toilette. Box. 2 caves.
Sur place : lundi, jeudi et samedi, de 14 heures à 19 heures.
Téléph. : 755-94-42 ou
SIVEGI - 260-30-00

17e - Charmant studio meublé, ent., cuis. équip., 7e ét., vue, sol. Except. 69 000 F - T. 878-41-65.

PEREIRE : 11, av. GOURGAUD
Studio-dble meublé, bains, cuis. aménagée, 40 m2, sur jardin. Soleil. Prix : 430 000 F.
Sur place ts les jrs 14 h. à 17 h.

GUY-MOQUET - Propriét. vend imm. 73, standg, beau 3 Pces, 64 m2 + terrasse 21 m2 pl. sol., ascens., tél., cave. Px 460 000 F + parking. Téléph. : 228-34-30.

PARC MONCEAU - P. de T., étage élevé, Liv. + 4 chambres. Parfait état. Téléph. : 387-20-03.

18e arrdt.

Mo LAMARCK IMM. NEUF
LIV. DBLE + 1 chbre, entrée, cuis., bains, balc., park., tél.
5.600 F le m2 - Calme Tout confort
8, rue ACHILLE-MARTINET
Mercredi, jeudi, 14 à 17 h.

RUE ETEX - STUDIO
tout confort, 34 m2 - Imm. 1968. Px : 179 000 F - Tél. : 229-44-61.

LAMARK-CAULAINCOURT
Pierre de t., beau 3 P., entrée, cuis., w.c., salle bns, chf cent. Px 295 000 F - Tél. : 344-71-97.

33, RUE CAULAINCOURT
Imm. 1975 - STAND. 3 PCES, 67 M2 + Parking, TERRASSE ARBORISEE 42 M2. Prix élevé justifié. s/pl. jeudi 10 h. à 18 h.

92 Hauts-de-Seine

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX Près Mo - 4-5 P.
Tt cft. Tél. 3e étage. PARKING. 350.000 F. Crédit. — 346-11-76.

NEUILLY Résidentiel 3-4 PIECES
Prix intéressant - 266-16-65

RUEIL Part. vend 2 pièces
Tt conft. Cuis. équipée, garage. Dans résid. calme.
Tél. : 977-28-96, après 19 hres.

DEFENSE Emplacement exceptionnel
NEUF. Studio av. gde terrasse. Plein sud. VUE. — T. 293-62-16.

POUR INVESTISSEUR - 3 P.
TT CFT, dans immeuble rénové
PRIX INTERESSANT
Bon rapport - Tél. : 561-18-10.

MEUDON - BELLEVUE
dans résidence de luxe
3 PIECES
62 m2. dont 8 m2 de balcon sur jardin
Renseignement sur place : 17, rue Marcel-Allegot
Téléph. : 626-11-47 ou 227-04-30.

BOULOGNE, pr. mo M.-Sembat. Imm. récent, calme, très ensoleillé, grands balcons, entrée, 2 P., cuis., salle de bns. TRES BON PLACEMENT. Px 235 000 F. ROUSSEL - Tél. : 620-36-49.

93 Seine-St-Denis

ILE-ST-DENIS PART. A PART. appartement F 3, tt cft, calme : entr., cuis., séj., 2 ch., dche. W.-C., loggia, cave, garage ind., pr. comm., école, gare Saint-Denis 7 min. 155.000. Tél. : 243-09-23.

Province

Alpes du Sud. Proche PARC NATIONAL des ECRINS 1.600 m. Station HIVER-ETE en plein développement. Reste quelques Studios. Prix très compétitifs. Crédit maximum. Taux préférentiel. Posit. fisc. avantageuse. M. SAINROLAC, 743-97-97. Après-midi seulement.

Cannes - Du studio au 5 pces, luxe, piscine. Calme. Proche lycée, commerçants. Crédit 80 % possible. Brochure gratuite. Eden Square, 4, rue Rabuffel, 06110 Le Cannet-sur-Cannes

appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 pièces, PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travaux. Urgt. Paiem. cpt chez notaire. Téléph. : 873-20-67

URGENT, RECHERCHE : 5/7 p. tt cft, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly.
MICHEL et REYL - 265-90-05

Ach. CPT à Part. 3-4 P. ou + IIIe, IVe Xe, XIe, XIIe ou prox. 271-48-80

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

appartements occupés

PORTE DE VERSAILLES
Bel imm. pierre de taille, 2 P. s/rue, gde cuis., wc, débarras possib., s. d'eau. Occupé par couple. Droit de reprise. Prix : 130.000 F. Crédit 80 %. Voir Pptaire jeudi, 17 h. à 19 h. : 7, rue Auguste-Chabrière (15e)

constructions neuves

ASNIÈRES (92)
18-20, av. Henri-Barbusse
150 m GARE ASNIERES
3 et 4 P. LOGGIAS
Tr. ensoleillé - Vue tres étendue
Entièrement terminés
Prêt nouveau PIC - Tous les jours 14 h. à 19 h., sauf mardi, mercredi. Renseign. : 359-63-63
LIVRAISON EN COURS

BOULOGNE (92)
57, RUE DES TILLEULS
4 P., 5 P., Studio, Chbres. S/pl. mardi, jeudi, de 14 h à 19 h.
359-63-63 - 604-52-97
LIVRAISON EN COURS

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois)
INVESTISSEURS privés cèdent au prix préférentiel
Surface à définir
Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31
707-02-30

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES
SAINT-LAZARE
Chbres, Studios, 2, 3, 4 P. Nouv. prêt PIC. S/pl. jeudi, vendredi, samedi, dim., lundi, 14 h à 19 h.
359-63-63 - 788-41-45
LIVRAISON EN COURS

hôtels-partic.

VERSAILLES
NOTRE-DAME - Hôtel particulier avec petit jardin clos de murs, 300 m2 habitables. Rare. Prix : 1.650.000 F.
CPH IMMOBILIER
Agence de PARLY 2
Tél 954-54-54

fonds de commerce

Pour raison de santé, je cède mon garage en plein essor. C.A. 5 unités à doubler avec 500.000. Tél. : 843-87-54.

Pyrénées centrales, près Luchon, station sports d'hiver, part. vd hôtel 2 étoiles nouvelles normes, restaurant panoramique, bar, self, emplacement privilégié à 20 m. remontées mécaniques. Saison été possible. ARNAUD 4, r. J.-Roubil, 31300 Toulouse. Téléph. (61) 42-86-07 après 20 h.

Nouveau centre commercial Paris-"Boutiques ts commerces, ventes ou locations — 266-64-49.

94 SAINT-MAUR - R.E.R. Cause départ vd bar de jour. Marché, commerces, logement possib. Crédit. 883-65-19.

bureaux

MADELEINE - GD STANDING
7 BUREAUX. 205 m2. 3 TEL. 10.000 F mens. - ANJ. 46-65.

FG SAINT-HONORÉ
PETITS BURX indépendants. Immeuble standing - 297-53-22.

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON - 5 bureaux 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2, grande hauteur sous plafond, 4 parkings. Prix 950.000 F.
Tél. : 707-02-31
707-02-30

BOURSE - 1.000 M2 BUREAUX MODERNES. Vente possible.
P. BLUM - 265-64-11

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

maisons individuelles

pour **FAMILLES NOMBREUSES**
nous disposons de
GRANDES MAISONS AVEC JARDIN
moins de 500.000 francs
disponibles avant l'été - 6 pces + garage + grenier 40 mn maximum de PARIS dans les YVELINES :
MAUREPAS - PONTCHARTRAIN - RAMBOUILLET
Visite sur place : 062-87-81, du lundi au vendredi. 051-01-69, du sam. au dimanche.

locations non meublées Offre

Paris

Mo LIEGE - BEAU SEJ., 2 CH. Bains, cab. toilette. TERRASSE 60 M2, 3.500 F - 754-38-76

NATION - NF. Et. élevé, stud., cuisine équipée, bains. TELEPH. 800 F - 533-59-83

O.R.T.F. Immeuble récent Beau 2 p., cuis. équipée, bains, balc., téléphone. 2.200 F net. — Tél. : 325-28-77.

BEAUSEJOUR - SPLEND. LIV. CHEMINEE + 1 CH. TELEPH. S/JDIN PRIVAT. IDEAL pour célibat. 3.000 - 705-67-20

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Standg, gd livg, cuis. équipée + coin repas. Bains. Téléph. 2.500 F - Téléph. : 325-32-56

REF. NEUF - Grand 3 p., cuis. Bns. Libre : 1er avril. 1.900 F. Ce jr. 14-16 h. : 8, r. du DELTA

BATIGNOLLES - Beau Studio rénové, kitchen. équipée, bains, wc. 850 F - 627-13-50

R. LA FONTAINE - Réc. 3 p. 80 m2, balc., cuisine équipée, 4e ét., parking. Tél. 3.500 F + charges. - O.P.L.F., 647-55-22

Quai HENRI-IV - Très belle vue sur la Seine, appt double livg, 2 chbres, 100 m2, tt cft, dans imm. récent, refait à neuf. Tél. 3.400 F + charges - 526-33-99

MALESHERBES - LIVING
2 CHAMBRES 80 M2. Refait. 2.200 F - ANJ. 08-70

WAGRAM GD 5 PIECES, 3 bains,
TEL. 3.200 C.C. - 567-78-88.

Pour personne du 3e âge
SQUARE TRUDAINE Imm. pierre de taille
Asc., gd studio, chauff. central. 1.000 F + charges. - 285-25-65.

GAITE 5e Métro. Imm. récent, tout confort. STUDIO, jardin, tél., cave, parking. SEICAP - OPÉ. 73-45

JUSSIEU
TRÈS BEAU STUDIO
BEAUCOUP DE CLASSE
Luxe. Bains. TELEPH.
Prix élevé - 727-84-24

Région parisienne

PONT DE NEUILLY (92)
2 p., tt cft, cuis., wc, bains. Prix : 1.800 F + charges. Téléph. : 566-59-01

VELIZY, pr. BOIS. Coquet pav., 3 chbres, séjour, tt conft, garage, jardin. 2.800 F. 387-77-64

4 P. COURBEVOIE - Cuisine, bains, PARK. Moquette. 1.950 F + charges. - 388-13-83.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02

Part. ch. Villa proche banlieue Ouest. Réception, 4-5 chambres dont 1 en rez-chaussée + appartement ou maison de gardien. Jardin clos. URGENT.
Tél. : 926-21-45, après 19 heures

locations meublées Offre

Paris

VAUGIRARD
Pour 9 mois - 3 p., chff. centr., téléph. Très bien meublé. 1.850 F charges comprises. - 742-44-92

14e RARE Living, 2 chbres, cuis., bains. Tél. 1.500 F - 526-33-27.

15e RESID. Beau living + chbre, cuis., bains, tél. 2.100 F - 526-33-71.

TROCADERO LUXE Triple
réception, 4 chambres, cuisine, 2 bns. TEL. Moquette. SOMPT. MEUBLE. 7.200 F. - 526-11-24.

Région parisienne

RUEIL-MALMAISON
15' Paris 16e, maison neuve + 2 petits jardins, gd séj., 3 chambres, 2 bains, cuisine entièrement équipée. Grand garage. 4.500 F - 325-28-77

locations meublées Demande

Paris

SERVICES ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES pour Cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23

PARIS PROMO
IMPORTANTE CLIENTELE
ch. apts. gd standg et luxe
TEL. : 325-28-77

locaux commerciaux

12e 650.000 F - Récent 105 + 50 m2 ss-sol aménagé, luxueux - 266-27-55

PORT-ROYAL, appt 75 m2 rez-de-ch. Possib. professionnel ou commercial. Px 450.000 F. Etude RIVE GAUCHE. 544-19-64.

LOCAL COMMERCIAL, quai St-Antoine. 60 m2, 350.000 F Tél. (78) 37-28-09.

ARGENTEUIL Centre ville Locaux usage
cclal, profess. ou administrat. Conv. Cie assurances, Banque, siège Sté, etc., s/artère princ. Magas. angle compr. rez-de-ch. 85 m2 dt récept. 35 m2. 1er ét. 85 m2 burx, réfect. ss-sol am. 70 m2, archives, salle confér. Prix du droit au bail 500.000 F. O.R.T.I.C. - 989-97-03

Boutiques

PRES DROUOT 40 m2 1.000 F mois + cession - 280-38-06.

locaux indust.

77 - PONTAULT-COMBAULT
Z.I., 2e et 3e categ. 1.000 M2 construct. neuve ENTREPOT ou PET. INDUSTRIE, location sans pas porte. 246-78-06

usines

STE RECH. ATELIER 800 m2 a 1.500 m2. Banl. Paris préf. Ouest, Nord-Ouest. - 874-75-32.

viagers

Libre 16e Kléber, grand 2 p., tt cft, bel immeuble, 125.000 + 3.000, femme 75 ans, F. CRUZ 8, rue La Boétie. Tél. 266-19-00

Vendez rapidement. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL 35, bd Voltaire - 355-61-58.

LA RENTE VIAGÈRE
Achète, vend vite et bien. G. BOUE N.D.I., 9, rue Lagrange, 5e. 633-71-47

villas

SAINT-MANDE
50 m Bois de Vincennes
Charmante maison
7 pièces - 3 bains - Petit jardin
Parfait état.
Téléph. : 374-68-72

LE PECQ - Limite
ST-GERMAIN-EN-LAYE
Agréable maison en triplex sur jardin 1.000 m2 en terrasse, 140 m2 habitables, 4 chambres - 12' R.E.R. à pied
Prix : 975.000 F

LE PECQ - Limite
ST-GERMAIN-EN-LAYE
Proche R.E.R.
Maison principale 240 m2, dont 5 chbres + pav. 120 m2. Joli jardin clos. - Prix : 1.155.000 F.
CPH IMMOBILIER
Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

PLAISIR
Résidentiel - Sur jardin 1.400 m2
Villa 200 m2 habitables
5 chambres - Vue sur forêt et plan d'eau
Prix : 736.000 F

PLAISIR
Résidentiel - Pavillon plain-pied 135 m2 habitables
4 chambres - Très bon état 800 m2 jardin - Prix : 680.000 F
CPH IMMOBILIER
Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

LE VESINET « IBIS » Cadre
Exceptionnel : PROPRIETE réception 70 m2, 6 chbres, bains, s. de jeux, tt cft, jard. 1.350 m2. Prix 1.380.000 F. EXCLUSIVITE AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
FNAIM
téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

GENTILHOMMIERE, 15 10 km, Rouen, remarquablement située, 3 récept. bur., 15 chbres ttes avec sanitaires, chapelle, tennis, nombr. dép. dont écurie, 10 boxes - Frutiers - Bûcher, grange, serre, etc., parc séculaire, 10 ha, maison de gard. Px 1.600.000 F possib. adjoindre 12 ha bois. Tél. (35) 73-31-73

Rech. maison avec 5 ha 50 km environ de Paris Nord ou Ouest. Mme Roland, Librairie, 108, cours de Vincennes, PARIS-12e

A 2 h. 30 de Paris par autoroute : DEMEURE DE CARACTERE, 17e siècle, vallée de l'Indre, parfaitement restaurée, 8 pièces principales, grand confort, grdes dépendances, LOGISTOURAINE
237, av. Grammont, TOURS 37 Tél. (47) 05-05-00

Vends 15 kilomètres METZ (Moselle) sur Propriété 1 hectare avec source, vaste demeure ancienne XVIIIe siècle, rénovée tout confort (peut être vendue avec mobilier) cuisine entièrement équipée.
Prix : 1.500.000 F.
Ecrire sous no 1931 à : HAVAS B.P. 490 57017 METZ Cedex

SOLOGNE à vendre TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha avec ou sans étang et bord rivière dont certains sont constructibles ou comportent des bâtiments à restaurer. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h. au 16 (38) 35-00-58

ALBY - CORDES
Demeures anc. de caractère av. terrain à partir de 200.000 F, vendues soit en partie ou entièr. restaurées, soit à restaurer avec ou sans notre concours.
Pour ts renseign., sur place : P. Barrier, 81170 Cordes Tél. : (63) 56-02-07 ou à Paris-15e, sur rendez-vous.

A VENDRE MOYEN VAR
60 km de SAINT-TROPEZ
MAGN. PROPRIETE 1.000.000 F Tél. : (94) 70-64-47

CŒUR DES CORBIÈRES
Splendide résidence luxe, vue imprenable, 300 m2 bâtiments, tt confort, salle jeux, solarium, tennis, piscine, sur 70.000 m2 terrain avec petit lac.
Prix 1.870.000 F. Facilités.
AVIS 4, rue de Verdun, CARCASSONNE
(16) 68-25-03-91 - Paris 274-24-45

pavillons

95 - DEUIL-LA-BARRE
Près gare. SEJOUR 3 CHBRES chff cent. JARDIN. 348.000 F PERARD. - 989-49-42

SAINT-MAUR, R.E.R. Belle construction calme, 6 Pces, gd cft. Terrain 456 m2. Px 665.000. Tél. 886-45-60

MAGNIFIQUE MAISON EN L. gd salon avec cheminée donnant sur terrasse, sol, marbre, 3 chbres, gd séjour, situé aux hauts de CLAMART. Frais notaire réduits, 91.000 F. C.F. à reprendre Prix total : 850.000 F

Dans villages près écoles, et commerces, beau pavillon, gd sous-sol, séjour avec cheminée, 3 belles chambres, situé à IGNY, terrain 400 m2 bien arborisé. Prix 530.000 F.
CPH IMMOBILIER Agence de Vélizy 2 Tél. 946-78-78

immeubles

Près CHAMPS-ELYSEES
Bel imm. catég. 2 A, 1.500 m2 utiles dont 750 m2 libres. EXCLUSIVITE ETUDE RIVE GAUCHE. Tél. : 222-70-63

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre, Paris ou périphérie. Tél M. Gerard 563-11-40 (heures bureaux). C.F.I. 8, av. Hoche, 75008 PARIS

châteaux

NORMANDIE (27)
XVIIIe I. S. 155 km. Très bon état, cft, boiseries et trumeaux XVIIIe, 10 ch. Parc 10 ha av. ou ss ferme. LIBRE 80 ha et bois 112 ha. BELLES DEMEURES de FRANCE - Tél. 387-92-76 68, bd Malesherbes, Paris 8e

terrains

GARD, région Lussan, idéal placement, vends terrain boisé et vallonné, vue panoramique, superficie 16 ha (160.000 m2) Px 190.000 F. Crédit possible. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suivants (66) 22-20-92

Dans région touristique SUD 72 BOIS de 7 ha d'un seul tenant. Pins et chênes, pour chasse loisir ou placement.
Px 200.000 F. Crédit possible. CIO, 8, rue Gambetta, 72000 LE MANS. Tél. (16-43) 24-79-16

SEVRES VILLE-D'AVRAY
TERRAIN 900 m2, 5 mn gare. Possib. 240 m2 H.O. - 522-38-20.

maisons de campagne

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE à vdre ds petit village, grande maison à restaurer, eau, électricité, petit jardin. Chasse, pêche dans le Verdon, 120.000 F. TEL. (42) 96-07-99

DROME, entre Serres et Nyons, gde Bergerie, pierre pays, eau, élect., à aménager en habitat. prairie de 3.300 m2. Vue impren. Idéal ski de fond. Px 152.000 F site exceptionnel, plaira. Crédit possible. CATRY, jeudi (91) 54-92-93, jrs s. (91) 65-15-87

En Haute Ardèche, alt. 1.000 m chasse, pêche, ski, forêt, dans cadre exceptionel : 1) Ferme toiture neuve, 2 pièces amenagées, poss. agrandissement dans grange et dépendance, terrain 1.000 m2. Px 185.000 F. 2) Splendide ferme typique avec toiture en lauzes, énormément de caractère, partie voûtée, surface utilisable 600 m2, 4 pièces habitables à peu de frais, eau, élect. Vue dominante. 2.000 m2 de terrain. Prix 190.000 F. CATRY tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suiv. Hôtel Enjolras à Coucouron (07). Tél. (66) 46-10-04. Demander M. Blanc, hres repas

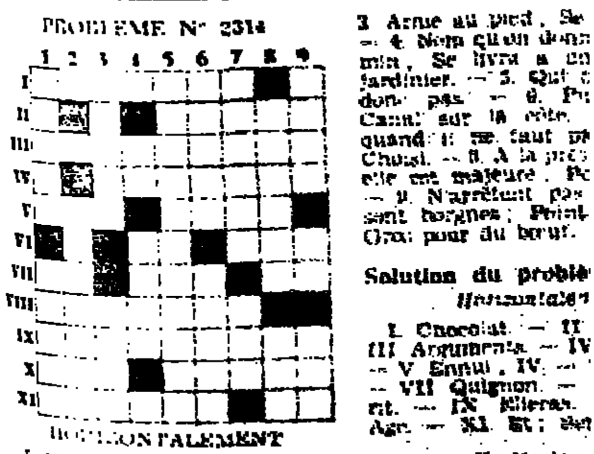
A SAISIR
230 km Paris, sur haut. Belle const. en U du 17e, G.O bon état 1 MAISON 3 P., appentis et grenier amén. + 1 FERMETTE d'1 P., grange, dépend., cour et jardin. Eau et électricité.
PRIX 75.000
Poss. créd. 90 %, solde 10-15 a. PROGECO, 12, place St-Cyran, 36000 CHATEAUROUX (16-54) 22-09-31 - 22-30-21

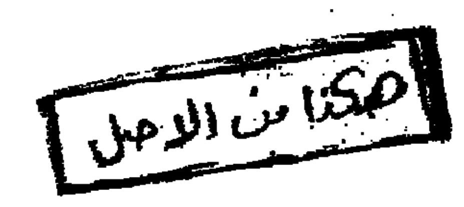
domaines

NORMANDIE (27)
203 ha libre 113 ha futaie et plantations de 15 a., herbages plats, stabulation libre Château XVIIIe siècle en très bon état. BELLES DEMEURES DE FRANCE. Téléphone : 387-92-76. 68, bd Malesherbes. Paris-8e.

échanges

Maison 9 pces, Oxford (Anglet.) contre 4-5 pces. Paris. Sept 1979 pour 1 an. Téléph. : Oxford, 58000.





Le Monde

régions

Un financement régional pour le canal Rhin-Rhône ?

Marseille. — La conférence interrégionale mer du Nord-Méditerranée, réunie lundi 19 février à Marseille, sous la présidence de M. Gaston Defferre, président (P.S.) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a décidé, à l'unanimité moins deux voix contre et une abstention, de proposer aux six régions concernées par la liaison fluviale Rhin-Rhône que leur contribution au coût de l'opération se situe dans la limite d'un plafond de 15 % du montant des crédits engagés chaque année par l'Etat. Cette participation se traduirait par un prélèvement moyen de 5 francs par habitant.

De notre correspondant régional

La conférence a chargé sa commission permanente, que préside M. Louis Joxe, ancien ministre, de procéder *« à une étude des modalités et des conditions de l'intervention des régions »*.

« Il faut sortir du cercle vicieux dans lequel Etat et régions sont enfermés au sujet du financement de Rhin-Rhône », avait déclaré la veille de la conférence M. Philippe Lamour, président du comité économique et social de Languedoc-Roussillon, l'un des plus ardents défenseurs du creusement du canal. Sans répondre complètement aux vœux du gouvernement, la conférence a fait un pas en avant dans ce domaine, pour concrétiser la recommandation adoptée à l'issue de sa première réunion, le 10 juillet 1975, à Besançon.

Dans sa déclaration finale, la conférence constate, néanmoins que *« les pouvoirs publics n'ont pas jusqu'à présent indiqué avec précision la manière dont ils conçoivent la répartition des charges entre le budget de l'Etat et les autres sources de financement »*. Elle remarque également que *« il n'a été procédé à aucune acquisition de terrain, contrairement aux déclarations faites par M. le président de la République »*...

Elle propose enfin que la contribution régionale *« soit proportionnelle à la part annuelle du budget de l'Etat affectée à l'opération, telle qu'elle apparaîtra après déduction de toutes autres ressources, et notamment de la recette provenant de la production d'électricité d'origine hydraulique »*.

« Il arrive un moment où une cause est entendue », a déclaré, pour sa part, M. Edgar Faure en répondant avec vivacité aux termes d'un récent rapport de hauts fonctionnaires remis au premier ministre (*le Monde* daté 11-12 février 1979). *« Or, l'on assiste cependant*, a-t-il ajouté, *à de nouvelles tentatives pour nourrir le procès fait au canal (...). Nous pourrions rappeler à un certain nombre de technocrates le sens de leur mission au service de l'Etat. Leur rôle n'est pas de décider, mais seulement de donner leur avis (...). Je ne pense pas qu'ils doivent considérer que les ministres et le président de la République sont des personnages débiles auprès desquels il faille sans cesse ressasser des arguments éculés dont il a été depuis longtemps fait justice (...). »*

M. Paul Fabre, président du Port autonome de Marseille (PAM), a contesté de son côté le fait qu'un prélèvement opéré sur les recettes provenant d'électricité hydraulique constituerait une sanction infligée à E.D.F. *« Le contrat entre E.D.F. et la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.)*, a-t-il affirmé, *se traduit en réalité par un vaste transfert financier en faveur de l'électricité et au détriment des actionnaires et des créanciers obligataires de la C.N.R. Parmi ceux-ci figurent notamment les collectivités locales et les assemblées consulaires, qui devraient, en tout équité, retrouver la valeur réelle de leurs capitaux et les réutiliser à d'autres investissements, la liaison Rhin-Rhône, par exemple. »*

A ce propos, selon des calculs effectués par M. Lamour, une majoration de 2 centimes par kilowatt-heure aboutirait à une augmentation des recettes pour la C.N.R. de l'ordre de 250 millions de francs par an et permettrait à la société d'emprunter près de 4 milliards de francs.

Le porte-parole des élus communistes, M. Pascal Posado, conseiller municipal de Marseille, approuvé dans son intervention par M. Pierre Sudreau, a protesté contre l'absence, *« une fois de plus »*, de la région Lorraine à la réunion.

GUY PORTE.

Midi-Pyrénées

Pas de ligne à haute tension dans le Lauragais demande le conseil général de Haute-Garonne

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le conseil général de la Haute-Garonne, réuni en session ordinaire le 19 février, a voté une résolution demandant l'interruption des travaux de construction de la ligne à haute tension que l'E.D.F. est en train d'installer dans le Lauragais entre Narbonne et Verfeil, non loin de Toulouse. Ce sursis permettrait, après une concertation entre les parties en présence, de définir un nouveau tracé.

Pour son premier contact avec le conseil général de la Haute-Garonne, M. Jacques Corbon, nouveau préfet de Midi-Pyrénées, a eu à connaître la grogne des élus du Lauragais. Ceux-ci se plaignent de la ligne à 400 000 volts qui doit relier le Languedoc-Roussillon et la vallée de la Garonne.

M. Corbon n'a pas encore eu le temps de se faire une opinion personnelle.

Aussi s'est-il appuyé sur le dossier laissé par son prédécesseur. Il a rappelé que la procédure avait été légalement engagée à partir de l'arrêté préfectoral de décembre 1974. Ce texte autorisait l'E.D.F., après consultation, sinon approbation, des élus des onze communes et des quatre cantons concernés, à *« pénétrer sur les propriétés privées pour établir le tronçon haut-garonnais de 96 kilomètres faisant partie d'un réseau national d'inter-connections »*. L'ouvrage avait été déclaré d'intérêt public.

Le préfet a rappelé que les arrêtés de servitude ainsi que les procédures conformes aux lois et règlements ne pouvaient être mis en cause. Par contre, il s'est déclaré surpris des incidents qui ont émaillé les dernières semaines : sabotages, attentats à l'explosif, menaces contre le personnel de l'E.D.F., coups de feu contre les gendarmes. Il a conclu : *« Il est difficile de concilier le développement d'une région et de s'opposer aux moyens qui permettent de l'industrialiser. »*

Mais la majorité des élus ont persisté à s'inquiéter du refus de concertation des dirigeants d'E.D.F. sur l'étude des nuisances possibles. Elle a condamné *« la répression brutale contre les agriculteurs contestataires et les brimades comme les coupes de bois inutiles dans les propriétés privées »*.

LÉO PALACIO.

Centre

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA CATHÉDRALE A ORLÉANS

Les démolitions continuent

Orléans. — Toute surveillance archéologique a cessé sur les chantiers ouverts aux abords de la cathédrale d'Orléans, où est entreprise la construction d'un édifice pour les assemblées régionales, ainsi que deux parkings souterrain

Malgré les appels de nombreux scientifiques, une campagne énergique de la presse locale et nationale, les bulldozers n'ont pas ralenti une seule journée leur progression. En l'espace de dix semaines, plus de deux mille ans d'histoire de la ville, près de 3 hectares de couches archéologiques (allant jusqu'à 8 mètres de profondeur), ont été anéantis.

De notre correspondant

Le bilan des destructions est lourd : l'un des derniers grands cimetières du Moyen Age existant en France, la nécropole du Campo Santo entièrement rasée ; de nombreuses structures gallo-romaines et du haut Moyen Age abattues sans avoir été identifiées.

Selon les archéologues, moins du dixième seulement de la superficie du champ de fouilles qui s'offrait aux chercheurs a pu faire l'objet d'une étude. Paradoxalement, les archéologues pourront présenter un bilan positif : l'histoire de l'antique Genabum et de la cité du haut Moyen Age était en effet pratiquement inconnue jusque-là. Ils ont mis au jour des vestiges de thermes remontant sans doute au deuxième siècle après Jésus-Christ, ainsi que ceux d'une église en tau du dixième siècle, découvertes qui seront conservées. Par ailleurs, un échantillon de restes osseux du Campo Santo relativement « consistants », le contenu d'une douzaine de camions, soit deux cents mètres cubes environ, ont été mis à la disposition d'un anthropologue, M. Jean-Pierre Bocquet.

La direction du service régional des antiquités historiques affiche enfin une certaine satisfaction, une grande partie des crédits du FIAS (Fonds d'intervention pour l'archéologie de sauvetage) ayant été mobilisés pour l'opération d'Orléans. Les dépenses engagées (406 000 francs) ne pèsent pas très lourd, comparées aux quatre millions de centimes (valeur au 1er janvier 1978), somme prévue pour la seule construction du bâtiment de l'établissement public régional.

Le réaménagement de la place de la Cathédrale continue de susciter des inquiétudes parmi la population. Les associations sont plus que jamais sur le qui-vive. Au début du mois de mars, en principe, après de multiples renvois, le tribunal administratif examinera un recours déposé contre le projet par l'association de défense du quartier de la cathédrale, à l'isue de l'enquête publique, il y a plus d'un an maintenant. Trois autres recours visant à l'annulation du permis de construire de l'établissement public régional et deux parkings souterrains., ont été en outre déposés par le collectif des comités de défense de la ville.

Mais surtout, au printemps prochain, une nouvelle vague de destructions doit commencer. Au nord de la place de la Cathédrale, le vieux théâtre doit être abattu pour céder la place à un musée municipal et à un immeuble abritant des services de la ville.

Ouvert sous la Révolution, à l'intérieur d'une église désaffectée, l'église Saint-Michel, édifiée au Moyen Age (où fut baptisée notamment, en 1721, la compagne de Jean-Jacques Rousseau, Marie-Thérèse Levasseur), ce théâtre est aujourd'hui orné d'une façade empire qui doit en principe être sauvée et intégrée dans les nouvelles constructions. Mais le théâtre d'Orléans est surtout un de ces rares théâtres de province possédant une scène et une salle à l'italienne : ceux qui s'opposaient à sa destruction soulignent également la nécessité de maintenir une salle de capacité moyenne (cinq cents places) à Orléans. Un recours de plus a été déposé auprès du tribunal administratif.

Le ministère de la culture et de la communication vient de rejoindre le camp des défenseurs du théâtre et demande que soit sursis à l'exécution de l'arrêté de démolition, *« dont les conséquences seraient irréparables »*, l'autorisation du ministère, après avis d'une commission spécialisée, n'ayant pas été sollicitée conformément à l'ordonnance du 13 octobre 1945 sur les spectacles. Désormais, une course-poursuite est engagée avec la municipalité, qui, il y a quelques jours, a désigné l'entreprise chargée des travaux de démolition. Le tribunal administratif statuera-t-il avant l'arrivée des bulldozers ?

Dans le lot des destructions figure aussi l'ancien Café du Loiret, fréquenté naguère par Marcel Proust, alors militaire et en garnison à Orléans. D'autres lieux sont occupés aujourd'hui par une compagnie d'auteurs-compositeurs, les Trouvères d'Orléans. La satire à la bouche, les Trouvères d'Orléans faisaient salle comble chaque samedi soir dans le cabaret restauré dans le style 1900. Aujourd'hui, les voilà à la rue et toujours pas relogés.

Les opposants à ce nouveau projet redoutent enfin un nouveau « massacre » archéologique. Au terme de ces démolitions et avant que ne débutent les constructions, une seule campagne de fouilles est prévue durant l'été 1979. Or le sous-sol archéologique est là aussi d'une exceptionnelle richesse. Outre l'église Saint-Michel, une muraille, une nécropole gallo-romaine, ainsi que des caves gothiques de l'ancien Hôtel-Dieu, détruit au XVIIIe siècle, se trouvent à la portée de la main des archéologues.

RÉGIS GUYOTAT.

Champagne-Ardenne

Le conseil général de l'Aube se déclare favorable à l'installation d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine

De notre correspondant

Troyes. — Au terme d'une session extraordinaire de deux jours, le conseil général de l'Aube a émis, jeudi 20 février, un avis favorable à la construction d'une centrale nucléaire de 2 600 mégawatts à proximité de Nogent-sur-Seine.

Cependant, les élus ont indiqué qu'ils ne pouvaient *« donner un avis favorable sans que les pouvoirs publics, au plus haut niveau, s'engagent sur un premier planning d'exécution concernant certains travaux d'infrastructure dans le département accompagné d'un plan de financement précis »*.

Le conseil général veut en effet profiter du chantier ouvert pendant sept ans pour la construction de la centrale pour faire exécuter aux frais de l'Etat un certain nombre de grands travaux : la déviation de la nationale 19 à Nogent-sur-Seine, la mise à grand gabarit de la Seine navigable entre Bray (Seine-et-Marne) et Nogent, soit sur une vingtaine de kilomètres, ainsi que le curage et le drainage des lits de la Seine et de l'Aube. Les élus ont également insisté sur la nécessité de protéger les sites aux alentours de Nogent ainsi que la flore et la faune.

Cette motion a été adoptée par 19 voix contre 7 et une abstention. Parmi les votes favorables, on relève ceux de MM. Paul Granet (app. U.D.F.), Pierre Micaux (U.D.F.) et Jacques Delhalle (R.P.R.), députés de l'Aube, et de M. Pierre Labonde (Union des républicains et des indépendants), sénateur. M. Robert Galley, ministre de la coopération, maire de Troyes, membre du conseil général, était absent.

Il est à noter que M. Granet avait tout d'abord présenté une motion défavorable à l'installation de la centrale. Cependant, après une suspension de séance, l'ancien secrétaire d'Etat à l'environnement s'est rallié à la motion de synthèse favorable. Le groupe socialiste avait présenté une motion défavorable à l'installation de la centrale, de même que le seul conseiller général communiste de l'assemblée départementale, M. Didier.

ANDRÉ BRULEY.

Point de vue

La Seine en danger ?

par JEAN JASSELOT (*)

L'IMAGE apocalyptique de Paris détruit comme le furent Sodome et Gomorrhe nous semble exagérée. Il n'est pas dans l'intention d'E.D.F. de construire à 100 kilomètres de la capitale, à Nogent-sur-Seine, un *surrégénérateur*, comme elle le fait à Creys-Malville, non loin de Lyon, par exemple. Le risque d'une explosion atomique — ce que les spécialistes nomment « accident de criticité » — paraît donc à peu près nul. Il n'empêche que deux autres risques non moins redoutables menacent les Parisiens. Notre association ne saurait les taire.

Le premier a été dénoncé par de multiples instances, y compris par le Comité du bassin Seine-Normandie, responsable de la lutte contre les pollutions dans notre région. Il concerne l'eau.

Pour près des trois quarts de son approvisionnement en eau, l'agglomération parisienne dépend des rivières. La Seine, en particulier, alimente plusieurs usines de traitement : Morsang, Ivry, Orly, pour ne citer que les plus importantes. Même en fonctionnement normal, une centrale nucléaire rejette, sous forme diluée, des substances radioactives. Peut-on accepter que soit distribuée aux Parisiens une eau aussi dangereuse ? Il est vrai que pour remédier à une situation de dépendance excessive à lèégard de cours d'eau de plus en plus pollués par des toxiques chimiques, l'Agence financière du bassin Seine-Normandie envisage d'acquérir de vastes terrains, sous lesquels se trouve l'une des plus importantes nappes souterraines peu polluées de la région. L'alimentation des Parisiens en eau potable serait donc assurée. Malheureusement, c'est précisément dans cette zone qu'E.D.F. se propose de construire la centrale de Nogent. Jhail.esn Ntor-ssvas

Le second risque est *constitué* par la menace d'un incident sérieux dans le fonctionnement de la centrale avec rejets de corps radioactifs dans l'atmosphère. Si par malchance le vent soufflait de l'est, il y a une forte probabilité pour que celui-ci soit un vent de vitesse faible ou moyenne avec la présence en altitude d'une couche d'air plus chaud empêchant une large diffusion dans l'atmosphère des gaz et des fumées (situation « d'inversion thermique »). Cela signifie en clair que sept à dix heures plus tard, un nuage radioactif arriverait sur l'agglomération parisienne. L'affolement qui saisirait les Parisiens et les désordres qui s'ensuivraient nous conduisent à nous demander si les autorités ne jugeront pas préférable de taire la vérité aux populations afin d'éviter la panique.

L'eau des Parisiens exposée, même très faiblement, à une pollution radioactive chronique, l'air qu'ils respirent susceptible de se transformer en un gaz d'une grande toxicité, même si les statistiques en limitent la probabilité, voilà les raisons qui nous conduisent à désapprouver la construction d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine. Pour des dangers d'une telle gravité et qui menacent une agglomération de près de dix millions d'habitants, le seul risque acceptable est le risque zéro. Nous regrettons qu'E.D.F., avec une légèreté qui nous semble blâmable, paraisse s'accommoder de moins de rigueur et souhaitons vivement qu'elle veuille bien s'en expliquer publiquement.

(*) Secrétaire général de l'association S.O.S. Paris, 27, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2314

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II		■		■					
III									
IV		■							
V				■					■
VI	■		■			■			
VII			■				■		
VIII							■	■	■
IX									
X				■					
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Nom usuel de la limace. — II. Bien pourvu. — III. Dont on peut dire qu'elle s'est bien abîmée. — IV. Qualifiées de hautes quand on passe à l'exécution. — V. Danse quand il est petit ; Ouvrir la bouche pour ne rien dire. — VI. Article étranger ; Certain était blanc. — VII. Mot qu'on peut prononcer quand on est assis ; N'est pas reconnaissant ; Pronom. — VIII. Mord quand il est d'aluminium. — IX. Restent ouverts la nuit. — X. Intéresse les alpinistes ; Un grand d'autrefois. — XI. Crier comme un innocent ; Dans le ciel.

VERTICALEMENT

1. S'arrête dès qu'on est descendu ; Lit de mousse. — 2. A qui il faut apprendre à vivre. — 3. Arme au pied ; Se laissa aller. — 4. Nom qu'on donne à un chemin ; Se livra à un travail de jardinier. — 5. Qui ne se perdra donc pas. — 6. Plus menacé ; Canal sur la côte. — 7. Libre quand il ne faut pas cracher ; Choisi. — 8. A la préséance quand elle est majeure ; Poisson rouge. — 9. N'arrêtent pas quand elles sont borgnes ; Point de départ ; Gros pour du bœuf.

Solution du problème n° 2313

Horizontalement

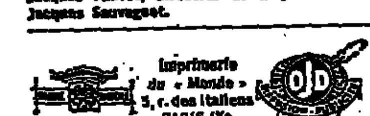
I. Chocolat. — II. Ro ; In. — III. Arguments. — IV. Nia ; Auer. — V. Ennui ; IV. — VI. Gis ; Ou. — VII. Quignon. — VIII. Aguerrit. — IX. Elleras. — X. Nus ; Age. — XI. Et ; Sensés.

Verticalement

1. Crâne ; Darne. — 2. Ring ; Ut. — 3. Organiques. — 4. Cou ; Usuel. — 5. Mal ; Irisé. — 6. Lieu ; Ogre. — 7. Anne ; Uniras. — 8. Tri ; Otage. — 9. As ; Vin ; Ses.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 février 1979 :

DES DECRETS

● Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée, de général de corps aérien, de général de division et de général de brigade, promotion, nomination, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UN ARRETE

● Relatif à la commercialisation du gazole et du fuel domestique.

DES LISTES

● D'aptitude aux fonctions de lieutenant chef de section principal de sapeurs-pompiers professionnels ;

● D'aptitude de l'enseignement supérieur (10e groupe).

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'établissement des listes électorales prud'homales.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 février à 0 heure et le jeudi 22 février à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique atteindra la France dans un champ de pressions qui demeurera toutefois relativement élevé.

Jeudi 22 février, cette perturbation s'étendra en début de journée de la Normandie aux Charentes et au Bordelais. Elle donnera une zone faiblement pluvieuse, parfois précédée de quelques flocons de neige, qui progressera ensuite à travers la Flandre, le Bassin parisien, le nord-ouest du Massif Central et le Bassin aquitain. A l'avant de cette zone, un temps assez froid et brumeux persistera, avec des brouillards locaux et de faibles gelées matinales dans l'intérieur, des nuages bas souvent tenaces dans les vallées, mais de belles éclaircies en montagne, ainsi que sur le Midi méditerranéen. Les vents, généralement faibles, s'orienteront au secteur sud-est. A l'arrière de la zone faiblement pluvieuse, le temps sera moins froid, assez ensoleillé malgré des nuages passagers. Les vents s'orienteront au secteur nord.

Mercredi 21 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,5 millibars, soit 769,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 février ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 12 et 6 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 5 et —1 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 3 et —3 ; Cherbourg, 2 et —2 ; Clermont-Ferrand, 1 et —2 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 6 et 3 ; Lille, 2 et —2 ; Lyon, 3 et 0 ; Marseille, 7 et 5 ; Nancy, 5 et 1 ; Nantes, 3 et 1 ; Nice 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 3 et 1 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 10 et 4 ; Rennes, 3 et 1 ; Strasbourg, 4 et 1 ; Tours, 3 et —1 ; Toulouse, 2 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 2 degrés ; Amsterdam, —1 et —2 ; Athènes, 9 et 3 ; Berlin, 0 et —11 ; Bonn, 2 et —9 ; Bruxelles, 1 et —3 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 0 et —3 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 16 et 3 ; Londres, 3 et 1 ; Madrid, 14 et —1 ; Moscou, —4 et —12 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 1 et —4 ; Palma-de-Major ue, 13 (max.) ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 2 et —3.

Le Monde

économie

LE DÉBAT SUR LA SOLIDARITÉ NATIONALE

M. Raymond Barre refuse d'avaliser l'impôt proposé par l'U.D.F.

M. Raymond Barre, qui ne s'était pas exprimé, depuis deux semaines — en raison de son voyage au Canada — sur les problèmes économiques et sociaux, a confirmé, mardi 20 février, au cours d'un déjeuner-débat organisé par l'hebdomadaire « l'Express », que le gouvernement n'entend pas infléchir sa politique, en dépit de l'aggravation de la situation sociale et des sollicitations dont il est l'objet de la part de toutes les formations de la majorité. M. Barre a notamment indiqué qu'il n'avalise pas la motion du congrès de l'U.D.F. réclamant en faveur des régions et des travailleurs les plus touchés par le chômage la création d'une « contribution de solidarité assise sur les patrimoines supérieurs à 2 millions de francs (« le Monde » daté 18-19 février). Recevant mardi soir les membres du bureau du conseil régional de Lorraine, M. Raymond Barre a souligné que « la solidarité sociale de la collectivité doit être mise en œuvre dans le cadre de la concertation d'ensemble engagée par le ministre du travail ».

Le chef du gouvernement devait poursuivre ses explications en s'adressant à plusieurs centaines d'investisseurs français et étrangers réunis en colloque, mercredi 21 février, à l'hôtel Méridien, à Paris.

Le premier ministre a saisi l'occasion du déjeuner-débat dont il était l'invité d'honneur, mardi, à l'hôtel Intercontinental, pour répliquer aux dirigeants politiques qui, au sein même de la majorité — non seulement au R.P.R. mais aussi, désormais, à l'U.D.F. — lui reprochent, tels MM. André Diligent et Bernard Stasi, de ne pas mesurer avec justesse l'ampleur du mécontentement populaire dans les principales « poches » du chômage. Il a riposté aussi à ceux qui, tel M. Michel Debré, lui font grief de conduire une politique trop « molle » au regard de la gravité des difficultés économiques actuelles, difficultés que ne feront qu'accroître les incidences pétrolières de la révolution iranienne.

Stigmatisant « *les commentaires pleins de myopie* », M. Barre réaffirme qu'il ne modifiera pas le cap de la politique fixée par le président de la République : « *On ne peut pas mener une politique avec une pensée sautillante. Je n'ai pas l'intention de durcir ni d'adoucir la politique qui est menée. Ce qui est important, c'est qu'elle soit menée avec continuité.* »

En réponse aux critiques relatives à la fragilité des résultats obtenus par le gouvernement dans la lutte contre l'inflation, le premier ministre répète qu'il se refuse à recourir à une politique autoritaire en matière de revenus. Il lance un appel « *à la responsabilité des chefs d'entreprise, des travailleurs et de leurs organisations représentatives pour qu'ils comprennent qu'en la période actuelle une croissance trop rapide des rémunérations signifierait, à terme, un accroissement du chômage* ».

M. Barre se défend de sous-estimer les risques d'explosion sociale. La crise de la sidérurgie ? « *C'est un problème qu'il fallait traiter au fond si nous voulions sauvegarder une sidérurgie française et si nous voulions qu'en Europe il ne reste point qu'une seule sidérurgie, la sidérurgie allemande et ses satellites bénéluxiens.* » Selon le premier ministre, « *si ces problèmes sont traités de bonne foi et en comprenant le contexte international, national et régional, nous verrons bien se dessiner des solutions qui seront à l'avantage de tous* ».

N'en déplaise aux gaullistes, le chef du gouvernement reste hostile à toute idée de « relance » qui ne créerait, estime-t-il, qu'une euphorie artificielle et éphémère. Il n'exclut pas, toutefois, « *le moment venu* », de « *faire en sorte* » que la reprise des investissements créateurs d'emplois « *puisse se faire dans les meilleures conditions possible* ».

Enfin, M. Barre oppose une fin de non-recevoir à l'« *impôt de solidarité* », préconisé par l'U.D.F., à l'instigation notamment de MM. Jean-Pierre Fourcade, Bernard Stasi, Didier Bariani, Georges Donnez et Hervé de Charette. Cette proposition, au demeurant, assez floue, ayant été préparée au cours de réunions, en particulier le 14 février, entre les dirigeants de l'U.D.F. et M. René Monory, ministre de l'économie, on avait cru comprendre, dans les rangs des congressistes giscardiens, centristes et radicaux, que cette initiative avait obtenu l'agrément du chef du gouvernement. Il n'en était rien. M. Barre, qui n'est pas hostile, *a priori*, à une certaine forme d'impôt sur le capital, mais qui s'est toujours montré extrêmement prudent sur ce point, avait fait savoir aux dirigeants de l'U.D.F., ainsi qu'à M. Monory — avant même la fin du congrès — qu'il n'était pas opportun d'agiter ainsi un tel « épouvantail » en cette période d'instabilité sur le marché des changes. Déjà, le 13 octobre 1976, le premier ministre avait dénoncé l'« *irresponsabilité* » et le « *snobisme intellectuel* » de ceux qui préconisent l'impôt sur le capital au risque d'inquiéter la Bourse(1).

Doutant également que les députés de la majorité soient réellement décidés, en ce domaine, à braver certains de leurs électeurs, M. Barre demeure fort circonspect. Aussi a-t-il souligné, mardi, que le gouvernement ne reprendra pas à son compte la proposition de l'U.D.F. : « *Les partis politiques rédigent et votent des motions, le gouvernement arrête des décisions. Il ne s'agit pas de rester au stade des motions de congrès, il s'agit de déboucher sur des propositions de loi. J'attends donc que des propositions de loi soient déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale ou du Sénat.* » Faisant remarquer que pour ce qui concerne le gouvernement « *ces choses-là se décident non pas individuellement mais en conseil des ministres* », il a noté malicieusement que « *le ministre de l'économie, auquel on avait prêté la paternité de cette mesure* », s'était montré, lundi soir 19 février, à Bruxelles « *extrêmement réservé* » (*le Monde* du 21 février).

Rappelés à l'ordre par l'hôtel Matignon les dirigeants de l'U.D.F. se montrent, en effet, plus modestes dans leurs ambitions. Interrogé au micro de France-Inter, lundi matin, M. Jean Lecanuet, président du mouvement, ne parlait plus d'un impôt sur les patrimoines mais d'un impôt « *sur l'héritage des patrimoines lorsqu'il s'agit de grandes fortunes* », s'alignant sur les conclusions du rapport de la commission d'étude d'un prélèvement sur les grosses fortunes. M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., a indiqué, pour sa part, mardi soir à Vesoul (Haute-Saône) qu'il ne prendra position entre une majoration des droits de succession et un impôt annuel sur le capital, qu'à partir des conclusions de la commission créée à ce sujet au sein de sa fondation. Il s'est prononcé, à titre personnel, « *pour une imposition du patrimoine non productif plutôt que sur le capital générateur d'outils de travail* ».

L'imbroglio politico-économique ainsi créé par l'initiative de l'U.D.F. suscite l'ironie du R.P.R., et on peut lire dans la Lettre de *la Nation* du 21 février :

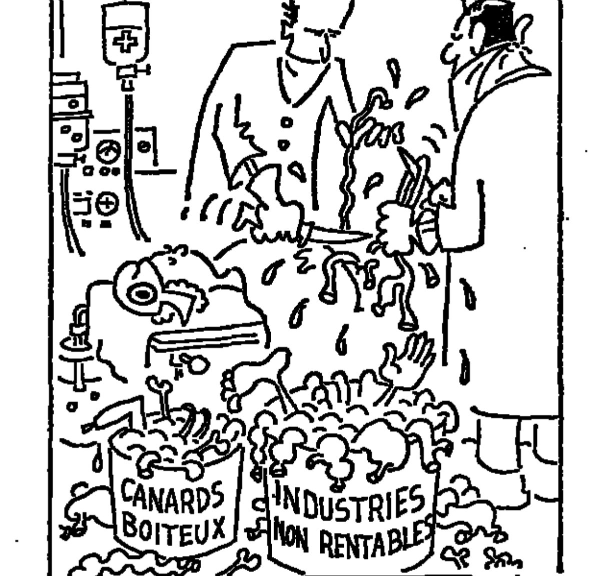
« *M. Raymond Barre doit-il se réjouir ou s'attrister que ceux qui se proclament ses plus sûrs soutiens lui aient envoyé dans les jambes un ballon qu'il a crevé au premier coup de pied ? Il aura au moins la satisfaction de faire — pour la deuxième fois — manger son chapeau au fin tireur des chasses présidentielles, son ministre de l'économie, M. René Monory. Celui-ci, pris dans la chaleur d'un congrès, qui n'avait d'autre souci, à part d'agresser le R.P.R., que de se donner le style « bon chic », bon genre de gauche », avait avalisé ou paru avaliser le lancement d'un impôt de « solidarité » sur les fortunes en faveur des régions en crise. Cette idée, toute révérence due à son auteur, M. Jean-Pierre Fourcade, ne tenait pas debout. Le premier ministre ne pouvait donc que la mettre au rancart, en pensant amèrement qu'on n'est jamais mieux trahi que par ses amis.* »

Cet imbroglio illustre aussi, et surtout, la crise de confiance qui affecte aujourd'hui, à propos des moyens d'apaiser les conflits sociaux, les relations entre le premier ministre et la seule formation qui l'avait soutenu jusqu'à présent inconditionnellement.

Sa crédibilité étant ébranlée par les conséquences des difficultés économiques et sociales, M. Barre apparaît, politiquement, de plus en plus isolé.

ALAIN ROLLAT.

(1) Déclaration faite aux députés des groupes de la majorité, réunis au Palais-Bourbon (*le Monde* du 15 octobre 1976).



(Dessin de KONK.)

M. Fourcade : on ne se rend pas compte de la gravité de la situation...

Les déclarations successives faites par MM. Fourcade, Lecanuet et Monory sur le projet U.D.F. d'un prélèvement de solidarité assis sur les patrimoines n'ont pas répondu aux questions que chacun est en droit de se poser, notamment le fait de savoir s'il s'agirait d'un impôt annuel sur les fortunes ou d'une refonte des droits de succession.

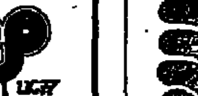
M. Jean-Pierre Fourcade, qui est l'une des personnalités politiques de la majorité à l'origine du projet, nous a expliqué que peu importait — dans l'immédiat tout au moins — la forme de l'impôt : taxe additionnelle aux droits de succession et de mutation ou impôt annuel sur le capital. Ce qui compte, pour l'ancien ministre de l'économie et des finances, est de mettre très rapidement en place un système financier permettant de compléter, pour les trente mille à quarante mille familles qui vont être touchées par les licenciements, les aides au chômage et les allocations familiales dans les zones critiques (Lorraine, Nord, Haute-Normandie...), où la proportion des chômeurs dans la population active atteindra des niveaux très élevés.

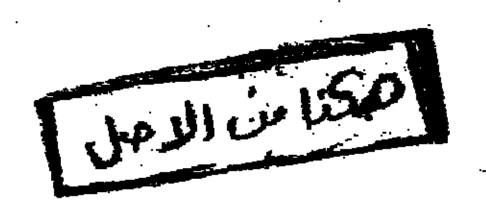
« *Il y aura un décalage important entre le moment où des milliers de travailleurs vont perdre leur emploi et celui où des usines nouvelles provoqueront des embauches. C'est ce trou qu'il faut combler en créant pendant quatre ou cinq ans un prélèvement qui devrait rapporter 1 à 1,5 milliard de francs par an.* » Il s'agit pour M. Fourcade, qui estime très inquiétante la détérioration de la situation, d'ajouter un volet social au nouveau Fonds d'adaptation qui, lui, a un objectif uniquement économique.

M. Fourcade, qui se dit choqué « *par le fait qu'une partie des Français continue de bien vivre alors que des milliers de personnes sont dans la gêne* », est hostile à une contribution de solidarité assise sur les revenus. Cette méthode aurait, selon lui, l'inconvénient majeur d'aggraver les imperfections et les injustices de cet impôt déjà critiquable puisque bâti sur beaucoup d'exonérations, d'abattements, de réductions peu ou mal justifiées. La contribution exceptionnelle qu'envisage l'U.D.F. ne concernerait que les patrimoines élevés (à partir de 2 millions de francs). Mais l'impôt serait calculé sur tout le capital possédé et non sur la seule fraction dépassant les 2 millions.

M. Fourcade estime qu'il faudrait dix à douze mois pour récolter effectivement les cotisations, et donc pour pouvoir en redistribuer le montant aux familles dans le besoin (traites impayées, échéances de fin de mois...). C'est seulement à ce moment que les Français dont les emplois vont être supprimés auront, selon lui, effectivement besoin d'aide Et il conclut : « *On ne se rend pas compte de la gravité de la situation.* »

AL. V.







LES DIFFICULTÉS DE L...

Le financement du « plan ... par la création d'un prélè...

Trois cent vingt mille emplois pour compenser les licenciemen...

ET LES DIFFICULTÉS DE LA SIDÉRURGIE

Le financement du « plan Fabre » pourrait être facilité par la création d'un prélèvement annuel sur la fortune

Le projet que M. Robert Fabre a présenté, mardi 20 février, au président de la République a pour objectif « de mettre un terme à l'accroissement continu du chômage et (de) relancer sélectivement la production par le maintien ou le développement des entreprises existantes et la création d'entreprises nouvelles ». Il comprend « quatre volets », le total des mesures aboutirait, selon le chargé de mission, à « la création ou au maintien de trois cent vingt mille emplois ». Pour en assurer le financement, M. Fabre fait allusion à la participation de l'Etat, sans donner de chiffre, sauf pour le transfert d'une part de cotisation de Sécurité sociale (5,4 milliards de francs). M. Fabre suggère aussi un prélèvement annuel sur la fortune.

Les quatre séries de mesures proposées sont les suivantes :

1) Mesures de caractère temporaire dans le secteur public et le secteur privé.

● *Créations d'emplois dans la fonction publique.* — Certains services publics fondamentaux ne sont pas, faute de personnel, assurés dans des conditions satisfaisantes. Il appartient à l'Etat de redresser cette situation. Les besoins en emplois ont été évalués *pour 1979 à 230 000 par les syndicats* de fonctionnaires. D'après les informations qui leur ont été fournies par les différents ministères, les créations demandées par ces administrations pour 1978 auraient été de 150 000 (environ 25 000 ont été créés). Il serait raisonnable *de porter à 55 000* le nombre annuel de ces créations, et ce pendant cinq ans.

Dans le tableau qu'il a présenté, *M. R. Fabre* a proposé finalement la création rapide de 30 000 emplois.

● *Créations d'emplois dans les établissements et entreprises publiques.* — Dans le cadre de l'amélioration des services publics : secteur hospitalier (politique d'humanisation des hôpitaux), transports, information du public... [10 000 emplois au total.]

● *Retraites dans la fonction publique.* — Une loi devrait accorder, pour une période à déterminer, la possibilité de prendre volontairement une retraite d'ancienneté à *jouissance immédiate* après 37,5 années de cotisations, sans condition d'âge mais sous réserve de ne pas occuper un emploi salarié. Le nombre d'emplois rendu *disponible* chaque année peut être évalué à vingt mille.

● *Maintien des emplois menacés dans le secteur privé.* — La plupart des reconversions manquées l'ont *été* parce que les licenciements ont précédé les créations d'emplois promises et non réalisées. *Il ne s'agit pas de main*tenir artificiellement, à coup de subventions, et pour une longue durée, l'existence d'entreprises condamnées.

Il convient, d'une part, d'aider, par un assouplissement du crédit, les entreprises saines en difficultés pasagères de trésorerie à franchir une *période délicate*, d'autre part, de sauvegarder l'essentiel de la producton d'industries-clés (comme la sidérurgie, la construction navale, etc.), dans la perspective soit d'un programme d'adaptation et de diversification dans des spécialisations nouvelles, soit d'un programme de reconversion.

L'aide apportée par *l'Etat* à ces opérations de restructuration interne doit permettre d'éviter au maximum les licenciements jusqu'à ce redressement ou cette reconversion, *complétée par* l'implantation d'industries nouvelles (trente mille emplois sont maintenus de cette façon).

2) Lutte contre les injustices et suppression des abus.

● *Interdiction des cumuls retraite-emploi.* — « *Une politique plus restrictive est nécessaire* », *écrit M. Fabre, qui propose tout* d'abord que les bénéficiaires d'une retraite au taux plein, à soixante ans, ne puissent plus la cumuler avec un emploi rémunéré. Pour les autres personnes, qui peuvent prétendre avant soixante ans à une retraite partielle, il suggère diverses options : *jouissance de cette pension* avec *possibilité d'emploi*, mais sans priorité à l'embauche ; versement d'un pécule ; renoncement *à la retraite et choix d'un emploi*, avec *possibilité de capi*taliser les droits différés à pension. Cent mille emplois pourraient être dégagés de la sorte, selon le chargé de mission.

● *Lutte contre la fraude fiscale.* — Vérification tous les quatre ans des comptes des grandes entreprises ; généralisation progressive de l'imposition au bénéfice réel et renforcement des services fiscaux, essentiellement *en région parisienne.*

● *Lutte contre le « travail noir ».* — Dans les circonstances actuelles, le « travail noir » *a pris* une ampleur qui en fait une véritable plaie nationale. Il a dépassé le stade du bricolage et met en cause à la *fois des entreprises* et des consommateurs complices. Le gouvernement ne s'est jamais attaqué sérieusement à ce problème. Les peines *frappant* les organisateurs du « travail noir » doivent être aggravées.

● *Prélèvement annuel sur les grandes fortunes.* — M. Fabre ne donne pas de précision sur les modalités d'un tel prélèvement, *qu'il avait d'ailleurs préconisé* avant les élections, dans le cadre du programme commun de la gauche.

3) Relance de certaines activités économiques.

● *Amélioration du service public local.* — « Faute de moyens financiers, de nombreuses communes ne peuvent réaliser certaines actions d'intérêt public (activités à caractère social, restaurations d'immeubles anciens, de monuments historiques, parcours touristiques, etc.). Ces tâches d'intérêt local pourraient faire l'objet de contrats pour une période déterminée permettant l'embauche (à temps plein ou partiel) de demandeurs d'emploi volontaires (embauchés par priorité). Leur salaire serait pris en charge par l'Etat (dans la limite de trois fois le SMIC) ainsi que les charges sociales, le tout à concurrence de 50 %.

● *Une politique volontariste de créations d'emplois et de reconversions dans les bassins d'emplois en difficultés.* — Trois mesures sont proposées :

— Déconcentrer une part du Fonds spécial d'adaptation industrielle en liaison avec l'étalement dans le temps des programmes de reconversion ;

— Accélérer l'attribution à ces régions des crédits prioritaires pour la réalisation des infrastructures ;

— Privilégier ces régions dans la *création* d'emplois publics.

● *Une politique active d'incitation au développement d'emplois productifs.* — M. R. Fabre suggère une révision du « *système trop aveugle d'attribution des primes* » et sa simplification ; une modification des pratiques bancaires avec une restauration de la concurrence ; un allègement des charges sociales, avec, dès cette année, la prise en charge apr l'Etat d'un point de cotisation (coût 5,4 *milliards de francs*); enfin, un *effort budgétaire* pour la relance dans certains secteurs tels que le bâtiment, la forêt, *etc. (20 000 emplois* créés).

4) Amorce d'un nouveau partage du temps de travail.

S'il est vrai que ne peut être appliquée sans discrimination une *réduction brutale de la durée du* travail que nombre d'entreprises ne pourraient supporter, l'aménagement du *temps de travail* est *un objectif à ne pas écarter. Dans* l'immédiat, l'Etat devrait inciter les partenaires sociaux à engager, notamment aux niveaux local et régional, des négociations visant simultanément à réduire la durée du travail (avec, selon les cas, maintien ou réduction des salaires) et à maintenir et créer des emplois. Des pourparlers avec les partenaires européens doivent être engagés dans l'immédiat en vue de réduire la durée du travail et d'harmoniser les *charges* sociales. » [20 000 emplois pourraient être ainsi créés, estime le chargé de mission.]

En outre M. Fabre *demande que* l'accès au travail à temps partiel soit facilité.

Trois cent vingt mille emplois pour compenser les licenciements

(Suite de la première page.)

Les seules allusions de M. Fabre au coût des mesures avancées portent sur le transfert d'un point de cotisation de la Sécurité sociale au budget de l'Etat (5,4 milliards de francs). *Quant à l'appel qu'il lance* à la solidarité nationale, il se traduit par le souhait d'accroître la lutte contre la fraude fiscale et de créer un « *prélèvement annuel sur les grandes fortunes* ».

Au moins 10 milliards

Combien de milliards de francs faudra-t-il au total trouver ? Le coût du programme commun de la gauche pour les seules créations d'emplois *dans le secteur public était estimé* à quelque 7 milliards de francs l'an et celui de la retraite à soixante ans à 4,3 milliards de francs. De combien faut-il réduire ce total pour évaluer le coût des deux mesures avancées *par M. Fabre sur le sujet qui portent* sur un nombre de bénéficiaires bien plus réduit ? L'application totale du « plan Fabre » supposerait probablement l'affectation d'au moins 10 milliards de francs par an en première *approximation de ses propositions.*

Seconde question : quel délai serait nécessaire pour aboutir au maintien ou à la création des trois cent vingt mille emplois évoqués ? Tout en indiquant qu'il n'a pas eu le temps de préparer « *une politique globale* », M. Fabre, qui *déclare rester* un « homme d'opposition », laisse entendre que c'est bien une telle politique qu'il faudrait élaborer pour donner suite à ses propositions. Le projet *généreux de M. Fabre risque fort*, dans ces conditions, de demeurer, pour une bonne part au moins, à l'état d'épure. Les propos de M. Messmer sur la sidérurgie lorraine conduisent-ils à plus d'optimisme ?

Après son *entrevue* avec M. Barre mardi, il a noté que son évaluation du nombre des emplois à créer en Lorraine (vingt *mille*) *était la bonne. Il y a un mois, il avait engagé* à ce sujet une controverse avec M. Giraud, ministre de l'industrie, pour qui il convenait de prendre en compte uniquement les licenciements *prévus* (*dix mille à onze mille* cinq cents *d'ici* 1980).

M. Giscard d'Estaing semble bien avoir appuyé, le 16 février, la thèse de M. Messmer en déclarant que l'« *ordre de grandeur des activités de remplacement* » devait « *correspondre non pas au nombre de travailleurs licenciés, mais au nombre total d'emplois supprimés* ».

En tout cas, M. Raymond Barre n'entend pas remettre en cause les *décisions* prises par les dirigeants de la sidérurgie, notamment *la fermeture de l'aciérie de Longwy. De sorte qu'il reviendrait au gouvernement* de chercher comment pallier le *sous-emploi* important qui sévira entre le moment où interviendront les *licenciements* prévus et celui où *seront créés les emplois espérés (à* supposer *que* les nombres coïncident). On n'en est pas encore là.

Il apparaît seulement qu'après la rencontre prévue entre M. Giraud et les syndicats, le 23 février, M. Boulin, *ministre du travail et de la participation, reprendra* contact avec les syndicalistes pour étudier l'aspect social du dossier. M. Boulin, qui a eu une réunion de travail avec MM. Barre et Giraud, mardi, devrait *confirmer son projet de mise en retraite anticipée* de salariés âgés de plus de cinquante ans dans la sidérurgie. Il devrait aussi annoncer que, dans ce secteur, l'aide au retour des immigrés serait non *plus de 10 000 F, mais de quatre à cinq fois plus, puisqu'il s'agirait de* verser à l'étranger qui rentre chez lui l'équivalent de l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire antérieur) *pendant une année.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

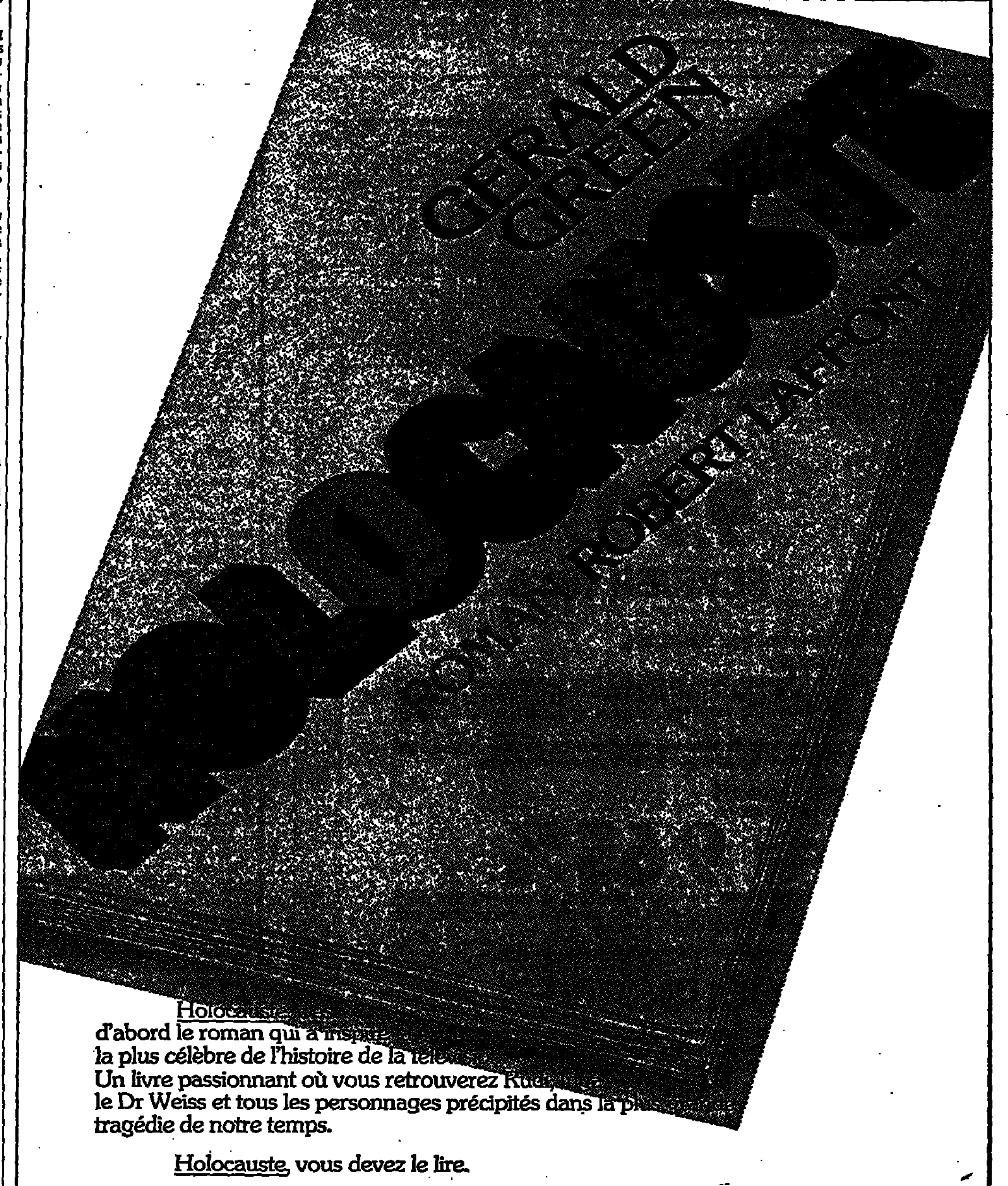
M. Messmer confirme : vingt mille emplois doivent être créés en Lorraine

M. Messmer a confirmé, mardi 20 février, que 20 000 emplois devaient être créés en Lorraine. *Le président du conseil régional* de Lorraine, qui venait d'être reçu pendant trois heures par M. Raymond Barre en même temps que le bureau élargi de ce conseil, a souligné que la « *polémique* » née il y a un mois après sa première visite à Matignon, n'avait plus cours. « *Le débat*, a-t-il estimé, *a été tranché par le président de la République, la semaine dernière.* »

*Un communiqué conjoint a pré*cisé, que « *la création d'emplois industriels et tertiaires destinés à remplacer les postes supprimés dans la sidérurgie, constitue une priorité à l'action gouvernementale. Le développement économique de la Lorraine nécessite qu'elle puisse pleinement tirer parti de sa position géographique favorable. Le réseau routier et autoroutier de cette région sera amélioré par le désenclavement des zones sidérurgiques de Longwy et Thionville dans les mêmes conditions que les Vosges. L'ensemble des programmes exceptionnels engagés à ce titre représente 1,2 milliard de francs sur lesquels plus de 850 millions de francs seront financés par l'Etat. En outre, un programme de modernisation en Lorraine de la R.N. 4 sera mis au point d'un commun accord entre le ministre des transports et les autorités régionales. Ces travaux contribueront de manière importante à l'animation économique dans cette région pendant la période nécessaire à l'édification des usines nouvelles.* »

Enfin, selon M. Messmer, le gouvernement est prêt à envisager la décentralisation en Lorraine d'« *au moins une administration parisienne* ».

En ce qui concerne la proposition de construction d'une nouvelle aciérie à Longwy, avancée la semaine dernière par la mission parlementaire d'information sur la sidérurgie, M. Barre a indiqué que « *sa politique imposait de remettre la décision aux dirigeants d'Usinor* ». Ceux-ci, rappelons-le, on topté pour l'achèvement de l'aciérie de Neuves-Maisons, qui doit alimenter en acier les laminoirs de Longwy, avec l'appoint des *fournitures de* l'aciérie franco-belge de Cockerill à Rehon.



ÉTRANGER

FACE A UNE AGGRAVATION DU CHOMAGE

Le gouvernement britannique annonce l'introduction d'une semaine de travail réduite

De notre correspondant

Londres. — M. Booth, ministre de l'emploi, a annoncé, le 20 février aux Communes, de nouvelles mesures de lutte contre le chômage d'un montant de 250 millions de livres (2,2 milliards de francs). La déclaration de M. Booth a coïncidé avec la publication des dernières statistiques indiquant — après correction des variations saisonnières — une augmentation de vingt-trois mille cinq cents du nombre des chômeurs, soit la plus forte hausse mensuelle enregistrée depuis septembre 1977.

Ainsi le chômage a augmenté de 42 000 personnes au cours des deux derniers mois, alors qu'il avait baissé de 100 000 à pareille époque en 1978. Le nombre total des sans-emploi est officiellement évalué à 1 362 000, soit 5.7 % de la force de travail, contre 5,6 % un mois auparavant et 5,5 % en décembre.

Les milieux officiels font état de circonstances particulières, notamment des conditions atmosphériques exceptionnellement mauvaises et de la grève des camionneurs, pour expliquer cette aggravation du chômage. Néanmoins, le nombre des offres d'emploi a également baissé au cours des derniers mois, pour revenir à 230 900, ce qui montre que l'affaiblissement régulier de la production commence à produire ses effets.

Les mesures annoncées par M. Booth comportent l'introduction d'une semaine de travail réduite, déjà en vigueur dans l'industrie textile. Pour chaque journée « perdue », les travailleurs percevront une rémunération représentant 75 % de leur salaire normal, et les employeurs une compensation complète de l'Etat. Le gouvernement envisage aussi un programme de subventions à l'industrie privée afin de permettre une restructuration des entreprises ayant pour objectif le maintien des emplois, de préférence à une cessation des activités non rentables. Les détails de ce projet seront mis au point en coopération avec les syndicats et la confédération patronale, après consultation de la Commission européenne, qui a toujours considéré les subventions officielles à une entreprise non rentable comme contraires aux règles de la concurrence au sein de la Communauté. — H. P.

R.D.A.

● *Pour la première fois depuis neuf ans*, le nombre des dépôts de bilan en R.F.A. a reculé en 1978, pour s'établir à 8 722, en baisse de 8.8 % par rapport à 1977. Toutefois, par raport au début des années 70, ce nombre a plus que doublé. — *(A.F.P.)*

LES ÉCHANGES DES PAYS OCCIDENTAUX AVEC L'OPEP

● ÉTATS-UNIS : déficit diminué de plus du quart

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis ont ramené leur déficit commercial vis-à-vis des membres de l'OPEP de 19,2 milliards de dollars en 1977 à 14 milliards en 1978, soit 27,1 % de moins. Les importations ont diminué, revenant de 33,1 à 30,6 milliards de dollars (— 7,6 %), ce qui reflète la baisse des arrivages de pétrole — en provenance de tous pays — qui ont totalisé 39,5 milliards de dollars l'an dernier, au lieu de 42,3 milliards en 1977. Par contre, les exportations américaines vers les pays de l'OPEP sont passées de 13,9 à 16,6 milliards de dollars, en progression de 19,4 %.

Le déficit pétrolier américain a été largement dû aux échanges avec quatre pays : le Nigéria, la Libye, l'Algérie et l'Indonésie. Les achats des Etats-Unis à ces nations ont varié de 3,4 milliards (Algérie), à 4,7 milliards (Nigéria), tandis que leurs ventes sont restées limitées, variant de 375 millions de dollars (Algérie) à 985 millions (Nigéria). En revanche, les Etats-Unis ont enregistré un excédent avec deux de leurs principaux fournisseurs de pétrole, l'Iran et le Venezuela. Leurs exportations vers l'Iran sont passées de 2,7 à 3,6 milliards de dollars, tandis que leurs importations sont restées à peu près stationnaires à 2,8 milliards, d'où un excédent de 0,8 milliard, au lieu d'un léger déficit en 1977. De même, les ventes américaines au Venezuela sont passées de 3,1 à 3,7 milliards, tandis que les importations sont revenues de 4 à 3,5 milliards, d'où un surplus de 0,2 milliard, au lieu d'un déficit de 0,9 milliard de dollars.

Le déficit américain à l'égard de l'Arabie Saoudite est lui aussi revenu de 2,9 milliards de dollars en 1977 à 0,9 milliard l'an dernier. Les exportations américaines ont progressé de 3,5 à 4,3 milliards, tandis que les importations ont diminué, revenant de 6,4 à 5,2 milliards. L'excédent avec le Koweït a plus que doublé (700 millions au lieu de 300 millions), les Etats-Unis continuant à importer très peu de pétrole de ce pays. Par contre, le déficit avec les Emirats arabes unis est passé de 1,1 à 1,3 milliard de dollars, les exportations américaines marquant le pas et les importations augmentant légèrement.

● ALLEMAGNE FÉDÉRALE : excédent supérieur à 10 milliards de francs

Wiesbaden (*A.F.P.*). — L'Allemagne fédérale a enregistré, en 1978, un excédent commercial de 5,1 milliards de deutschemarks (12 milliards de francs) avec les pays de l'OPEP. Les importations ouest-allemandes ont représenté 19,4 milliards de DM, en recul de 17 %, et les exportations 24,5 milliards, en baisse de 9 %.

Vis-à-vis des pays de l'Est, le surplus a été du même montant — 5,1 milliards de DM, — les ventes ayant atteint 17,6 milliards de DM, en hausse de 6 %, et les achats 12,5 milliards, en augmentation de 10 %.

A l'égard des huit pays de la C.E.E., la balance commerciale de la R.F.A. a enregistré un excédent de 11,4 milliards de DM. Les exportations ont représenté 130,9 milliards (46 % du total des ventes) et les importations 119,5 milliards (49 % du total), en progression toutes deux de 6 %.

Les exportations ont augmenté de 9 % à destination de l'Amérique du Nord, pour se situer à 22,3 milliards de DM, les importations sont, quant à elles, restées sans changement à 19,4 milliards. Le surplus s'est élevé à 2,9 milliards de DM. En revanche, les achats aux autres pays industriels ont augmenté de 13 %, passant à 48,2 milliards de DM, alors que les ventes sont demeurées inchangées à 66,1 milliards, l'excédent représentant 17,9 milliards de DM.

Le seul déficit commercial a été enregistré envers les pays en développement, soit 1,4 milliard de DM, les exportations ouest-allemandes ayant atteint 22,9 milliards et les importations 24,3 milliards de DM. Globalement, les ventes de la R.F.A. ont représenté 285 milliards de DM et les achats 244 milliards, ce qui représente un surplus commercial de 41 milliards, contre 38 milliards en 1977.

● *Le groupe américain Goodyear*, premier fabricant mondial de pneumatiques, a décidé de fermer à la fin du mois de mai prochain son usine de Drumchapel, près de Glasgow, en Ecosse, employant 700 personnes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U.	4,2820	4,2855	— 135	— 105	— 260	— 220	— 810	— 740
$ can. ...	3,5820	3,5860	— 130	— 90	— 250	— 200	— 670	— 595
Yen (100)	2,1230	2,1275	+ 40	+ 75	+ 115	+ 155	+ 310	+ 365
DM	2,3050	2,3085	+ 35	+ 75	+ 100	+ 140	+ 315	+ 385
Florin	2,1355	2,1385	— 15	— 7	+ 10	+ 25	+ 50	+ 105
F B. (100)	14,6155	14,6350	— 140	— 35	— 215	— 125	— 755	— 305
F. S.	2,5630	2,5670	+ 115	+ 150	+ 265	+ 305	+ 830	+ 900
L. (1 000).	5,9836	5,9910	— 225	— 180	— 455	— 385	—1460	—1320
£	8,5845	8,5930	— 445	— 385	— 855	— 770	—2445	—2305

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/4	3 5/8	3 1/2	3 7/8	3 5/8	4	4	4 3/8
$ E.-U.	29 1/2	29 7/8	10 5/16	10 11/16	10 3/16	10 9/16	10 7/8	11 1/4
Florin	7 5/16	7 13/16	6 9/16	7 1/16	6 1/2	7	6 1/4	6 3/4
F B. (100)	5 1/4	6 3/4	7 1/8	8	7 1/4	8 1/8	7 1/2	8 1/2
F. S.	—1/16	+ 5/16	0	3/8	1/16	7/16	1/4	5/8
L. (1 000).	10 3/4	13 1/4	11 3/4	12 3/4	11 3/4	13	12 5/8	13 1/2
£	12 3/4	14	12 7/8	13 3/4	12 7/8	13 3/4	13 1/16	13 13/16
Fr. franc..	6 1/4	6 7/8	6 7/8	7 1/2	7 5/8	8 1/8	8 7/16	8 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Le gouvernement veut renforcer le contrôle du « paracommercialisme »

Il y a longtemps que le « paracommercialisme » exaspère les commerçants traditionnels, singulièrement les petits commerçants. Comme un gravier au fond d'une chaussure de marche. Il leur aura fallu attendre la venue de M. Jacques Barrot au ministère du commerce et de l'artisanat pour qu'une circulaire du premier ministre tente de leur donner satisfaction, en poursuivant les abus de ceux qui font acte de commerce sans en subir les charges.

Cette circulaire, désormais prête, n'attend plus que l'avis de la commission de la concurrence pour être publiée au Journal officiel.

Le paracommercialisme est une notion confuse et difficile à cerner : c'est aussi bien la vente « sauvage », au bord des routes et sans autorisation, de produits divers, que la vente, par une association régie par la loi de 1901, de voyages organisés à d'autres que ses adhérents, ou que l'ouverture au public d'une cantine d'entreprise ou d'un magasin d'administration, réservés en principe aux seuls salariés de l'entreprise publique ou privée.

Toutes ces activités sont parfaitement licites, pour peu qu'elles respectent les obligations réglementaires ou législatives qui sont les leurs. Le paracommercialisme est donc l'abus du genre, qui constitue, vis-à-vis du commerce traditionnel, une concurrence déloyale : ses auteurs n'acquittant pas les charges qui pèsent sur le commerce peuvent offrir, au grand public, des services et des produits à des prix tout à fait bas.

La circulaire, en préparation, s'assigne pour objectifs de rétablir les règles d'une saine concurrence, en faisant respecter, par les vendeurs du bord des routes, les associations et les organismes sociaux concernés, les obligations auxquelles ils sont soumis.

● *Les ventes sauvages* ne sont possibles qu'avec une autorisation expresse (1) ; les vendeurs doivent, selon les cas, être munis d'une carte de commerçant non sédentaire ou d'un livret spécial de circulation et répondre aux obligations de tout commerçant (registre du commerce, affiliation aux régimes sociaux, déclaration d'existence aux services fiscaux ou à l'inspection du travail, en cas d'emploi de personnel salarié...).

● *Les associations régies par la loi de 1901*, dont le but est l'hébergement et la restauration (foyers de jeunes travailleurs, maisons de jeunes, villages de vacances, cantines d'entreprises, mess militaires) ou l'organisation de voyages et de séjours, verront les contrôles, dont elles sont normalement l'objet, renforcés : si elles ne réservent pas ces prestations aux catégories de personnes prévues dans leurs statuts, elles feront l'objet de sanctions (suppression de subventions, retrait d'agrément, abrogation d'avantages fiscaux, etc.). Si ces associations organisent systématiquement la vente de denrées ou de marchandises, elles devront, obligatoirement, créer une coopérative de consommation.

● *Les coopératives d'entreprises ou d'administration*, qui bénéficient de toute une série d'exonérations, doivent déclarer leur existence au préfet du département, lui remettre chaque année un compte rendu d'activité et ne vendre qu'aux salariés de l'entreprise ou de l'administration concernés. Le contrôle portera donc d'abord sur l'existence d'une procédure d'identification des acheteurs et sur l'application réelle de cette procédure. Si les règles ne sont pas appliquées, la coopérative fautive deviendra une coopérative de consommateurs de droit commun, soumise par la loi à peu près aux mêmes obligations que le commerce traditionnel.

Les abus relevés (la circulaire encourage les chambres de commerce et d'industrie, ainsi que les chambres de métiers, à signaler les cas concrets dont elles auront connaissance) pourraient être portées devant la commission de la concurrence si toutefois celle-ci en est d'accord puisqu'il s'agit de « *pratique non conformes aux règles de la concurrence* ».

● Cette circulaire cependant ne vise pas les coopératives d'approvisionnement agricoles, qui pourtant suscitent rogne et grogne, qu'il s'agisse des « magasins verts » de la coopérative de Landerneau ou de leurs homologues. Certes ces activités commerciales ne bénéficient des avantages de la coopération agricole que dans la mesure où leurs ventes extérieures ne dépassent pas 20 % du chiffre d'affaire... mais il faut bien dire que la séparation des comptabilités est loin d'être toujours rigoureusement observée. Au demeurant, une « commission des sages » étudie actuellement les problèmes que pose le développement du mouvement coopératif agricole, et c'est dans ce cadre que le sujet devrait être abordé. Les agriculteurs ne seront touchés par les nouvelles dispositions que pour les ventes des produits de la ferme au bord des routes ; certains, ne parvenant pas à répondre à la demande, ne s'étaient-ils pas avisés d'acheter sur le marché voisin un supplément de produits à commercialiser ?

Cette circulaire ne touche pas non plus aux « ventes directes d'usine », réglementées depuis cinq ans par la loi Royer.

Le poids économique du paracommercialisme est difficile à évaluer. Il reste, en tout état de cause, assez marginal, et ne devrait guère dépasser 0.5 % du chiffre d'affaires du commerce de détail, soit 3 milliards de francs environ sur les 591 milliards réalisés en 1978. C'est peu de chose, globalement. Localement, le problème peut être beaucoup plus aigu. Lorsque, dans une ville moyenne, la coopérative de l'entreprise industrielle la plus importante est ouverte à tous les habitants — et non aux seuls salariés de la firme — elle fait incontestablement souffrir le commerce de détail local. Telle entreprise d'électronique (trois mille salariés) n'a-t-elle pas vendu en fin d'année pour 700 000 francs de chocolats ? C'est beaucoup.

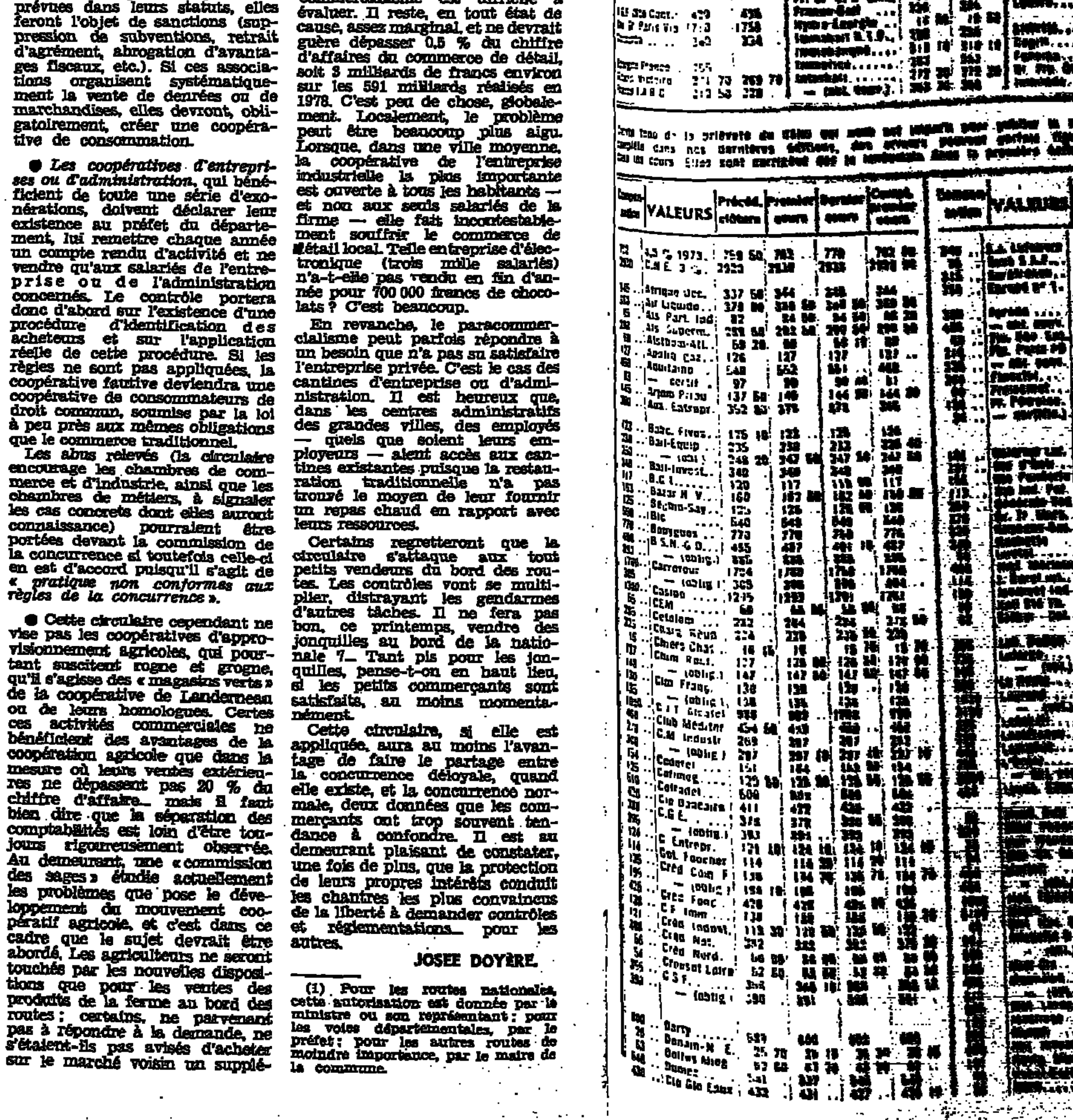
En revanche, le paracommercialisme peut parfois répondre à un besoin que n'a pas su satisfaire l'entreprise privée. C'est le cas des cantines d'entreprise ou d'administration. Il est heureux que, dans les centres administratifs des grandes villes, des employés — quels que soient leurs employeurs — aient accès aux cantines existantes puisque la restauration traditionnelle n'a pas trouvé le moyen de leur fournir un repas chaud en rapport avec leurs ressources.

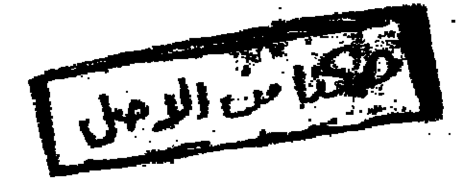
Certains regretteront que la circulaire s'attaque aux tout petits vendeurs du bord des routes. Les contrôles vont se multiplier, distrayant les gendarmes d'autres tâches. Il ne fera pas bon, ce printemps, vendre des jonquilles au bord de la nationale 7... Tant pis pour les jonquilles, pense-t-on en haut lieu, si les petits commerçants sont satisfaits, au moins momentanément.

Cette circulaire, si elle est appliquée, aura au moins l'avantage de faire le partage entre la concurrence déloyale, quand elle existe, et la concurrence normale, deux données que les commerçants ont trop souvent tendance à confondre. Il est au demeurant plaisant de constater, une fois de plus, que la protection de leurs propres intérêts conduit les chantres les plus convaincus de la liberté à demander contrôles et réglementations... pour les autres.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Pour les routes nationales, cette autorisation est donnée par le ministre ou son représentant ; pour les voies départementales, par le préfet ; pour les autres routes de moindre importance, par le maire de la commune.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 FÉVRIER

Net redressement

Les espoirs d'amélioration nés en début de semaine au vu de la forte résistance à la baisse manifestée par le marché n'ont pas été déçus.

Après plusieurs jours d'un repli quasi incessant, un net raffermissement des cours s'est produit mardi, pour la liquidation générale de février, et en clôture l'indicateur instantané enregistrait une hausse voisine de 1,2 %.

Tous les compartiments, à l'exception des pétroles, ont profité de ce mouvement de reprise, le bâtiment, la construction électrique et les magasins étant plus favorisés que les autres.

A l'inverse, le nombre des baisses, encore important la veille, a fortement décru, et une dizaine de quelque importance (1 % et plus) ont été relevées. Parallèlement, les courants d'échanges se sont étoffés, redonnant à la Bourse une allure plus normale. Faut-il imputer ce redressement à la fin du conflit sino-vietnamien, annoncée par le vice-ministre chinois des affaires étrangères en tout début d'après-midi?

La nouvelle a peut-être joué, encore que cela ne soit pas certain, dans la mesure où la hausse des cours était déjà bien amorcée quand elle fut connue.

En fait, il apparaît que la liquidation était déjà à peu près terminée et qu'avec la décru des ventes les achats de soutien effectués par les organismes de placement collectif n'ont pas eu grand mal à faire remonter la Bourse. Cette hausse, en tout cas, intervient à point nommé pour revaloriser un peu les cours de compensation sur lesquels seront calculés les pertes du mois, les plus fortes en moyenne éprouvées par la Bourse depuis mai 1977. Mais cela suffira-t-il à rassurer les porteurs de SICAV passablement alarmés par la baisse de ces derniers temps? « Quand on secoue trop fort le prunier, nous disait un professionnel, il ne tombe pas que des fruits. »

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 6 5/8 %

LONDRES

Tendance toujours très indécise ce mercredi, à la Bourse de Londres, où les industrielles sont étroitement irrégulières. Nouvelle avance, en revanche, des fonds d'État. Les pétroles sont diversement traités. Les mines d'or marquent plus ou moins le pas.

Or (couverture) (dollars) 248 25 contre 247 ..

VALEURS	CLOTURE 20/2	COURS 19/2
Beecham	625 ...	626 ...
British Petroleum	974 ...	972 ...
Courtaulds	106 ...	106 ...
De Beers	448 ...	456 ...
Imperial Chemical	371 ...	373 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	282 ...	291 ...
Shell	648 ...	648 ...
Vickers	168 ...	170 .
War Loan 3 1/2 %	29	28 1/2
*West Driefontein	32 1/2	32 1/2
*Western Holding	28 7/8	28 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AU PRINTEMPS. — Selon le président-directeur général M. Mans, l'assainissement du groupe est achevé et, après deux exercices déficitaires, un bénéfice net consolidé a été dégagé pour 1978, dont le montant est de l'ordre de 50 millions à 60 millions de francs contre une perte de 64 millions de francs l'année précédente. Ces profits devant être consacrés à l'amortissement des déficits antérieurs, la reprise du dividende n'aura lieu qu'en 1980. Pour l'exercice 1974, les actionnaires avaient encaissé une somme globale de 3 F.

NORSK HYDRO. — Pour le premier semestre de l'exercice 1977-1978, le résultat brut a presque doublé, passant de 509 à 954 millions de couronnes, mais, en raison des amortissements et des frais financiers élevés, ainsi que de pertes subies par la plate-forme pétrochimique de Rafnes, le bénéfice est inférieur de 43 millions à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Cependant, avec l'évolution prometteuse des marchés, les résultats de l'exercice entier seraient meilleurs que prévu.

LYONNAISE DES EAUX. — En raison des difficultés rencontrées par les filiales Degrémont et Distrelec, le bénéfice net consolidé pour 1978 sera en baisse de 20 % à 25 % (115 millions de francs pour 1977). Le résultat net de la société mère est, en revanche, en augmentation de 15 % à un peu plus de 70 millions de francs.

NEW-YORK

Hausse

Ouverte mardi, en raison de la célébration la veille de l'anniversaire de la naissance de Washington, la semaine a plutôt bien commencé à Wall Street, où l'indice des industrielles a progressé de 7,54 points, à 834,55, dans un marché modérément actif.

La poursuite du conflit sino-vietnamien n'a eu, semble-t-il, guère d'influence sur les investisseurs, beaucoup plus sensibles aux bons résultats annoncés par Eastman Kodak et à la déclaration de M. Muller, président de la Réserve fédérale, sur les possibilités d'éviter une récession, sauf événements imprévus (accélération de la hausse des prix, pénurie de produits pétroliers). Les « blue chips » ont été particulièrement favorisées.

Sur 1 849 valeurs traitées, 872 ont monté et 546 ont baissé.

L'activité a porté sur 22,07 millions de titres contre 21,17 millions.

VALEURS	COURS 16/2	COURS 20/2
Alcoa	52 ...	52 1/2
A.T.T.	64 ...	64 ...
Boeing	68 1/8	68 1/8
Chase Manhattan Bank	28 7/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	132 1/8	134 ...
Eastman Kodak	60 1/2	62 7/8
Exxon	50 3/4	51 1/8
Ford	41 1/8	41 5/8
General Electric	46 3/4	47 3/8
General Foods	34 1/4	34 1/8
General Motors	55 ...	55 1/2
Goodyear	16 3/4	16 7/8
I.B.M.	301 1/2	308 ...
I.T.T.	27 7/8	27 7/8
Kennecott	24 1/8	24 1/2
Mobil Oil	71 ...	72 ...
Pfizer	31 ...	31 1/2
Schlumberger	100 ...	103 1/8
Texaco	24 5/8	24 7/8
U.A.I. Inc.	24 5/8	25 1/2
Union Carbide	35 7/8	36 1/2
U.S. Steel	24 ...	24 1/8
Westinghouse	17 3/4	18 ...
Xerox	56 3/8	56 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	19 fév.	20 fév.
Valeurs françaises	96,2	97
Valeurs étrangères	109,8	110,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	82,5	83,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/2	21/2
1 dollar (en yens)	201 20	201 70

BOURSE DE PARIS - 20 FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 février 1979 a été tiré à 611 397 exemplaires.



LES PROTESTATIONS CONTRE LE CHOMAGE S'AMPLIFIENT DANS LES RÉGIONS

Des foules importantes ont manifesté à Saint-Étienne et à Roanne

Les protestations contre le chômage s'amplifient. Mardi 20 février, dans la Loire, des dizaines de milliers de travailleurs ont manifesté à Saint-Etienne et à Roanne. Ces démonstrations, d'une ampleur sans précédent dans les régions concernées, ont également eu lieu à Redon (Ille-et-Vilaine). A Longwy (Meurthe-et-Moselle), une centaine de sidérurgistes ont occupé le tribunal d'instance. Près de Lille, les ouvriers de l'usine Thomson-Brandt de Lesquin (Nord), ont bloqué pendant une heure l'autoroute A-1. A Rouen enfin, plusieurs personnes ont été blessées par des grenades lacrymogènes au cours d'une manifestation de salariés de l'entreprise Kiwi.

De notre correspondant

Saint-Etienne. — « *La plus grande manifestation depuis mai 1968* » : les organisateurs de la journée d'action des unions départementales C.G.T., C.F.D.T., FEN n'ont pas de mots assez forts pour définir les rassemblements organisés dans la région mardi *20 février*, avec l'appui des partis de gauche, sur le thème « *Pour que la Loire vive* ». Selon les syndicats, 80 000 à 100 000 salariés ont débrayé mardi dans le département de la Loire. 50 000 ont participé au cortège de Saint-Etienne, conduit par le maire, M. Sanguedolce, 6 000 à celui de Roanne.

Pour leur part, les services officiels n'ont décompté que 15 000 à 20 000 manifestants à Saint-Etienne et 3 000 à Roanne. Mais la foule était nettement plus nombreuse, ainsi que nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions (*le Monde* du 21 février).

Cette journée de protestation avait commencé dès 8 heures avec le bouclage des principales voies d'accès vers l'agglomération stéphanoise : barrages sur les autoroutes à Saint-Chamond, à Andrézieux et sur toutes les routes nationales, trafic ferroviaire et transports en commun interrompus, rideaux baissés des commerçants. Saint-Etienne et ses cités satellites avaient une allure de villes mortes. A Roanne, un cortège conduit par le maire, député socialiste, M. Jean Auroux, avait été organisé mardi matin. Partis des Papeteries Navarre, où mille cinq cents personnes sont menacées de licenciement, les manifestants se sont rendus place de la Loire où trois responsables de la C.F.D.T., de la FEN et de la C.G.T. évoquèrent les problèmes des principales entreprises de l'arrondissement. Durant une heure quinze minutes, la R.N. 7 a été bloquée sur le pont de la Loire, les manifestants ne laissant le passage qu'aux ambulances et aux voitures particulières transportant des vieillards ou des enfants en bas âge.

Toute la région était d'ailleurs paralysée par la grève. Dans le secteur public, il y a eu 100 % de grévistes aux Houillères et à la S.N.C.F. ; 95 % à 100 % aux P.T.T. où F.O. s'était associée au mouvement ; 75 % à la Sécurité sociale ; plus de 80 % dans l'éducation nationale. Dans le secteur privé, les organisations patronales notent que les débrayages ont été nombreux, sans préciser de chiffres. Les syndicats donnent un pourcentage allant de 70 % à 100 % pour des débrayages allant de quelques heures à la journée complète. Il y a eu 98 % de grévistes à la caisse d'épargne et 100 % à Manufrance où la C.G.C. s'était associée au mouvement.

● *A Longwy*, une centaine de sidérurgistes ont occupé mardi à partir de 14 heures les locaux du tribunal d'instance, à l'appel de la C.G.C. et de F.O. Cette opération avait pour but d'empêcher « *la tenue d'une centaine d'audiences de conciliation, et notamment de saisies-arrêts concernant des travailleurs et des chômeurs du bassin de Longwy* ». Dans la nuit des 26 au 27 janvier, l'une des salles du greffe avait été partiellement incendiée, au moyen d'un cocktail Molotov, par des inconnus. Pour sa part, l'intersyndicale de Longwy annonce qu'elle a reçu du chanteur Michel Sardou une somme de 20 000 francs, montant du cachet qu'il a touché lors de son gala à Colmar. Le 9 décembre, le chanteur avait été bloqué dans sa voiture par des manifestants entre Metz et Luxembourg. Il avait promis d'aider les sidérurgistes.

● *A Seclin*, dans la banlieue de Lille, les ouvriers de l'usine Thomson - Brandt de Lesquin (Nord) ont bloqué de 14 h. 30 à 15 h. 30 mardi l'autoroute Paris-Lille, dans les deux sens. La direction de cette fabrique de réfrigérateurs a engagé une procédure de licenciements pour « *raisons économiques* » à l'encontre de 488 personnes. A l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O., 30 à 40 % des 2 500 salariés de l'entreprise — selon la direction — se sont mis en grève mardi en début d'après-midi.

● *A Rouen*, des heurts entre manifestants et forces de l'ordre se sont produits mardi lors d'un rassemblement organisé par la C.G.T. et le P.C.F. pour protester contre « *la remise en cause du droit de grève et des libertés syndicales* » au sein de l'entreprise Kiwi, dans la banlieue de la ville. Quatre manifestants ont été légèrement blessés par des tirs tendus de grenades lacrymogènes, selon la C.G.T., et plusieurs gardiens de la paix ont été légèremetn blessés, selon les autorités préfectorales. L'usine, occupée par quarante ouvrières de la production en grève, avait été évacuée le 15 janvier dernier. Selon la C.G.T., le travail est effectué depuis par des intérimaires sous la protection de la police. Une manifestation de protestation contre « *les violences policières* » était prévue ce mercredi après-midi à Rouen.

LA GRÈVE DES BANQUES ET DES ASSURANCES PARALYSE CERTAINS SERVICES OUVERTS AU PUBLIC

Indices d'un mécontentement grandissant dans ces branches du secteur tertiaire, des grèves de quarante-huit heures dans les banques mercredi 21 et jeudi 22 février, de vingt-quatre heures dans les assurances mercredi, paralysent certains services ouverts au public dans plusieurs établissements parisiens ainsi qu'en province.

Dans les banques (260 000 salariés), seuls les cadres du S.N.B. se sont abstenus de participer à l'appel de l'intersyndicale, alors qu'ils l'avaient fait le 31 janvier. Selon l'organisation patronale, le mouvement *semblait*, selon les premières indications, moins suivi que lors de la grève précédente.

Les employés des compagnies d'assurances (150 000 salariés) ont été appelés, pour leur part, à une grève nationale de vingt-quatre heures ce mercredi, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., U.G.I.C.T. et S.N.A.M.A.T. (cadres). Lundi déjà, vingt-trois sociétés d'assurances étaient en grève, cependant que quatre centres de gestion de l'U.A.P. étaient occupés par une partie du personnel.

Après une nuit passée à la prison de Fleury-Mérogis

Le directeur de « Rouge » a été conduit à Besançon par les gendarmes

M. Alain Bobbio, directeur de la publication du journal *Rouge* et membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, a passé la nuit du mardi 20 au mercredi 21 février à la prison de Fleury-Mérogis. Cette décision a été prise par le parquet du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) en exécution d'un mandat d'amener lancé par M. Philippe Ker, juge d'instruction au tribunal de Besançon. M. Bobbio s'était présenté à la gendarmerie de Drancy et avait été transféré au tribunal de Bobigny (nos dernières éditions). Il a été conduit à Besançon, ce mercredi 21 février, pour être entendu par le magistrat instructeur.

Ce dernier avait convoqué M. Bobbio, le 20 décembre 1978, pour l'entendre dans le cadre d'une enquête sur une affaire de contrefaçon du journal *l'Est Républicain*. M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la L.C.R., précise que c'était pour y être inculpé. En effet, en avril et juin 1977, un journal baptisé *Lip Républicain* s'inspirant de la présentation du quotidien régional avait été diffusé à Besançon. M. Charles Boileau, directeur de la publication du quotidien de Nancy, déposa le 18 avril et le 22 septembre deux plaintes avec constitution de partie civile pour « *contrefaçon et imitation frauduleuse d'une marque appartenant à autrui* ». Le magistrat instructeur, estimant que les caractères utilisés pour cette publication pastiche ressemblaient à ceux du quotidien trotskyste, à la suite d'une expertise, avait convoqué M. Bobbio. Celui-ci avait refusé de déférer à cette convocation estimant que son journal n'était pas mêlé à cette affaire et avait donné, le 23 décembre, dans une lettre ouverte au juge d'instruction les raisons de ce refus en précisant qu'il n'était pas imprimeur.

Lip républicain était présenté comme un supplément à *Lip-Unité*, journal des ouvriers de l'usine de Palente. Selon notre correspondant à Besançon, ceux-ci affirment qu'ils ont conçu *Lip républicain*, en ont réalisé les maquettes et assuré la diffusion. « *Ce journal est la responsabilité des travailleurs* », déclarent les ouvriers de Lip.

Les protestations

L'arrestation de M. Alain Bobbio a soulevé de nombreuses protestations de la part des syndicats de journalistes. Le S.N.J. (Syndicat national des journalistes) estime qu'il « *n'y a aucune commune mesure entre les faits reprochés et les méthodes mises en œuvre* ». La C.F.D.T. écrit de son côté que « *cette décision, venant après la série de procès dont ont été victimes, entre autres,* Rouge *et* Libération, *survient dans une politique d'intimidation inadmissible contre certains organes de presse* ». Le S.N.J. C.G.T., pour sa part, s'étonne « *qu'un directeur de publication ait ainsi à répondre, manu militari, d'une éventuelle infraction qui ne pourrait concerner qu'un directeur d'imprimerie. Depuis trente-cinq ans, aucu ndélit de presse n'a été résolu de manière aussi expéditive, et encore moins lorsqu'il s'agit de présomption* ».

Le S.N.J. - C.G.T. rapproche « *ces mesures expéditives de la mansuétude dont bénéficie M. Robert Hersant, coupable de véritables infractions aux lois, sanctionnées par des textes précis* », et le S.N.J. déclare que cette arrestation « *prend des allures de véritable provocation* ».

M. Alain Krivine a déclaré ce mercredi 21 février, au cours d'une conférence de presse : « *C'est la première fois depuis fort longtemps qu'un directeur de publication subit un traitement aussi expéditif. C'est la tentative pour un juge de faire passer un délit de presse dans le domaine du droit commun. C'est une provocation contre la presse qui refuse de marcher au pas.* »

D'autre part, M. Bobbio a été condamné, mardi 20 février, à 3 000 F d'amende par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, pour diffamation envers l'administration pénitentiaire. Dans le numéro de *Rouge* du 6 février 1978, un article intitulé « *Un témoignage sur le quartier de haute sécurité des Baumettes* » parlait d'« *assassinat légalisé* » et de « *désossage collectif* » en citant une lettre d'un détenu, Alain Bendjelloul.

L'OFFICIER RESPONSABLE D'UN EXERCICE PRÉVOYANT UNE SIMULATION DE TORTURE DÉMISSIONNE DE L'ARMÉE

Le capitaine commandant le 1er escadron du 5e régiment de chasseurs de Périgueux, auteur d'une instruction de manœuvre employant le mot « torture » pour une simulation d'interrogatoire, a donné sa démission, indique, dans un communiqué, publié mardi 20 février à Paris, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général d'armée Jean Lagarde (*le Monde* daté 20 février). Il s'agit du capitaine Ycre.

« *L'enquête disciplinaire effectuée au 5e régiment de chasseurs à la suite de l'emploi du mot torture dans un document d'exercice d'un escadron du régiment est terminée*, affirme ce communiqué. *Il s'agissait d'abord de savoir si le vocabulaire employé était le reflet d'une déviation de certains esprits et traduisait un rejet des dispositions d'un règlement de discipline générale ayant valeur et force de loi. Il est possible de conclure sur ce point par la négative : le 5e chasseurs est un régiment parfaitement sain.* »

« *Il s'agit*, explique le communiqué, *d'une aberration de langage, impardonnable sans aucun doute, mais sans le moindre support. Son auteur, ayant mesuré l'étendue de sa faute, a présenté sa démission. Elle a été acceptée.* »

A LILLE

Création de l'Opéra du Nord

De notre correspondant

Lille. — La création de l'Opéra du Nord a été annoncée officiellement le mardi 20 février à Lille par M. Pierre Mauroy, maire de la ville, qui était entouré de MM. Pierre Prouvost, maire de Roubaix, et Guy Chatiliez, maire de Tourcoing, tous trois socialistes. C'est en effet un accord entre les trois plus fortes communes de la métropole nord (elle en compte quatre-vingt-sept) qui a permis le lancement de cette nouvelle structure pour une renaissance de l'art lyrique. Une association provisoire « Pour l'Opéra du Nord » se transformera, au plus tard en septembre, en syndicat intercommunal.

L'Opéra du Nord aura donc comme perspective de rayonner sur les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cette entreprise a déjà reçu l'aval de l'établissement public régional qui, dans son budget de 1979, a inscrit une première aide de 1,5 million de francs.

La direction de l'Opéra du Nord sera assurée par M. Elie Delfosse, actuellement directeur du Théâtre de Nancy, Lillois d'origine. On lui demande de se plier à « *une exigence de qualité avec des moyens limités* », selon l'expression de M. Mauroy. M. Jean-Claude Casadesus, directeur de l'orchestre philharmonique de Lille, a été associé à la préparation de l'Opéra du Nord. Il avait établi un rapport sur l'opéra de Lille et tracé une orientation qui supposait des moyens très importants, hors de portée pour des villes frappées par la crise. Alors que le budget envisagé par M. Casadesus était de 27 millions de francs, on ne pourra, la première année, que tabler sur 20 millions de francs, en espérant une aide de l'Etat. Chaque commune participera au démarrage en versant 4 francs par habitant. Mais Lille et Tourcoing avaient déjà des budgets pour l'art lyrique. En fait la ville de Lille apportera 5 millions de francs, Roubaix et Tourcoing 1 million chacune. On estime que l'apport de l'Etat devrait être au minimum de l'ordre de ce qui est octroyé à Toulouse par exemple (6 millions de francs).

Au ministère de la culture, on a suivi d'un œil favorable cette entreprise.

Le corps de ballet sera installé à Roubaix (ce qui suppose l'aménagement d'une salle) et Tourcoing produira dans son atelier lyrique des ouvrages qui pourront tourner dans la région. Les grandes œuvres qui supposent des mises en scène importantes seront données à Lille.

Les négociations ont été longues et ardues, non seulement pour des raisons financières, mais parce que le personnel des deux théâtres lyriques lillois est en cause. Dans le corps de ballet, chez les choristes et les musiciens, on a manifesté quelque inquiétude pour le maintien de l'emploi. Les théâtres lillois ne pourront, cette année, renouveler leur contrat aux artistes, mais la plus grande majorité devrait se retrouver à l'Opéra du Nord.

« *Personne ne restera sur le carreau* », a affirmé M. Pierre Mauroy.

GEORGES SUEUR.

Nouvel hebdo

« MAINTENANT » PARAITRA LE 12 MARS

L'hebdomadaire « *Maintenant* », dont le projet devait voir le jour en octobre dernier, sera finalement lancé le 12 mars. Son objectif reste le même : rendre à l'union de la gauche sa dynamique, en exposant à la fois « *notre unité et notre différence* », comme l'a souligné M. Jean Elleinstein. Seuls absents parmi les promoteurs de la nouvelle publication : les militants du CERES, représentés cependant par la fraction qui suit Christian Perret.

Le journal, qui aura un format tabloïd, sera vendu 6 francs et comportera quarante pages rédactionnelles, plus les pages publicitaires (recettes attendues : 1 million de francs par an). Le point d'équilibre financier s'établira à 50 000 exemplaires de vente, dont la moitié par abonnements, la moitié par les N.M.P.P. La société éditrice est fondée sur un capital de 2 millions 250 000 francs, répartis en actions détenues par une majorité de petits porteurs. Techniquement, *Maintenant* sera réalisé grâce au matériel de photocomposition appartenant à *Politique Hebdo*. « *Nous voulons faire un journal subjectif et de tempérament*, affirme la rédactrice en chef, Mireille Boris, *dans lequel le lyrisme, l'humour et l'humeur seront privilégiés.* » Paul Noirot, président du directoire de *Maintenant*, affirme pour sa part que l'hebdomadaire compte « *utiliser les écrivains comme des reporters* ». MM. Jean Marabini, Jean-Louis Curtis et Raymond Jean, ainsi que Mme Hélène Parmelin, parmi d'autres, ont déjà donné leur accord à cet effet.

MODE D'EMPLOI

Sous le titre « Suicide, mode d'emploi », le quotidien « Libération » du 21 février publie un répertoire des six manières les plus courantes de se donner la mort. L'article est signé VXZ 375. Il s'agit d'un exercice de style qui n'apprend rien sur le plan de la technique des suicides, suffisamment connue et décrite au cinéma et dans la littérature.

L'étonnement vient du rapprochement systématique de ces techniques, qui s'apparente à une incitation, ce qu'accuse bien le titre de l'article. Inutile sur le plan de l'information, peu original d'un point de vue littéraire, ce « mode d'emploi » sera lu par des jeunes et par leurs parents. Pense-t-on qu'ils auront le cœur à en rire ?

Cet article autorise les répliques, comme lui, d'un goût douteux. Risquons-en une : si l'auteur n'est pas mort, c'est que les techniques qu'il expose ne sont pas au point ou qu'il écrit dans le vide.

Et si un lecteur, un seul, y trouvait une idée ? — B. Fr.

● *Le projet des Halles approuvé par la commission des architectes.* — Réunie le mardi 20 février, la commission extra-municipale de l'architecture à laquelle participent une vingtaine de fonctionnaires de la Ville et huit architectes privés, dont M. Alain Gillot, président du conseil national de l'Ordre des architectes, a, de son côté, donné un avis favorable au projet. N'ayant pas de base légale, ces commissions permettent, dans un cadre très libre, une certaine concertation. Leurs avis sont évidemment consultatifs. Ils ne remplacent pas ceux des commissions officielles (sites, abords, etc.) qui devront être saisies lors de la procédure de permis de construire proprement dite.

● *La Gazette du Poitou*, publication hebdomadaire d'informations régionales lancée en mars 1978 par un groupe de journalistes et dirigée par M. Claude Fouchier, a déposé son bilan le lundi 19 février au tribunal de commerce de Poitiers.

A Strasbourg

UNE FILLETTE VIOLÉE APRÈS UN « KIDNAPPING » A L'HOPITAL

Une fillette, âgée de sept ans, et son jeune frère, trois ans, transportés aux hospices civils de Strasbourg, dans la soirée du lundi 19 février, pour y être examinés, après qu'ils aient été victimes d'un accident de la route, ont été kidnappés par un inconnu qui s'est fait passer pour leur oncle. Ils n'ont été retrouvés que vers vingt-trois heures, errant dans les rues de la ville. La fillette, qui avait été violée, a dû être hospitalisée.

« *Les enfants n'étaient pas hospitalisés*, nous a indiqué le responsable des admissions de l'hôpital. *Ils ont été envoyés par la police, après l'accident pour des examens de contrôle. Ils sont arrivés en ambulance privée. L'ambulancier est reparti immédiatement. Nous ne connaissions même pas leur identité. Ce n'est pas la procédure habituelle. Normalement on nous donne leur identité et quelqu'un attend les enfants. Au service des urgences de chirurgie, l'interne de service a examiné les enfants. Ils n'avaient rien. Ils n'ont donc pas été admis à l'hôpital. Un homme s'est présenté. Les enfants le connaissaient, il disait être leur oncle. Ils sont partis avec lui sans difficulté. Ce n'est que lorsque les parents ont téléphoné pour demander des nouvelles de leurs enfants que la méprise a été découverte.* »